NOUVELLES ETRANGERES, 3ème PAGE

TEMPS PROBABLE DEMAIN
BEAU ET FROID
Max. aujourd'hui, 20—Min. aujourd'hui, 2
Baromètre, hier, 29.78—aujourd'hui, 29.84
L'an dernier, Maximum, 10—Minimum, 0
Voir détails page 15

La Patrie
DE MONTRÉAL

NOUVELLES LOCALES, 7ème PAGE

LISEZ L'EXTRA de LA PATRIE
A 5 heures tous les jours
Dernières Nouvelles de Finance et Sport

ANNEE—No. 286 Membre de l'"Audit Bureau of Circulations" MERCREDI 30 JANVIER 1929 Membre de la "Canadian Press" — 16 PAGES — 2 CENTS LE NUMERO

PRIMO DE RIVERA A TRIOMPHÉ DE L'INSURRECTION

(Voir détails page 3)

NOUVEAU PRESIDENT DU BOARD OF TRADE

Instantané, pris hier après-midi, devant le Board of Trade, du président nouvellement élu et du président sortant de charge du Board of Trade. On remarque à gauche, le nouveau président, M. GEORGE-C. McDONALD et à droite, le président sortant de charge, M. GEORGE HENDERSON. (Photo "La Patrie").

Les funérailles imposantes du juge en chef suppléant Martin

Les représentants de l'Etat, les sommités du bureau et de l'industrie ont rendu un ultime hommage à l'honorable juge en chef suppléant J.-E. Martin, de la Cour Supérieure, dont les funérailles ont eu lieu hier après-midi. Le service funèbre a été chanté à Montréal mais l'inhumation a eu lieu à Sweetsburg. (1). Le cortège funèbre à la gare Windsor. On remarque parmi ceux qui conduisent le deuil: M. Hugh Martin, fils du défunt, et J.-E. Martin, son petit-fils. A gauche, l'avocat F. Curran. (2). L'arrivée de la dépouille mortelle à l'église Saint-George. (3) Une partie du cortège. De gauche à droite, les honorables juges Charles Archer, Campbell Lane, Philippe Demers et Weir, de la Cour Supérieure. Numéro (4) dans la vignette en ovale. L'honorable juge Fabre-Surveyer, de la Cour Supérieure. (Photos "La Patrie").

PROCHAIN MARIAGE D'UN FAMEUX ATHLETE

Ed. Strangler Lewis, ancien champion poids lourd du monde à la lutte, vient d'annoncer ses fiançailles à Mlle Elaine Tomaso, de Glendale, Calif., fille de feu Salvatore Tomaso, directeur de la Symphonie de Chicago et compositeur connu. Mlle Tomaso, qui a 25 ans, est une pianiste accomplie, un compositeur aussi bien qu'une femme-athlète de renom. Ce sera le troisième mariage de Lewis.

DES ENCHERES AUX "CHIENS ERRANTS"

C'est l'enchère aux Chiens errants à Fredericksburg, Maryland, que l'on voit ici. On ne les détruit pas, comme dans la plupart des grandes villes, en les asphyxiant, mais on les offre en vente au plus offrant. Ces enchères, d'un genre assez original, sont établies à Fredericksburg depuis l'année 1698.

Une rançon de $20.000

Le Père EDWARD YOUNG, de Philadelphie, Pennsylvanie, de la Mission catholique américaine en Chine, que des bandits de la Mongolie ont enlevé, la semaine dernière, et pour lequel ils demandent une rançon de $20,000. Le département d'Etat américain s'occupe de faire remettre le missionnaire en liberté

NAVIRES PRISONNIERS DES GLACES

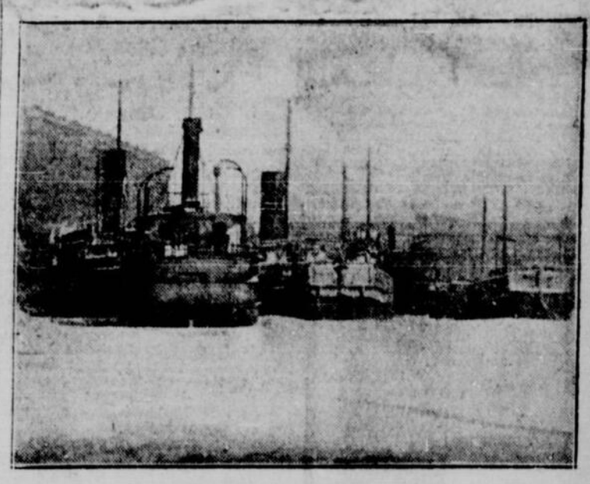

Navires en hivernage dans le port de Montréal, au pied de la rue McGill. Ils ne pourront reprendre leur course que lorsque le soleil printanier aura fondu la couche de glace qui les retient en captivité. (Photo "La Patrie").

DES WAGONS TOUT EN ACIER

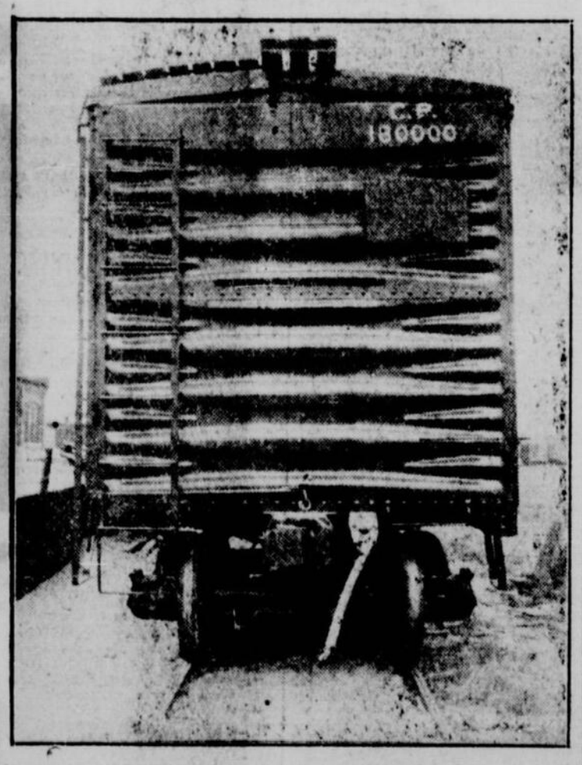

Une arrière d'un des nouveaux wagons en acier récemment construits pour le compte du Pacifique Canadien. Les bâtis latéraux des chariots sont tout d'une pièce. Seul le lambrissage intérieur des wagons est en bois, le reste étant tout en acier.

CHAUFFEUR TUE A L'ENDROIT DE SURETE

Un passant a trouvé le cadavre du chauffeur Arthur Pawley, de Baltimore, Maryland, parmi les débris de son automobile, juste sur l'emplacement d'un phare indiquant un endroit de sûreté pour les piétons. Le phare avait été renversé sous le choc de la voiture.

A Lachute

M. HENRI COUTU, marchand, élu marguillier de la paroisse Sainte-Anastasie de Lachute.

POUR LE TRANSPORT DU "FREIGHT"

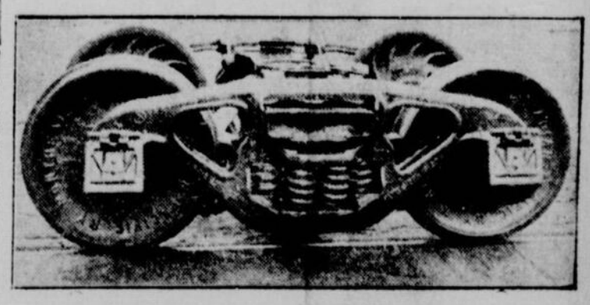

Les nouveaux modèles de chariots, avec bâtis latéraux en une seule pièce, qui ont été adoptés par le Pacifique Canadien pour la construction de ses 7,500 nouveaux wagons à marchandises. L'acier supplante le bois dans le transport du fret, et seul le lambrissage intérieur des wagons est en bois.

Aucune inquiétude ne semble l'approcher

STRIBLING ne semble pas du tout s'inquiéter de sa prochaine rencontre avec Jack Sharkey, à Miami, Floride. Comme on le voit ici, il met tout à fait de souci de côté pour s'amuser avec son chien.

POUR PROTEGER LES SOUS-MARINS

Les anneaux de la chaine que l'on voit ici sont examinés un à un et sont soumis à des épreuves spéciales par les lieutenants CHARLES MUMSEN (à gauche) et L.J. BRIGGS, à Washington. La chaine est destinée à la protection d'un sous-marin pour le cas d'un accident en mer. Elle est supposée pouvoir soulever 2,000 tonnes.

Au milieu de l'or

Au mariage de M. HENRY-H. ROGERS, fils de l'archimillionnaire de la Standard Oil, et de Mlle VIRGINIA LINCOLN, de Cleveland, Ohio.

La Bourse de Montréal

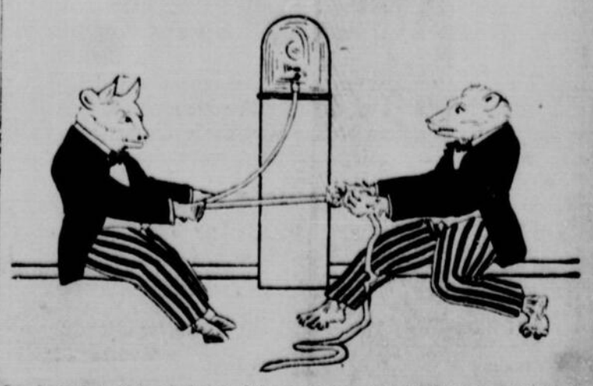

Les haussiers et les baissiers luttent sur un marché de nouveau irrégulier. C. Smelting se distingue en faisant un gain de 30 points. Hard Bridge touche un nouveau haut à 69. Sur le Curb, les pétroles sont légèrement à la baisse et les titres miniers sont plus fermes.

MONDANITÉS

Lady Forget s'embarquera pour l'Europe le 7 février prochain.

Mademoiselle Pauline Dubrûle est de retour de Sherbrooke où elle était l'invitée du docteur et de madame Aimé Darche depuis quelque temps.

Madame Rodolphe Bédard, donne un bridge et reçoit à l'heure du thé, aujourd'hui, à l'hôtel Windsor. Madame Bédard recevra également le mardi, 5 février prochain.

Mademoiselle Madeleine Létourneau reçoit à l'heure du thé cet après-midi. Madame Paul Létourneau, madame Adélard Descarries, madame Robert Larivière et madame Andrew Beaubien servent le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Madeleine Hébert, Marthe Hurtubise, Suzette Lacroix, Poulette Leduc et Jeanne Lacroix. La table est décorée de fleurs d'arrière-saison.

Le mariage de mademoiselle Patricia O'Brien avec M. David-Stevenson Yulle a lieu cet après-midi.

Mademoiselle Pauline David passe quelques jours à Québec l'invitée de madame Paul Rainville.

Mademoiselle Jeannette Leduc recevra à l'heure du thé le jeudi 7 février prochain.

Madame Jacques Lanthier est actuellement à Québec l'invitée de M. et de madame Frank Clarke.

Sir William et lady Stavert sont partis, hier soir, pour New-York d'où ils s'embarqueront pour Panama, Honolulu et San Francisco.

Madame J.-Léon Patenaude reçoit à l'heure du thé cet après-midi. Les salons sont décorés de roses et de verdure. Madame E.-L. Patenaude, madame Rosario Frigon, madame Alphonse Ouimet et madame Marius Laberge servent le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Madeleine Magnan, Lucile Payette, Lucienne Vallée, Blanche Ouimet, Jeanne Ouimet, Jacqueline Dorais, Marcelle et Estelle Tourville, Alice Frigon et Louise Duchastel de Montrouge.

Madame Leatare Roy est retournée à Québec après avoir passé quelque temps en ville.

Lady Drummond s'embarquera le 4 février à bord de l'"Empress of Scotland" pour une croisière sur la Méditerranée.

Le juge Edouard-Fabre surveyer était de passage à Québec ces jours derniers.

Sir Charles et lady Fitzpatrick sont retournés à Québec après un court séjour en ville.

M. et madame T.-A. Grothé partiront ce soir pour un séjour de quelques mois en Floride.

Madame Gilber Vallée donnera un bal, le lundi 11 février, à l'hôtel Place Viger, pour sa fille, Marcelle, débutante de la saison.

Madame Georges-C. Leroux donnait un thé-dansant, dimanche dernier, pour ses filles, Marie et Georgette. Les salons et la salle du thé étaient décorés de tulipes et de pois de senteur. Mesdames A.-B. Paré, E. Bastien-Perrault, Raymond Bastien, Hugues-L. DeMartigny, Joseph-M. Dufresne, et Joseph-C. Coté servaient le thé et les glaces. Les invités étaient: mesdemoiselles Josette Bastien, de Québec, Gilberte Brabant, d'Ottawa, Mina Smith, Marguerite Grothé, Fleurette Pinsonnault, Ellane Bricault, Irène Dionne, Marguerite Bourgeois, Marielle Denis, Pauline Taschereau, Madeleine Taschereau, Madeleine Bessette, Renée Prévost, Yvette Prévost, Simone Elie, Georgette Cartier, Jacqueline Cartier, Jeannette Séguin, de l'Assomption, Pauline Déziel, Jeanne Marie Déziel, Yvette Chartrand, Alice Lefort, Bérangère Bolvin, Marcelle Duquette, Madeleine Brisset des Nos, Jacqueline Loranger, Madeleine Saint-Pierre, Thérèse Hay, Fleur-Ange Jodoin, Gertrude Gendreau, Berthe Gendreau, Thérèse Brunet, Françoise Brunet, Jeanne Savignac, Annette Hould, Irène Choquette, Fernande Boileau, Norma Beausoleil, Annette Dame, Alyce Trudeau, Marie Tranchemontagne, Andrée Sauvé, Suzanne Sauvé, Thérèse Lefebvre, Jeanne Lefebvre, Claire Décarie, Jeannine Delfosse, Madeleine Trottier, Solange Dion, Paule Barré, Anita Farand, Thérèse Renaud, Marguerite Bonin, Claire Gélinas, Estelle Bernier, Edna de Laplante, Aliette de Laplante, Gracia Paul, Annette Paul, Anna Lacroix, MM. Gérald Perrault, Jacques Bastien, Claude Côté, Georges Burdett, Pierre-Paul Déziel, Georges Cartier, Ovide Grothé, Roger Grothé, Roland Charette, André Grothé, Marcel Jalbert, René Grothé, René Grothé, le Dr. Conrad Bressard, MM. Yves Brisset des Nos, H. Clément, Marcel Ostiguy, Roland Laberge, Maurice Brunet, le docteur Fernand Laplante, le docteur Charles Auguste Durand, MM. André Chaput, René Gélinas, Emile Gélinas, Robert Choquette, Léo Choquette, Henri Choquette, Roger Choquette, Jean-Baptiste Boileau, Charles-Auguste Boileau, Conrad Boileau, Germain Paiement, Gérard Paiement, Georges Leclerc, Camille Longpré, Georges Lazure, Gustave Prévost, Pierre Bélanger, Jacques Bélanger, Maurice Trudeau, François Pinsonnault, Eddie Doyle, Thomas Doyle, Pierre Lamy, Patrick Doyle, Paul Doyle, Rogatien Guillemette, Paul Tranchemontagne, Jean Marie Lafontaine, Fernand Jarry, Jean Archambault, Georges Taschereau, Paul Branchaud, Douglas Clerk, Paul Emile Lefebvre, Roland Séguin, Jacques Guilbert, Alphonse Lépine, Alphonse Raymond, Lucien Perrault, Bob Laviguer, Roland Bonin, Paul St-Pierre, Pierre Dansereau, Roger Lalonde, Walter Manning, Edgar Armand, J.-A. Fillion, Gérard Hurtubise, Ulric Laurencelle, Paul de Laplante, Léo Coulombe, Arthur Lacroix, Edgar Lacroix, Jean Gélinas, Burt Crottie, Raymond Bastien, le colonel Hugues-L. De Martigny.

Madame J.-W. Lavigne reçoit à l'heure du thé, cet après-midi, pour sa fille, Jeanne. Les salons sont décorés de narcisses et de jonquilles. Madame J.-H. Paré, madame J.-E. Gariépy, madame A. Langlois et madame J. Mitchell servent le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Cécile Fontaine, Thérèse Viau, Cécile Alain, Grace Vallance, B. Lacroix et Germaine Fontaine.

Au bridge donné hier chez mademoiselle Yvette Lambert, en l'hon-mesdemoiselles Lucette Ashby, neur de mademoiselle Ida Millen, Louise Quenneville et Florence Sawyer, servaient le thé.

Mesdemoiselles Lucienne Noel et Yvonne Roy, actuellement en ville les invitées de mademoiselle Denise Huard, passeront quelques jours aux Trois-Rivières avant de retourner à Québec.

Mademoiselle Marielle Beaudry recevra les membres de son cercle de couture affilié à l'Assistance Maternelle, demain après-midi, chez sa grand'mère, madame L.-D. Mignault.

Dans les salons de l'hôtel Windsor sera donné vendredi soir le bal travesti annuel du "Arts Club". Cet événement artistique et mondain à la fois réunira une nombreuse et élégante assistance dans laquelle nous remarquerons) madame Carleton-W. Allen, M. et madame W.-B. Boyd, M. Sam Cohen, M. A.-A. Crombie, M. et madame H.-L. Fetherstonaugh, M. Cameron Foster, mademoiselle Hope Foster, MM. Henri Geoffrion, H.-H. Maydon, W. Howlett, mademoiselle Sylvia de H. Hadley, M. R.-W. Moward, mademoiselle Lilian Jonhson, M. George Kirlin, mademoiselle Mary Lothian, M. et madame R. Mather, M. et madame T. Murphy, MM. George Mathews, H.-M. MacCallum, Hugh Mackay, M. et madame Lewis McCrady, M. et madame C.-G. Porter, le docteur et madame R.-E. Powell, M. G.-M. Patterson, le docteur et madame Albert Ross, madame C. Scrafield, M. Allan C. Simpson, M. et madame Henri Vautelet, M. et madame Roger Ward, MM. Murray Williams, C.-M. Yates.

Madame Hartland MacDougall passe quelques jours à New-York.

Madame Peter Bercovitch, mademoiselle Ruth Bercovitch et mademoiselle Elise Bercovitch, s'embarqueront le 2 février, à New-York, à bord du "Roma", pour l'Egypte, la Turquie et la Grèce.

Le docteur et madame F.-J. Duckett s'embarqueront prochainement à bord du "Lapland" pour une croisière aux Indes Occidentales.

Impromptu samedi dernier chez madame Hardy, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Hardy, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Les salons étaient décorés de roses, d'oeillets et de tulipes. Parmi les invités: M. et madame E. Plamondon, le docteur et madame A. L'Heureux, mesdemoiselles Marthe Archambault, de l'Assomption; M.-Ange Beaudoin, M.-Antoinette Bernier, Lucile Bouchard, Bea. Bouvier, Laura Boylan, Cécile Brouillet, de l'Assomption, M. Cartier, Mae Cocklin, Ida David, Juliette David, Jeanne Désautels, Claire-M. Désautels, Cécile Forest, de l'Assomption, Simone Forest, de l'Assomption, Thérèse et Juliette Gatien, Marcelle Gauvin, Alexandrine Hardy, Georgette Hardy, Jeanne Hardy, Marguerite Hardy, Thérèse et Annette Hardy, M. Lalonde, Annette Laporte, Françoise Latour, de l'Assomption, Germaine et Rita Lemay, M. Lesage, Thérèse Lozeau, Loulou Marquis, Lucile Oulmet, Annette Perron, Thérèse Picard, de Saint-Paul l'Ermite, Lucile Poirier, Madeleine Picher, Jeannine Rouillard, de Burlington, Vt., Irène Roy, Cécile Saint-Père, Juliette Saint-Pierre, Gilberte Trudel, le docteur A. Bertrand, MM. L. Carle, Paul Courtois, Armand David, A. Bohémier, Harvey Bourgeois, R. Charest, L.-Champ-Renaud, A.-A. Candlish, P. DeBellefeuille, J. Delorimier, M. Deslauriers, A. Destroismaisons, Eddie Doyle, R. Dufresne, le docteur Charles-A. Durand, MM. George Charbonneau, B. Foisy, Paul Forget, R. Frigon, Maurice Germain, V. Gosselin, Paul Hardy, M. Hébert, M. Hurteau, R. Laberge, R. Lalanne, P.-E. Lafortune, Georges Laporte, Paul Laporte, Marcel Lamarre, René Lamarre, P.-E. Lamarre, Guy Latour, le docteur Paul Latour, MM. L. Lafleur, R. Marsolais, Jules-T. Massé, le docteur Norman Massé, Maurice McNulty, Louis O'Brien, Dick O'Brien, R. Reeves, Rolland Reeves, Roger Reeves, A.-J. Schneider, Pierre Singher, M. Sénécal, René Talbot, Paul Tremblay, L. Wagner, Jules Leblanc et P.-P. Vinet, de Boston.

M. et madame F.-A. Grothé, d'Outremont, partent ce soir pour Miami, Floride, où ils passeront deux mois.

Québec

L'honorable L.-A. Taschereau recevait à déjeuner, lundi, au Café du Parlement, en l'honneur de l'honorable Ernest Lapointe. Les autres invités étaient: l'honorable Lucien Canon, l'honorable Adélard Turgeon, l'honorable J.-E. Caron, l'honorable Antonin Galipeault, l'honorable sénateur P.-J. Paradis, l'honorable Hector LaFerté, M. Charles Lanctôt, l'honorable Louis Létourneau.

M. et madame Louis-G. Demers se sont embarqués samedi, à New-York, sur le "Paris", pour l'Europe.

Thé, hier après-midi, chez mademoiselle Claire Lanctôt en l'honneur de mademoiselle Odile Perrault, de Montréal.

Mesdemoiselles Marcelle Lynch et Betty Stephens passent quelques jours à l'Ile d'Orléans.

Mademoiselle Louise Roy recevait à dîner, hier soir, avant la soirée dansante donnée par madame Henri Grandbois.

Bridge et thé aujourd'hui chez madame Jules Derome en l'honneur de mademoiselle Madeleine Moreau. Madame J.-L.-A. Moreau, madame R. Tessier, madame W.-J. Derome et madame Oswald Mayrand servent le thé aidées de mesdemoiselles Fernande Moreau, Françoise Mayrand, Marie-Jeanne Derome et Georgette Mayrand.

Madame J.-H. Burstall est retournée à Riverbend après avoir passé quelque temps à Québec l'hôte de ses parents, sir Eugène et lady Fiset.

Mademoiselle Claire Legendre recevait à dîner, hier soir avant le bal donné par madame Henri Grandbois.

Madame Joseph-Edouard Perrault recevait à déjeuner hier, en l'honneur de mademoiselle Odile Perrault, de Montréal, actuellement son invitée.

Madame Alexandre Chateauvert donnait un bridge et recevait à l'heure du thé hier.

Madame Henri Grandbois recevait, au Château Frontenac, hier soir, en l'honneur de sa fille, Catherine, débutante de la saison.

Un déjeuner sera donné le 4 février, sous les auspices du chapitre Baden-Powell de l'Ordre Impérial des Filles de l'Empire.

OTTAWA

M. Jean Knight, ministre de France, a reçu à dîner dimanche. Les convives étaient: Sa Grandeur Monseigneur Forbes, M. le chanoine R. Lapointe, le R. P. Robert, recteur de l'Université d'Ottawa et le R. P. Laflamme, curé de la paroisse du Sacré-Coeur.

Madame Mayno Davis et sa fille, Margaret, sont parties hier pour New-York, d'où elles s'embarqueront sur l'"Empress of Scotland", pour une croisière à la Méditerranée.

M. et malame M. Nordegg ont reçu à dîner, en l'honneur de M. et de madame William Dubilier, de New-York, actuellement leurs invités.

Mesdemoiselles Hélène et Annette Landry ont donné, lundi, un bridge au Château-Laurier, en l'honneur de mesdemoiselles Mayrand, de Montréal, Routier de Québec et Saint-Pierre, de Chicoutimi. Les prix furent gagnés par madame L. De Bellefeuille, mademoiselle G. Raymond, mademoiselle M. Cusson, de Montréal ,et mademoiselle P. Lefort. La table de thé était ornée de jonquilles, de narcisses et d'iris. Une trentaine d'invitées assistaient à cetet réception.

Trois-Rivières.

Au bridge donné samedi après-midi, au Château de Blois, par madame C.-F. Charbonneau, en l'honneur de son invitée, madame J.-A. Marion, de Montréal, les invitées étaient: mesdames Tom Malone, Arthur Béliveau, Léon Lajoie, Donat Chagnon, Ernest Montambeault, J.-J. Gouin, Robert Kiernan, Henri Bisson, E.-W. Morgan, H.-L. Clifford, James Malone, Norman LaBelle, Roch Hébert, R.-W. Williams, Alph. Lauria, Arthur LaRue, Léon Balcer, Léon Radeaux, F.-X. Lacoursière, Nap. Lambert, Ernest Denoncourt, Jacques Bureau, C.-O. Baptist, J.-A. Trudel, Victor Abran, Clément King, Alfred Gouin, mademoiselle Concorde Rousseau, madame P.-A. Gouin, mesdemoiselles Marguerite Trépanier, Gabrielle Dion, mesdames W. Whitehead, F. Berlinguette, L.-P. Bigué, C.-N. DeBlois, J. Ritchie, Paul Dufresne, J.-O. Lacoursière, mademoiselle M. Waters, mesdames Edmond Dufresne, McGown, J.-C. Vinning, J.-E. Gagnon, mademoiselle Pauline Poirier, mesdames J. Wark, S. Slater, Cressy, Arthur Marchand, G. Baptist, Sarsfield Malone, C. Smith, Ephrem Panneton, Paul Neven, J.-A. Lemire, mademoiselle Blanche Garneau, mesdames G. Henderson, L. Bouillé, Rogers Bisson, Albert Morin, Jules Caron, Charles Pagé, J. Creighton, Edgar Bourgival, Edgar Poirier, C. Walker, H. Keating, Hyath, C. Ritchie, A. Langlois, mademoiselle Jeanne Carignan, mesdames Henri Balcer, Lucien Carignan, F. Fafard, Ottawa, mademoiselle Blanche Girard, Johnson, mesdames Barlow-Hébert, Frenand Panneton, L.-P. Gouin, Bernard Tousignant, J.-A. Pinard, B. Cressman, J.-R. Rousseau, Jules Balcer, mesdemoiselles Alice Turcotte, Fernande Genest, Marguerite Girard, Florence Lajoie, Sara-L. de Lottinville, Hermine Darche, mesdames Carlin, Edouard Bureau, Frédéric Houde, et Wilfrid Gariépy. Les tables étaient décorées de tulippes mauves et rouges. Le thé et les glaces furent servis par, mesdames G.-E. Darche, Léon Lajoie, C.-A. Baptist, J.-A. Pinard, aidées de mesdemoiselles Marguerite Trépanier, Marguerite Girard, Alice DeBlois, Hermine Darthe. Mesdames J.-A. Maron, James Ritchie, Ernest Denoncourt, Louis-Philippe Bigué, Roch Hébert, et C.-E. Darche, gagnèrent les prix de bridge.

Mesdemoiselles Estelle et Marie-Blanche Aubin, sont à Ottawa, pour une quinzaine.

DEGAGEZ CE RHUME A L'AIDE DE MUSTEROLE

Ayez le Musterole sous la main dès le début d'un rhume. Il possède tous les avantages de l'emplâtre de moutarde de Grand'Mère sans la brûlure. Vous ressentez une chaleur bienfaisante à mesure que l'onguent calmant pénètre dans les pores, puis une sensation d'apaisement et de fraîcheur et un soulagement rapide.

Fait de pure huile de moutarde et autres simples ingrédients, le Musterol est recommandé par nombre de médecins et de gardes malades. Essayez le Musterole contre la bronchite, le mal de gorge, le torticolis, la pleurésie, le rhumatisme, le lumbago, le croup, l'asthme, la névralgie, la congestion, les douleurs et maux de dos et d'articulations, muscles endoloris, entorses, contusions, engelures, pieds gelés, rhumes de poitrine. Il peut empêcher la pneumonie et l'influenza.

MUSTEROLE WILL NOT BLISTER

Meilleur qu'un emplâtre de moutarde.

—1929—

L'Année du Piano

Le triomphe de la bonne musique cette année dépendra des mélomanes féminines—des mères qui veulent que leurs enfants étudient et apprennent la musique avec un bon piano à leur disposition.

Un bon piano est l'instrument basique de la bonne musique au foyer. Au lieu de vous contenter simplement à écouter la musique—ne serait-il pas préférable de jouer vous-même du piano ?

Vous pouvez vous procurer un

PIANO WILLIS

à un prix modique payable par versements qui n'obéreront pas votre budget. Venez à notre magasin, nous vous démontrerons comme c'est facile d'acheter un piano Willis.

Willis & Co. Limited

Manufacturiers de Pianos

1220-1224, rue Ste-Catherine Ouest

Téléphone UPtown 1884.

Ouvert tard le vendredi et le samedi soirs.

LES EXPORTATIONS DE NOTRE PAYS AU PEROU

Une causerie du consul péruvien, M. D. Cuetera, au poste CNRM.

"Comme la plus grande partie des exportations du Canada au Pérou passent par New-York, je ne serais pas surpris que ces marchandises entrent dans la république comme marchandises américaines", a déclaré M. D. Cuetera, consul du Pérou à Montréal, qui a prononcé une conférence, hier, au poste CNRM, à Montréal.

Le Canada achète beaucoup d'huile du Pérou et en retour lui vend du grain, de la farine, des huiles, du saumon en boîte, du lait condensé, du lard, de la machinerie, du bois, des automobiles, des pneus, du ciment, du papier tenture et plusieurs autres articles de moindre importance".

La motion de M. Sauvé au sujet du Labrador

QUEBEC, 30. (Du correspondant de la "Patrie").—Lorsque le temps fût venu de considérer en Chambre hier après-midi la motion de M. Sauvé, chef de l'opposition inscrite sur le feuilleton du jour relativement à la question du Labrador, M. Sauvé déclara qu'il ne voulait pas entamer la discussion avant d'avoir ou en sa possession la correspondance du gouvernement, pour la bonne raison qu'il voulait faire un débat sur la question. Le Premier Ministre a répondu alors au chef de l'opposition qu'il aurait les documents requis au cours de la session, et la chose en est restée là.

LE CORYZA ou rhume de cerveau n'est pas seulement un ennui. Il peut dégénérer en affections plus sérieuses. Pour prompt soulagement prenez les

Grove's BROMO QUININE

PASTILLES LAXATIVES

UN AUTRE SURPLUS DANS LES REVENUS DE NOTRE PROVINCE

(Suite de la page 8)

Monsieur l'Orateur,

Vous me permettrez bien, avant que j'aborde la question de notre état annuel des finances, de soumettre certaines observations concernant les conditions générales du pays et de notre province, en particulier.

La marée montante de prospérité et de richesse, dont nous avons parlé dans nos trois derniers discours du budget, s'est continuée au cours de l'année qui vient de se terminer et nous sommes parvenus à plus d'une cime.

La nouvelle année a commencé sous d'heureux auspicesé Les chefs de la finance et du commerce, qui ont fait une examen de la situation partagent tous un même enthousiasme, en ce qui regarde l'avenir du Canada. Leur optimisme ne fait que refléter l'opinion de la totalité de nos hommes d'affaires.

Dans toutes les provinces, les récoltes ont été bonnes. L'agriculture a profité surtout dans les provinces de l'ouest d'une série de bonnes années et elle se trouve maintenant dans une situation financière excellente. Nous avons souvent déclaré que cette industrie constitue et, suivant toute apparence, demeurera, avec l'industrie forestière et celle des mines, l'élément de plus grande importance pour la situation économique du pays. Nous sommes donc heureux de constater que les conditions s'améliorent en ce qui regarde les cultivateurs.

RECOLTES ET INDUSTRIES

Dans notre province les récoltes de cette année ont été bonnes, en général; bien que, dans certaines localités, elles aient subi des dommages, par suites des grandes pluies et d'innondations, qui se sont multipliées. Les prix du fromage, du beurre et de la crème se sont bien maintenus et les bestiaux se sont mieux vendus qu'au cours des années précédentes.

Quelques agriculteurs souffrent d'une certaine gêne qui provient, en grande partie, du fait qu'ils se sont endettés en achetant des fermes et des instruments aratoires à un prix trop élevé. Afin de remédier à cet état de choses, il leur faut de l'argent à meilleur marché et des prêts à longs termes. Nous espérons que le gouvernement fédéral mettra bientôt en vigueur sa loi du crédit agricole et qu'il pourra, par ce moyen venir en aide à nos agriculteurs.

Les opérations minières se développent rapidement, en Canada, et Québec a enregistré un nouveau record. Nous avons absolument raison d'être optimistes, en ce qui regarde l'avenir de cette industrie.

Nos manufacturiers ont fait une bonne année. Il n'y a que notre industrie de la pulpe et du papier qui puisse faire exception. Le rendement en a été augmenté, les moulins ont fonctionné, le travail n'a pas souffert; mais les compagnies ont ainsi moins de profits dans certains cas par suite de la réduction du prix de la pulpe et du papier.

Nos acieries fabriques de laine, de coton et d'instruments, et autres industries ont été très actives et elles sont remplies d'espoir pour l'avenir.

La construction a été exceptionnellement active, et il y a eu moins de chômage, cette année, qu'il y en a eu pendant plusieurs années.

SIGNES DE PROSPERITE

En somme si on la juge d'après les règles établies, l'année qui vient de finir a été une année exceptionnelle. Les chemins de fer ont été actifs et ont augmenté leurs recettes. Les banques et les compagnies de fidéi-commis regorgent de fonds. L'assurance sur la vie s'est développée depuis quelques années dans des proportions inimaginagles. Ce sont autant de signes évidents de prospérité. J'ai eu l'occasion de dire, la dernière fois, que l'argent réalisé sans effort avait induit plusieurs de nos gens à se livrer à la spéculation. Des avertissements ont été donnés par des hommes bien renseignés, par des citoyens qui font autorité: mais on n'a aucunement tenu compte de ces avertissements. Il est évident que cette spéculation ne peut se prolonger indéfiniment et je crains que quelques-uns, qui seront incapables de subir une perte, ne soient en définitive victimes de leur imprudence. Nous sommes d'avis que l'argent qui a servi à grossir la valeur apparente des stocks, pourrait être mieux employé à développer nos industries fondamentales.

Les développements hydro-électriques ont placé le Canada et plus spécialement Québec parmi les principaux producteurs de l'univers. Nous espérons que, comme résultat, les citoyens de Montréal, de Québec et des autres cités pourront se procurer la force motrice et l'éclairage à aussi bon marché que celui que l'on peut obtenir ailleurs.

Ne croyez-vous, Monsieur l'orateur, que la diminution relative de la population des campagnes, qui est souvent l'objet des commentaires et des critiques de nos amis de l'opposition, doit être, en grande partie, attribuée à la prospérité générale qui a permis à l'agriculture prospère d'agrandir l'espace ouvert à son activité et d'acheter des machines et des instruments aratoires plus modernes, qui l'ont mis en position d'obtenir une quantité de produits beaucoup plus considérable de chaque unité humaine. L'outillage et les inventions de toutes sortes, qui ont pour effet d'économiser la main d'oeuvre, et dont l'usage se vulgarise de plus en plus sur les fermes, ont augmenté la puissance de rendement et amélioré les conditions de vie de nos populations de la campagne.

Je vais maintenant vous soumettre les opérations financières de l'année 1927-28".

ANNEE FISCALE 1927-28

Le trésorier aborde alors la question des finances, faisant voir que les prévisions pour l'année fiscale terminée le 30 juin, 1928, annonçaient un revenu ordinaire de $26,021,847.05, et une dépense ordinaire et extraordinaire, de $25,771,155.55, ce qui laissait un surplus en prévision, de $250,666,50, tandis que les résultats réels des opérations de l'année terminée le 30 juin dernier, ont été comme suit: Revenu ordinaire, $34,807,-783.48; dépense ordinaire, y compris une réserve spéciale de $1,-000,000.00 pour le rachat de l'emprunt contracté par la province à 6 p.c., en vertu de 10 George V, chapitre 3, échéant le 1er juin, 1930; $32,821,225.78; surplus $1,-986,557.70. Le revenu ordinaire réel a excédé les prévisions de $8,785,936.43, et les prévisions des dépenses ordinaires et extraordinaires ont été dépassées de $7,050,-045.22.

Opérations de caisse en 1927-28.

A ce sujet l'honorable trésorier explique que, le 1er juillet, 1927, il y avait, dans diverses banques, une somme de $2,261,661.65 et des mandats en cours, à la même date, s'élevant à $2,013,661.12. D'un autre côté, le total des recettes provenant de toutes sources, du 1er juillet 1927 au 30 juin 1928, a été de $47,971,578.48, et le total des paiements, de $48,642,951.30, la balance de $423,372.29 s'expliquant comme suit: dépôts en banques, $2,564,939.11; mandats en cours, y compris la réserve spéciale de $1,000,000 pour le rachat de l'emprunt à 6 p.c., contracté en vertu de 10 George V, chapitre 3 échéant le 1er juin, 1930, $2,988,311.40.

Dette consolidée.

Au 30 juin, 1927, le total de la dette consolidée était de $79,212,-226.27.

Le 30 juin, 1928, il était de $80,-731,877.24, soit, dans la dette consolidée en cours, une augmentation de $1,519,650.97 qui s'explique par l'émission de $5,000,000, d'obligations 4 p.c. faite en vertu des S.R.Q. 1925, chapitre 91, article 75, et de la loi 16 George V, chapitre 31, moins les obligations rachetées en vertu de diverses lois, au montant total de $3,480,349.03.

La dette consolidée au 30 juin, 1928, consistant en obligations des divers emprunts de la province, était de $80,731,877.24. Par contre, les fonds d'amortissement placés, plus le montant réservé à même le surplus, pour racheter une partie de la dette consolidée, et les paiements différés s'élevaient à $21,904,345.63, ce qui laissait une dette consolidée nette de $58,827,531.61. La dette consolidée nette au 30 Juin, 1928, était de $14,580.16 plus élevée que la dette consolidée nette au 30 Juin 1927. Cette augmentation s'explique par les emprunts contractés, moins les emprunts rachetés, et l'augmentation dans les placements au compte des fonds d'amortissement et la réserve pour racheter une partie de la dette consolidée de la province.

Dette non consolidée. — Au 30 juin, 1928, la dette non consolirée se composait d'emprunts temporaires, de dépôts en fidéi-commis, de mandats non payés, et s'élevait à $20,029,443.32.

Pour y faire face, le gouvernement avait, à la même date, sous forme de créances au comptant contre des particuliers et des corporations, pour avances, et la part de Québec au fonds des écoles communes, un total de $32,286,-676.05 ce qui laissait un surplus actif sur la dette non consolidée, de $12,257,232.73.

Année courante. — Les recettes provenant du revenu ordinaire, pendant les six mois terminés le 31 décembre, 1928, sont très satisfaisantes, et les dettes prévues seront probablement excédées, à la fin de l'année fiscale.

Il y aura aussi une augmentation sur les prévisions, dans les dépenses ordinaires et extraordinaires, pendant l'année fiscale courante, correspondant au montant du budget supplémentaire qui sera soumis à la Chambre, pour les sommes requises par les différents services, afin de compléter les dépenses nécessaires de l'année courante.

Cette augmentation dans les dépenses, nous l'espérons, sera plus que compensée par l'augmentation du revenu, si l'on en juge d'après les recettes jusqu'au 31 décembre dernier.

Les prévisions des recettes et des dépenses, pour l'année fiscale finissant le 30 juin, 1930, qui seront soumises à l'approbation de la Chambre, ont été préparées avec soin, quant aux recettes en tenant compte des résultats obtenus, les années précédentes, ainsi que des conditions actuelles du marché financier, et, quant aux dépenses, elles ont été basées sur les rapports des ministres des divers départements du service civil, dont on trouvera des sommaires dans les états financiers soumis aux membres de cette chambre.

Elles sont comme suit:

Revenus ordinaires: $30,658,342.51

Dépenses ordinaires: $29,444,023.95

Surplus probable: $1,214,318.56.

Emprunts temporaires. — En vertu de l'article 21, Chapitre 20, des Statuts Refondus de Québec, 1925, et de l'arrêté ministériel No 1129, en date du 19 juin, 1928, un emprunt temporaire de $5,-000,000 a été effectué, payable six jours après le 30 Juin 1928.

Cet emprunt, qui a été payé, a été fait pour rembourser temporairement au fonds du revenu consolidé de la province une partie des avances considérables faites pour les dépenses, dont les fonds doivent être finalement, en vertu des lois qui les autorisent, garantis par des emprunts permanents.

Savoir:

En vertu de la loi des bons chemins, $4,992,301.32;

Endiguement des eaux de la rivière Métis, $269,792.68;

Endiguement des eaux du Lac Kenogami $4,632,420.91;

Ponts de l'Ile Perrot $731,793.77,

Annexes des palais de justice de Montréal et de Québec, $3,000,000 et $500,000 respectivement, etc.

Emprunts permanents.—La prudence qui nous a fait différer le remboursement à l'échéance de l'emprunt de 1888, contracté sans disposition quant au fonds d'amortissement, et qui est devnue dû à Londres, le 1er janvier, 1928, a été pleinement démontrée, lorsque la nouvelle émission de $5,000,000 d'obligations à 4 p.c., prévue dans mon dernier exposé budgétaire, a été offerte en vente, le 2 février, 1928.

Cinq syndicats, représentant vingt-six bureaux de courtiers d'obligations, ont enchéri, et les obligations ont été adjugées à Wood Gundy et Co., A.-H. Ames and Co., Chase Securities Corp., N.Y. et la Banque Royale du Canada, comme étant les plus hauts enchérisseurs, à 96.688 p.c. payables en fonds de New-York, équivalant en argent canadien à une base de 4.18 p.c. payé par la province.

Cette vente représente le coût le plus bas des emprunts à long terme effectués par le gouvernement fédéral ou le gouvernement provincial, au cours des dix-huit à vingt années passées. La vente subséquente des obligations du gouvernement provincial a été faite en mai 1928, à une base de prix de 4.415 p.c. et depuis lors les prix ont été même plus élevés, variant de 4.75 p.c. à 4.90 p.c.

Cette émission de $5,000,000 marque le couronnement d'un énergique effort financier de trois années, qui a déjà produit et qui produira dans l'avenir des résultats toujours plus importants dans l'état de notre dette consolidée.

Durant ces trois années, nous avons payé $26,512,466.66 d'emprunts échus, dont $6,000,000 seulement étaient en partie couverts, jusqu'à concurrence de $1,663,122.-57, par des fonds d'amortissement, et nous avons fait de nouvelles émissions s'élevant à $32,339,000, pour lesquelles des fonds d'amortissement complets ont été créés. Malgré cette émission due aux dépenses pour la voirie, dépassant d'à peu près $5,825,000 les sommes que nous avons retirées, à laquelle il faut ajouter $1,663,134.57, retirés du compte du fonds d'amortissement, la dette nette consolidée, au 30 juin, 1928, accusait une augmentation de $2,188,720.24 seulement, comparée avec celle du 30 juin, 1924. En d'autres termes, les crédits du fonds d'amortissement ajoutés aux montants mis de côté à même les surplus du revenu, ont déjà réduit l'augmentation brute de la dette publique, d'à peu près $7,488,000 à $2,188,730.24: c'est une réduction d'au-delà de $5,300,-000.

Autres détails intéressants: les crédits annuels pour fonds d'amortissement ont été augmenté de $383,120.10, tandis que le coût de l'intérêt annuel sur les $32,339,000, des nouvelles émissions s'élève à $9,794.87 de moins que nous avons payés sur les $26,512,466.66, qui sont devenus dûs.

Bons chemins.—L'état suivant indique ce qui a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1928, en vertu de "la loi de la voirie", S.R.Q. 1925 chapitre 91, telle que modifiée par la loi 16 George V, Chapitre 31, pour travaux faits par les municipalités, et dans la construction des chemins du gouvernement; le montant provenant des emprunts faits en vertu de la dite loi, le montant avancé à même le fonds du revenu consolidé, le montant accordé aux municipalités, la balance à payer, quand les travaux, jusqu'à concurrence du montant de leurs allocations, auront été faits, savoir:

Paiements aux municipalités à date: $25,344,747.10.

Paiements sur chemins du gouvernement à date, $43,105,216.12.

Produits nets des emprunts $35,-366,510.32.

Excédant des paiements sur le produit des emprunts $7,738,-706.80.

Montant alloué aux municipalités, à date $25,490,797.17.

Montant payé sur cette somme $25,344,747.10.

Balance à payer suivant le progrès des travaux $146,050.07.

Ce qui précède, fait voir que les paiements aux municipalités et pour les chemins du gouvernement, en vertu de la "loi de la voirie" s'élèvent maintenant à $43,105,-217.12, dont le montant de $35,-366,150.32 seulement a été emprunté, la balance de $7,738,706.-80 ayant été avancée à même nos surplus.

Vous avez dû remarquer, M. l'Orateur, que le trésorier doit se bien rappeler les opérations financières de trois années complètes: celle qui s'est terminée le 30 juin 1928, et dont les résultats viennent d'être complètement donnés; l'année courante, dont les crédits ont été votés pendant la dernière session; et l'année financière qui commencera le premier juillet, 1929, dont le budget a été préparé et dont les crédits seront votés, au cours de la présente session.

J'ai parlé de l'année courante. Je suis certain que tout le monde approuvera le gouvernement d'avoir déclaré qu'au cours des cinq prochaines années, il reconstruirait plusieurs milles de ses chemins de gravier et en ferait le revêtement. La circulation, sur plusieurs

(Suite à la page 15)

ASPIRIN

Peut-être ne vous rendez-vous pas compte que les pastilles d'Aspirine sont faites pour soulager les maux enracinés du rhumatisme aussi bien que pour enrayer les maux de têtes occasionnels. C'est ce qu'elles font! Dans les cas de névralgie, névrite, lumbago; contre ces douleurs qui pénètrent dans tous les os, les pastilles d'Aspirine apportent un soulagement réel. Assurez-vous qu'on vous donne la véritable Aspirine, avec la "Croix Bayer" sur chaque pastille et sur la boite — avec modes d'emploi éprouvés à l'intérieur. Chez tous les pharmaciens.

Les Médecins prescrivent l'Aspirine elle n'Affecte pas le Coeur

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) signifiant manufacture Bayer. Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Pastilles portent étampée la marque de fabrique, la "Croix Bayer".

Allez en **EUROPE** par l'un de ces **FAMEUX PAQUEBOTS**

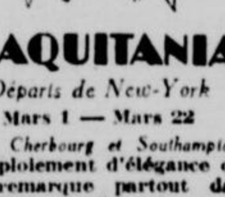

l' **AQUITANIA**
Départs de New-York
Mars 1 — Mars 22
Pour Cherbourg et Southampton
Le déploiement d'élégance que l'on remarque partout dans l'Aquitania est l'une des multiples raisons de sa popularité auprès des voyageurs d'élite.

le **BERENGARIA**
Départs de New-York
Mar. 8 Mar. 29
Pour Cherbourg et Southampton
L'atmosphère londonienne d'élégance si fidèlement reproduite dans un salon du "Mayfair" se reflète partout dans le Berengaria.

le **MAURETANIA**
Départs de New-York
Avril 10
Pour Cherbourg et Southampton
Le Mauretania... le seul navire traversant l'Atlantique en cinq jours. Ses cabines remodelées satisfont les goûts des plus exigeants.

le **CAMERONIA**
Départ de New-York
Fév. 9 Mar. 9
Pour Londonderry et Glasgow
En route pour l'Ecosse, le Cameronia, navire rapide et moderne, vous offre tous les agréments de la terre joints aux attraits exclusifs de la mer.

le **CALEDONIA**
Départs de New-York
Fév. 23 — Mars 23
Pour Londonderry et Glasgow
Le service et l'atmosphère du Caledonia évoquent les très belles vertus hospitalières de l'Ecosse.

le **LANCASTRIA**
Départs de New-York
Fév. 23 — Mars 23
Pour Cobh (Q'town) et Liverpool
Le Lancastria offre le calme, la dignité, le charme propres aux navires Cunard et qu'apprécient tant les habitués des voyages transocéaniques.

LIGNES **Cunard et Anchor**

Voyez n'importe quel agent ou THE ROBERT REFORD CO., Limited 230, rue de l'Hôpital, Montréal. Tél. MArq. 5651

1840—Quatre-vingt-neuf Ans de Service—1929

Le télégraphe relie la "Patrie" avec tous les centres canadiens et avec les grandes villes du monde entier.

La Patrie
DE MONTRÉAL

La "Patrie" donne des informations brèves, mais complètes et précises sur tous les événements d'intérêt local ou étranger.

Abominable campagne contre le régime français

Dit M. Raymond Poincaré du mouvement autonomiste alsacien au cours du débat sur cette question à la Chambre des députés. — Accusations de Dahlet.

PARIS, 30. (Presse associée). — Le président du conseil, M. Raymond Poincaré, a pris part, hier, au débat sur la question alsacienne à la Chambre des députés. Le député de Strasbourg, M. Camille Dahlet, avait reproché à la France d'avoir harassé les Alsaciens avec sa bureaucratie, de les avoir écrasés sous le fardeau des taxes et d'avoir blessé leurs convictions religieuses.

M. Poincaré parla pendant deux heures sans épuiser son sujet car il annonça qu'il terminerait son discours jeudi. Il rappela comment la France avait favorisé l'Alsace depuis la restauration des provinces perdues. L'Alsace a prospéré depuis dix ans plus qu'elle ne l'a fait entre 1871 et 1918.

UN CONVERTI

M. Dahlet fut élu à la Chambre comme radical. Il a depuis embrassé le mouvement autonomiste. Il défendit l'agitation autonomiste d'être inspirée par l'Allemagne. La France, dit-il, a cherché à établir une espèce de dictature en Alsace et les Alsaciens préfèrent les communistes qui les défendent aux nationalistes qui les attaquent et au gouvernement qui les emprisonne. L'attitude du gouvernement est un aveu de banqueroute. Il propose l'amnistie pour tous les protestataires contre le régime actuel.

Ce discours, comme ceux des autonomistes précédents, passe sous silence tout le bien que le régime français a fait à l'Alsace.

M. Poincaré s'est attaché à le démontrer. Les erreurs commises, dit-il, ne doivent pas faire oublier les avantages retirés par l'Alsace du régime français et ne justifient nullement l'abominable campagne livrée par certains individus.

Où en est la question romaine?

"La Patrie" publiera demain jeudi une lettre de son correspondant à Rome sur la question romaine, dont il est question si souvent, depuis quelques semaines, dans les dépêches d'Europe. Maintes informations controuvées ont été publiées à ce sujet et on lira avec intérêt la lettre de notre correspondant, inspirée aux meilleures sources.

DANS LE DIOCESE DE NICOLET

MONSEIGNEUR ZEPHIRIN LAHAIE, supérieur du Séminaire de Nicolet, qui vient d'être créé protonotaire apostolique par le S. S. le pape Pie XI à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales.

PLUSIEURS SENTENCES DE MORT SONT PRONONCÉES EN ESPAGNE

Contre les auteurs du complot contre le régime Primo de Rivera. — Un général traverse la frontière. — La censure supprime les dépêches.

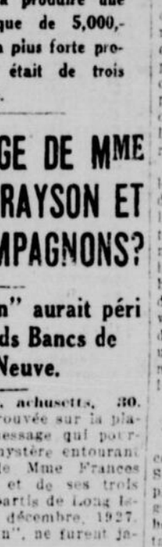

Primo de Rivera

MADRID, 30. (Presse associée) —La nouvelle arrive de Cuidad Real, aujourd'hui que plusieurs sentences de mort ont été prononcées après un procès sommaire en conseil de guerre des têtes dirigeantes de la mutinerie parmi les artilleurs, hier.

Un général qui fut l'âme du complot aurait traversé la frontière portugaise.

La ville, théâtre de l'insurrection principale, a été occupée par les troupes de Madrid commandées par le général Orbaz.

Ce dernier a pris toutes les mesures possibles pour maintenir l'ordre.

Quelques régiments partis de Madrid reviennent dans la capitale.

La censure ne permet pas de faire la lumière sur cette révolution. Un grand nombre de dépêches ont été supprimées.

. . .

Le premier ministre Primo de Rivera a annoncé, hier, que l'insurrection avait été frustrée. Des dépêches de la frontière franco-espagnole mandaient que l'on avait levé l'étendard de la révolte parmi la population et dans l'armée.

"Le Mystère de la Chambre Jaune"

Nous continuons aujourd'hui la publication du grand roman-policier de Gaston Leroux, le "Mystère de la Chambre Jaune" commencée dans "La Patrie" de samedi dernier et poursuivie avant-hier. Un synopsis précède la publication de chaque tranche du roman, de sorte qu'on peut en commencer la lecture aujourd'hui, si on ne l'a pas fait déjà. Dès que le lecteur aura commencé à lire ces "aventures extraordinaires de Joseph Rouletabille, reporter", il ne pourra plus s'interrompre, car, de l'aveu de tous les connaisseurs, le "Mystère de la Chambre Jaune" est une narration captivante et constitue le modèle du roman-policier français. La publication de ce roman sera continuée ensuite samedi prochain, dans notre supplément comique en couleurs.

UN AUTRE SURPLUS DANS LES REVENUS DE NOTRE PROVINCE

L'hon. M. Nicol fait connaître la situation financière de Québec. — Un revenu ordinaire de $34,807,783 et une dépense ordinaire de $32,821,225 en 1927-28.

LE DEBAT A LA CHAMBRE

QUEBEC, 30. — (Du correspondant de la Patrie.) — L'honorable trésorier de la province, M. Jacob Nicol a, dans un discours prononcé hier après-midi en Chambre, exposé devant la députation la situation de notre province à tous les points de vue. Le grand argentier de la province a donné alors le signal d'une autre série de discours qui rivalisera avec celle qui suivit le discours du trône, au sujet duquel le débat a été clos la semaine dernière. D'ici à la fin de la semaine prochaine probablement, les députés exprimeront tour à tour leurs vues sur ce rapport annuel du trésorier de la province, puis ensuite la Chambre pourra se former en comité des subsides pour voter les crédits qui seront mis à la disposition des différents départements au cours de l'année qui va suivre.

Selon les prévisions de l'hon. M. Jacob Nicol, l'état financier de notre province sera encore exceptionnellement bon l'année prochaine. Il compte sur un surplus probable de $1,214,318.56.— Les revenus ordinaires, dit le trésorier provincial, seraient alors de $39,658,342.51; tandis que les dépenses s'élèveraient à $29,444,023.95.

Au 30 juin 1928, la dette consolidée se composait d'emprunts temporaires de dépots en fidéicommis, de mandats non payés, etc, et s'élevait à $20,029,443.32. — A fin de rencontrer cette dette avait un total de $32,286,676.05 ce qui laissait un surplus d'actif sur la dette non-consolidée de $12,257,232.73.

(Suite à la page 2)

L'AMBASSADEUR DE LA GRANDE-BRETAGNE EN AMERIQUE REMPLACE

Sir Eric Drummond succèderait à sir Esme Howard à Washington.

Sir Eric DRUMMOND

LONDRES, 30. Le nom de sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des nations, est, suivant le 'Daily Express', mentionné dans les milieux diplomatiques pour le poste d'ambassadeur à Washington en remplacement de sir Esme Howard. Les relations de sir Eric avec les Américains à Genève ont toujours été cordiales et le secrétaire compte de nombreux amis parmi les Américains.

CHANGEMENTS PREVUS CHEZ LES FASCISTES AVANT LES ELECTIONS

Suspension d'un chef et démission d'un inspecteur. — Grand conseil.

ROME, 30.—On s'attend à un grand chambardement dans le parti fasciste avant les élections fixées au 24 mars. Le commandant Dario Vitali, un des fascistes les plus en vue, a été suspendu par le secrétaire général du parti, M. Augusto Turati.

Mario Giampoli, inspecteur du parti à Milan, a donné sa démission.

M. Turati présentera un rapport sur l'organisation fasciste au grand conseil convoqué pour le 25 février.

L'ELOGE DES SOEURS DU SACRE COEUR PAR SA SAINTETE PIE XI

Dons des différentes maisons pour les missions.—Belle oeuvre d'éducation.

ROME, 30. — Le Souverain Pontife, a reçu hier, des dons pour les missions, présentés par les supérieures et les religieuses des maisons de la congrégation du Sacré-Coeur du Canada, des Etats-Unis, de Porto-Rico, de Cuba et de plusieurs pays de l'Amérique du Sud.

Le pontife a admiré la riche collection d'ornements ecclésiastiques qui lui était présentée et fut touché d'apprendre que les religieuses du couvent de Rome s'étaient privées de friandises pendant le temps de Noël.

Dans une courte allocution il félicita les fidèles de leur belle oeuvre d'éducation et leur conféra sa bénédiction apostolique.

Lettre de sir *Clifford* Sifton sur la question de nos chemins de fer

Il rappelle les premiers temps du Pacifique Canadien. — Chances égales à nos deux grands réseaux. — Un comité parlementaire indépendant.

Winnipeg, 31 Le "Manitoba Free Press" publie la lettre ouverte suivante de sir Clifford Sifton datée de Daytona - Beach, Floride, où il séjourne présentement:

Sir Clifford SIFTON

"Je ne me rappelle pas avoir précédemment écrit de lettre ouverte aux journaux mais je romps maintenant avec une coutume que j'ai suivie pendant tant d'années.

"Si je puis faire quelque chose pour aider mes compatriotes Canadiens, je crois qu'il est de mon devoir de le faire. Je me rappelle bien le temps où John A. Macdonald bataillait pour constituer le syndicat qui devait construire le Pacifique Canadien. Je me rappelle toutes les premières difficultés de la compagnie. Je me rappelle le temps où le Pacifique fut sur le point de faire banqueroute et où sir John fit sortir Shaughnessy de la salle du conseil en le traitant de "petit avocat du Minnesota". Sir John changea d'avis et aida le Pacifique Canadien à traverser la crise. Je me rappelle le temps où j'étais jeune ministre dans le cabinet de Laurier et où van Horne et Shaughnessy déclaraient qu'il ne fallait pas songer avant quinze ans à une ligne dans le district minier de Kootenay. Je me rappelle aussi que six semaines après les deux mêmes messieurs entraient dans mon bureau et disaient qu'il leur fallait construire la voie et détruire une subvention considérable pour l'entreprise et que le Pacifique Canadien était sur le bord de la banqueroute. Nous leur avons accordé la subvention en dépit du sentiment public des deux tiers de la population du Canada. Ils construisirent la ligne et le développement du district minier de Kootenay sauva le Pacifique Canadien et sauva beaucoup d'autres choses au Canada.

DIFFICILES PROBLEMES

"Nous avons eu depuis de difficiles problèmes ferroviaires à résoudre au Canada et nous avons commis une ou deux déplorables erreurs, mais le pays peut les supporter.

"Je fus réjoui outre mesure lorsque M. Beatty exposa son plan pour l'achat des chemins de fer du nord de l'Alberta et encore plus aise lorsque sir Henry Thornton annonça que le National Canadien participerait à la transaction.

"Nous possédons les deux plus grands chemins de fer au monde sous l'administration la plus habile.

"Voilà maintenant que se présente la proposition du Pacifique Canadien de construire des voies [par tout le territoire septentrional et de dépenser des millions. Il y a loin du jour où il sollicitait la subvention pour le défilé du Nid du Corbeau mais tous les bons Canadiens se réjouissent.

ERREURS A EVITER

Mais il ne nous faut pas retomber dans nos fautes. L'immense supériorité du nord doit être équitablement partagée. Ni sir Henry Thornton ni M. Beatty ne veulent de quartier de personne. Tout ce qu'ils veulent c'est l'équité et des conditions égales. On devrait les leur assurer. M. King devrait reconnaître que voici l'un des plus grands problèmes qui se soit présenté au Canada et lorsque le parlement se réunira, les meilleures têtes des deux côtés de la Chambre devraient faire partie d'un comité avec M. Beatty et sir Henry et leurs experts et le problème devrait être résolu et un programme arrêté qui solutionnera ce grand problème sans continuel et inutile tiraillement d'une année à l'autre. Oublions les disputes passées et travaillons pour un Canada plus grand. Donnons-leur un champ équitable, aucune faveur, d'égales chances aux deux. Regrette de ne pouvoir y être pour voir le problème résolu."

LE SERGENT GODDARD EST CONDAMNE A DIX-HUIT MOIS DE GEOLE

Ainsi que Mlle Kate Meyrick et Ribuffi. — Trente ans dans la police.

LONDRES, 30. — Après trois heures de délibérations, le jury a condamné à quinze mois de travaux forcés Mme Kate Meyrick, la reine des clubs de nuit et la belle-mère de deux pairs; à 18 mois de prison, à une amende de $10,000 et aux frais, le sergent Goddard, depuis trente ans agent de police à Londres; et à 15 mois de travaux forcés le propriétaire de restaurant Ribuffi.

Tous trois étaient accusés de corruption et de conspiration.

L'avion-poste est obligé d'atterrir

WHITEHALL, New-York, 30. — Un avion de la poste aérienne Montréal-New-York-Albany, appartenant à la "Colonial Airways", a été obligé d'atterrir près d'ici, hier, en raison d'une tempête de neige. Le courrier fut déposé à bord d'un train.

LE KAISER N'INTENTE PAS DE POURSUITE A SIR FRED. PONSONBY

Pour la publication des lettres de l'impératrice sa mère.

BERLIN, 30.—Les éditeurs du kaiser démentent la nouvelle publiée récemment que l'ancien empereur allait poursuivre sir Frederick Ponsonby pour avoir publié les lettres de l'impératrice, sa mère.

L'ex-kaiser a rejeté toute proposition en ce sens bien que des juristes allemands et anglais lui aient assuré le succès. Bien plus, il a écrit une introduction de 1700 mots pour le texte allemand qui sera publié le 12 février.

Propriétaire d'un journal américain

NEW-YORK, 30. (Presse associée). — M. Raymond Patrenôtre, député français et neveu de feu le colonel James Elverson, propriétaire du "Philadelphia Inquirer", annonce, à son arrivée de France, avec sa mère, qu'il va prendre possession du journal au nom de sa mère.

SEGRAVE S'EMBARQUE POUR LES ETATS-UNIS A BORD DU "MAJESTIC"

Il tentera d'établir un nouveau record de vitesse automobile à Daytona.

LONDRES, 30. (Presse associée) — On a fait fête au major H. O. Segrave, à son départ, aujourd'hui, pour les Etats-Unis où il cherchera à établir dans son "Golden Arrow" un nouveau record de vitesse auto, mobile sur la piste de Daytona-Beach. Il prendra à Southampton le "Majestic" qui portera également son "Golden Arrow" et son fameux canot, le "Miss England".

LE PRESIDENT DE LA REICHSBANK REND SA VISITE A M. MOREAU

PARIS, 30.—Le Dr Hjalmar Schacht, président de la Reichsbank, est arrivé à Paris, pour rendre la visite que lui a faite il y a quelques mois à Berlin M. Emile Moreau, gouverneur de la Banque de France.

On considère l'entrevue des chefs des deux grandes banques comme une sorte de préliminaire à la réunion du comité d'experts et le succès de l'oeuvre de ces derniers dépendra presque entièrement d'un accord entre la France et l'Allemagne.

Nouveau record pour les volts

NEW-YORK, 30.—M. F. W. Peek, ingénieur consultant de la General Electric Company" a déclaré au congrès de l'"American Institute of Electrical Engineers" que lui et ses associés avaient réussi à produire une étincelle électrique de 5,000,000 de volts. La plus forte produite jusqu'ici était de trois millions de volts.

UN MESSAGE DE Mme FRANCES GRAYSON ET DE SES COMPAGNONS?

L'avion "Dawn" aurait péri sur les Grands Bancs de Terre-Neuve.

SALEM, MASS, Achusetts, 30. —Une bouteille trouvée sur la plage contient un message qui pourrait résoudre le mystère entourant la disparition de Mme Frances Wilson Grayson et de ses trois compagnons qui, partis de Long Island, N.-Y., le 23 décembre, 1927, dans l'avion "Dawn", ne furent jamais revus.

Le message écrit au crayon, sur un feuillet de papier jaune, dit: "1928. Nous gelons. L'essence a coulé et nous allons à la dérive sur les Grands Bancs-Grayson."

M. Thomas Ludlow professa à McGill

PITTSBURGH, Pennsylvanie, 30. —Le capitaine Thomas W. Ludlow, architecte éminent, a succombé à la pneumonie. Né à New-York, le 15 avril 1881, il fut professeur d'architecture à l'université Columbia de 1908 à 1910 et à McGill de 1910 à 1919.

UN TRAVAILLISTE ELU SUR 3 ADVERSAIRES A MIDLOTHIAN, ECOSSE

Les conservateurs avaient remporté ce siège à la dernière élection.

EDIMBOURG, Ecosse, 30. — Le parti conservateur a perdu un siège hier, dans la division nord de Midlothian, où le travailliste Andrew Clarke a remporté la victoire sur trois autres candidats. Les conservateurs remportèrent le siège à la dernière élection par 2,200 voix de majorité sur les travaillistes.

Clarke a obtenu 7,917 voix: le conservateur, 6,965, et le libéral 3,130.

REPRESAILLES CONTRE LES PORTS CANADIENS PAR LES ETATS-UNIS

Recommandées par un seul sur trois départements au Sénat américain.

WASHINGTON, 30 (Par Francis Aldham, de la Presse canadienne). — L'application de droits d'acception contre les produits importés aux Etats-Unis par les ports canadiens n'est recommandée que par un des trois départements qui ont fait rapport au Sénat, hier, sur le détournement du commerce américain aux ports canadiens.

Les deux autres constatent que le mouvement des importations et des exportations américaines par les ports du Canada est la résultante en somme de facteurs normaux du commerce et du transport international et qu'on ne peut beaucoup y remédier si ce n'est en discutant avec le Canada par les voies diplomatiques la possibilité de placer les ports américains sur un pied d'égalité avec les ports canadiens pour ce qui concerne les importations au Canada.

LE PORT DE MONTREAL

Ces rapports ont été présentés conformément à la délibération du Sénat au mois de mars dernier, déplorant la tendance croissante du grain américain à trouver un débouché par les ports canadiens, notamment Montréal, ainsi que pour les produits achetés par les Américains et qui sont transportés par les lignes anglaises et débarqués aux ports canadiens.

Le Président Coolidge a fait savoir au Sénat, hier, que des négociations seraient entamées avec le Canada en vue de remédier à cette situation que l'on attribue aux droits préférentiels canadiens.

AEROPLANE QUI PEUT S'ENVOLER AVEC UNE COURSE DE 100 PIEDS

Construit suivant les principes découverts grâce à l'aviation sans moteur.

BERLIN, 30. — On peut voir à l'aérodrome de Darmstadt un biplan construit suivant les principes aérodynamique découverts grâce à l'aviation sans moteur. L'appareil peut atteindre 200 kilomètres à l'heure et s'élever à une altitude de 3,000 pieds en 3 minutes. Ses deux paires d'ailes ne sont pas reliées ensemble. Elle sont indépendantes comme les ailes de monoplan. Long de dix-huit pieds, il peut s'envoler dans un espace d'une centaine de pieds.

LES PROGRES DU ROI SONT SATISFAISANTS

Suivant le bulletin publié par ses médecins, ce matin. — Premier depuis samedi.

LONDRES, 30. (Presse associée) —Les médecins du roi publient aujourd'hui le bulletin suivant:

"Le roi continue de prendre des forces lentement et les progrès de Sa Majesté sont satisfaisants"

"Rigby, Dawson"

C'est le premier bulletin publié depuis samedi soir.

Mort à Lawrence de M. Calixte-A. Boyer

LAWRENCE, Massachusetts, 30. —M. Calixte A. Boyer, 70 ans, est décédé, hier. Il naquit à Sorel et habitait Lawrence depuis inquante ans.

ARRIVEE A NEW-YORK, HIER, DE M. MONTAGU NORMAN, DE LONDRES

Il vient simplement rendre visite au gouverneur de la réserve fédérale.

Montagu Norman

New-York, 30. —Après une assez bonne traversée, l'"Aquitania", de la ligne Cunard, est arrivé, hier de Southampton, après avoir essuyé un vent de cinquante milles à l'heure au lazaret qui le retarda de plusieurs heures.

Parmi les personnages à bord, on remarque M. Montagu Norman gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui affirme que son unique mission cette fois-ci est de rendre une visite de courtoisie à M. George-L. Harrison, le nouveau gouverneur de la Banque de réserve fédérale de New-York.

HELENE A LA NOCE DE SON FRERE LE PRINCE CHRISTOPHE DE GRECE

Première fois qu'elle quitte la Roumanie depuis le départ de son époux.

BUCAREST, 30.—La princesse Hélène, mère du roi Michel, et sa soeur la princesse Irène, sont parties hier, pour Florence où elles assisteront au mariage de leur frère, le prince Christophe de Grèce à la princesse Françoise de Guise.

C'est la première fois que la princesse Hélène quitte la Roumanie depuis la désertion de son mari.

Encouragement au film anglais

BRIDGETOWN, Barbades, 30 —**La conférence des Antilles a étudié, hier, la question d'encourager la représentation des pellicules cinégraphiques anglaises aux Antilles et dans la Guyane anglaise, grâce à l'établissement d'une quotité. Elle a également étudié la question d'une conférence impériale sur le sucre.**

L'INJONCTION CONTRE LE CONSEIL SUPREME DE L'ARMEE DU SALUT

Elle est prolongée par la cour de chancellerie à Londres.

LONDRES, 30. (Presse associée). —Le juge Eve a accordé en cour de chancellerie, ce matin, une injonction contre le conseil de l'Armée du Salut qui lui interdit de donner suite à sa résolution déposant le général Booth et d'élire un successeur au commandant avant la tenue d'un conseil auquel le général pourra se faire entendre.

Le perroquet du roi George V déjeunait à la table royale

LONDRES, 30 (Presse associée) —Le perroquet de Sa Majesté ne sera pas le membre le moins important de la suite du roi lorsque le malade sera transporté à la place d'eau de Bognor.

Le "Daily Mirror" publie, aujourd'hui, que l'oiseau est inconsolable depuis le commencement de la maladie de Sa Majesté.

En temps ordinaire Polly peut se faire entendre par Sa Majesté plus qu'aucun sujet de Sa Majesté pourrait le souhaiter. Il avait l'habitude de se percher sur l'épaule de son maître à déjeuner jusqu'à l'arrivée de son plat spécial.

Le perroquet descendait paisiblement sur la table et prenait son déjeuner aux côtés du roi.

Services publics en vedette à N-Y Titres de l'acier à l'honneur

Une forte tendance à la hausse se manifesta sur le marché de Wall Street dès son ouverture. Les titres des services publics étaient de nouveau à la tête du marché et enregistraient de belles avances.

La baisse de U. S. Steel ne tarda pas à rendre le marché irrégulier, mais les utilités publiques et quelques titres de compagnie de chemin de fer continuèrent de se montrer pleins de vigueur.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 7 pour cent. Le marché local débuta irrégulièrement cependant et sur l'heure du midi quelques titres enregistraient de belles avances et même touchaient de nouveaux sommets.

C. Smelting enregistra une avance sensationnelle de 30 points et Hamilton Bridge gagnait 9 points. Les titres d'équipement étaient légèrement à la baisse.

Sur le marché du Curb, les pétroles fléchissaient quelque peu et les titres miniers cevenaient au contraire plus fermes.

L'EXTRA FINAL de "LA PATRIE", publié tous les après-midi à 5 h. donne toutes les dernières nouvelles et les informations financières et sportives complètes de la journée.

Causerie

Parmi les problèmes sérieux de la vie, il s'en trouve un de toute première importance: c'est celui du logement.

Pas plus que l'on ne saurait se nourrir de l'air du temps, on ne peut se loger à la belle étoile, dans un climat comme le nôtre.

Dans quelques jours, on posera des affiches sur les logements à louer, et ce sera le recommencement de la procession des chercheurs de logis, de ceux qui ne peuvent réellement plus, pour quelques raisons sérieuses, habiter la maison actuelle et des autres qui éprouvent, chaque année, le besoin de transporter ailleurs leurs pénates. Il n'y a rien de stable sur cette planète, où tout passe, tout fuit, tout s'évanouit, il ne nous est jamais permis d'en douter.

Dans cette course au nouveau logis, ne faut-il pas avant tout viser au pratique, et se bien demander si le logement que l'on choisit répond à la fois aux nécessités de l'hygiène et du confort que tout locataire est en droit d'exiger et aux conditions pécuniaires de notre bourse.

Une famille de dix personnes ne saurait, surtout s'il y a des enfants, se loger dans une maison où l'air et le soleil ne semblent jamais pouvoir entrer, non plus que dans un appartement aux dimensions trop étroites, et mal chauffé.

Afin de s'éviter des regrets, il est bon de stipuler sur le bail, les clauses que l'on désire ajouter et voir respecter; ceci éviterait bien des ennuis de part et d'autre.

Il est des familles qui se plaignent de ne pouvoir boucler leur budget et qui songent avant tout au luxe d'un logis, sans se soucier si, le chef venant un jour ou l'autre à manquer de travail, on pourrait rencontrer les obligations d'un loyer aussi élevé.

Vivre au jour le jour, sans se préoccuper du lendemain est une peu sage politique qui est la cause de la ruine et de la désunion de bien des foyers.

Il ne faut pas trop se presser de louer un logis; après avoir pris les renseignements nécessaires auprès du propriétaire, qui doit honorablement dire toute la vérité au sujet des avantages qu'offre le logement mis en location, il reste encore une foule de raisons à examiner et à peser avant de louer un logis où l'on devra vivre pendant plusieurs mois.

C'est souvent pour avoir donné trop hâtivement sa signature, que l'on se voit dans l'obligation de déménager tous les ans, ce qui amène toujours une perte considérable de temps et d'argent.

Louise

L'ÉLÉGANCE

Très élégante cette robe de dentelle noire à corsage cintrée et jupe ample à nombreux godets. Modèle de Marcelle Landowska.

Réponse à Tout

Q.—Connaissez-vous un procédé pour faire mourir les petits vers blancs qu'il y a dans un bouquet? 2. Existe-t-il un moyen de faire disparaître des taches causées par l'eau sur un chapeau de feutre bien pourpre? (Fidèle).

R.—Arrosez votre bouquet avec de l'eau dans laquelle vous aurez versé quelques gouttes d'ammoniaque par verre d'eau. 2. Je crains qu'il n'existe aucun procédé domestique pour enlever une tache d'eau. Essayez un petit nettoyage à l'eau savonneuse, mais il faudra sans doute tout nettoyer le chapeau.

Q.—Quel jour était le 11 janvier 1911? 2. Voulez-vous me donner la signification des noms: Valéda, Rosario? 3. La colonne où l'on demande des chansons est-elle gratuite? (Merci beaucoup).

R.—C'était un dimanche. 2. Valéda: valeur. Rosario: rose. 3. Oui, l'échange de chansons se fait entre les correspondants. Il faut pour cela donner son nom et son adresse.

Q.—Voulez-vous avoir la bonté de me donner les adresses de magasins de liqueur qui vendent par correspondance. (Un qui aime vos réponses).

R.—Je ne puis vous donner ici d'adresses commerciales. Et je ne crois pas qu'il existe de magasins de ce genre, si j'ai bien compris votre question.

Q.—Il y a quelque temps, un jeune homme que je connais est venu chez nous disant qu'il avait un message pour moi. J'étais malade au lit et je n'ai pas pu le voir. Pensez-vous que je pourrais lui écrire, car il demeure dans la place voisine, lui disant que je pourrais le recevoir maintenant? (Rieuse-Irma).

R.—Oui, certainement, vous pourriez lui écrire, et lui dire que maintenant que vous êtes rétablie, vous pourrez le recevoir lorsqu'il viendra dans votre place.

Q.—Quelle est la signification des noms suivants: Jérôme, Pierre, Jean-Louis, Clémence, Solange? 2. Quel est le caractère des femmes nées le 22 août, le 10 novembre, et des hommes nés le 7 janvier et le 3 décembre? 3. Quelles sont les couleurs les plus à la mode en ce moment? (Une qui a déjà demandé).

R.—Jérôme: sévère. Pierre: ferme. Jean: favori. Louis: brillant. Clémence: clément. Solange: grande. 2. Les femmes nées en août aiment la vie d'intérieur et sont laborieuses. Les femmes nées en novembre sont, pour la plupart, jolies, aimables, mais elles manquent souvent de franchise. Les hommes nés en janvier sont timorés, indécis, et parfois naïfs. Ceux qui sont nés en décembre sont sensibles, et ils aiment les sports. 3. Les bleus, les rouges, les verts et les bruns se disputent la vogue, en cette saison.

Q.—Voulez-vous être assez bonne de me donner la vraie recette française du pâté de foie gras? (Mercédès).

R.—Voici une recette de "pâté de foie gras à la parisienne": Détail: 2 lbs de foie de lard frais, 2 petits oignons, 1 tranche de bacon ou jambon, hardes de lard, truffes et champignons, muscade, thym, laurier, 1 cuillerée à thé d'épices, sel, poivre, 5 jaunes d'oeufs, 5 blancs. Faire revenir les oignons hachés avec le bacon coupé en dés; couper le foie et le lard en filets, les passer à la machine avec le jambon et les oignons, puis au tamis; ajouter les champignons, les truffes hachées finement, muscade, sel, poivre, épices, les jaunes d'oeufs; mêler bien le tout; foncer l'intérieur d'un moule en fer battu (moule à culotte ou autre) avec de minces bardes de lard très mince, le faire cuire au four, à chaleur modérée 1-2 à 2 heures; lorsqu'il est cuit, le laisser refroidir dans le moule, puis pour le renverser, tremper le moule dans l'eau chaude, l'essuyer avec un linge, poser le plat dessus et le retourner avec précaution. On peut glacer ce moule avec de la gelée de viande demi-prise. Employer le foie de veau, le goût est plus délicat.

L'Art Culinaire

Beignets de céleris. — Deux pieds de céleris, citron, farine, pâte à frire, un oeuf, chapelure, friture.

Choisissez de beaux céleris aux tiges bien blanches et bien pleines. Coupez-les en morceaux de 2 pouces que vous faites blanchir à l'eau acidulée de citron et épaissie par une cuillerée de farine. Après trente minutes de cuisson, retirez les morceaux de céleri, faites égoutter et refroidir. Trempez-les dans une pâte à frire ou, si vous le préférez, dans de l'oeuf battu et de la très fine chapelure tamisée et plongez-les dans la friture bouillante.

Quand Vient la Douleur

Deux Heures après le Repas

Ce qu'un grand nombre nomment Indigestion signifie très souvent un excédent d'acides dans l'estomac. Les nerfs de l'estomac ont été trop stimulés, et les aliments s'aigrissent. Le correctif consiste en un alcalin, lequel neutralise instantanément les acides. Et le meilleur alcalin connu à la profession médicale est le Lait de Magnésie Phillips. Les médecins le reconnaissent comme le prototype depuis les 50 années de son existence.

Une cuillérée de cet alcalin sans goût, inoffensif, dans de l'eau, neutralise instantanément plusieurs fois autant d'acide, et les symptômes disparaissent tout de suite. Vous n'aurez jamais recours à des méthodes incertaines quand vous connaîtrez l'efficacité de celle-ci. Allez en acheter une petite bouteille pour l'essayer.

Exigez le véritable Lait de Magnésie Phillips ordonné par les médecins depuis 50 ans pour corriger des excès d'acide. Chaque bouteille est accompagnée des modes d'emploi. En vente dans toutes les pharmacies.

Le Bridge aux Enchères

LES SUBTILITES DU JEU

Quelle sera la déclaration en force dans le problème d'aujourd'hui et quelles cartes devront être jouées aux trois premiers tours pour faire la manche? Le sud qui a une belle main, bien qu'il soit faible en coeur, prend sans atout. Les autres joueurs n'ont pas des jeux pour prendre, à l'exception du nord qui, parlant le premier, aurait déclaré un carreau.

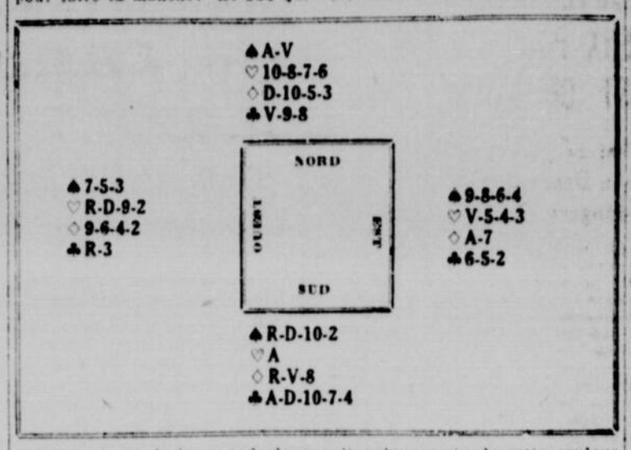

L'ouest ouvre le jeu avec le deux de coeur sur lequel le nord joue le six, l'est le cinq et le sud l'as. Au deuxième tour, le sud joue le roi de carreau, l'ouest le deux, le nord le trois et l'est l'as. L'est prend donc la main et joue le trois de coeur pour faire faire les levées de l'ouest.

Au premier tour, qui était en coeur, l'est n'a pas joué son valet parce qu'il savait que le sud n'avait qu'une carte de cette couleur et qu'elle est supérieure au valet. L'ouest a fait savoir, en jouant le deux qu'il avait une longueur de quatre cartes et comme l'est et le mort en ont le même nombre, il faut inévitablement conclure que le sud n'a qu'un coeur. L'est devine que c'est une carte majeure parce que si l'ouest avait eu une longueur ayant à sa tête l'as, le roi et la dame, il n'aurait pas ouvert le jeu avec une petite carte.

NOUVELLE PAROISSE DANS LA MATAPEDIA

Elle a été fondée récemment et porte le nom de Saint-Tharcisius.

Pour un demi siècle et jusqu'après la guerre, les plus avisés des sportmen amateurs de chasse et de pêche poursuivaient le chevreuil, le caribou et l'ours dans la vaste forêt matapédienne qui couvre le canton Blais et qui s'étend jusqu'au golfe Saint-Laurent. On les rencontrait parfois, une ligne à la main, contournant un lac ou suivant un cours d'eau et tentant d'un ver trompeur les belles truites moutachées ou les frétillantes arc-en-ciel.

Que de fois en ces dernières années encore, après une pêche abondante ou une chasse fructueuse, émerveillés des beautés naturelles du pays, les sportmen étrangers n'ont-ils par rêvé d'un paradis de chasse et de pêche comme la Matapédia pour leur pays.

Si les sportmen s'intéressaient aux beautés naturelles du pays, aux vastes forêts giboyeuses et aux cours d'eau remplis comme des viviers, la population mi-agricole mi-industrielle de la contrée avoisinante avait remarqué la richesse du sol et la valeur marchande de la forêt. Aussi s'y intéressait-elle.

Que de changement en ces lieux maintenant!

Il y a sept ans des familles allèrent s'installer au beau milieu du territoire de chasse du canton Blais et y firent du défrichement et de la culture. Le groupe augmenta jusqu'au point où l'autorité diocésaine leur donna un pasteur. Et c'est ainsi que la paroisse de Saint-Tharcisius fut fondée.

Partant de la gare du Chemin de fer National, à Amqui, gros village et centre important pour le commerce du bois, une bonne route conduit jusqu'au delà de la chapelle de Saint-Tharcisius, distance de sept milles. D'autres chemins sont faits dans les rangs de la paroisse.

Quatre-vingts familles de robustes colons forment la population de la nouvelle paroisse. Une centaine d'autres pourraient s'y établir.

Le sol est exempt de roche et se cultive facilement. C'est de la bonne terre grise enrichie des détritus de la forêt. Comme dans toute la vallée Matapédia d'ailleurs, les terres s'égouttent naturellement.

Une preuve de la facilité de défrichement de ces terres c'est que plusieurs familles ont déjà de 50 à 100 acres en culture.

Le climat est bon. On récolte des légumes, du foin, du grain, des fruits. C'est un pays pour l'industrie laitière.

La nouvelle paroisse de Saint-Tharcisius avec sa belle chapelle, son presbytère confortable, ses trois écoles, ses chemins, doit en tout la somme de $1,300. Résultat de l'habilité d'un curé et de la vaillance de la population.

Dans les vieilles paroisses de nos campagnes on rencontre des cultivateurs à l'aise qui ne peuvent établir leurs enfants à cause du prix trop élevé des terres dans leur voisinage. Et les jeunes partent pour la ville on 9 fois sur 10 ils ne réussissent pas.

Il n'en est pas de même dans la Matapédia. Là, tout fermier qui le veut peut avec l'aide du gouvernement établir tous ses enfants auprès de lui.

On peut toujours avoir des renseignements sur les meilleurs lieux d'établissement au Canada en s'adressant au SERVICE DE COLONISATION, CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA, MONTREAL.

Cultivateurs canadiens restez au Canada. Vous habitez le meilleur pays du monde: celui ou un cultivateur peut faire établir ses enfants en grande partie par le gouvernement.

17EME REUNION DES INSTITUTRICES LE 2

Elle sera sous la présidence d'honneur de M. J.-M. Manning.—Le programme.

La section des institutrices de l'Alliance Catholique des professeurs de Montréal tiendra sa dix-septième réunion, le samedi, 2 février 1929, à 2 heures précises, à l'école Montcalm, angle des rues Saint-Hubert et Demontigny.

La réunion est sous la présidence d'honneur de M. J.-M. Manning, directeur des études de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

Voici le programme de la réunion.

Piano—Sonate, opus, 7 Grieg
Mlle Marie-Antoinette Morin, Institutrice à l'école Saint-Jean-Berchmans.

Bienvenue,
Mlle Anna Poitras, présidente.

Lecture des minutes de la dernière assemblée, Mlle Lise Savoie, secrétaire.

Chant—"La Tosca", Puccini
Mlle Aurore Niron, institutrice à l'école Laurier

Conférence—"Deux qualités essentielles au professeur", Mlle Marguerite Taillefer, assistante-directrice à l'école Sainte-Marie.

Récitation—"Le Cygne", Sully Prud'homme
Mlle Joliette Morin, institutrice

Adaptation musicale, Saint-Saëns
Mlle Clémentine Normandeau, institutrice à l'école Sainte-Philomène

Appréciation.—M. l'abbé Zénon Alarie, curé de Saint-Jean Berchmans et membres de la Commission pédagogique.

Allocutions.

SOCIETE D'UNE MESSE

M. l'abbé Fabien Parizeau, ancien curé, décédé le 26 janvier, était membre de la Société d'une Messe.

Albert VALOIS, chanoine.
Chancelier.

Cors

Endormez-les Instantanément, puis Enlevez-les Facilement!

Appliquez un peu de "Freezone" sur un cor douloureux, instantanément ce cor cesse de faire souffrir, puis peu de temps après, vous l'enlevez facilement avec vos doigts.

Votre pharmacien vend une minuscule bouteille de "Freezone" pour quelques sous, suffisante pour enlever tous cor dur, cor mou ou les callosités des pieds sans douleur ni irritation

Conseils Pratiques

Pour remplacer un chiffon de laine. — Si vous n'avez pas sous la main un chiffon pour faire briller le parquet, vous le remplacerez très efficacement par un journal employé de même manière. L'encrassage du journal après l'opération — même sur un parquet fort bien tenu — vous révélera son efficacité, mieux attestée encore si on renouvelle le frottage avec d'autres feuilles qui seront de moins en moins maculées, preuve flagrante de l'effet produit par le nettoyage précédent.

Club Outremont

Jeudi soir, à 9 heures, il y aura concert-boucane, au club Outremont, 5651 avenue du Parc. Plusieurs artistes de renom se feront entendre dans leur répertoire. La soirée sera sous le patronage de M. Jos.A. Mercier, député de Laurier-Outremont aux Communes.

NOUVELLES DU MAGASIN EATON

Ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m. *Téléphone UPtown 7000.*

La Blouse

sans ceinture — rentrant dans la jupe

est très populaire chez les jeunes filles de quinze à vingt ans. Elle accentue leur sveltesse et apporte ce cachet de jolie simplicité qui sied si bien à la jeunesse. Et, sans doute, la blouse sans ceinture convient également à leur soeurs plus âgées. Le modèle illustré est en broadcloth beige ou blanc, avec boucle même ton. Tailles 14 à 20. 4.50.

Troisième Etage Rue Victoria

La Casaque

Plus élégante que jamais —et un peu plus longue

Depuis que l'ensemble trois-pièces, avec une blouse de soie, jouit d'un tel succès, quelques blouses supplémentaires deviennent indispensables pour varier le costume. De nouvelles blouses à ceinture viennent d'arriver de New-York pour répondre à cette demande... celle illustrée, par exemple, en satin gris, avec boucles à la Chanel. Taille 40, $18.50. Autres modèles variés, en crêpe de soie.

Troisième étage Rue Victoria

Si la Taille 40

ou une taille plus grande —est la vôtre

Venez au Salon Pénélope... Vous y trouverez une belle variété de modèles, particulières dans les tailles à partir de 46½. Si vous portez la taille 42½ et aimez le bleu, venez essayer la robe illustrée ci-contre... en bleu marine sur crêpe de soie bleu plus pâle... aux lignes d'un effet élégamment amincissant. $45.00.

Troisième étage Rue Ste-Catherine

CONTACT!

Un nouveau service aérien a été inauguré ces jours derniers entre Montréal et les Provinces Maritimes. Ce service signifie des voyages quotidiens entre Saint-Jean et Halifax, et deux transports par semaine entre Saint-Jean, Montréal et Ottawa. Et c'est ainsi que la plus grande découverte dans les moyens de locomotion marche de triomphe en triomphe, prouvant de plus en plus que l'air deviendra la plus grande voie de transport de l'avenir.

Envoyez vos lettres par le

SERVICE POSTAL AERIEN

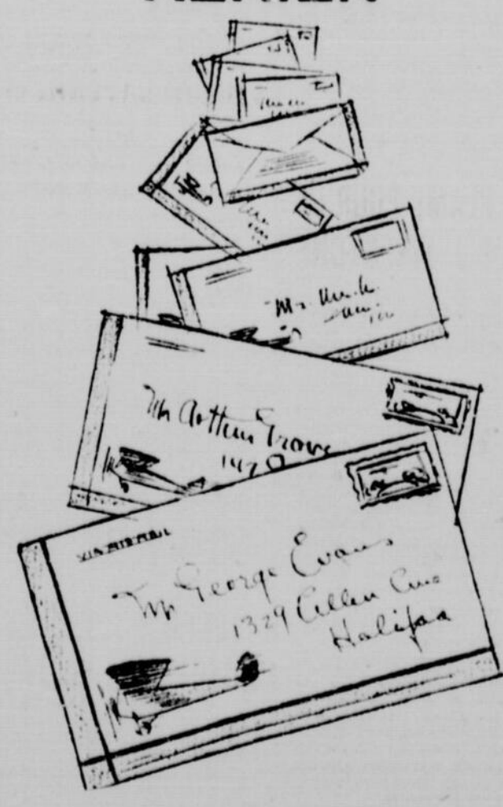

C'est un artiste de la maison EATON qui a dessiné ces enveloppes du Service Postal Aérien approuvées par le Gouvernement. Leur décoration tricolore spéciale les rend faciles à distinguer parmi les lettres ordinaires. Vous pouvez achetez des enveloppes et des timbres pour la poste aérienne, au bureau de poste, au rez-de-chaussée chez EATON, et les enveloppes au rayon de la Papeterie également.

Si vous donnez votre commande par la poste—veuillez l'adresser à notre SERVICE D'ACHAT

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

Vendredi—Vente "Spotlight" d'argenterie, bijouterie, etc., au rez-de-chaussée.

Les deux pages quotidiennes d'illustrations de la "Patrie" reflètent tous les événements importants.

La Patrie
DE MONTRÉAL

La "Patrie" a été le premier journal français à Montréal à publier un supplément illustré en rotogravure.

DES HONNEURS RENDUS A NOS AGRICULTEURS

La remise des décorations de l'Ordre du Mérite Agricole.

QUEBEC, 30. (Du correspondant de "La Patrie").— Toutes les classes de la société se sont unies, ce matin, pour fêter l'agriculteur quand eu lieu la distribution des récompenses à ceux qui, par leur travail, ont fait inscrire leur nom au livre d'or du mérite agricole.

La cérémonie s'est déroulée dans la salle du conseil législatif au parlement.

Avant la remise des décorations, l'hon. M. J.-E. Caron, C.L., ministre de l'agriculture, dit quelques mots sur l'ordre du mérite agricole et félicita les plus méritants de leurs succès. "Nous répétons", dit-il, "aujourd'hui, une scène qui se déroulait ici en 1870, alors que les premiers lauréats du nouvel ordre recevaient leurs décorations. Le premier cultivateur à obtenir une décoration, fut M. Champagne".

L'hon. M. Caron rappela alors que l'Ordre du Mérite Agricole dans la province de Québec était basé sur l'institution du genre établie en France en 1873.

Le ministre de l'agriculture remercia alors Son Excellence le lieutenant-gouverneur et Son Eminence le cardinal Rouleau, ainsi que tous les dignitaires civils et religieux d'avoir bien voulu honorer cette démonstration de leur présence puisil rappela en termes élogieux la carrière de chacun des nouveaux décorés. Il cita en exemple, M. Majeau, l'un des commandeurs qui possède une magnifique ferme à Joliette.

Le ministre de l'agriculture vanta ensuite le travail fait par NN. PS. A. Boulet et J.-C. Allard ,pour la cause agricole ,et celui du très révérend Don Pacome dont il motiva l'absence. Le T. R. Père Pacôme souffre d'une blessure à une jambe, et il a été incapable de se rendre ici pour recevoir sa décoration de commandeur.

M. Caron dit ensuite que le ministère fait tout ce qui est possible pour encourager les jeunes. Nous avons cette année, parmi les heureux concurrents, MM. Léopold Brunet, Henri Dupré et M. Cadieux. Voilà, dit le ministre des jeunes qui commencent bien, et dont la province attend beaucoup d'eux.

L'on procéda alors à la remise des décorations aux nouveaux commandeurs. M. Henri Majeau et Monseigneur Auguste Boulet la reçurent des mains de sir Lomer Gouin, le Dr H. Barton du très révérend Lennox Williams, monseigneur J.-C. Allard des mains du premier ministre.

Les concurrents pour la médaille d'or reçurent ensuite leur récompense. Les gagnants sont MM. Henri Majeau, Joliette; Damien Lachapelle, Saint-Esprit; Paphunce Bonin, Sainte-Elizabeth; Ferdinand Huntault, Montebello; Joseph Bergeron, Ville-Marie; Lucien Milot, Yamachiche; Elie Roberge, Saint-Adelphe; Michel Trudel, Saint-Stanislas.

Nous donnerons demain la liste des gagnants des médailles d'argent et de bronze.

Son Eminence et le lieutenant-gouverneur félicitèrent les lauréats.

Ce midi, les nouveaux lauréats sont les hôtes à un banquet donné au Café du Parlement.

AUCUN BLAME POUR LA MORT DE J. FINESTONE

Cet automobilistes est mort à l'hôpital des suites d'un accident.

Le jury du coroner Prince, a rendu, cet avant-midi, un verdict de mort accidentelle dans le cas de M. Jacob Finestone, 54 ans, 4456, rue Sainte-Catherine ouest, qui est mort le 29 à l'hôpital Western, des suites des blessures qu'il s'était infligées, alors que l'automobile qu'il conduisait glissa et frappa un tramway du circuit Windsor, dimanche dernier, à l'angle des rues Atwater et Sainte-Catherine ouest. Le jury a dû se rendre à la demeure du défunt pour voir le cadavre.

UN INFANTICIDE

Un verdict d'infanticide a été rendu dans le cas d'un nouveau-né qui a été trouvé mort, dans la gare du Mile-End, dimanche soir, à 9 h. 30. Le jury a demandé à la police de continuer ses recherches afin de retracer le ou les personnes inconnues tenues responsables.

La loi scolaire point modifiée

REGINA, Saskatchewan, 30. (Presse canadienne).—Par une écrasante majorité, le bill amendant la loi scolaire de la Saskatchewan et interdisant l'usage des emblèmes religieux dans les écoles publiques et le port du costume religieux par les instituteurs dans les écoles publiques a été rejeté par la législature, hier soir. Le premier ministre Gardiner combattit la mesure.

Le budget pour 1929-30 soumis à l'approbation des députés

QUEBEC, 30. (Du correspondant de "La Patrie"). — Avant de prononcer son discours du budget, hier après-midi, à la Législature, l'honorable M. Nicol, trésorier provincial, a déposé le budget que les représentants du peuple seront appelés à voter au cours de la présente session. Le budget,pour1929-1930, est donc de $29,444,678.95 contre $27,512,939.64, soit une augmentation de $1,931,084.04. Il y a diminution de la dette publique, l'administration de la justice, les travaux publics et quelques services divers.

Voici le détail du budget:

SERVICE	A voter	1929-1930 Autorisé par statut	Total	1928-1929 Total des crédits	Comparé avec les crédits de 1928-1929 Augmentation	Diminution
Dette publique	22,184.28	4,654,580.44	4,676,764.72	4,683,814.98	51,346.34	58,396.60
Législation	315,900.00	302,250.00	618,210.00	549,460.00	58,750.00	
Gouvernement civil	212,300.00	1,699,050.00	1,911,350.00	1,797,800.00	113,550.00	
Administration de la justice etc.	1,305,500.00	1,079,725.00	2,385,225.00	2,033,334.00	352,491.00	600.00
Instruction publique, etc.	1,892,570.00	870,000.00	2,762,570.00	2,735,570.00	27,000.00	
Asiles d'aliénés	1,460,000.00	18,700.00	1,478,700.00	1,428,700.00	50,000.00	
Ecoles de réforme et d'industrie	430,000.00	.....	430,000.00	420,000.00	10,000.00	
Hygiène	401,888.80	.....	401,888.80	376,888.80	25,000.00	
Travaux publics et travail:—						
Travaux publics:						
Ordinaires 1,095,702.00						
Travail 45,000.00						
	1,141,302.00	343,500.00	1,484,802.00	1,231,802.00	265,000.00	12,000.00
Agriculture	1,450,000.00	150,500.00	1,600,500.00	1,500,500.00	100,000.00	
Voirie	6,250,000.00		6,250,000.00	6,000,000.00	250,000.00	
Terres et forêts	1,764,000.00	180,440.03	1,944,440.05	1,747,946.75	196,493.30	
Colonisation, mines et pêcheries	2,036,000.00	50,000.00	2,086,000.00	1,656,000.00	430,000.00	
Institutions de bienfaisance	27,280.00	.....	27,280.00	26,840.00	450.00	
Charges sur le revenu	482,000.00	315,000.00	797,000.00	749,000.00	48,000.00	
Services divers	151,700.00	429,950.00	581,650.00	557,650.00	34,000.00	10,000.00
	19,342,695.08	10,093,495.49	29,436,190.57	27,505,306.53	2,022,080.64	90,996.60
Chemins de fer	750.00	6,883.38	7,633.38	7,633.38		
	19,343,445.08	10,100,378.87	29,444,023.95	27,512,939.91	2,022,080.64	90,996.60
					$1,931,084.04	

QUALITES DIFFERENTES QUE REUNIT AL. SMITH

Un sympathique portrait de l'ex-candidat à la présidence des Etats-Unis par R.-P. Duffy.

Il existe un certain antagonisme entre ceux que l'on appelle généralement de "bons garçons, de bons vivants" et ceux que l'on considère comme "des gens bons", fidèles serviteurs de l'Eglise. L'on oppose souvent l'esprit large, tolérant, exhubérant des premiers à celui des seconds. Est-il possible de réunir en une seule personne les qualités de ces deux sortes de gens ? Ainsi parlait, dans une intéressante et humoristique conférence, hier soir, au Knights of Columbus Hall, le révérend Père Duffy, chapelain du 69e régiment de New-York. Et le conférencier a répondu dans l'affirmative à la question qu'il avait lui-même posée, en déclarant que cette réunion des diverses qualités est faite dans la personne de M. Al. Smith, l'ex-gouverneur de New-York qui fut candidat l'automne dernier, à la présidence des Etats-Unis. Il dit pouvoir déclarer cela avec d'autant plus de liberté, que la campagne politique est terminée depuis déjà assez longtemps. Le révérend Père Duffy a fait ensuite le portrait de M. Smith, entremêlant sa causerie d'anecdotes et de souvenirs personnels.

Al. Smith

M. James-D. Cherry présidait.

IL VEUT LE FRAPPER AVEC UNE BAYONNETTE

Un homme s'avoue coupable devant le juge Monet, ce matin.

Un nommé Edward Paul, demeurant à 2116 rue Saint-André, arrêté par le constable Grenier, sous l'accusation de menaces, a comparu devant le juge Monet, aux Comparutions, ce matin, et s'est avoué coupable. Il recevra sa sentence vendredi.

Le concierge de la maison, Armand Sainte-Marie, demanda à Paul s'il avait vu quelqu'un prendre une boutelle de lait à la porte d'un appartement voisin. Paul répondit que non et invita l'autre à visiter son appartement s'il doutait de sa parole. Comme Sainte-Marie fit mine d'avancer, Paul décrocha une bavonnette du mur, et essaya de frapper le concierge qui n'eut que juste le temps de se sauver.

DIFFERENCE QUI EST A NOTRE DESAVANTAGE

Il en coûte appréciablement plus aux marchands de bois franc canadiens pour mettre leurs produits sur le marché qu'aux marchands américains du Wisconsin et du nord du Michigan. D'une manière générale, les dépenses pour les marchands canadiens sont d'environ $48 par 1,000 pieds, alors qu'ils ne sont que d'à peu près $32 pour les marchands américains des régions mentionnées. C'est ce qui a été déclaré à une réunion des membres de la section des marchands de bois franc de l'Association des marchands de bois réunis, hier, à l'hôtel Windsor. Il a aussi été question de certains marchands de bois canadiens qui parviennent à acheter de propriétaires de petits lots sans avoir à débourser le droit de souche de $10, certains de ces marchands profitent de cet avantage pour vendre leur bois à plus bas prix.

La réunion était présidée par M. Rufus E. Dickie, de la Canadian Lumber Company, de Stewiacke, Nouvelle-Ecosse.

Ce n'était pas Geo. Schnabel

Comme l'inspecteur Lemire, de la sûreté n'avait aucune réponse du shérif de Dade County, Floride, il envoya un nouveau télégramme à ce dernier, hier après-midi.

Tard hier soir, le shérif W. B. Lebman télégraphiait à l'inspecteur lui disant que le faussaire détenu par lui n'était pas George S. Schnabel. Il ne donnait aucune autre explication.

UNE ETUDE DU MARCHE A ETE RECOMMANDEE AU MARCHAND DE BOIS

M. White fait cette suggestion à l'ouverture du congrès ce matin.

"Il est essentiel que nous fassions une étude approfondie de la demande du marché si nous voulons réaliser une augmentation dans le commerce du bois, et il faut aussi que nous évitions la production surchargée sans la préoccupation de la demande pour notre produit."

Telle était l'une des remarques qu'a faites M. le brigadier général J. B. White, président de l'association des Marchands de Bois, à la première séance d'affaires de l'association, actuellement en congrès à l'hôtel Windsor.

Expliquant à la centaine de membres rassemblées dans la salle que le congrès a lieu dans le but de provoquer des discussions entre les membres afin de trouver les solutions les plus heureuses à l'amélioration de cette industrie aussi bien aux Etats-Unis qu'au Canada, M. White fit aussi remarquer que le commerce de la production du bois avait joui d'une certaine prospérité au Canada pendant l'année dernière. Même si cette industrie n'a pas été aussi prospère que les autres, le progrès est cependant satisfaisant.

Prédisant une amélioration générale dans la production du bois, M. White recommanda fortement la collaboration entre marchands et une étude plus intense du marché et des conditions actuelles.

M. l'échevin Allan Bray a souhaité la bienvenue aux congressistes, au nom du maire Camillien Houde. "La plus grande source de revenu du Canada vous est confiée, la production du bois. La ville de Montréal n'est pas sans jeter un regard jaloux sur cette ressource qui peut être le facteur le plus important du confort et du bonheur de tout citoyen canadien", disait M. Bray.

Le secrétaire, M. R.-L. Sargaat et le trésorier honoraire, M. R.-G. Cameron, ainsi que le service du transport ont transmis leur rapport pendant la séance de ce matin.

Cet après-midi, les orateurs ont été M. W.-W. Schupner de New-York, M. T.-A. McElhanney d'Ottawa, M. E.-L. Carpenter de Minneapolis, Minn., M. L.-W. Halliday de Montréal, M. L. Naylor de Essex, Ont., M. W.-B. Blair, de Montréal, M. H.-H. Sheppard de Sorel et M. A.-C. Manbert de Toronto.

L'honorable W.-F. Finlayson, ministre des Terres et Forêts de la province d'Ontario, portera la parole à la séance de demain matin. Le congrès se terminera demain soir par le banquet annuel.

Le maire-suppléant Bray se rendra à ce congrès

On nous annonce que l'échevin Allan Bray, maire-suppléant, ira représenter la cité de Montréal au congrès des roquetteurs qui se tient à Lewiston ce samedi à lundi. Le représentant du quartier Saint-Henri partira vendredi soir pour être de retour, lundi matin.

OTTAWA, 30.(Du correspondant de "La Patrie"). — L'hon. M. R.-B. Bennett, le chef conservateur, est attendu demain dans la capitale. A son retour d'Europe, M. Bennett est allé passer quelques jours de repos à Calgary.

ON DOIT CONSTRUIRE TOUS LES ANS 6,000 LOGEMENTS NOUVEAUX

Pour satisfaire à l'augmentation annuelle de la population de Montréal.

Ce soir aura lieu une assemblée des membres de la ligue des Propriétaires. On y discutera entr'autres questions importantes les résultats de l'entrevue que les représentants de cette ligue ont eue avec M. Victor Doré au sujet de la demande d'emprunt de la somme de $2,000,000 pour la Commission scolaire.

Questionné ce matin sur ce sujet, M. J. M. Savignac, notaire, et secrétaire-général de la ligue des Propriétaires, a déclaré que la ligue aura ses représentants à Québec, lors de l'étude de la Charte de Montréal et que ces derniers demanderont un changement dans le système de taxation pour expropriations. "Le système actuel, déclare M. Savignac, est inéquitable pour les propriétaires et il est souvent injuste".

M. Savignac a aussi déclaré que la population de Montréal augmentait dans la proportion de 20,000 à 25,000 âmes par année, et que Montréal en vérité absorbait dans cette même période de temps, une population égale à celle de la ville des Trois-Rivières. Il faut construire continuellement si on veut loger tous ces nouveaux arrivants. Il n'y a pas actuellement plus de 2,000 logements vacants à Montréal, et comme pour accommoder la population nouvelle, il nous faut au moins 6,000 nouveaux logements par année, la construction n'est pas près de ralentir. On semble cependant délaisser les quartiers centraux pour se diriger de plus en plus vers les quartiers excentriques, et il existe une grande demande pour les logis ou maisons de rapports.

UN NOUVEAU PROCES A GARLAND DE S.-AMAND

Le jury différa au premier. En cour de district à Burlington.

BURLINGTON, Vermont, 30.— M. A.-J. Garland, de Saint-Amand, Québec, accusé de contrebande et jugé en cour de district ici le 17 janvier, aubira un nouveau procès à la prochaine session du tribunal le 26 février. Le jury différa à l'issue du premier procès.

MORT DE LA COMTESSE ANGLAISE LAUDERDALE

A Palm-Beach.—Venue d'Ecosse passer l'hiver en Floride avec son époux.

PALM-BEACH, Floride, 30. — (Presse associée).— La comtesse de Lauderdale est décédée aujourd'hui à sa maison d'hiver "Villa Azura". Née Gwendoline Vaughan-Williams, elle arriva le 1er décembre avec son mari, le comte de Lauderdale, pour passer l'hiver en Amérique. Le château de Lauderdale est en Ecosse.

NOUVEAU TERRAIN DE JEUX POUR LA PARTIE EST DE NOTRE VILLE

C'est ce qu'annonce l'échevin DesRoches.—Moins de dangers pour la rue.

La partie est va bénéficier d'un nouveau parc et d'un nouveau terrain de jeu. C'est ce que nous a déclaré, ce matin, l'échevin A.-A. DesRoches. Le président du comité exécutif nous a dit que les autorités municipales entendaient poursuivre leur politique de terrains de jeux pour les jeunes, comme de lieux de repos, pour les plus âgés, le soir. Aussi la cité vient-elle de faire l'acquisition d'un immense terrain, d'une étendue de 273,000 pieds carrés. Ce terrain a été acheté dans l'est et servira pour l'amusement des jeunes, comme d'endroit de repos pour les plus âgés. M. DesRoches n'a pas voulu dire l'endroit exact de ce nouveau terrain parce que les autorités municipales n'ont pas encore signé les derniers papiers mais il a déclaré qu'il s'agissait d'une affaire certaine. Et, ce n'est pas tout, a dit M. DesRoches, La cité entend poursuivre sa politique de terrains de jeux pour les enfants et si l'on peut obtenir de la Législature le pouvoir d'emprunt de $500,000 pour les terrains de jeux, vous constaterez que les dangers de la rue seront éliminés en ce sens que la ville possédera assez de terrains, au moins un dans chaque quartier, pour que les enfants soient attirés vers d'autres endroits que la rue, où ils pourront s'amuser sous la surveillance d'hommes compétents.

POUR PRATIQUER LE METIER DE COIFFEUR

Il faudra un permis.—Le bill des barbiers au parlement.

QUEBEC, 30. (Du correspondant de "La Patrie"). — A partir du premier juin de cette année, aucune personne, non munie d'un permis, ne pourra pratiquer le métier de barbier coiffeur dans les cités et villes dont la population est de 20,000 âmes ou plus, suivant un bill présenté par les barbiers-coiffeurs à la Législature, et déposé en Chambre hier après-midi.

L'association chargée de voir à ce que les droits des barbiers-coiffeurs soient respectés se composera de quinze membres, dont dix nommés parmi les maîtres-barbiers, et cinq parmi les compagnons barbiers.

Les maîtres barbiers directeurs seront élus par la majorité des maîtres barbiers et les compagnons barbiers directeurs seront élus par la majorité des compagnons barbiers.

Dans les dix jours qui suivront la mise en vigueur de la dite loi, il sera tenu une assemblée générale pour l'élection des directeurs et afin de fixer une date pour les élections successives qui devront avoir lieu chaque année.

UN SURPLUS POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Solde de $198,209 pour l'exercice clos le 31 octobre 1928.

FREDERICTON, Nouveau-Brunswick. — 30. Le Nouveau-Brunswick a soldé l'exercice fiscal clos le 31 octobre 1928 par un surplus de $198,209, suivant le bilan publié par un numéro spécial de la "Gazette Royale." C'est la deuxième année de suite que la province accuse un surplus.

Mgre l'Archevêque d'Ottawa a reçu hier le pallium des mains de Mgr A. Cassulo

OTTAWA, 30. — (Du corr. de la "Patrie.") — Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, a reçu hier le pallium des mains de Son Excellence, Monseigneur Andrea Cassulo. La cérémonie d'investiture a eu lieu à la basilique où un clergé nombreux et des dignitaires civils étaient présents. Sa Grandeur a aussi reçu du clergé une bourse de $4,000. La présentation a été faite par Mgr Charbonneau. Sept evêques étaient présents, de même que le juge en chef F.-A. Anglin, Son Excellence M. Jean Knight, l'hon. M. Rodolphe Lemieux, le juge Thibaudeau Rinfret et un grand nombre de personnes de la capitale.

M. King va déclarer qu'il n'y aura pas d'élections avant 1930

OTTAWA, 30 (Du correspondant de la "Patrie") — Dès le début de la session, le premier ministre l'hon. M. King, fera une déclaration catégorique au nom du gouvernement pour mettre fin aux rumeurs d'élections générales cette année. M. King s'engagera à ne pas consulter le peuple avant 1930. Il est certain que si l'opposition conservatrice avait raison de croire qu'un appel au peuple aurait lieu cette année, la session serait beaucoup plus longue et plus mouvementée. M. King veut disposer rapidement et sans trop de difficultés de son programme sessionnel en déclarant dès le début que nous n'aurons pas d'élection cette année. Il abrégerait la session. D'autre part, on peut croire que ses alliés de l'ouest ont insisté pour qu'on ne tienne pas d'élections avant 1930.

L'OUVERTURE DE LA RUE CHRISTOPHE-COLOMB DEMANDÉE

Par une délégation de propriétaires de cette rue, ce matin. – Jusqu'au chemin de la Côte Saint-Michel. –

L'échevin Jarry.

L'ouverture de la rue Christophe-Colomb, jusqu'au chemin de la Côte Saint-Michel, voilà ce que l'on demande avec instances. Ce matin, une délégation, composée des propriétaires de la rue Christophe-Colomb, s'est présentée à M. Raoul Jarry, représentant du quartier Villeray et commissaire de la cité, pour lui demander de faire l'impossible pour obtenir l'ouverture de la rue Christophe-Colomb ainsi que le passage des tramways. Un des délégués, M. Joseph Landreville, a expliqué qu'actuellement la paroisse Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus était pratiquement isolée à cause de son manque de communications. On a suggéré, en conséquence, la suppression de la carrière de la rue Christophe-Colomb, à la rue Villeray afin de pouvoir obtenir la ligne de tramways jusqu'au chemin de la Côte Saint-Michel.

J. Jarry.

M. Jarry a répondu favorablement aux délégués et il a dit qu'il ferait l'impossible pour faire exproprier la carrière de la rue Christophe-Colomb et pour obtenir le prolongement de la ligne de tramways. Les propriétaires de cette artère importante sont prêts à payer le coût de l'expropriation qu'ils veulent avoir immédiatement. La demande sera soumise au comité exécutif dans un bref délai et on s'attend à une décision des autorités municipales d'ici peu. On comprend facilement qu'il s'agit d'une chose importante et nécessaire.

Un magasin est pillé au Cap-de-la-Madeleine

TROIS-RIVIERES, 30. (Du correspondant de "La Patrie").— L'épidémie de vols nocturnes au Cap-de-la-Madeleine, se continue. Le dernier magasin pillé est celui de M. A. Alarie, rue Rocheleau. Les voleurs qui étaient en auto, ont surtout emporté des marchandises. Ils ne trouvèrent que peu d'argent dans la caisse enregistreuse. Le chef Normandin a obtenu un bon signalement des voleurs.

UN CANTONNIER PERD CONTRE UN CHAUFFEUR

Son action de $6,000 en réclamation de dommages est déboutée par le juge Fortier

Adélard Blondin, cantonnier de la ville, a été débouté de son action de $6,000 contre un chauffeur de taxi du nom de Simon Idel qui l'avait blessé à la jambe rue Jeanne-Mance, près de la rue Ontario. L'accident est survenu le 10 octobre 1927 alors que Blondin, poussant une brouette, s'est engagé dans la rue entre deux taxis qui stationnaient, quand un troisième taxi émergeant de la rue Ontario l'a frolé à la jambe, lui causant une éraflure assez profonde.

A la suite de l'accident, Blondin n'a pu travailler et a poursuivi la ville pour $3,000. Cette poursuite une fois réglée, il a intenté une autre poursuite de $6,000 contre le chauffeur de taxi qui l'avait traqué, alléguant négligence de sa part.

Le juge Fortier a considéré que le chauffeur n'était pas responsable de l'accident, puisqu'il ne pouvait apercevoir le cantonnier qui avait passé entre deux taxis déjà arrêtés. De plus le montant de la réclamation était trop élevé, le demandeur ne pouvant poursuivre pour plus de $3,000. Il a renvoyé l'action avec dépens.

NOUVEAU PAQUEBOT A CABINES POUR CUNARD

L'on annonce que le luxueux paquebot "Samaria" sera complètement converti.

L'on annonce aujourd'hui, à Montréal, que le paquebot de vingt mille tonnes, le "Samaria" de la ligne Cunard, sera ajouté à la liste des paquebots à cabines de la compagnie actuellement au nombre de seize, à son retour de sa croisière dans la Méditerranée. Son service régulier est entre New-York, Queenstown et Liverpool. Le changement qui vient d'être rendu officiel donnera aux passagers de cabines des accommodations très intéressantes et de plus son espace qui autrefois était réservé aux passagers de deuxième classe sera réservée aux passagers de troisième-touristes.

VISITE DES TERRAINS DE JEUX DE LA VILLE

Les membres du comité exécutif et le docteur Gadbois la feront, vendredi.

Vendredi après-midi, le comité exécutif fera une revue des terrains de jeux de notre ville. M. DesRoches, président du comité exécutif, nous a annoncé, ce matin, que tous les membres du comité exécutif, accompagnés du docteur J. P. Gadbois, directeur du service des récréations publiques, feront la visite des terrains dans le but de se rendre compte de la situation en même temps que dans le but de se rendre compte des nécessités de chaque quartier. On verra ce qu'il y a à faire pour le printemps prochain.

M. ALFRED JEANNOTTE EST MORT CETTE NUIT

Un de nos principaux hommes d'affaires succombe à une courte maladie.

L'un des principaux hommes d'affaires canadiens-français de Montréal vient de disparaître dans la personne de M. Alfred Jeannotte, décédé la nuit dernière, à sa demeure, 836, rue Lagauchetière est.

M. Jeannotte a succombé à une courte maladie. Il était âgé de 63 ans et 3 mois, étant né le 15 octobre 1866.

Entré au service de la maison

M. ALFRED JEANNOTTE, président et gérant général de la maison L.-H. Hébert et Compagnie, Limité, décédé la nuit dernière.

L.-H. Hébert et Compagnie, Limitée, il y a quarante-cinq ans. M. Jeannotte était devenu président et gérant général de cette firme et occupait encore ces fonctions lors de sa mort. Il était membre de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Il était aussi membre du Board of Trade de Montréal, et fut président de la Canadian Wholesale Hardware Association.

M. Jeannotte était président de la conférence de la Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Jacques; gérant de la Caisse Populaire, et membre de la Congrégation des hommes de Saint-Jacques.

Le défunt laisse sa femme, née Gélinas (Georgianna); trois beaux-frères, le docteur A. Gélinas, MM. Léon Gélinas, marchand, et M. Arthur Gélinas, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

MLLE REINE ROY EST MORTE A MINNEAPOLIS

Elle est emportée par une douloureuse maladie de plusieurs mois.

MINNEAPOLIS, Minn., 30. — Pour la deuxième fois en moins d'une année, la famille de M. Alexis Roy, de la rue Lincoln, vient d'être plongée dans le deuil. En effet, ces jours derniers, décédait Mlle Reine Roy, à l'âge de 23 ans, à l'hôpital Sainte-Marie. Elle succombait à une douloureuse maladie qui la minait depuis plusieurs mois. Mais, au cours de cette maladie, elle eut la joie de recevoir souvent, outre sa famille, de fréquentes visites de membres des Enfants de Marie de la paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes.

Aux funérailles assistèrent de nombreux parents et amis. Le service funèbre fut célébré, en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. L'inhumation eut lieu au cimetière Sainte-Marie.

Nos sincères sympathies à la famille.

MORT DE M. A. TRUDEL A MINNEAPOLIS, MINN.

Il succombe à une maladie de seulement deux jours, à l'âge de 68 ans.

MINNEAPOLIS, Minn., 30. — M. Antoine Trudel est décédé, ces jours derniers, à Minneapolis, après seulement deux jours de maladie. Il était âgé de 68 ans. Le défunt laisse dans le deuil sa femme : deux filles, Mlle Vina Trudel et Mme Léo Garsh; un fils, M. Harry Trudel, et un petit-fils.

De nombreux parents et amis ont assisté aux funérailles. Le service funèbre fut célébré en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. Les restes mortels furent ensuite inhumés dans le cimetière Sainte-Marie.

Nous offrons à la famille nos plus sincères sympathies.

LA POLICE DE BOSTON CHERCHE UN FUGITIF

On croit qu'il est venu ici, après avoir tué sa femme.

Une dépêche venant de la police d'Etat de Boston informe qu'un nommé Christopher Cullen, de Hingham, Massachusetts, tua sa femme le 25 janvier dernier et partit immédiatement dans la direction de Montréal.

Cullen connaît parfaitement Montréal. Il est très bon mécanicien dans les automobiles. Sa description est la suivante: 31 ans, pesant environ 175 livres, cheveux roux, 5 pieds 9 pouces, yeux bleus. Il était habillé de bleu au moment du meurtre.

Cullen est un ancien membre de la police d'Etat de Hingham. Au moment de sa disparition, il portait une casquette grise légère et ne portait pas de pardessus.

MORT DE L'HONORABLE BELL A LOS-ANGELES

Ancien premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard. — Accident d'auto.

LOS-ANGELES, Californie, 30. —L'honorable John H. Bell, ancien premier ministre de l'Ile du Prince-Edouard, est décédé hier, à l'âge de 82 ans. Frappé par un automobile samedi soir, il eut le crane fracturé.

ARTHUR RITCHOT SERA INHUME PAR LA VILLE

Personne n'est venue réclamer son corps à la morgue.

Arthur Ritchot, qui a tué sa femme à coups de hache le 8 janvier dernier et qui est mort empoisonné quelques jours plus tard à l'Hôtel-Dieu sera probablement enterré par la ville. Les autorités de la morgue ont déclaré hier que personne n'était venu réclamer le corps. Deux femmes, que l'on croit être ses soeurs, sont venues voir le corps la semaine dernière mais elles ne sont pas revenues depuis.

M. Victor Emmanuel Deserres, de Saint-Guillaume d'Upton, père de Mme Ritchot, a rendu visite, hier après-midi au coroner Prince, mais il est entendu qu'il ne fera pas inhumer son gendre qui avait demandé dans sa confession a être enterré à côté de son épouse.

NOMBREUX ACCIDENTS AU PONT NOTRE-DAME

Afin d'éviter les accidents qui semblent se multiplier rue Notre-Dame, aux abords de la gare Viger, appartenant à la Compagnie du Pacifique Canadien, l'échevin Fortin, appuyé par l'échevin Dupéré, a prié le comité exécutif de prendre les mesures nécessaires pour que la compagnie en question remédie dans le plus bref délai possible à cet état de choses.

Depuis quelques mois, deux accidents, dont l'un a failli causer une perte de vie, se sont produits à cet endroit. Comme de nouveaux accidents peuvent se produire, surtout l'hiver, alors que les rails du tramways sont beaucoup moins élevés que le reste de la chaussée et qu'il est difficile de dégager les automobiles sans qu'elles donnent sur les garde-fous, la nécessité s'impose d'améliorer cette section de la rue Notre-Dame.

DES ELECTIONS A LA SECTION S.-JACQUES

A l'assemblée régulière de la Société des Artisans Canadiens-Français, Succursale Saint-Jacques numéro 14, tenue mardi soir le 22 courant, à leur salle 1979 Berri, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1929.

Aumônier: M. Hervé Fobert, p. s. s.; Représentant du Conseil M. E. H. Lafrenière : Président, M. Roméo Cusson, 1er vice président, D. Maysenhoelder; 2ème vice-président M. O. J. E. Lafrenière, secrétaire trésorier, M. C. J. C. Cadotte; 1er. Com. Ordre, M. A. Plantier; 2ème Com. Ordre, M. W. Pepin; 1er Censeur M. J. O. Myette; 2ème Censeur M. H. Cantin; 3ème Censeur, M. Jean Cloutier; Médecin M. Roland Vincent, M. D.

L'installation des officiers aura lieu le 26 février prochain.

La Patrie
DE MONTREAL

Fondée le 24 février 1879.
Publiée par la Cie de Publication "La Patrie", limitée.

Hon. D.-O. L'Espérance, Président.
J.-H. Fortier, Vice-Président.
J.-N.-A. Perrault, Gérant et Secretaire-Trésorier.
J.-A. Gauthier, Rédacteur.

SIEGE SOCIAL:
130, rue Ste-Catherine Est, - - Montreal.
Téléphone: LAncaster 3121
Echange correspondant avec les différents services

Représentants:
Toronto: F. W. Thompson, 109 Ouest King.
Etats-Unis: New-York: E. Katz Special Adv. Agency, 55 Ouest, 42e rue.
" " Chicago: E. Katz Special Ad Agency Harris Trust Bldg.
Londres, Angleterre: F. A. Smyth 5, Ludgate Hill.

ABONNEMENT:

Edition quotidienne, Canada, un an		$6.00
"	six mois	$3.50
" Etats-Unis, un an		$4.20
" " six mois		$2.10

Service de la Presse associée. — Correspondants dans tous les grands centres de la province de Québec et du Canada. Membres de l'Audit Bureau of Circulation.

MONTREAL, 30 JANVIER 1929

FINANCES PROVINCIALES

Le huitième exposé budgétaire que l'hon. Jacob Nicol vient de présenter à l'Assemblée législative manque complètement d'imprévu, de sorte que nous restons impassibles devant la situation financière qui y est décrite et qui, dans tout autre province du Dominion, provoquerait des transports d'allégresse. Les finances de notre province ont été, il y a plus de vingt ans, assises sur des bases solides comme le roc, d'où il résulte qu'elles apparaissent d'année en année plus florissantes. On n'imagine aucune complication économique qui pût avoir pour effet de tarir les sources généreuses du revenu, qui se fait sans cesse plus abondant, et le gouvernement peut chaque année élargir ses oeuvres utiles dans toutes les branches de l'administration tout en continuant de faire quelque épargne, selon la saine pratique des affaires.

Pour l'exercice finissant le 30 juin 1928, le dernier dont les chiffres soient définitifs, les recettes ordinaires de l'administration se sont élevées à $34,807,783, et les dépenses ordinaires, à $31,821,225. L'excédent de recettes s'établit par conséquent à $2,986,557 — en chiffres ronds à trois millions de dollars. Comme les deux années passées, le gouvernement appliquera un de ces trois millions à l'amortissement de la dette publique — en sus des prélèvements ordinaires portés au fonds d'amortissement. Par rapport aux prévisions que formulait le trésorier provincial, le revenu montre un excédent de quelque 9 millions, et les dépenses, de quelque 7 millions. Cela montre avec quelle prudence délibérée l'hon. M. Nicol fait ses évaluations anticipées des recettes et des dépenses publiques.

La dette consolidée se totalisait au 30 juin dernier à $80,731,877, ce qui représente une augmentation sur l'année précédente de $1,519,650. La dette nette, c'est-à-dire après déduction des sommes accumulées pour les fins de remboursement, se réduit à $58,827,531, chiffre qui ne fait voir qu'une augmentation de $14,580 pour l'année.

Parce que les prévisions du trésorier provincial restent systématiquement en-deça des chiffres réels, il n'est point intéressant d'examiner celles qu'il présente pour l'exercice courant et l'année civile 1929-1930. Mais on a les meilleures raisons de conjecturer qu'un aussi satisfaisant équilibre sera maintenu, les recettes conservant leur progression ascensionnelle, et dans une équivalente proportion les dépenses. L'hon. M. Nicol le fait entrevoir lorsqu'il annonce à la Chambre que, pour entretenir l'impulsion vers le progrès, il sera nécessaire d'accentuer les activités fécondes envers l'agriculture, la colonisation, la mise en valeur des forêts, les travaux publics et l'instruction publique.

L'année écoulée a été généralement prospère, quoique non exempte de contrariétés, déclare le trésorier provincial. La récolte a été bonne, sauf en certains districts qui ont eu à souffrir d'une précipitation excessive. M. Nicol déclare qu'un certain malaise règne dans l'agriculture du fait que nombre de cultivateurs ont acheté des fermes dans la période d'inflation qui a suivi la guerre, et trouvent extrêmement difficile d'en tirer un rendement proportionné à leur mise. D'autres sont obérés par des emprunts trop onéreux. Il faut que les cultivateurs puissent obtenir à des conditions avantageuses le capital dont ils ont absolument besoin pour améliorer leur ferme et leur matériel roulant. M. Nicol souhaite donc que le gouvernement fédéral ne tarde pas à rendre opérant le système de prêts agricoles dont la création a été décrétée il y a deux ans.

Le trésorier provincial annonce que le rapport annuel de la Commission des liqueurs sera déposé sous peu et promet qu'il sera trouvé satisfaisant.

CONTRE LE PARJURE

On annonce que l'hon. M. Taschereau, en vue d'inspirer un plus grand respect du serment et de rendre moins fréquents les cas de parjure dans l'administration de la justice, notamment, se propose de modifier le rite statuaire de la prestation du serment.

Au temps où la loi prescrivait que le témoin, pour prêter serment, devait tenir l'Evangile dans sa main droite pendant la récitation de la formule et ensuite y appliquer ses lèvres, on surprenait parfois des personnes qui, au lieu de l'Evangile, baisaient leur pouce et se croyaient ainsi en position de mentir sans se parjurer. Pour des raisons de salubrité, le législateur a aboli cette pratique de poser les lèvres sur le livre sacré. Il se peut fort que, pour certaines gens ingénieux à se faire une fausse conscience, le serment ait par suite de cette omission perdu de son caractère. De même d'autres qui, après avoir entendu prononcer la formule, s'abstiennent de prononcer eux-mêmes les mots: "Je le jure", par une étrange réserve mentale peuvent s'imaginer qu'ils n'ont pas prêté serment.

Dans la loi qui serait présentée à la législature, le procureur-général proposerait de faire prêter serment sur le crucifix. Cela mettrait fin aux subtilités inventées pour fausser la conscience. Quant à ceux qui n'ont pas de conscience et sont toujours prêts, lorsque l'intérêt le leur commande, à rendre un faux témoignage, il ne restera comme auparavant qu'à leur rappeler, lorsqu'on sent qu'ils tentent de donner un accroc à la vérité, le châtiment que la loi décrète contre le parjure.

UNE CONFERENCE

La conférence du père C. Forest, O.P., ce soir, à Saint-Sulpice, se recommande par son sujet même. L'action sociale de la femme est un titre qui ne peut laisser personne indifférent. D'autant que l'éminent théologien a déjà traité la question avec ampleur. Et l'on devine que c'est tout le problème du féminisme qu'il abordera de nouveau. Rien n'est plus actuel.

Mais la conférence de ce soir a une autre portée. Elle est donnée dans le but d'aider à la mission dominicaine au Japon. L'établissement fut incendié, l'an dernier. Il s'agit de le reconstruire. Chacun de la sorte aura le double plaisir, ce soir, d'entendre une haute leçon et de contribuer, en même temps, à une oeuvre admirable.

ETRANGES SUGGESTIONS

La loi Volstead est violée si souvent chaque jour dans les quarante-huit états de la république voisine, que les plus ardents prohibitionnistes reconnaissent qu'il faudrait des moyens extraordinaires pour pouvoir l'appliquer rigoureusement. Aussi s'ingénie-t-on à chercher les systèmes les plus aptes à empêcher le "bootlegging". On organise même des concours dans ce but. Le dernier en date a permis au vainqueur de gagner la bourse Durant de $25,000. Après que le prix eût été adjugé, l'opinion publique s'est écriée que le moyen suggéré par le gagnant et si généreusement primé ne valait absolument rien.

Alors que valaient les autres projets soumis au concours? Quelques-uns prouvent que leurs auteurs manquent pour le moins du sens de la relativité. On s'étonne en parcourant la liste des systèmes proposés d'y rencontrer une exagération fréquente qui tombe souvent dans le ridicule quand elle ose revendiquer des remèdes qui sont de beaucoup pires que le mal. Ainsi 60 citoyens de la libre Amérique ont recommandé la torture pour faire avouer aux suspects où ils se sont procuré l'alcool saisi entre leurs mains. Les "bootleggers" devraient être fouettés en place publique, suivant l'avis de 73 concurrents désireux de gagner les $25,000. D'autres, et ils ne sont pas moins de 187, voudraient les voir électrocutés après un sommaire procès. Plus de 150 sont d'avis que l'infraction à la loi Volstead constitue un acte véritable de trahison. On alla même jusqu'à proposer la nomination d'un dictateur, l'organisation d'un système national d'espionnage, l'établissement d'une loi de conscription qui obligerait les Américains les plus aptes à faire la guerre aux "bootleggers", et, pour finir, une proclamation du président des Etats-Unis.

On voit que les prohibitionnistes militants sont disposés à tout pour convertir le peuple de la libre Amérique à leur manière de voir.

BREFS COMMENTAIRES

Un habitant de Fort-William s'est fait sauter le sommet du crâne avec de la dynamite. C'est une manière brusque de se découvrir.

Le mercure descend. Mais les grands froids de l'hiver ne viendront probablement que pendant la session du parlement fédéral.

Le "Star" de Toronto s'oppose à ce que le gouvernement d'Ontario permette les annonces de boissons fermentées. Mais ne se condamnent-il pas ainsi à boire toujours les mêmes crus?

A Belgrade, on a fait avancer contre deux bandits l'armée avec ses mitrailleuses et son artillerie. Et après vingt-quatre heures de combat, la victoire est restée à l'armée. Etrange!

Quatre hommes se disposent à traverser en canot de Lisbonne à New-York. S'ils réussissent, est-ce qu'on mettra au rancart les paquebots, comme inutilement lourds et encombrants?

L'hon. M. Motherwell prédit que les producteurs de blé seront bientôt humanisés contre la gelée et la rouille. Il ne leur restera alors qu'à se défendre contre les pluies excessives, les sécheresses, la grêle, les tarifs des chemins de fer et l'avilissement des cours.

A TRAVERS LA PRESSE

UNE EPOUSE DE SALOMON

Le "Mail and Empire", Toronto. — On dit que la momie de l'épouse favorite de Salomon vient d'etre découverte à Jérusalem. Il serait difficile de prétendre que ses qualités supérieures l'ont fait distinguer de son royal époux; disons plutôt que parmi les sept cents autres, elle eût peut-être la chance de connaître personnellement son mari.

• • •

SAGE DECISION

La "Tribune", Sherbrooke — Nous approuvons fort l'attitude de nos autorités civiques qui ont décidé de continuer certains travaux municipaux, en dépit des rigueurs de l'hiver, afin de fournir de l'ouvrage à ceux qui en manquent. Puisque ces travaux ont été approuvés par les contribuables et puisqu'ils doivent être exécutés, personne ne s'objectera à ce qu'ils le soient pendant cette saison de l'année plutôt tranquille. C'est un excellent moyen de combattre le chômage et toutes les misères qu'il engendre. Pour la protection de nos gens, nos autorités municipales devront cependant avoir l'œil ouvert pour n'engager que ceux qui demeurent à Sherbrooke. Tous les ans, à pareille époque, il nous arrive des étrangers en quête d'ouvrage. On fera bien de penser tout d'abord aux nôtres et de répartir équitablement le travail entre eux. Ce n'est que justice.

• • •

UN PROBLEME ECONOMIQUE

L'"Evénement", Québec. — La principale denrée d'exportation produite en Canada est le blé. Le meilleur client qui importe notre froment est l'Angleterre. Elle achète annuellement les deux-tiers de la récolte canadienne, et pale rubis sur l'ongle. Si jamais la Russie ou l'Argentine parvenaient à produire un blé égal au nôtre et à le vendre meilleur marché à Londres, notre pays connaîtrait une crise économique comme il n'en a jamais vu. Quel moyen aurions-nous de prévenir cette éventualité possible? Un seul, croyons-nous: un traité anglo-canadien de préférence commerciale. Il y a cinquante ans qu'on en parle, et l'idée a réalisé quelque progrès pratique. Cependant, il reste fort à faire pour démontrer aux électeurs anglais et canadiens l'avantage réciproque, à la fois politique et économique, que leur vaudrait cet excellent "bargain". On sait pourtant par expérience que les relations entretiennent d'abord l'amitié, puis établissent la solidarité. Nous pourrions doubler le commerce anglo-canadien, au profit mutuel du producteur canadien et de l'ouvrier anglais. Cela vaudrait mieux que d'augmenter nos achats d'articles ouvrés aux Etats-Unis, dont la rivalité industriel, le et commerciale comporte maints dangers visibles et invisibles pour le Canada.

• • •

LE SEPTUAGENAIRE DE DOORN

L'"Evénement", Québec. — Le dernier régnant des Hohenzollern, l'ex-empereur Guillaume, a célébré dernièrement le soixante-dixième anniversaire de sa naissance par la publication d'un livre. Il est rempli de considérations philosophiques et de revendications stériles, dont le but est de justifier la politique qu'il a imposée à l'Allemagne, avec le résultat que l'on connaît. L'auteur y justifie, sans qu'il s'en doute, le jugement porté sur lui par sa propre mère, qui a toujours redouté sa mégalomanie. L'impérial dégommé de Doorn est resté ardent militariste. Pour lui, le droit qui ne s'appuie pas sur la force est voué à la défaite. Ce jugement est fort peu justifié par l'histoire. Bien au contraire, la force armée a presque toujours été ultimement une cause de ruine pour les anciennes dynasties. Cependant que la paix séculaire dont ont joui certaines nations infimes en nombre et sans armées donne à penser que le monde, en dépit de ses torts, respecte le droit qui n'est pas arrogant ou querelleur. C'est le cas de la Suisse. Quant à l'histoire de l'Allemagne sous le règne de Guillaume II, elle témoigne plutôt contre la thèse de l'ex-kaiser. En quarante ans de paix relative, l'empire reconstitué par Bismarck était devenu d'une cohésion politique remarquable et son expansion économique semblait promettre à la nation allemande la conquête d'une influence commerciale universelle. L'ambition de vouloir établir sa domination par la violence a d'abord retardé le progrès matériel de son peuple et a finalement brisé une monarchie vieille de plusieurs siècles. Le césarisme des trois derniers kaisers est la cause de ce désastre.

LE FLEAU DES RATS

Les Allemands furent les premiers, pendant la guerre, à employer les gaz asphyxiants, et l'on pense bien que Bavarois et Prussiens ne vont pas s'arrêter en si beau chemin.

On se rappelle les crépuscules sinistres de 1915. Seuls, dans le paysage désolé, plus nombreux, plus affamés que jamais, seuls les rats vivaient et continuaient de se battre.

Les chimistes allemands finiront-ils par tuer les rats? On peut dès aujourd'hui répondre oui. Ils n'y parviendront pas au moyen de ces aéroplanes qui lanceront sur l'ennemi et les villes de l'arrière des poisons pulvérisés. Du moins je ne le crois pas, bien que M. Franz Carl Endres, auteur d'un livre traduit par M. Raymond Henry: **La Guerre des gaz**, nous ait conté dans le détail la vertu de ces engins infernaux. Non, mais les chercheurs ont trouvé beaucoup mieux dans ce genre pour lequel ils semblent avoir une prédilection marquée.

En effet, le professeur Essaü, directeur de l'Institut physico-technique de l'Université d'Iéna, vient de découvrir un rayon, un "rayon de la mort" bien entendu, dont les ravages ont ravi le savant. Imaginez un appareil radiographique de dimensions si petites qu'il peut tenir dans une boîte à cigares. Ce bijou peut émettre des ondes très courtes, inférieures à trois mètres. Et ces ondes tuent des insectes...

Dans son enthousiasme, le professeur Essaü a confié aux reporters anglais qui l'interviewaient:

"Mes collaborateurs et moi sommes maintenant occupés à perfectionner notre appareil, dont les ondes ne sont dangereuses qu'aux organismes vivants qui se trouvent dans leur sphère d'action soigneusement limitée. Les mouches et autres insectes qui traversent ce rayon sont tués instantanément; des rats ont été tués en une période de trois à cinq minutes."

Nous y voici. Même les rats! Evidemment, ce petit appareil n'est pas encore au point. C'est un jouet analogue à ces pistolets à gaz que l'on distribue aux jeunes Berlinois qui ont été bien sages. Mais le professeur ajoute: "Si nous parvenons à le perfectionner comme nous le désirons..."

Osons-nous affirmer que nous devinons sans peine et les désirs et les desseins secrets du professeur Essaü?

Robert Mirepoix.

Lettre de la CAPITALE

L'avant-garde de la députation arrivée dans la capitale. — Le groupe progressiste s'intéresse surtout à l'immigration. —MM. Garland et Adshead font des commentaires sur le sujet. —Le chômage sévit dans les provinces de l'ouest. — Les villes doivent venir en aide aux mineurs anglaise. — Ce que l'on dit au sujet de la démission de M. Wilson. — Les nominations qui restent à faire. — Les progressistes ont été généreusement traités par M. King.

OTTAWA, 30. — (Du correspondant de la Patrie.) —Le groupe progressiste en raison de sa faiblesse numérique en Chambre tente à chaque session de justifier le rôle qu'il y tient par une participation très active aux délibérations et aux travaux de la Chambre.

A la prochaine session on s'attend à ce que les fermiers-unis de l'Alberta et leurs alliés progressistes et travaillistes seront encore plus actifs qu'à l'ordinaire.

L'un de leurs chefs M. E. J. Garland, le brillant député de Bow River est déjà arrivé dans la capitale pour se préparer à la session. M. E. A. Adshead, travailliste de Calgary est aussi l'un des premiers députés à faire acte de présence.

Ils n'ont pas attendu l'ouverture pour aborder le débat politique puisque dès leur arrivée ici ils ont fait des déclarations assez intéressantes sur le problème de l'immigration auquel ils paraissent attacher une importance très grande.

Si l'on en juge par leurs commentaires on peut croire que le groupe de l'extrême-gauche prendra une part importante au début sur la question.

M. Garland:—

Le député de Bow River adopte en matière d'immigration une attitude très tranchée. Il déclare catégoriquement que l'Alberta "est absolument opposée à l'immigrant européen." Cette province recevra avec plaisir les colons anglais mais elle ne tient nullement à se laisser envahir par un afflux d'immigrants de l'Europe continentale.

M. Garland maintient que le gouvernement devrait tenir responsable du sort des immigrants les compagnies qui les amènent au pays.

Parlant vraisemblablement au nom de son groupe il affirme que la politique d'immigration intense est nullement acceptable par l'ouest.

Le chômage:—

M. Garland estime que notre organisme économique ne peut encore absorber tous les éléments nouveaux que l'on tente de faire venir au pays.

"Le travail, dit-il, ne suffit pas à la main d'oeuvre disponible. A Edmonton il y a actuellement plus de 300 chômeurs. Le bureau d'engagement du gouvernement provincial dans cette ville a reçu la semaine dernière 329 demandes de travail. Dans toute la province il y avait 700 chômeurs."

M. Garland ajoute qu'après enquête on a découvert que les mineurs anglais venus au pays pour faire la récolte sont aujourd'hui pour la plupart sans travail et sans argent. Comptant sur un travail continu ils ont envoyé leur argent à leur famille en Angleterre. Maintenant ils se trouvent sans emploi et sans ressources.

M. Adshead:—

Le député travailliste de Calgary est aussi catégorique que son collègue de Bow River. A Calgary on compte aujourd'hui une centaine de chômeurs de l'Europe centrale. Ils sont sans le sou et la ville a dû dépenser $2,000 pour leur porter secours.

Les autorités municipales ont fait des représentations auprès du gouvernement fédéral pour obtenir un remboursement de cette somme. Le département de l'immigration refusa de payer la note. On croit que plusieurs autres villes de l'ouest qui ont dû porter secours aux mineurs anglais de la même façon ont aussi demandé un remboursement des autorités du département ici qui toutefois ne reconnait aucune responsabilité.

M. Adshead et M. Garland ont tous deux déclaré que les provinces devraient être consultées avant qu'on leur envoie des immigrants. "Si l'Alberta était consultée, il est certain que le gouvernement provincial refuserait catégoriquement de recevoir des immigrants de l'Europe continentale" a-dit M. Adshead.

Les canadiens:

Par leurs commentaires les deux députés ont laissé entendre qu'à la prochaine session ils proposeront que l'on reconnaisse aux canadiens tous les privilèges que l'on accorde déjà aux immigrants anglais ou européens quand ils s'établissent sur les fermes de l'ouest.

Le 9 mai dernier, une importante délégation représentant la province de Québec, le Nord-Ontario et la Saskatchewan a présenté au cabinet une requête signée par plus de 125,000 personnes demandant précisément ce que proposeront les députés progressistes à la prochaine session.

L'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, répondit alors que le gouvernement pouvait difficilement s'engager dans cette politique. La requête a été ainsi présentée au comité parlementaire qui a fait enquête l'an dernier sur l'immigration. On y porta très peu d'attention.

Il est assez probable que l'on soulève cette question en Chambre au cours du débat sur les crédits de l'Immigration.

Avant la session:—

En attendant la rentrée des députés dans huit jours la politique chôme dans la capitale.

Le premier ministre King est allé prendre quelques jours de repos, tandis que l'hon. M. R.-B. Bennett prolonge encore son séjour à Calgary.

Le cabinet tiendra une réunion le 4 ou le 5 prochain, mais d'ici là on ne prévoit aucun important développement.

Dans la coulisse on s'entretient de la démission de M. L. Wilson, député de Vaudreuil. Pour expliquer cette décision totalement imprévue on a trouvé le motif suivant: M. Wilson, comme on l'a dit, n'aspirait pas au Sénat et avait donné tout son appui à MM. Tobin et Prévost. Mais comme on prête au premier ministre King l'intention de ne pas nommer de sénateurs pour la province de Québec avant la fin de la prochaine session on croit que le député de Vaudreuil pour lui forcer la main lui a remis sa démission. Cela met M. King en demeure de nommer M. Wilson sénateur puisque ce poste lui a déjà été offert. Cependant, on dit dans les milieux ministériels que M. Wilson n'ira pas à la Chambre-Haute.

Et alors... la parole restera au député de Vaudreuil. Il est certain que dans les rangs ministériels de Québec on reproche assez ouvertement au ministère de refuser de remplir les vacances actuelles pour se priver d'une majorité à la Chambre-Haute afin de conserver l'appui de l'ouest.

Il se pourrait que le geste de M. Wilson place le ministère dans une position assez gênante.

On attend les développements de cette affaire.

Des nominations:—

Il reste encore à l'ordre du jour quelques autres nominations que le cabinet devra faire avant la session. La plus importante est celle d'un commissaire du tarif. Depuis déjà deux mois, cette commission est privée d'un commissaire par suite de la démission de M. D. McKenzie.

On rapporte que le gouvernement est sur le point de nommer à ce poste un chef fermier-uni de la Saskatchewan.

A ce propos, on signale que M. King, depuis ces derniers temps, s'est montré très généreux pour ses alliés de l'ouest. Il a, en effet, nommé l'ancien chef Crerar membre d'une commission qui fait enquête sur la question des ressources naturelles; l'ancien premier ministre Drury, d'Ontario, a été nommé commissaire du crédit rural. M. D. McKenzie qu'il avait nommé commissaire du tarif était auparavant secrétaire des fermiers-unis du Manitoba. Et enfin (il ne faut pas l'oublier) l'hon. M. Robert Forke, ministre de l'Immigration, est l'ancien chef progressiste en Chambre. Notons aussi que M. Fred Johnson, vice-président de la Chambre (qui succédera à l'hon. M. Lemieux, si les libéraux gardent le pouvoir dans le prochain parlement) est aussi l'ancien whip-en-chef du parti progressiste.

PRENONS NOS MESURES

Le Comité exécutif soumettra au Conseil municipal un règlement concernant la hauteur des bâtisses

En relisant nos Archives dans "La Patrie" il y a 40 ans et il y a 25 ans

30 JANVIER 1889

Le général Boulanger doit prendre son siège en Chambre jeudi.

Les rapports officiels de l'élection du comté de Provencher donnent à l'honorable M. Larivière 780 votx: A. Richard, 570; Clarke, 265.

L'honorable W. Prevost a présenté au conseil un projet de loi abolissant le double mandat pour les conseillers législatifs.

Après une vacance de 12 jours, les conseillers législatifs se sont réunis de nouveau à quatre heures, hier après-midi.

L'assemblée annuelle du bureau des commissaires du hâvre a eu lieu, hier, sous la présidence de M. Robertson.

On a commencé à poser des fils électriques sur le palais de justice pour l'illumination de cet édifice pendant le carnaval.

30 JANVIER 1904

Sport.—Le lutteur E. Tremblay a battu, hier George Little, Mlle spectateurs ont assisté à la rencontre.

Une dépêche de Rome donne des mauvaises nouvelles de la santé du Pape Léon XIII. On dit qu'un conclave sera tenu prochainement.

Le maire Cochrane déclare qu'il fera la lutte jusqu'au bout.

M. L.-A. Rivet, avocat, sera candidat dans le comté d'Hochelaga.

FUTILITÉS

Elle.—Comment, c'est à cette heure-ci que tu rentres?

Lui.—C'est à cause du brouillard, je n'y voyais pas.

—Ça m'a pris deux heures après le réveillon, docteur...

Est-ce que vous entendez quelque chose?

—Oui, j'entends une huître qui dit à un morceau de boudin:

—"On ne passe pas!"

Le dessinateur Cham avait des jambes d'une longueur démesurée et en plaisantait volontiers. Amateur d'escrime, il avait coutume de dire qu'au repos une seule de ses enjambées couvrait toute la longueur de la salle.

—Et quand vous vous fendez? demanda quelqu'un.

—Oh! alors, je vais en province.

Un monsieur grincheux est invité chez des gens par un ami commun. Il ne trouve rien à son gré et, quand le canard arrive, baignant dans sa sauce, il remarque tout haut:

—Il y a des maisons où l'on met des truffes.

A quoi la maîtresse de maison, fine mouche, réplique sans se troubler:

—Mais chez nous, monsieur, ça dépend des invités!

—La jeune fille que nous vous présentons est une nature d'élite: elle a de l'esprit jusqu'au bout des doigts.

—J'aimerais mieux qu'il y ait son dé ou son crochet de tapisserie.

—Elle est femme de lettres, monsieur!

—J'aimerais mieux qu'elle soit femme de ménage.

—Elle fait admirablement les vers.

—J'aimerais mieux qu'elle les rince.

—Mais, entendez-moi donc, c'est une femme qui ira sûrement à la postérité.

—J'aimerais mieux qu'elle aille au marché!

Et le mariage tomba dans l'eau.

Les grands seigneurs, dont les manières élégantes et la frappante personnalité furent la gloire du vieux régime français, étaient de grands fumeurs du bon tabac québecois.

Et les descendants de ces preux se délectent aussi avec

LE TABAC A FUMER NATUREL

l'ALOUETTE

le choix des connaisseurs

C'est un merveilleux mélange des meilleurs tabacs du vieux Québec.

Le soin apporté dans le choix de chaque variété assure au fumeur une plus grande satisfaction. Tabac coupé, prêt pour la pipe—pas d'ennui, pas de perte avec l'ALOUETTE. Le paquet scellé, avec son enveloppe cirée, garantit sa parfaite condition.

COUPON - PRIME DANS CHAQUE PAQUET

10c LE PAQUET

THÉATRE - MUSIQUE, CINÉMA

CREATION D'UNE OEUVRE CANADIENNE

"MADELEINE"

du Dr ERNEST CHOQUETTE

La première représentation est donnée hier soir, par la section de comédie de la Société Canadienne d'opérette.

Hier soir, au Monument National, la Société Canadienne d'Opérette, section de comédie, a donné devant une salle comble, la première représentation de la comédie de l'honorable Ernest Choquette, "Madeleine". C'est une pièce divisée en trois actes et cinq tableaux, tirée du roman canadien "Les Ribaud", par le même auteur.

Pour faire entrer un roman dans le cadre d'une pièce, il faut sacrifier de nombreuses choses et négliger certains détails non absolument nécessaires; mettre de la vie dans ses personnages; précipiter l'action, rechercher les effets de théâtre si l'on veut conserver l'attention du public, enfin, souvent créer des situations nouvelles au milieu desquelles évolueront les acteurs. Avouons que l'auteur avait devant lui une tâche formidable à accomplir.

Pour bien comprendre cette pièce, il est nécessaire de retourner en esprit vers la période de notre histoire canadienne qui s'étend de 1830 à 1837, et se rappeler l'animosité que les patriotes canadiens-français entretenaient contre ceux qui leur refusaient le principe du gouvernement responsable et quelques unes de leurs libertés politiques. Les auditoires canadiens-français de nos jours ne sont pas toujours préparés à comprendre cette situation d'alors; notre enthousiasme chauvin est refroidi. Le gouvernement anglais nous a depuis concédé toutes les libertés politiques que nous lui avons demandées, et nous sommes naturellement peu disposés à écouter des plaidoyers qui ne nous convainquent plus. La pièce "Madeleine" semble pour cette raison destinée à être jouée dans les séminaires et les collèges, à la suite de leçons d'histoire appropriées.

Le premier acte se passe dans une cour d'auberge, près de Chambly où les soldats anglais du Fort voisin viennent boire. Le mécontentement gronde parmi les canadiens-français du canton, et à la suite d'une discussion entre le lieutenant Henshaw et Gabriel Ribaud, fils du Dr. Ribaud et frère de Madeleine, un duel a lieu au cours duquel Gabriel est tué. On le rapporte mourant sur la scène, et le docteur Ribaud jure alors de le venger. Cet acte n'est peut-être pas nécessaire pour la bonne intelligence de la pièce, mais il est utile pour mieux préparer les auditeurs à ce qui va suivre, quoiqu'un dialogue approprié au deuxième eut eu le même effet.

A la suite de ce premier acte, l'action se déroule. Madeleine, fille du docteur Ribaud aime le capitaine anglais Percival Smith au fort Chambly en dépit de la volonté de son père. La révolution gronde; on est en 1837, et Madeleine craint pour son fiancé anglais qui doit prendre la tête de sa compagnie de soldats et la mener au combat. D'un autre côté le docteur Ribaud est un chef rebelle, et il cherchera à tuer lui-même sur le champ de bataille le fiancé de sa fille. Madeleine, au courant des préparatifs de combat des deux forces adverses, supplie son fiancé de ne pas exposer sa vie, et ce dernier, plus humain que britannique, se laisse remplacer à la tête de sa compagnie par le lieutenant Archie Lovell.

Quand tout le monde revient du combat, nous voyons ensemble dans la même scène, le docteur Ribaud et ce capitaine Percival qui ne craint pas d'entrer chez Madeleine. Ribaud oublie "très vite" sa haine envers le Capitaine bien que son fusil soit encore chaud des balles qu'il vient de tirer sur les habits rouges, et il consent au mariage des deux jeunes gens.

M. P.-E. Leblanc a été un docteur Ribaud, solide et la figure dominante de toute la pièce, bien secondé par W. Plamondon qui tenait le rôle de l'abbé Michaudin. M. T. Labelle, comme capitaine Smith, avait un rôle écrasant à jouer et les situations quelque peu extraordinaires dans lesquelles il se trouve au cours de cette pièce ne sont pas pour lui faciliter son interprétation. Madeleine Davis, dans le rôle de Madeleine était une héroïne très vivante, très gaie au besoin et bien digne de créer le rôle qu'on lui avait donné. Elle a pour beaucoup contribué à assurer le succès de la soirée.

Trois scènes ont particulièrement frappé notre imagination et nous ont beaucoup plu. Celle dans laquelle on voit à l'oeuvre les chefs du mouvement rebelle, ainsi que la première et deuxième scène du cinquième tableau. Tout ce cinquième tableau est d'ailleurs bien réussi, sauf peut-être pour le dénouement qui s'annonce trop précipité. Mais la pièce était déjà longue; la représentation en dure près de trois heures, et l'auteur a dû nécessairement écourter son dernier tableau.

La seconde représentation de Madeleine aura lieu jeudi soir le 31 janvier au même endroit.

Elzéar DUCHESNAY.

Au Monument National

Brillant Concert Militaire par les Carabiniers Mont-Royal.

Tout au plus peut-on reprocher une chose aux Carabiniers Mont-Royal, c'est d'être arrivés sur la scène du Monument National environ une demi-heure plus tard que l'heure fixée lundi soir. Pour une organisation militaire, c'est un accroc formidable à la discipline, et faire cela dans un concert, c'est tout au moins commencer par une fausse note! Sur l'auditoire, l'effet est un peu le même que celui d'un brillant ténor de grand opéra qui, après s'être fait annoncer d'une publicité internationale, et après avoir fait mille et une fatueuses courbettes.... sous les feux de la rampe... débute par un étouffement!

Toutefois, les Carabiniers Mont-Royal ont un trop brillant record de guerre, ils nous ont donné quelque chose de trop joli, hier, pour tenir compte d'une petite ombre qui n'affecte en rien l'éclat de leur réputation. Pour nous avoir fait tant attendre, ils nous en ont que plus réjouis.

Sous la présidence d'honneur du lieutenant-colonel R. Bédard, accompagné de tout son état-major, la fête présenta un caractère particulièrement militaire et, pour les balafrés de 1914 et 1915 comme pour les "Marie-Louise" de 17 et 18, (qui formaient une bonne partie de l'auditoire), ce fut tout un rêve de souvenirs, tout un retour vers les années tragiques.

Qui n'a pas reconnu dans "Namur" cette entraînante musique qui scanda le pas de l'armée canadienne dans la boue de Passchendaele, qui la conduisit à la crête de Vimy, à la conquête de Courcelette, qui ramena bien des sourires sous les pluies de Salisbury Plains, dans les sables de Bramshott, de Kinmel Park..... cette entraînante mélodie avec laquelle ou nous éveillait ,ou nous endormait, avec laquelle on nous emplissait le coeur pour nous faire oublier tout le reste! Qui n'a pas revécu tout cela?

Ce genre de concert fait contraste avec ce qu'on nous offre par ces monotones années de paix et il serait divinement bon d'entendre plus souvent ces "choses" qui, après tout, ont beaucoup fait pour la rapporter cette paix.

Dkons-le tout de suite, les cuivres militaires sont faits pour la musique militaire, et on se figure mal les "Ange pur, Ange radieux", les douces pamoisons de "Marguerite" idéalisées par des trombones et des tambours. Il ne fallait que l'habile direction d'un brillant professeur et la magnifique emprise de Carabiniers Mont-Royal pour venir à bout d'un tel tour de force!

"Le Secret" (de Gauthier), par le charme suave que lui a donné le jeu des clarinettes fut d'un excellent mérite et valut toute une ovation aux Carabiniers. Un orchestre de ce genre avait également belle allure dans des choses descriptives comme "Three Blind Mice" et "Soirée dans les Alpes" (de Kling), dont l'auditoire a apprécié avec enthousiasme la difficile interprétation.

M. le professeur J.-J. Gosler est aussi excellent chef d'orchestre que brillant militaire et il conduit ses hommes comme seul un soldat de vrai talent sait les conduire. A lui revenait le grand mérite du succès d'hier soir, à lui revient une large part de la renommée qu'avaient les Carabiniers, bien avant d'arriver sur la scène du Monument National.

Quatre de nos jeunes et brillants artistes locaux avaient bien voulu prêter leur précieux concours au Concert des Carabiniers: Mlle Camille Bernard, Mlle G. Allard, le docteur Paul Trépanier, et M. Paul Mireault.

On trouve le docteur Trépanier partout où il y a quelque chose de grand et de beau, et on peut dire que si une moitié de l'assistance était de la "rude cathégorie des 14, 15, 17, et 18", l'autre n'était pas si rude que cela... et celle-là était venue pour entendre le docteur Trépanier. Lui seul, peut-être, peut nous dire comme il nous l'a dit "Le Secret de Polichinelle". Le timbre de sa voix n'a d'égal que le sympathique enthousiasme que ce jeune et brillant ténor d'opéra soulève dans toutes ses apparitions.

M. Paul Mireault est revenu deux fois quand il n'avait été annoncé que pour une seule, ce que l'auditoire aurait exigé s'il ne l'avait pas fait. Et... Mlle Camille Bernard, notre Yvette Guilbert canadienne?... Qui oserait tenter de placer une pierre de plus au monument de sa brillante réputation? Les fleurs dont on l'a chargée hier soir et les "quatre" rappels dont on l'a tourmentée sont des faits qui parlent par eux-mêmes.

P. de S. G.

L'anniversaire de Mme J. Béliveau, au National

La semaine d'anniversaire de la fameuse comédienne canadienne-française, Mme Juliette Béliveau, au théâtre National, remporte un très grand succès, si l'on en juge par les représentations de dimanche et lundi. Mme Béliveau, l'une de nos plus populaires artistes, est un caractère unique et originale. Pendant les nombreuses années de sa carrière théâtrale elle a su se faire apprécier à un rare degré par des milliers de personnes autant dans la vie privée que sur la scène.

Tizoune, Olivier Guimond, Oscar Valade, Hector Pellerin, et tous les autres membres de la troupe ont prêté leur concours afin de faire un succès de cette semaine. Et c'est un superbe hommage que l'on rend à Mme Béliveau. Toute la troupe paraît dans le grand numéro spécial: "Folies Bergères", écrit par Olivier Guimond. Hector Pellerin nous présente une ouverture de toute beauté dans laquelle il paraît lui-même et Tizoune réserve des surprises des plus agréables à tout le public du National. Les numéros de chant sont très bien rendus et les numéros de danse très intéressants. Les costumes et les décors sont d'une grande richesse et de toute beauté.

—Alors, vous n'avez pas vu que c'était défendu de fumer?

—Mais, vous fumez bien, vous, monsieur l'employé.

—Moi, c'est différent, la pancarte n'est pas tournée de mon côté!

Nouveau succès à l'Orpheum, hier soir

"The Girl of the Golden West" jouée avec un grand art par Mlle Kingsley.

L'oeuvre de David Belasco "The Girl of the Golden West", que l'on donne, cette semaine, à l'Orpheum, appartient en quelque sorte au répertoire du théâtre américain et il n'est pas de saison sans qu'elle soit une fois à l'affiche. On l'a toujours considérée comme une pièce à succès, dans son genre évidemment. En tout cas, elle est en faveur auprès de notre public puisqu'il y avait foule, hier soir, à l'Orpheum et que les interprètes de l'oeuvre ont été fort applaudis.

Mlle Hélène Kingsley a tenu le principal rôle de la pièce, autrement dit, a donné au type même de cette fille du "Golden West", des avantages, des moyens, des charmes que nous étions loin de coupçonner. Nous aimerons maintenant voir la charmante artiste dans un rôle différent de celui que lui offrent les pièces de ce genre. Il semble que le rôle de la femme du monde lui conviendrait davantage, ne serait-ce que pour lui permetttre de nous donner un nouvel aperçu de son jeu.

On connaît sans doute quelque peu l'intrigue de la pièce qui se déroule dans un pays de montagnes de l'ouest américain, à l'heure où les hommes poussés par la fièvre de l'or se dirigent vers les régions les plus sauvages. Dans un camp habité par une bande d'hommes qui donnent l'impression de fauves, mais qui sont au fond de bons diables, il y a une jeune fille, vénérée de tous. Les moeurs du pays et du temps sont étranges. C'est elle qui tient le "bar". Le shérif (Ray Eltrius) lui fait la cour, mais il n'a pas compté sans l'étranger (Sutherland) qui fait battre le coeur de la petite. Or, cet étranger n'est peut-être qu'un voleur, et un soir, alors qu'il est au camp de l'aimée, une tempête éclate si violente qu'il ne pourra pas partir. C'est alors qu'on apprendra au cours de situations très dramatiques qu'il était venu pour voler. Un voleur!... On s'imagine la situation dans ce milieu d'hommes rudes et sans pitié. Il y a des scènes vraiement émouvantes d'autres fort amusantes.

La mise en scène est remarquable. Les directeurs n'ont rien négligé à cet égard. La musique mérite aussi des compliments.

"French Models" donne des scènes typiques de danse et de comédie au Gayety

C'est une évocation très moderne de la vie intime des artistes que veut rappeler la troupe de "French Models", qui tient l'affiche cette semaine au Gayety. Elle donne des scènes typiques très vivantes des moeurs qui s'y rencontrent et des aventures qui en font un attrait particulier. La représentation brode sur ce thème général et s'en écarte souvent pour plonger souvent dans la vie réelle. L'intérêt est soutenu jusqu'à la fin par un entrain qui anime toutes les scènes.

Viola Elliott, surnommée la "petite Vénus" et qui soutient sa réputation, exécute des danses types où elle détaille les ressources de son talent; son expression est charmante et son jeu scénique à la hauteur de sa réputation. Jane Palmer, soubrette, s'attire nombre d'applaudissements par sa grâce ingénue et son physique agréable. D'autres vedettes retiennent également l'attention.

La troupe possède un groupe de choristes, jeunes, jolies, enjouées, qui évoluent sur la scène avec brio, chantent agréablement et ont conscience de jouer un rôle qui a sa part de succès dans la représentation. Elles entretiennent par leur entrain toute l'action des scènes qui ne languissent pas; et forment un des meilleurs choeurs de burlesque qui soient venus en notre ville.

Les rôles masculins ne le cèdent pas aux vedettes féminines. La comédien George Hart réussit avec Hap Moore à dilater son auditoire et à provoquer par sa mimique et ses reparties, un fou-rire continuel. Lewis et Laplante exécutent des danses typiques avec des souliers de chevreuil et George Grafe fait valoir sa riche voix de ténor.

Le spectacle est patronné par un nombreux auditoire qui se presse tous les jours aux portes du théâtre.

Spectacle amusant à la Société de Comédie

Lundi prochain, 4 février, La Société Canadienne de Comédie donnera la première de ses deux représentations de "Francs-Maçons", la spirituelle comédie-vaudeville de MM. Roland et Leprince, au Monument National. La deuxième, et dernière représentation sera donnée le mercredi suivant, 6 février, et l'on peut prévoir dès maintenant qu'il y aura foule au Monument National les deux soirs. En effet, il s'agit là d'une pièce tellement drôle, tant par ses situations hilarantes que par un texte plein de trouvailles et de mots gais, que ceux qui y assisteront pourront rire tout à souhait pendant les deux bonnes heures que dure le spectacle.

La distribution de "Francs-Maçons" comprend: Mlles Juliette Tessier, Violette Trickey, Jeanne Desjardins, Juliette Beaulieu, Marie Vadeboncoeur, M. Renaud et MM. Paul-Emile Seney, Marc Denhart, C.-A. Vaillerand, Marcel Noël, Albert Savard, Julien Lippé et Bernard Brisebois. Les répétitions sont sous la direction de M. Albert Savard, qui a préparé une mise-en-scène soignée et qui fera en sorte de donner à la pièce un décor approprié. Aux entr'actes, l'orchestre Ste-Hélène fera les frais de la musique.

La première de "L'Intendant Bigot", mardi 5 février

N'oublions pas que c'est mardi prochain que la section d'opéra de La Société Canadienne d'Opérette, sous l'habile direction de M. Albert Roberval, nous fera la première représentation de l'opéra canadien "L'Intendant Bigot" oeuvre de M. J. U. Voyer.

La distribution met en scène Mmes: Marie Rose Descarries, Jeanne Maubourg Roberval et Caro Lamoureux. MM. Arnold Becker, Charles Emile Brodeur, Paul Trottier, Emile Lamarre, Roméo Mousseau, Paul Vaillancourt, Napoléon Roy, Paul Radakis.

En plus de cela il faut ajouter un choeur de quarante voix et un orchestre des mieux stylés. Bref les représentations de l'Intendant Bigot seront de tout 1er ordre et tous les amateurs de belle musique devront tous se donner rendez-vous au Monument National les 5 et 7 février prochains.

KINGSTON, Ontario, 30. — Le colonel C. F. Constantine, commandant du Collège militaire royal, est maintenu dans ses fonctions pour quatre autres années.

CRESOBENE CHATOUILLEMENT

CAPSULES

Indication Grippe, Rhume, Toux, Bronchite, Laryngyte, Maux de Gorge, Extinction de Voix, Oppression, Asthme.

Composition Produit Balsamique à l'état naissant, Créosote, Eucalyptol, Térébène, Cinnamon, Pins Maritimes.

dans la gorge veut dire: "Attention". Les microbes vous avertissent qu'ils vont prendre le dessus. Alors gare à vos POUMONS! La BOUCHE, la GORGE sont des foyers d'infection. N'hésitez pas au moindre chatouillement, ayez tout de suite recours au traitement des

CRESOBENE

produit BALSAMIQUE volatil, puissants ANTISEPTIQUE et GERMICIDE des VOIES RESPIRATOIRES, qui vous débarrassent infailliblement des RHUMES, TOUX REBELLES, etc.

Soyez toujours du bon côté en vous garant, ainsi que vos enfants, des maladies des poumons. Prévenez les maladies infectieuses qui s'introduisent par les VOIES RESPIRATOIRES.

La brochure vous dira comment préparer chez vous, au moyen des Créosène, le traitement le plus approprié à votre cas. Impossible de vous traiter mieux et à meilleur marché. Prix: $1.00 le flacon.

Standard Products Co., 1568 rue Saint-Denis, Montréal

AMUSEMENTS

MONTREAL'S LEADING THEATRE
PRINCESS
PLAYING FOREMOST ATTRACTIONS

American Opera Company
Ce soir: "MARIAGE DE FIGARO"
Jeudi soir, programme double
Toutes des étoiles: 2ème acte de "Carmen" et "Pallisse"
Vend. Soir, "MARTHA".
Sam. Mat. "FAUST", tout nouveau
Sam. Soir, "CARMEN", tout nouv.
Soirs: 50c à $2.50 Plus
Mats.: 50c à $2.00 Taxe

Semaine Prochaine Billets Demain
Triomphal réengagement
Semaine Supplémentaire
COMÉDIES MUSICALES FRANÇAISES
Dans deux des plus récents succès de comédie musicale Parisienne.
LUNDI, MARDI, SAMEDI SOIRS ET MATS. MERC. ET SAM.
TROIS JEUNES FILLES AUX FOLIES-BERGERE
MERC., JEUDI, VEND. SOIRS ET MAT. JEUDI
"REVE DE VALSE"
avec GEORGE FOIX et toute la troupe.
Soirs: 50c à $2.00 Plus
Mats.: 50c à $1.50 Taxe

ORPHEUM Excellente troupe permanente
Le grand succès de BELASCO
"THE GIRL OF THE GOLDEN WEST"
avec
Helen Kingsley

IMPERIAL
Spectacle continu. Toute cette semaine: 6 splendides numéros de vaudeville Keith-Albee et RICHARD BARTHELMESS et BETTY COMPSON dans "SCARLET SEAS"

-NATIONAL-
Cette Semaine: ANNIVERSAIRE DE JULIETTE BELIVEAU, OSCAR VALADE présente LES FOLIES BERGERES par O. GUIMOND, avec TIZOUNE, Passe Partout, Effie Mack, Marie-J. Belanger, Hector Pellerin, Juliette Beliveau, Mad. Dubuisson. Hector Pellerin présente "Digue-Digue-Don" ouverture spéciale avec LES MELODIE BOYS & GIRLS SPECIAL — PAUL REVERE et son Orchestre de Jazz.

AMUSEMENTS

A L'AFFICHE
POSITIVEMENT EMOUVANT!
Avec son et paroles
WILLIAM HAINES
dans
"ALIAS JIMMY VALENTINE"
Autres numéros de scène et de vues du Capitol
Commençant Samedi
UNE VUE QUI EST DIFFERENTE!
"SUBMARINE"
Un drame émouvant
Avec une superbe distribution
Avec titres anglais et français
Elle vous plaira du commencement à la fin

-- FRANCAIS --
Aujourd'hui: CHARLES ROGERS dans "ABIE'S IRISH ROSE" aussi PRISCILLA DEAN dans "MADAME DU BARRY. Comédie - Vaudeville.

GAYETY MUTUAL BURLESQUE
- Deux fois par jour - 2.15 - 8.15 P.M.
Deux fois par jour, 2.15-8.15 p.m.
OH! QUEL SPECTACLE VOYEZ
VIOLA ELLIOT
et ses
Modèles Français
avec
GEORGE HART, EDYTH BATES
Numéro Spécial
"LES DANSEUSES"
du Gayety de Paul Kane
"Elles sont le sujet de toutes les conversations".

CRYSTAL PALACE
Aujourd'hui: BOB STEELE dans "LIGHTNING SPEED" aussi ESTELLE BRODY dans GLAD EYES Comédie - Nouvelles

AMUSEMENTS

LOEW'S Continuous 1 TO 11
UN RIRE CONTINUEL!
Bebe Daniels
dans
"WHAT A NIGHT"
avec
NEIL HAMILTON
WILLIAM AUSTIN
Six Numéros de Vaudeville mettant en vedette
LES JUVENILE STEPPERS
dans "A STUDY IN TAPS"
SEMAINE PROCHAINE
"DAWN"
Nul film ne provoqua autant de discussion ni ne fut si universellement acclamé!

PLUS QUE 3 JOURS
Pour apprendre la vérité au sujet de l'amour de
'SHOPWORN ANGEL'
Grande Voix Sonore Paramount avec parties PARLANTES et CHANTANTES
Nouvautés parlantes Movietone
PALACE
Continu 11 a.m. à 11 p.m.
Commençant Samedi
La parisiate 100% sensation entièrement parlante
The Home Towners

ELECTRA
1114 STE-CATHERINE EST
MER., JEU., VEN., SAM.
NORMA TALMADGE
dans
'CAMILLE'
aussi
DANGER PATROL
avec
Virginia Brown Faire
Comédie — Nouvelles — et autres
HARRY THOMAS au piano.
ADMISSION MATINEE 10-15 SOIREE 15-25 DIM. FETE 25

Nouveau THEATRE NATIONAL
IMMENSE SUCCÈS
TIZOUNE AUX FOLLIES BERGERES
VOYEZ—
L'Homme le plus fort du globe.
Le Champion Lutteur de l'univers.
Les fameuses soeurs Cherry.
Madame Palmoliva, directement du Ballet Russe.
La scène sur la scène
TIZOUNE
dans un fauteuil de loge
BERTHA la couturière sur machine à coudre
HECTOR PELLERIN, l'annonceur parisien
LA MAGNIFIQUE OUVERTURE par HECTOR PELLERIN
DIGUE, DIGUE, DON.
SIMONNE TUE MENERVES, par OSCAR VALADE
Paul Revere et ses 12 Musiciens
35 PERSONNES EN SCENE

Jas. A. Ogilvy's Limited

Jeudi—Le Dernier Jour de la Vente de Janvier

N'oubliez pas que c'est aussi le dernier jour d'escomptes de

10% et 20%

Sur Notre Stock Entier de Toiles de Ménage

Votre lingerie de ménage est-elle sans lacune? Il est probable qu'un petit inventaire vous montrerait une liste de linge de lit, de table et de ménage en général qu'il faudra remplacer dans le cours de l'année. Songez qu'en achetant demain, vous épargnez de 10c à 20c sur chaque dollar que vous placez sur la lingerie.

Serviettes en Toile de Coton Ouvrée

Moins 20%
Ordinairement $1.80 la douzaine.
Jeudi, Prix de la Vente de Janvier,
la douzaine **$1.40**

50 douzaines—Grandes de 18 x 34 pouces et ourlées. Serviettes pratiques pour usage journalier, surtout pour les enfants, pour la campagne, maisons de pension, hôpitaux, etc. Elles sont de texture ferme et absorbante, aussi d'un très bon user.

Coton à Draps

Ordinairement 60c la verge.
Jeudi, Prix de la Vente de Janvier
35c

400 verges—Un riche coton de très belle texture. Ferme, d'un blanc neige, exempt de tout apprêt, il fera des draps de lit d'excellente durée. En largeur de 80 pouces pour lits doubles. Il n'y en a qu'une quantité limitée; hâtez-vous d'acheter.

Damas de Coton pour Nappes

Moins 25%
Ordinairement 50c la verge.
Jeudi, Prix de la Vente de Janvier,
35c

200 verges—En largeur de 54 pouces. De contexture fine et serrée, il est pesant et ferme, parfaitement blanchi. Un joli patron de damiers avec bordure en méandres plus prononcés. Pour usage journalier, il fait de jolies nappes, très économiques.

Douillettes de Duvet

Ordinairement $10.95.
Jeudi, Prix de la Vente de Janvier,
$6.95

Bien remplies de duvet de choix, absolument purifié, elles ont des couvertures attrayantes en fine percale, à l'épreuve du duvet, imprimée de décors brillants et coupée d'entre-deux de satin de couleur bien harmonisée. Dimensions, 60 x 72 pouces.

Serviettes en Broderie de Madère

Ordinairement $4.50 la douzaine
Jeudi, Prix de la Vente de Janvier, **$2.95** la douzaine.

Elégantes dans la finesse de la toile et de la broderie, jolies petites serviettes à thé, grandes de 12 pouces carrés. En fine toile d'Irlande, brodées de motifs de papillons, cor beilles, couronnes et festons, exécutés on croirait par des doigts de fées. 50 douzaines.

Ogilvy's—Troisième étage

LE MYSTÈRE DE LA CHAMBRE JAUNE

« JE NE SERRE JAMAIS LA MAIN DE QUI NE SE DÉGANTE PAS »

Les aventures extraordinaires de Joseph Rouletabille, reporter

PAR GASTON LEROUX

SUITE DE LUNDI DERNIER

Synopsis de ce qui précède

Mathilde Stangerson, 35 ans, fille d'un savant chimiste, et fiancée à Robert Darzac a été trouvée baignant dans son sang, dans sa chambre. Le plus profond mystère entoure ce drame. La jeune fille n'est pas morte, mais on désespère de la sauver et elle n'a rien pu dire, car elle est toujours inconsciente. Pendant que le drame se déroulait à l'intérieur de cette petite chambre, —"La Chambre Jaune" — on avait entendu des cris et des appels au secours de la victime, mais on n'avait pu forcer l'entrée, car toutes les issues avaient été soigneusement fermées à l'intérieur.

L'assassin n'avait pu échapper. La fenêtre était encore barricadée à l'intérieur. Son père, accouru à ses cris, n'avait pu avec l'aide du père Jacques, son assistant, enfoncer la porte, ni le châssis. Aux coups de feu, étaient arrivés en même temps quelques voisins, lesquels n'avaient vu s'échapper personne. Quand on réussit à pénétrer dans cette chambre, la fille Stangerson, était couchée à terre, en robe de nuit, et près d'elle on trouva le revolver du père Jacques dont l'assassin s'était sans dout emparé.

La justice restait perplexe. Les policiers n'avaient rien pu trouver encore. Le june Joseph Reutabille, reporter d'un journal, avait pris à coeur d'éclaircir ce mystère. Le sondage des murs, du plancher et du plafond n'avait apporté aucune lumière sur cette mystérieuse affaire, mais il ne se découragea pas et continua ses recherches. Quelles seront ces conclusions?

Rouletabille intervint alors:

"Monsieur, vous êtes pressé. Il faut cependant que je vous parle. J'ai quelque chose de la dernière importance à vous dire."

Frédéric Larsan interrompit:

"Je peux vous laisser? demanda-t-il à Robert Darzac. Vous avez une clef, ou voulez-vous que je vous donne celle-ci?

—Oui, merci, j'ai une clef. Je fermerai la grille."

Larzan s'éloigna rapidement dans la direction du château, dont on apercevait, à quelques centaines de mètres, la masse imposante.

Robert Darzac, le sourcil froncé, montrait déjà de l'impatience. Je présentai Rouletabille comme un excellent ami; mais, dès qu'il sut que ce jeune homme était journaliste, M. Darzac me regarda d'un air de grand reproche, s'excusa sur la nécessité où il était d'atteindre Epinay en vingt minutes, salua et fouetta son cheval. Mais déjà Rouletabille avait saisi, à ma profonde stupéfaction, la bride, arrêté le petit équipage d'un poing vigoureux, cependant qu'il prononçait cette phrase, dépourvue pour moi, du moindre sens:

'Le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat."

Ces mots ne furent pas plutôt sortis de la bouche de Rouletabille que je vis Robert Darzac chanceler; si pâle qu'il fut, il pâlit encore; ses yeux fixèrent le jeune homme avec épouvante, et il descendit immédiatement de sa voiture dans un désordre d'esprit inexprimable.

"Allons! Allons!" dit-il en balbutiant.

Et puis, tout à coup, il reprit avec une sorte de fureur:

"Allons! monsieur! Allons!

Et il refit le chemin qui conduisait au château, sans plus dire un mot, cependant que Rouletabille suivait, tenant toujours le cheval. J'adressai quelques paroles à M. Darzac... Mais il ne me répondit pas. J'interrogeai de l'oeil Rouletabille, qui ne me vit pas.

VI

AU FOND DE LA CHENAIE

Nous arrivâmes au château. Le vieux donjon se reliait à la partie du bâtiment entièrement refaite sous Louis XIV par un autre corps de bâtiment moderne, style Viollet-le-Duc, où se trouvait l'entrée principale. Je n'avais encore rien vu d'aussi original, ni peut-être d'aussi laid, ni surtout d'aussi étrange en architecture, que cet assemblage des styles disparates. C'était monstrueux et captivant. En approchant, nous vîmes deux gendarmes qui se promenaient devant une petite porte ouverte sur le rez-de-chaussée du donjon. Nous apprîmes bientôt que, dans ce rez-de-chaussée, qui était autrefois une prison et qui servait maintenant de chambre de débarras, on avait enfermé les concierges, M. et Mme Bernier.

M. Robert Darzac nous fit entrer dans la partie moderne du château par une vaste porte que protégeait une 'marquise'. Rouletabille, qui avait abandonné le cheval et le cabriolet aux soins d'un domestique, ne quittait pas des yeux M. Darzac; je suivis son regard, et je m'aperçus que celui-ci était uniquement dirigé vers les mains gantées du professeur de la Sorbonne. Quand nous fûmes dans un petit salon garni de meubles vieillots, M. Darzac se tourna vers Rouletabille et assez brusquement lui demanda:

"Parlez! Que me voulez-vous?"

Le reporter répondit avec la même brusquerie:

"Vous serrer la main!"

Darzac se recula:

"Que signifie?"

Evidemment, il avait compris ce que je comprenais alors: que mon ami le soupçonnait de l'abominable attentat. La trace de la main ensanglantée sur les murs de la "Chambre Jaune" lui apparut... Je regardai cet homme à la physionomie si hautaine, au regard si droit d'ordinaire, et qui se troublait en ce moment si étrangement. Il tendit sa main droite, et, me désignant:

'Vous êtes l'ami de M. Sinclair, qui m'a rendu un grand service inespéré dans une juste cause, monsieur, et je ne vois pas pourquoi je vous refuserais la main..."

Rouletabille ne prit pas cette main. Il dit, mettant avec une audace sans pareille:

"Monsieur, j'ai vécu quelques années en Russie, d'où j'ai rapporté cet usage de ne jamais serrer la main à quiconque ne se dégante pas."

Je crus que le professeur en Sorbonne allait donner un libre cours à la fureur qui commençait à l'agiter, mais au contraire, d'un violent effort visible, il se calma, se déganta et présenta ses mains. Elles étaient nettes de toute cicatrice.

'Etes-vous satisfait?

—Non! répliqua Rouletabille. **Mon cher ami, fit-il en se tournant vers moi, je suis obligé de vous demander de nous laisser seuls un instant."**

Je saluai et me retirai, stupéfait de ce que je venais de voir et d'entendre, et ne comprenant pas que M. Robert Darzac n'eût pas jeté à la porte mon impertinent, mon injurieux, mon stupide ami..., car, à cette minute, j'en voulais à Rouletabille de ses soupçons qui avaient abouti à cette scène inouïe des gants...

Je me promenai environ vingt minute devant le château, essayant de relier entre eux les différents événements de cette matinée, et n'y parvenant pas. Quelle était l'idée de Rouletabille? Etait-il possible que M. Robert Darzzac lui apparût comme l'assassin? Comment penser que cet homme, qui devait se marier dans quelques jours avec Mlle Stangerson, s'était introduit dans la 'Chambre Jaune' pour assassiner sa fiancée? Enfin, rien n'était venu m'apprendre comment l'assassin avait pu sortir de la "Chambre Jaune"; et, tant que ce mystère, qui me paraissait inexplicable, ne me serait pas expliqué, j'estimais moi, qu'il était du devoir de tous de ne soupçonner personne. Enfin, que signifiait cette phrase insensée qui sonnait encore à mes oreilles: "Le presbytère n'a rien perdu de son charme ni le jardin de son éclat". J'avais hâte de me retrouver seul avec Rouletabille pour le lui demander.

A ce moment, le jeune homme sortit du château avec M. Robert Darzac. Chose extraordinaire, je vis, au premier coup d'oeil, qu'ils étaient les meilleurs amis du monde.

'Nous allons à la "Chambre Jaune", me dit Rouletabille, venez avec nous. Dites donc, cher ami, vous savez que je vous garde toute la journée. Nous déjeunons ensemble dans le pays...

—Vous déjeunerez avec moi, ici, messieurs...

—Non, merci, répliqua le jeune homme. Nous déjeunerons à l'auberge du "Donjon"...

—Vous y serez très mal... Vous n'y trouverez rien.

—Croyez-vous?... "Moi j'espère y trouver quelque chose", répliqua Rouletabille. Après déjeuner, nous retravaillerons, je ferai mon article, vous serez assez aimable pour me le porter à la rédaction...

—Et vous? Vous ne revenez pas avec moi?

—Non, je couche ici..."

Je me retournai vers Rouletabille. Il parlait sérieusement, et M. Robert Darzac ne parut nullement étonné...

Nous passions alors devant le donjon et nous entendîmes des gémissements. Rouletabille demanda:

'Pourquoi a-t-on arrêté ces gens-là?

—C'est un peu de ma faute, dit M. Darzac. J'ai fait remarquer hier au juge d'instruction qu'il est inexplicable que les concierges aient eu le temps d'entendre les coups de revolver, "de s'habiller", de parcourir l'espace assez grand qui sépare leur loge du pavillon, tout cela en deux minutes car il ne s'est pas écoulé plus de deux minutes entre les coups de revolver et le moment où ils ont été rencontrés par le père de Jacques.

—Evidemment, c'est louche, acquiesça Rouletabille... Et ils étaient habillés...?

—Voilà ce qui est incroyable.... Ils étaient habillés... "entièrement", solidement et chaudement... Il ne manquait aucune pièce à leur costume. La femme était en sabots, mais l'homme avait ses souliers lacés". Or, ils ont déclaré s'être couchés comme tous les soirs à neuf heures. En arrivant, ce matin, le juge d'instruction, qui s'était muni, à Paris, d'un revolver de même

Un homme que je reconnus pour être le père Jacques était sur le seuil.

calibre que celui du crime (car il ne veut pas toucher au revolver-pièce à conviction), a fait tirer deux coups de revolver par son greffier, dans la "Chambre Jaune", fenêtre et porte fermées. Nous étions avec lui dans la loge des concierges; nous n'avons rien entendu, on ne peut rien entendre. Les concierges ont donc menti, cela ne fait point de doute... Ils étaient prêts; ils étaient déjà dehors non loin du pavillon; ils attendaient quelque chose. Certes, on ne les accuse point d'être les auteurs de l'attentat, mais leur complicité n'est pas improbable... M. de Marquet les a fait arrêter aussitôt.

—S'ils avaient été complices, dit Rouletabille, "ils seraient arrivés débraillés", ou plutôt ils ne seraient pas arrivés du tout. Quand on se précipite dans les bras de la justice, avec sur soi, tant de preuves de complicité c'est qu'on n'est pas complice. Je ne crois pas aux complices dans cette affaire.

—Alors, pourquoi étaient-ils dehors à minuit? Qu'ils le disent?...

—Ils ont certainement un intérêt à se taire. Il s'agit de savoir lequel... Même s'ils ne sont pas complices, cela peut avoir quelque importance. "Tout est important de ce qui se passe dans une nuit pareille".

Nous venions de traverser un vieux pont jeté sur la Douve et nous entrions dans cette partie du parc appelée: "la Chênaie". Il y avait là des chênes centenaires. L'automne avait déjà recroquevillé leurs feuilles jaunies et leurs hautes branches noires et serpentines semblaient d'affreuses chevelures, des noeuds de reptiles géants entremêlés comme le sculpteur antique a tordu sur sa tête de Méduse. Ce lieu que Mlle Stangerson habitait l'été parce qu'elle le trouvait gai, nous apparut en cette saison, triste et funèbre. Le sol était noir, tout fangeux des pluies récentes et de la bourbe des feuilles mortes; les troncs des arbres étaient noirs, le ciel lui-même, au-dessus le nos têtes, était en deuil, charriant de gros nuages lourds. Et, dans cette retraite sombre et désolée, nous aperçûmes les murs blancs du pavillon. Etrange bâtisse, sans une fenêtre visible du point où elle nous apparaissait. Seule une petite porte en marquait l'entrée. On eût dit un tombeau, un vaste mausolée au fond d'une forêt abandonnée...

A mesure que nous approchions, nous en devinions la disposition.

Ce bâtiment prenait toute la lumière dont il avait besoin, au midi, c'est-à-dire de l'autre côté de la propriété, du côté de la campagne.

La petite porte refermée sur le parc, M. et Mlle Stangerson devaient trouver là une prison idéale pour y vivre avec leurs travaux et leur rêve.

Je vais donner tout de suite, du reste, le plan de ce pavillon.

Il n'avait qu'un rez-de-chaussée, où l'on accédait par quelques marches, et, un grenier assez élevé "qui ne nous occupera en aucune façon".

C'est donc le plan du rez-de-chaussée dans toute sa simplicité que je soumets ici au lecteur.

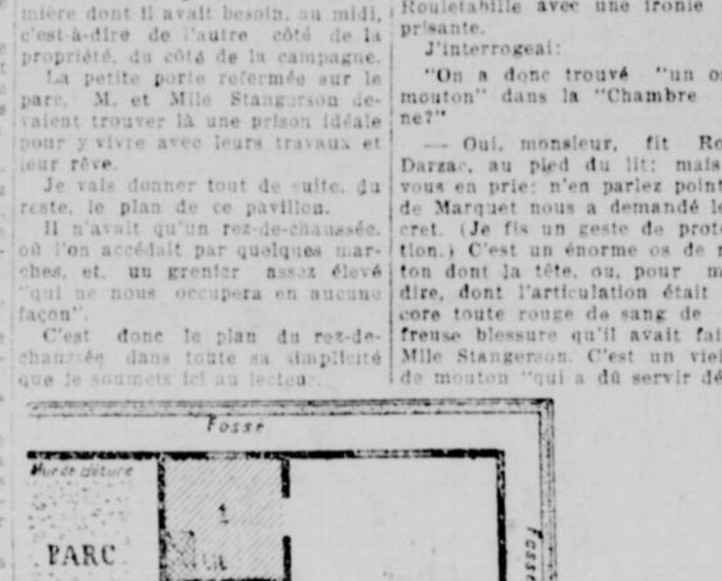

(1)—CHAMBRE JAUNE: avec son unique fenêtre grillée et son unique porte donnant sur le laboratoire.
(2)—LABORATOIRE: avec ses deux grandes fenêtres grillées et ses portes donnant l'une sur le vestibule, l'autre sur la CHAMBRE JAUNE.
(3)—VESTIBULE: avec sa fenêtre non grillée et sa porte d'entrée donnant sur le parc.
(4)—LAVATORY.
(5)—Escalier conduisant au grenier.
(6)—Vaste et unique cheminée du pavillon servant aux expériences du laboratoire.

Il a été tracé par Rouletabille lui-même, et j'ai constaté qu'il n'y manquait pas une ligne, pas une indication susceptible d'aider à la solution du problème qui se posait alors devant la justice. Avec plan et légende, les lecteurs en sauront tout autant pour arriver à la vérité qu'en savait Rouletabille quand il pénétra dans le pavillon pour la première fois et que chacun se demandait: "Par où l'assassin a-t-il pu fuir de la Chambre Jaune"?

Avant de gravir les trois marches de la porte du pavillon, Rouletabille nous arrêta et demanda à brûle-pourpoint à M. Darzac:

"Eh bien! Et le mobile du crime?

—Pour moi, Monsieur, il n'y a aucun doute à avoir à ce sujet, fit le fiancé de Mlle Stangerson avec une grande tristesse. Les traces de doigts, les profondes écorchures sur la poitrine et au cou de Mlle Stangerson attestent que le misérable qui était là avait essayé un affreux attentat. Les médecins experts, qui ont examiné hier les traces, affirment qu'elles ont été faites par la même main dont l'image ensanglantée est restée sur le mur; une main énorme, monsieur, et qui ne tiendrait point dans mon gant, ajouta-t-il avec un amer et indéfinissable sourire...

Cette main rouge, interrompis-je, ne pourrait donc pas être la trace des doigts ensanglantés de Mlle Stangerson, qui, au moment de s'abattre, auraient rencontré le mur et y auraient laissé, en glissant, une image élargie de sa main pleine de sang?

—"Il n'y avait pas une goutte de sang aux mains de Mlle Stangerson quand on l'a relevée", répondit M. Darzac.

—On est donc sûr, maintenant, fis-je, que c'est bien Mlle Stangerson qui s'était armée du revolver du père Jacques, puisqu'elle a blessé la main de l'assassin. "Elle redoutait donc quelque chose ou quelqu'un".

—C'est probable...

—Vous ne soupçonnez personne?

—"Non...", répondit M. Darzac, en regardant Rouletabille.

Rouletabille alors, me dit:

"Il faut que vous sachiez, mon ami, que l'instruction est un peu plus avancée que n'a voulu nous le confier ce petit cachotier de M. de Marquet. Non seulement l'instruction sait maintenant que le revolver fut l'arme dont se servit, pour se défendre, Mlle Stangerson, mais elle connaît, mais elle a connu tout de suite l'arme qui a servi à attaquer, à frapper Mlle Stangerson. C'est, m'a dit M. Darzac, un "os de mouton". Pourquoi M. de Marquet entoure-t-il cet os de mouton de tant de mystère? Dans le dessein de faciliter les recherches des agents de la Sûreté. Sans doute. Il imagine peut-être qu'on va retrouver son propriétaire parmi ceux qui sont bien connus, dans la basse pègre de Paris, pour se servir de cet instrument de crime, le plus terrible que la nature ait inventé... Et puis, est-ce qu'on sait jamais ce qui peut se passer dans une cervelle de juge d'instruction?" ajouta Rouletabille avec une ironie méprisante.

J'interrogeai:

"On a donc trouvé "un os de mouton" dans la "Chambre Jaune?"

— Oui, monsieur, fit Robert Darzac, au pied du lit; mais je vous en prie: n'en parlez point. M. de Marquet nous a demandé le secret. (Je fis un geste de protestation.) C'est un énorme os de mouton dont la tête, ou, pour mieux dire, dont l'articulation était encore toute rouge de sang de l'affreuse blessure qu'il avait faite à Mlle Stangerson. C'est un vieil os de mouton "qui a dû servir déjà à quelques crimes", suivant les apparences. Ainsi pense M. de Marquet, qui l'a fait porter à Paris, au laboratoire municipal, pour qu'il fût analysé. Il croit, en effet, avoir relevé sur cet os non seulement le sang frais de la dernière victime, mais encore des traces roussâtres qui ne seraient autres que des taches de sang séché, témoignages de crimes antérieurs.

"Un os de mouton, dans la main d'un "assassin exercé", est une arme "plus utile" et plus sûre qu'un lourd marteau.

— "Le misérable" l'a d'ailleurs prouvé, fit douloureusement M. Robert Darzac. L'os de mouton a terriblement frappé Mlle Stangerson au front. L'articulation de l'os de mouton s'adapte parfaitement à la blessure. Pour moi, cette blessure eût été mortelle si l'assassin n'avait été à demi arrêté, dans le coup qu'il donnait, par le revolver de Mlle Stangerson. Blessé à la main, il lâchait son os de mouton et s'enfuyait. Malheureusement, le coup de l'os de mouton "était parti et était déjà arrivé..." et Mlle Stangerson était quasi assommée, après avoir failli être étranglée. Si Mlle Stangerson avait réussi à blesser l'homme de son premier coup de revolver, elle eût, sans doute, échappé à l'os de mouton... Mais elle a saisi certainement son revolver trop tard; puis, le premier coup, dans la lutte, a dévié et la balle est allée se loger dans le plafond; ce n'est que le second coup qui a porté..."

Ayant ainsi parlé, M. Darzac frappa à la porte du pavillon. Vous avouerai-je mon impatience de pénétrer dans le lieu même du crime? J'en tremblais, et, malgré tout l'immense intérêt que comportait l'histoire de l'os de mouton, je bouillais de voir que notre conversation se prolongeait et que la porte du pavillon ne s'ouvrait pas.

Enfin, elle s'ouvrit.

Un homme, que je reconnus pour être le père Jacques, était sur le seuil.

Il me parut avoir la soixantaine bien sonnée. Une longue barbe blanche, des cheveux blancs sur lesquels il avait posé un béret basque, un complet de velours marron à côtes usé, des sabots, l'air bougon, une figure assez rébarbative qui s'éclaira cependant dès qu'il eut aperçu M. Robert Darzac.

"Des amis, fit simplement notre guide. Il n'y a personne au pavillon, père Jacques?

— Je ne dois laisser entrer personne, monsieur Robert, mais bien sûr la consigne n'est pas pour vous... Et pourquoi? Ils ont vu tout ce qu'il y avait à voir, ces messieurs de la justice. Ils en ont fait assez des dessins et des procès-verbaux...

— Pardon, monsieur Jacques, une question, avant toute autre chose, fit Rouletabille.

— Dites, jeune homme, et, si je puis y répondre...

— Votre maîtresse portait-elle, ce soir-là", les cheveux en bandeaux sur le front?

— Non, mon p'tit monsieur. Ma maîtresse n'a jamais porté les cheveux en bandeaux comme vous le dites, ni ce soir-là, ni les autres jours. Elle avait, comme toujours, les cheveux relevés de façon à ce qu'on pouvait voir son beau front pur comme celui de l'enfant qui vient de naître!..."

Rouletabille grogna, et se mit aussitôt à inspecter la porte. Il se rendit compte de la fermeture automatique. Il constata que cette porte ne pouvait jamais rester ouverte et qu'il fallait une clef pour l'ouvrir. Puis nous entrâmes dans le vestibule, petite pièce assez claire, pavée de carreaux rouges.

"Ah! voici la fenêtre, dit Rouletabille, par laquelle l'assassin s'est sauvé.

— Qu'ils disent! monsieur, qu'ils disent! Mais s'il était sauvé par là, nous l'aurions bien vu; pour sûr! Sommes pas aveugles! ni M. Stangerson, ni moi, ni les concierges qui-z-ont mis en prison! Pourquoi qui ne m'y mettent pas en prison, moi aussi, à cause de mon revolver!"

Rouletabille avait déjà ouvert la fenêtre et examiné les volets.

"Ils étaient fermés à l'heure du crime?

— Au loquet de fer, en dedans, fit le père Jacques... et moi j'suis bien sûr que l'assassin a passé au travers...

— Il y a des taches de sang?...

— Oui, tenez, là, sur la pierre, en dehors... Mais du sang de quoi?...

— Ah! fit Rouletabille, on voit les pas là... sur le chemin... la terre était très détrempée... nous examinerons cela tout à l'heure...

— Des bêtises, interrompit le père Jacques... L'assassin n'a pas passé par là!...

— Eh bien, par où?...

— Est-ce que je sais!..."

Rouletabille voyait tout, flairait tout. Il se mit à genoux et passa rapidement en revue les carreaux maculés du vestibule. Le père Jacques continuait:

"Ah! vous ne trouverez rien, mon petit monsieur. Y n'ont rien trouvé... Et puis maintenant, c'est trop sale... Il est entré trop de gens! Ils veulent point que je lave le carreau... mais, le jour du crime, j'avais lavé tout ça à grande eau, moi, père Jacques... et, si l'assassin avait passé par là avec ses "ripatons", on l'aurait bien vu; il a assez laissé la marque de ses godillots dans la chambre de mademoiselle!..."

Rouletabille se releva et demanda:

"Quand avez-vous lavé ces dalles pour la dernière fois?"

Et il fixait le père Jacques d'un oeil auquel rien n'échappe.

"Mais dans la journée même du crime, j'vous dis! Vers les cinq heures et demie... pendant que mademoiselle et son père faisaient un tour de promenade avant le dîner ici même, car ils ont dîné dans le laboratoire. Le lendemain, quand le juge est venu, il a pu voir toutes les traces des pas par terre comme qui dirait de l'encre sur du papier blanc... Eh bien, ni dans le laboratoire, ni dans le vestibule qu'étaient propres comme un sou neuf, on n'a retrouvé ses pas... à l'homme!... Puisqu'on les retrouve auprès de la fenêtre, "dehors", il faudrait donc qu'il ait troué le plafond de la "Chambre Jaune", qu'il ait passé par le grenier, qu'il ait troué le toit, et qu'il soit redescendu juste à la fenêtre du vestibule, en se laissant tomber... Eh bien, mais y n'y a pas de trou au plafond de la "Chambre Jaune", ni dans mon grenier, bien sûr!... Alors, vous voyez bien qu'on ne sait rien... mais rien de rien!... et qu'on ne saura, ma foi, jamais rien!... C'est un mystère du diable!"

Rouletabille se rejetait soudain à genoux, presque en face de la porte d'un petit lavatory qui s'ouvrait au fond du vestibule. Il resta dans cette position au moins une minute.

"Eh bien? lui demandai-je quand il se releva.

—Oh! rien de bien important; une goutte de sang".

Le jeune homme se retourna vers le père Jacques.

"Quand vous vous êtes mis à laver le laboratoire et le vestibule, la fenêtre du vestibule était-elle ouverte?

—Je venais de l'ouvrir parce que j'avais allumé du charbon de bois pour monsieur, sur le fourneau du laboratoire; et, comme je l'avais allumé avec des journaux, il y a eu de la fumée; j'ai ouvert les fenêtres du laboratoire et celle du vestibule pour faire courant d'air; puis j'ai refermé celles du laboratoire et laissé ouverte celle du vestibule, et puis je suis sorti un instant pour aller chercher une lavette au château et c'est en rentrant, comme je vous l'ai dit, vers cinq heures et demie que je me suis mis à laver les dalles; après avoir lavé, je suis reparti, laissant toujours la fenêtre du vestibule ouverte. Enfin, pour la dernière fois, quand je suis rentré au pavillon, "la fenêtre était fermée" et monsieur et mademoiselle travaillaient déjà dans le laboratoire.

—M. et Mlle Stangerson avaient sans doute fermé la fenêtre en entrant?

—Sans doute.

—Vous ne leur avez pas demandé?

—Non!..."

Après un coup d'oeil assidu au petit lavatory et à la cage de l'escalier qui conduisait au grenier, Rouletabille, pour qui nous semblions ne plus exister, pénétra dans le laboratoire. C'est, je l'avoue, avec une forte émotion que je l'y suivis. Robert Darzac ne perdait pas un geste de mon ami... Quant à moi, mes yeux allèrent tout de suite à la porte de la "Chambre Jaune". Elle était refermée, ou plutôt poussée sur le laboratoire, car je constatai immédiatement qu'elle était à moitié défoncée et hors d'usage... les efforts de ceux qui s'étaient rués sur elle, au moment du drame, l'avaient brisée...

Mon jeune ami, qui menait sa besogne avec méthode, considérait, sans dire un mot, la pièce dans laquelle nous nous trouvions... Elle était vaste et bien éclairée. Deux grandes fenêtres, presque des baies, garnies de barreaux, prenaient jour sur l'immense campagne. Une trouée dans la forêt; une vue merveilleuse sur toute la vallée, sur la plaine, jusqu'à la grande ville qui devait apparaître, là-bas, tout au bout, les jours de soleil. Mais, aujourd'hui, il n'y a que de la boue sur la terre, de la suie au ciel... et du sang dans cette chambre...

Tout un côté du laboratoire était occupé par une vaste cheminée, par des creusets, par des fours propres à toutes expériences de chimie. Des cornues, des instruments de physique un peu partout; des tables surchargées de fioles, de papiers, de dossiers, une machine électrique... des piles... un appareil... me dit M. Robert Darzac, employé par le professeur Stangerson "pour montrer la dissociation de la matière sous l'action de la lumière solaire", etc...

Et tout le long des murs, des armoires, armoires pleines ou armoires-vitrines, laissant apercevoir des microscope, des appareils photographiques spéciaux, une quantité incroyable de cristaux.

Rouletabille avait le nez fourré dans la cheminée. Du bout du doigt il fouillait dans les creusets... Tout d'un coup, il se redressa, tenant un petit morceau de papier roussi que M. Darzac venait de prendre des mains de Rouletabille. Et je lus, distinctement, ces seuls mots qui restaient lisibles:

presbytère rien perdu charme
ni le jar de son éclat.

Et au-dessous: "23 octobre".

Deux fois, depuis ce matin, ces mêmes mots venaient me frapper, et, pour la deuxième fois, je vis qu'ils produisaient sur le professeur en Sorbonne le même effet foudroyant. Le premier soin de M. Darzac fut de regarder du côté du père Jacques. Mais celui-ci ne nous avait pas vus, occupé qu'il était à l'autre fenêtre... Alors, le fiancé de Mlle Stangerson ouvrit son portefeuille en tremblant, y serra le papier, et soupira. "Mon Dieu!"

Pendant ce temps, Rouletabille était monté dans la cheminée; debout sur les briques d'un fourneau, il considérait attentivement cette cheminée qui allait se rétrécissant, et qui, à cinquante centimètres au-dessus de sa tête, se fermait entièrement par des plaques de fer scellées dans la brique, laissant passer trois tuyaux d'une quinzaine de centimètres de diamètre chacun.

"Impossible de passer par là, énonça le jeune homme en sautant dans le laboratoire. Du reste, s'"il" l'avait même tenté, toute cette ferraille serait par terre. Non! Non! ce n'est pas de ce côté qu'il faut chercher..."

Rouletabille examina ensuite les meubles et ouvrit des armoires. Puis, ce fut le tour des fenêtres qu'il déclara infranchissables et "infranchies". A la seconde fenêtre, il trouva le père Jacques en contemplation.

"Eh bien, père Jacques, qu'est-ce que vous regardez par là?

—Je r'garde l'homme de la police qui ne cesse point de faire le tour de l'étang... Encore un malin qui n'en verra pas plus long qu'les autres!

—Vous ne connaissez pas Frédéric Larsan, père Jacques! dit Rouletabille, en secouant la tête, sans cela vous ne parleriez pas comme ça... S'il y en a ici qui trouve l'assassin, ce sera lui, faut croire!"

Et Rouletabille poussa un soupir.

" —"Avant qu'on le retrouve, faudrait savoir comment on l'a perdu..." répliqua le père Jacques, têtu.

Enfin, nous arrivâmes à la porte de la "Chambre Jaune".

"Voilà la porte derrière laquelle il se passait quelque chose!" fit Rouletabille avec une solennité qui, en toute autre circonstance, eût été comique.

VII

OU ROULETABILLE PART EN EXPEDITION SOUS LE LIT

Rouletabille avant poussé la porte de la "Chambre Jaune" s'arrêta sur le seuil, disant avec une émotion que je ne devait comprendre que plus tard: "Oh! le parfum de la dame en noir!" La chambre était obscure; le père Jacques voulut ouvrir les volets, mais Rouletabille l'arrêta:

"Est-ce que, dit-il, le drame s'est passé en pleine obscurité?

—Non, jeune homme, je ne pense point. Mam'zelle tenait beaucoup à avoir une veilleuse sur sa table, et c'est moi qui la lui allumais tous les soirs avant qu'elle aille se coucher... J'étais quasi sa femme de chambre, quoi! quand v'nait le soir! La vraie femme de chambre ne v'nait guère que le matin. Mam'zelle travaille si tard... la nuit!

—Où était cette table qui supportait la veilleuse? Loin du lit?

—Loin du lit.

—Pouvez-vous, maintenant, allumer la veilleuse?

—La veilleuse est brisée, et l'huile s'en est répandue quand la table est tombée. Du reste tout est resté dans le même état. Je n'ai qu'à ouvrir les volets et vous allez voir...

—Attendez!"

Rouletabille rentrant dans le laboratoire, alla fermer les volets des deux fenêtres et la porte du vestibule. Quand nous fûmes dans la nuit noire, il alluma une allumette-bougie, la donna au père Jacques, dit à celui-ci de se diriger avec son allumette vers le milieu de la "Chambre Jaune", à l'endroit où brûlait, cette nuit-là, la veilleuse.

Le père Jacques entra dans la chambre jaune avec son bout d'allumette.

Le père Jacques, qui était en chaussons (il laissait à l'ordinaire ses sabots dans le vestibule), entra dans la "Chambre Jaune" avec son bout d'allumette, et nous distinguâmes vaguement, mal éclairés par la petite flamme mourante, des objets renversés sur le carreau, un lit dans le coin, et, en face de nous, à gauche, le reflet d'une glace, pendue au mur, près du lit. Ce fut rapide.

Rouletabille dit:

"C'est assez! Vous pouvez ouvrir les volets.

—Surtout n'avancez pas, pria le père Jacques; vous pourriez faire des marques avec vos souliers... et il ne faut rien déranger... C'est une idée du juge, une idée comme ça, bien que son affaire soit déjà faite..."

Et il poussa les volets. Le jour livide du dehors entra, éclairant un désordre sinistre, entre des murs de safran. Le plancher—car si le vestibule et le laboratoire étaient carrelés, la "Chambre Jaune" était planchéiée—était recouvert d'une natte jaune, d'un seul morceau, qui tenait presque toute la pièce, allant sous le lit et sous la table-toilette, seuls meubles qui, avec le lit, fussent encore sur leurs pieds. La table ronde du milieu, la table de nuit et deux chaises étaient renversées. Elles n'empêchaient point de voir, sur la natte, une large tache de sang qui provenait, nous dit le père Jacques, de la blessure au front de Mlle Stangerson. En outre, des gouttelettes de sang étaient répandues un peu partout et suivaient, en quelque sorte, la trace très visible des pas, des larges pas noirs de l'assassin. Tout faisait présumer que ces gouttes de sang venaient de la blessure de l'homme qui avait, un moment imprimé sa main rouge sur le mur. Il y avait d'autres traces de cette main sur le mur, mais beaucoup moins distinctes. C'était bien là la trace d'une rude main d'homme ensanglantée.

Je ne pus m'empêcher de m'écrier:

"Voyez!... Voyez ce sang sur le mur... L'homme qui a appliqué si fermement sa main ici était alors dans l'obscurité et croyait certainement tenir une porte. Il croyait la pousser! C'est pourquoi il a fortement appuyé, laissant sur le papier jaune un dessin terriblement accusateur, car je ne sache point qu'il y ait beaucoup de mains au monde de cette sorte-là. Elle est grande et forte, et les doigts sont presque aussi longs les uns que les autres! Quant au pouce, il manque! Nous n'avons que la marque de la paume. Et si nous suivons la "trace" de cette main, continuai-je, nous la voyons, qui, après s'être appuyée au mur, le tâta, cherche la porte, la trouve, cherche la serrure...

—Sans doute, interrompit Rouletabille en ricanant, "mais il n'y a pas de sang à la serrure, ni au verrou!"...

—Qu'est-ce que cela prouve? répliquai-je avec un bon sens dont j'étais fier, "il" aura ouvert serrure et verrou de la main gauche, ce qui est tout naturel puisque la main droite est blessée.

—Il n'a rien ouvert du tout! s'exclama encore le père Jacques. Nous ne sommes pas fous, peut-être! Et nous étions quatre quand nous avons fait sauter la porte!"

Je repris:

'Quelle drôle de main! Regardez-moi cette drôle de main!

—C'est une main fort naturelle, répliqua Rouletabille, dont le dessin a été déformé par le glissement sur le mur". L'homme a essuyé sa main blessée sur le mur"! Cet homme doit mesurer un mètre quatre-vingts.

—A quoi voyez-vous cela?

—A la hauteur de la main sur le mur..."

Mon ami s'occupa ensuite de la trace de la balle dans le mur. Cette trace était un trou rond.

"La balle, dit Rouletabille, est arrivée de "face"; ni d'en haut, par conséquent, ni d'en bas."

Et il nous fit observer encore qu'elle était de quelques centimètres plus bas sur le mur que le stigmate laissé par la main.

Rouletabille, retournant à la porte, avait le nez, maintenant, sur la serrure et le verrou. Il constata "qu'on avait bien fait sauter la porte, du dehors, serrure et verrou étant encore, sur cette porte défoncée, l'une fermée, l'autre poussée, et, sur le mur, les deux gâches étant quasi arrachées", pendantes, retenues encore par une vis.

Le jeune rédacteur de l'"Epoque" les considéra avec attention, reprit la porte, la regarda des deux côtés, s'assura qu'il n'y avait aucune possibilité de fermeture ou d'ouverture du verrou "de l'extérieur", et s'assura qu'on avait retrouvé la clef dans la serrure à l'intérieur avec une autre clef. Enfin, ayant constaté qu'il n'y avait, à cette porte, "aucune fermeture automatique, bref, qu'elle était la plus naturelle de toutes les portes, munie d'une serrure et d'un verrou très solides qui étaient restés fermés." il laissa tomber ces mots: "Ça va mieux!" Puis, s'asseyant par terre, il se déchaussa hâtivement.

Et, sur ses chaussettes, il s'avança dans la chambre. La première chose qu'il fit-fut de se pencher sur les meubles renversés et de les examiner avec un soin extrême. Nous le regardions en silence. Le père Jacques lui disait, de plus en plus ironique:

"Or! mon p'tit! Oh! mon p'tit! vous vous donnez bien du mal!..."

Mais Rouletabille redressa la tête:

"Vous avez dit la pure vérité, père Jacques, votre maîtresse n'avait pas, ce soir-là, ses cheveux en bandeaux; c'est moi qui étais une vieille bête de croire cela!..."

Et, souple comme un serpent, il se glissa sous le lit.

Et le père Jacques reprit:

"Et dire, monsieur, et dire que l'assassin était caché là-dessous! Il y était quand je suis entré à dix heures, pour fermer les volets et allumer la veilleuse, puisque ni M. Stangerson, ni Mlle Mathilde, ni moi, n'avons plus quitté le laboratoire jusqu'au moment du crime."

On entendait la voix de Rouletabille, sous le lit:

"A quelle heure, monsieur Jacques, M. et Mlle Stangerson sont-ils arrivés dans le laboratoire pour ne plus le quitter?

—A six heures!"

La voix de Rouletabille continuait:

"Oui, il est venu là-dessous... c'est certain... Du reste, il n'y a que là qu'il pouvait se cacher... Quand vous êtes entrés, tous les quatre, vous avez regardé sous le lit?

Tout de suite... Nous avons même entièrement bousculé le lit avant de le remettre à sa place.

—Et entre les matelas?

—Il n'y avait, à ce lit, qu'un matelas sur lequel on a posé Mlle Mathilde. Et le concierge et M. Stangerson ont transporté ce matelas immédiatement dans le laboratoire. Sous le matelas, il n'y avait que le sommier métallique qui ne saurait dissimuler rien, ni personne. Enfin, monsieur, songez que nous étions quatre, et que rien ne pouvait nous échapper, la chambre étant si petite, dégarnie de meubles et tout étant fermé derrière nous, dans le pavillon."

J'osai une hypothèse:

"Il est peut-être sorti avec le matelas"! Dans le matelas, peut-être... Tout est possible dans un pareil mystère! Dans leur trouble, M. Stangerson et le concierge ne se seront pas aperçus qu'ils transportaient double poids... Et puis, si le concierge est complice!..." Je vous donne cette hypothèse pour ce qu'elle vaut, mais voilà qui expliquerait bien des choses... et, particulièrement, le fait que le laboratoire et le vestibule sont restés vierges des traces de pas qui se trouvent dans la chambre. Quand on a transporté mademoiselle du laboratoire au château, le matelas, arrêté un instant près de la fenêtre, aurait pu permettre à l'homme de se sauver...

—Et puis quoi encore? Et puis quoi encore? Et puis quoi encore? me lança Rouletabille, en riant délibérément, sous le lit...."

J'étais un peu vexé:

—Vraiment on ne sait plus.... Tout paraît possible..."

Le père Jacques fit:

"C'est une idée qu'a eue le juge d'instruction, monsieur, et il a fait examiner sérieusement le matelas. Il a été obligé de rire de son idée, monsieur, comme votre ami rit en ce moment, car ça n'était bien sûr pas un matelas à double fond!... Et puis quoi! s'il y avait eu un homme dans le matelas on l'aurait vu!..."

A suivre samedi.

Les pages sportives de la "Patrie" renseignent rapidement et brièvement sur tous les événements d'importance.

La Patrie
DE MONTRÉAL

La "Patrie" publie chaque jour deux pages entières d'illustrations d'actualité et une page d'anecdotes comiques illustrées.

UNE ÉTUDE TÉLESCOPIQUE DE LA CONSTELLATION D'HOLLYWOOD

Les amateurs d'astronomie n'ont qu'à braquer leur lunette sur ce petit coin de l'horizon qu'on nomme Hollywood... et ils y verront que 1.— ANITA PAGE, vedette de Metro-Goldwyn-Meyer, s'aventure parfois dans la cuisine et que, pour ces occasions, elle porte un joli tablier de satin noir avec garnitures de cretonne. 2.—BEAUTY AND THE BEAST... La jolie LEILA HYAMS jasant avec une autre étoile de l'écran, descendant de Jiggs que tous les habitués de cinéma connaissent. 3.—RENEE ADOREE, DOROTHY JANIS et W.S. VAN DYKE, entre deux scènes, sur la plage de Tahiti, où on est à filmer "The Pagan". 4.—LIA TORA, une jolie mexicaine, tiendra l'un des principaux rôles dans "The Veiled Woman", une prochaine production Fox. 5.— BESSIE LOVE vient de descendre du train de New-York, et, en attendant le taxi, fait de la guitare dans les gares d'Hollywood. 6.—NORMA SHEARER (Mme Irving Thalberg dans la vie privée), une montréalaise qui a fait sa marque dans le cinéma. 7.—JOAN CRAWFORD et LILA DAMITA font connaissance entre deux scènes, lors d'une visite de la première aux studios Metro-Goldwyn-Mayer. 8.—MARION DAVIES et CHARLES KING préparent une scène de "The Five O'Clock Girl", le premier film dialogué, chanté et dansé de la brillante comédienne. 9.—Les artistes ne s'y prennent pas tous de la même manière pour tenir leur instrument et SENORITA ARMIDA, une nouvelle étoile dans la constellation d'Hollywood, croit que si ce n'est pas là la pose la plus choisie, c'est du moins la plus commode. 10.—RAQUEL TORRES essaie son "sombrero" pour la prochaine Saint-Valentin. 11.—Encore RAQUEL TORRES en compagnie de "Alonzo de Laama" qui apparait avec elle dans "The Bridge of San Luis Rey". 12.—Sweet Hearts... GWEN LEE reçoit ses valentins sous forme de bonbons, cette année. Peut-être Cupidon a-t-il quelque chose à faire dans ces envois! 13.—Qui ne reconnaitrait pas les traits héroïques de "Ben-Hur"? 14.—JACQUES WORTH, le fameux couturier parisien, rendait visite à Cecil B. de Mille récemment. On les voit étudiant quelques modèles pour de prochains films. 15.—AILEEN PRINGLE joue le rôle de "Cora" dans "The Five O'Clock Girl" que Marion Davies est à tourner.

Le Canadien s'installe en tête de la Section Canadienne

CE QUE NOUS EN PENSONS

LES PARTIES NULLES—

Hier, nous avons parlé de la peste que sont les parties nulles au hockey, et plus spécialement chez les professionnels. L'article se terminait par une invitation à en lire un second, c'est-à-dire le présent article, qui, disions-nous, contiendrait des suggestions pour résoudre le problème des matchs nuls.

ENLEVANT UN POINT POUR CHAQUE PARTIE NULLE

Il se présente plusieurs solutions, ou du moins plusieurs manières de contourner la difficulté. Il y a d'abord un système, que nous avons déjà suggéré, et qui aurait une forme punitive. Il consisterait à enlever un point dans le total aux deux clubs, faisant match nul, au lieu de leur en ajouter un. A ce compte, le Toronto, qui n'a que deux fois annulé ses rencontres ferait un gain substantiel sur ses adversaires. Car il ne perdrait que deux points de son total, tandis que ses adversaires, qui ont annulé beaucoup plus souvent que lui, perdraient un plus grand nombre de points. Ainsi le Club Américain avec ses sept parties nulles, perdrait sept points. Ayant gagné treize parties il aurait 26 points moins 7, soit 19. Le Canadien, ayant remporté 12 victoires avec 10 parties nulles, aurait 24 moins 10, soit 14; Montréal, ayant 10 parties gagnées et 7 nulles également, aurait 20 points moins 7, soit 13. Ottawa avec ses six victoires et ses 11 nulles aurait 12 points moins 11 soit 1. Il se pourrait même que, avec ce système punitif, on arrivât à voir un club avec plusieurs parties gagnées n'avoir aucune unité de pointage, les parties nulles effaçant en effet son total. Il n'y a pas de doute que ce mode, dans sa rigueur, contribuerait à l'amélioration du jeu et à l'élimination des parties nulles, trop souvent répétées et trop souvent délibérées. On a vu des clubs, apparemment plus faibles que leurs adversaires, bénéficier d'une aubaine d'un "break". si l'on veut, pour égaler le score et s'en tenir à un jeu strictement défensif pour annuler. Le jeu y perdait considérablement à ce mode d'attente et de blocus scientifique, au point que les spectateurs laissaient les arènes de hockey partiellement dégoutés.

NEUTRALISONS COMPLETEMENT LES NULLES

La deuxième solution serait de neutraliser les parties nulles, sans leur donner le caractère punitif de la première solution. Nous voulons dire ceci: on ne compterait que les parties gagnées dans le pointage, sans affecter luz matchs nuls la moindre influence sur le total. Ainsi, le Canadien, avec ses 12 victoires, aurait 24 points. L'Américain, avec ses 13 parties gagnées, en aurait 26, et nous trouvons que ce mode est essentiellement juste dans son application. Le Toronto aurait 24 points pour ses douze victoires, le Montréal n'en aurait que 20 avec ses dix victoires, et l'Ottawa compterait 12 points avec ses 6 parties gagnées à date. Nous neutralisons complètement l'effet que peuvent avoir les joutes nulles et nous laissons les clubs avec leurs seules parties gagnées, en donnant deux points à chaque victoire. Par ce système le Toronto, au lieu d'occuper la quatrième place de sa section, sera ex-aequo avec le Canadien pour la deuxième position, et il talonnerait les Américains, qui n'auraient que deux points de plus que lui. N'est-ce pas un mode de pointage, qui présente des contours agréables à nos lecteurs?

ETABLIR UNE MOYENNE COMME AU BASEBALL

La troisième solution est la suivante: établir une moyenne comme au baseball pour trouver le pointage. La position des clubs de la section Canadienne est la suivante:

	Gag.	Per.	Nul.	Total de parties
CANADIEN	12	6	10	28
Américain	13	8	7	28
Montréal	10	11	7	28
Toronto	12	14	2	28
Ottawa	6	10	11	27

Or, d'après ce système, en adoptant le mode de procéder du baseball, on ferait une moyenne rigoureusement exacte en divisant le nombre des parties gagnées par le nombre des parties jouées. Ainsi, le Canadien obtiendrait une moyenne de 428 en divisant 12, son total de parties gagnées, par 28, son total de parties jouées. L'Américain obtiendrait 413, par le même procédé, le Toronto serait ex-aequo avec le Canadien avec un pourcentage de 428, et l'Ottawa aurait 357.

PROLONGER LES PARTIES INDEFINIMENT

Comme dernière solution, on pourrait adopter le système de "win or lose", c'est-à-dire, que les parties ne s'arrêteraient que lorsqu'il y aurait eu une décision probante. On pourrait jouer dix, quinze, vingt minutes supplémentaires ou davantage, mais il faudrait en arriver à une conclusion satisfaisante. On entendra peut-être dire que cette solution n'est pas humaine, en ce sens que les joueurs tomberont d'épuisement, etc., etc. Ce serait la sensiblerie qui ferait parler ainsi ceux, qui apporteraient un pareil argument contre cette solution. Car, placés devant la perspective de jouer une période supplémentaire indéfinie, les joueurs délaisseraient leurs tactiques défensives et adopteraient indubitablement un mode agressif, qui leur permettrait de décider l'issue d'une partie dans ses soixante minutes régulières. Et qu'on n'aille pas dire que la chose est impraticable puisqu'elle était possible il y a une dizaine d'années, alors que les scores des parties étaient assez élevés.

Maintenant nous invitons nos lecteurs à nous faire connaître leurs vues sur ces quatre solutions, que nous leur proposons. Il ne fait pas de doute qu'il existe d'autres manières de résoudre le problème des parties nulles, et les amateurs seront bien venus de nous les suggérer. Nous les prions de le faire sur le coupon, qui suit cet article.

On pourra aussi suggérer d'amender certains règlements du jeu afin de contribuer à atténuer le nombre des parties nulles, ou faire des suggestions d'ordre général. Nous serons heureux de reproduire l'opinion de tous ceux, que la question intéresse, et, comme il ne faudra pas un gros effort pour répondre à notre questionnaire, qui sera ensuite présenté à la National Hockey League, nous insistons fortement pour que tous fassent connaître leurs vues. Nous leur offrons une chance splendide de faire valoir leurs prétentions, et "La Patrie" espère qu'ils sauront en profiter.

QUESTIONNAIRE SUR LES PARTIES NULLES

Etes-vous en faveur de l'une des quatre solutions suivantes, en vue de réprimer ou d'atténuer le nombre des parties nulles dans la National Hockey League? Si oui, indiquez laquelle par une croix en regard de son énonciation.

1—Enlever un point aux clubs pour chaque partie nulle au lieu de leur accorder un point.

2—Neutraliser les parties nulles, en ne comptant dans le pointage que les parties gagnées.

3—Adopter le système du baseball pour établir la moyenne des clubs de la National Hockey League.

4—Jouer indéfiniment jusqu'à ce qu'un club gagne.

(Si l'on a des remarques d'ordre général à faire ou des suggestions ou autres solutions à apporter) le faire dans cet espace.

REMARQUES:

Nom.....

Adresse.....

HORACE LAVIGNE.

POSITION DES CLUBS DE LA N.H.L.

SECTION CANADIENNE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Canadiens	12	6	10	41	32	34
Américain	13	8	7	33	28	33
Montréal	10	11	7	44	43	27
Toronto	12	14	2	58	54	26
Ottawa	6	10	11	33	42	23

SECTION AMERICAINE

	G.	P.	N.	Pr	Ctre	P.
Rangers	15	7	6	45	31	36
Boston	15	7	4	49	31	34
Détroit	12	10	5	46	40	29
Pittsburg	7	14	6	29	48	20
Chicago	4	19	4	22	51	12

PARTIES DE JEUDI, 31 JANVIER:— Chicago vs Montréal, Américain vs Rangers, Boston vs Toronto.

UN EXPLOIT EXTRAORDINAIRE DU CANADIEN

Il défait les Américains par 1 à 0, remportant sa troisième victoire en trois jours sur des patinoires étrangères. – Joliat compte l'unique point dans la première période. – En tête de la Section Canadienne. – Boston bat Chicago et Ottawa triomphe du Toronto.

UNE AUTRE POUR LE CANADIEN

NEW-YORK, 30. — (Spécial à la "Patrie"). — Le Canadien de Montréal vient d'établir un record qui ne sera probablement pas égalé de sitôt. Après avoir successivement battu les clubs Ottawa et Rangers sur leur glace en quarante-huit heures, le club de Cecil Hart a remporté une troisième victoire en trois jours lorsqu'il a blanchi l'Américain par le score de 1 à 0, hier soir, à Madison Square Garden. C'est exactement le même score par lequel a été battu l'autre équipe new-yorkaise, les Rangers, lundi soir.

Le tour de force du Canadien devient en quelque sorte du miracle si l'on prend en considération qu'il a battu en vingt-quatre heures les leaders des deux sections de la National Hockey League, sur leur propre glace, faisant perdre la tête de sa section à l'Américain et prenant lui-même la première position de cette division.

Le Canadien a prouvé hors de tout doute qu'il avait l'équipe la plus raffinée de tout le circuit professionnel, car en sept jours il a joué cinq parties, dont quatre en dehors de sa glace. Mardi, le 22 janvier, il annulait à Boston, aucun point n'étant compté. Jeudi, le 24, il annulait encore cette fois avec Toronto par 1 à 1. Samedi, dans la Capitale, il battait l'Ottawa par 2 à 1, tandis que lundi il blanchissait les Rangers par 1 à 0 et hier il faisait subir le même sort aux Américains par le même score. Il faut remonter à trois semaines en arrière pour assister à une défaite du Canadien, lorsque battu sur sa glace par le Boston, malgré une avance de deux points faits dans les premières minutes de la partie. On le voit, le Canadien, installé en première position de sa section, avec le moins de défaites que toutes les autres équipes de la N. H. L. est en train de briser tous les records du hockey professionnel et les "Flying Frenchmen", bien que privés de Howie Morenz, leur joueur de centre, pendant près de trois semaines, et ne s'en servant actuellement que comme réserviste, semblent présenter l'équipe à battre pour la possession des honneurs suprêmes de la National Hockey League.

L'unique point de la partie d'hier soir fut compté par Aurèle Joliat, que l'on regarde comme le joueur le plus habile et le plus judicieux qu'il y ait actuellement sur la glace. Il réussit à encercler toute l'équipe de Tommy Gorman, et arrivé devant Worters, il ne commit pas de bourde. Il tira dans un coin du filet, après avoir habilement feint un lancer et de suite une forte clameur s'éleva dans l'assistance, saluant ce bel exploit, l'un des plus beaux et des plus méritoires de la saison à Madison Square Garden.

Les Américains employèrent leurs efforts dans la deuxième et la troisième périodes à vouloir annuler ce point, enregistré vers les deux-tiers de la première période. Mais le Canadien n'eut aucune misère à déjouer leurs plans et à repousser leurs attaques. Les visiteurs excellèrent dans tous les départements, brillant comme patineurs, comme "stick handlers" et comme joueurs. Ils eurent le dessus sur leurs adversaires, qui étaient plus pesants et conséquemment moins rapides qu'eux, et leur tenue arracha souvent des cris d'admiration dans la foule.

Voyant la défaite présenter son spectre dans les dernières minutes du jeu, les Américains lancèrent cinq joueurs à l'assaut des buts du Canadien, mais le diminutif Hainsworth fut à la hauteur de la situation et il sauva ses filets avec une habileté consommée se jetant parfois sur la rondelle pour empêcher ses adversaires de l'introduire dans sa cage. Les dernières minutes du match furent excitantes au suprême degré.

La partie ne fut pas rude, seulement que quelques punitions ayant été infligées par les arbitres, dont une majeure à Simpson, pour avoir rudoyé Morenz, que le Canadien aligna comme réserviste. Cette victoire installe le Canadien en première place et le Bleu Blanc Rouge n'a sûrement pas volé cet honneur.

PREMIERE PERIODE

Arthur Gagné fit le premier lancé, un coup de loin sur Worters et Conacher arrêta bien ses adversaires au centre de la glace. De leur côté les Canadiens brisaient les attaques des Américains avant d'arriver à la ligne bleue. Les Canadiens se mirent à combiner et prirent des chances sur des coups de loin. Les deux défenses furent occupées. Reise et Sheppard firent la première attaque dangereuse des Américains. Sylvio Mantha attaqua seul mais Worters sortit de ses buts pour aller à sa rencontre. Les réguliers reprirent leur place et le jeu se déroula au centre de la glace. Joliat prit possession de la rondel, le au centre de la glace et déjoua la défense américaine pour compter le premier point de la soirée. Ce fut une belle exhibition de savoir manier la rondelle. Il fit une feinte qui força Worters à sortir de son filet et ensuite Joliat lance et le gardien de buts des Américains n'eut jamais de chance. Les visiteurs s'affirmèrent supérieurs aux Américains et à la fin de l'engagement brisaient toutes les attaques. Vers la fin de la période Morenz faillit déjouer Worters.

DEUXIEME PERIODE

Les Américains forcèrent le jeu à la deuxième période et Connors vint près de compter après une attaque de trois hommes. Hainsworth fit un bel arrêt pour sauver son territoire. Après une autre attaque de Connors, Hainsworth fut encore atteint au nez mais insista pour continuer à jouer. Les Canadiens firent cesser les attaques des Américains en lançant des coups dangereux à Worters. Sheppard décrocha la première punition de la partie et la balance des Américains dut travailler dur pour arrêter les charges des visiteurs. Himes et Sheppard donnèrent des coups dangereux à Hainsworth. Le Canadien maintenait le jeu dans le territoire américain mais ne pouvait pas pénétrer la défense. A la fin de la période les visiteurs jouèrent plutôt avec prudence pour protéger leur avantage. Morenz fit une belle attaque et Edouard Bouchard fit son apparition sur l'alignement des Américains. Il combina avec Himes et le dernier secoua Hainsworth.

TROISIEME PERIODE

Gagné fut banni après le début de la première période, mais les Américains ne purent en profiter. Une couple de passes manquées aidèrent les Canadiens à maintenir l'attaque des Américains. Connor énerva les partisans du Canadien en venant près de compter sur son propre retour. Morenz fut bien arrêté par Simpson, mais ce dernier dut accepter une punition majeure. Plus tard, Morenz fut aussi envoyé au pénitencier. Les deux clubs firent souvent des changements. Chacun prit sa chance avec des coups de loin. Il n'y eut pas de score durant l'absence de Simpson. Il n'y eut pas beaucoup d'action vers le milieu de la troisième période. Les Américains continuèrent d'attaquer, mais chaque attaque était bien brisée par la défense du Canadien. Mantha fut banni et l'Américain en profita pour forcer le jeu, déclanchant une attaque de quatre hommes. Une fois, Hainsworth fut forcé de s'asseoir sur la rondelle pour protéger son filet. Dans les deux dernières minutes, toute l'équipe américaine était à l'attaque, mais il fut impossible de prendre Hainsworth en défaut. Juste avant le son de la cloche, Worters n'était pas protégé et il dut faire un arrêt miraculeux pour sauver contre une attaque de Lecluc.

Américains		Canadiens
Worters	buts	Hainsworth
Reise	défense	S. Mantha
Conacher	défense	Burke
Burch	centre	Lépine
Connors	ailes	Joliat
Broadbent	ailes	Gagné
Himes	sub	Mondou
McVeigh	sub	Morenz
Simpson	sub	Leduc
Dye	sub	Patterson
Sheppard	sub	Carson
Bouchard	sub	G. Mantha
Arbitres:		Lou Marsh et Jerry Laflamme.

PREMIERE PERIODE

1—Canadiens: Joliat 13.56

SECONDE PERIODE

Pas de point.

Punitions: Sheppard.

TROISIEME PERIODE

Pas de point.

Punitions: Gagné, Simpson (majeure), Morenz, S. Mantha.

Kitchener 2, Toronto 0

TORONTO, 30. — Le Kitchener a défait les Millionnaires de Toronto par le score de 2 à 0 dans un match de la ligue Canadienne, hier. Brown et Palangio comptant les deux points de la partie. Alignement et sommaire:

KITCHENER		TORONTO
Moore	buts	Fisher
Berlet	défenses	Green
Loughlin	défenses	Young
Brown	centre	Gray
Palangio	ailes	Clark
Randle	ailes	Doraty
Campbell	subs.	Frew
Gross		Gauthier
Savage		Rice
McFarlane		Dunning
		Williams

Arbitre: Bobby Hewitson.

Première Période

Pas de point.

Punitions: Berlet, Campbell.

Deuxième Période

1—Kitchener: Brown 15.45

Punitions: Palangio, Young.

Troisième Période

2—Kitchener: Palangio 18.40

Punition: Palangio.

Chicago 1, Boston 4

Boston, 30.—Le club Boston, opérant un ralliement invincible dans la troisième période, a battu le Chicago par le score de 4 à 1, hier soir. Les Bruins avaient pris une avance d'un point en comptant dans la première période, mais les Hawks égalèrent le score dans la deuxième, lorsque March, leur dernière recrue, prit Thompson en défaut d'une manière fort habile. Dans la troisième période, cependant, les locaux se jetèrent à l'assaut les buts du jeune Gardiner et réussirent à les faire capituler trois fois de suite, sans que les visiteurs, débordés par ce torrent, pussent songer à user de représailles contre leur adversaire. Alignement et sommaire:

Boston		Chicago
Thompson	buts	Gardiner
Shore	défense	Wentworth
Hitchman	défense	Taylor
Carson	centre	Miller
Oliver	ailes	McKinnon
Galbraith	ailes	Gottselig
Lane	subs.	March
Mackay		Arbour
Green		Couture
Owen		
Gainor		
Oliver		

Arbitres: Hefferman et Ritchie.

Première période

1—Boston: Shore 17.15

Punition: Arbour.

Deuxième période

2—Chicago: March 11.32

Punitions: Couture, Hitchman, McKinnon.

Troisième période

3—Boston: Galbraith: 13.01

4—Boston: Carson 41

5—Boston: Oliver 40

Punitions: Taylor (2), Carson, Oliver, Gottselig.

RESULTATS D'HIER

N.H.L.

Canadiens 1; Américain 0.
Ottawa, 4; Toronto, 2.
Boston, 4; Chicago, 1.

LIGUE CANADIENNE

Kitchener 2; Toronto 0.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	Pr.	Ctre	Pts
Détroit	17	6	2	74	28	36
Kitchener	13	0	3	74	63	29
Windsor	13	8	2	54	42	28
Toronto	11	10	3	46	51	25
London	9	12	2	40	66	20
Niagara Falls	9	13	2	45	57	20
Buffalo	7	14	4	43	62	18
Hamilton	7	14	2	42	64	16

Ligue collégiale de l'Académie Roussin

Jeudi le 24. A trois heures et demie, le Canadien se rencontrait avec le Montréal. La partie fut chaudement contestée et très intéressante jusqu'aux dernières minutes du jeu. Le résultat fut de 1 à 1.

Hébert des Canadiens, compta dans la première période et Cardinal dans la dernière. Chaussé, dans ses buts, ainsi que Cartier ont arrêté plusieurs coups. Tous les autres joueurs méritaient d'être félicités, car ils ont tous joué avec ardeur et ensemble.

Position des Clubs

	J.	G.	N.	P.
Canadien	6	3	3	0
Montréal	6	0	6	0
Ottawa	6	1	4	1
Toronto	6	0	3	3

Voici de même le classement à date chez les compteurs de la Grande Ligue de l'A. C. J.:

Hébert 4, Lafortune 4, Couture 2, Carbonneau 2, Gauron 2, Sénécal 0, Charlebois 2, Beauchamp A. 1, Décarie B. 1, Beauchamp A. 1, Cardinal 1.

TORONTO NE FACHE

Dès le début on s'est chamaillier un peu rudement. Les Torontos qui ne parvenaient pas à percer les lignes des Ottawas, ont eu recours à la brutalité. Ce petit jeu allait leur coûté cher. Les punitions se multiplièrent rapidement et bientôt Chabot n'avait plus devant lui que trois joueurs.

Kilren et Grosvenor se lancèrent alors à l'attaque avec une furie indomptable. Ce fut une poussée continuelle qui forcèrent les visiteurs à rester sur la défensive. On continua à se bousculer un peu rudement et peu s'en faut que d'autres Torontos soient envoyés au banc.

Touhey tire à bout portant sur Chabot. La rondelle passe par-dessus le hockey et va se loger dans les filets.

Ce point anime le jeu. Finnegan et Touhey continuent leurs attaques. Kilren tire avec force sur Chabot. Touhey qui joue avec brio ne cesse d'enfoncer les lignes ennemies et à faire trembler Chabot dans ses buts.

Les Ottawa ne sont pas trop patients et Clancy à son tour se fait punir parce qu'il n'a pas tendu l'autre jour.

Le jeu est très rapide. Les Ottawa se sentent serrés de plus près. On se bouscule davantage. Smith est aussi puni.

Pettinger qui rudoie Kilren va au banc. Les arbitres ne cessent de punir et le jeu devient de plus en plus brutal.

Blair joue avec grande habilité. Il fonce sur les lignes ennemies et parvient à se faire une trouée. Chaque fois Connell est atteint.

Les Ottawa deviennent craintifs et leur jeu est plus calculé. On ne se risque plus à l'étranger. On garde jalousement Connell qui a gros à faire dans ses buts. Day et Bailey font des incursions continuelles chez les adversaires qui résistent cependant à ces attaques.

A la fin de la première période les visiteurs avaient l'avantage.

CHABOT EST PUNI

Tous les Toronto, sans exception, ont été punis. Chabot lui-même, à la seconde période dut aller passer une minute sur le banc pour avoir pensé tout haut après avoir reçu une réprimande de l'arbitre.

Horner dans les buts n'a pas brillé mais il a tenu tête à Finnigan qui s'obstinait à vouloir compter. Clancy se lance avec rage sur lui mais les défenses lui résistèrent.

Quand Chabot est revenu les visiteurs attaquèrent. Leur jeu d'ensemble a eu raison des Ottawas qui se replièrent rapidement sur leurs buts.

Bailey et Blair font de très belles descentes qui mettent Connell en danger.

Pendant toute cette période les visiteurs ont paru avoir l'avantage par leur offensive continuelle. Mais Connell a blanchi sans fléchir.

Cependant vers la fin les Sénateurs ont repris quelque peu le dessus et Alex Smith après plusieurs échecs est revenu à la charge. Après avoir fait une trouée dans les rangs torontonions il tira à bout portant sur Chabot qui bloqua le coup le plus dangereux de la soirée.

TORONTO JOUE

Dès le début de la troisième période les Toronto ont failli par deux fois compter. Bailey et Cox conduisaient très habilement l'attaque. Blair monta et passa à Bailey qui tira à deux pieds des buts mais la rondelle frappa le poteau. Connell n'avait rien vu. Kilren est puni pour avoir joué du bâton contre Bailey.

Les Toronto forcent de plus en plus le jeu.

Blair avec Bailey encore enfoncent les lignes et font tomber Connell dans ses buts. Bailey revient à la charge et ses sorties sont de plus en plus dangereuses.

Duncan fait sortir Connell de ses buts.

Les Toronto veulent compter coûte que coûte.

Bailey lance avec force sur les buts et une mêlée générale s'engage. Clancy brise son bâton.

Touhey et King Clancy prennent l'offensive qui force les Toronto à reprendre leurs positions.

Clancy monte, passe à Grosvenor qui compte un second point pour les Ottawa.

Les visiteurs se jettent dans la mêlée avec rage. Blair perd connaissance devant les buts ontarouais.

Les Toronto se réorganisent et se lancent à l'attaque. Un moins de cinq minutes ils comptent deux points; le premier est compté par Cox, le second par Horner.

CONTRE DEUX

La période supplémentaire venait à peine de commencer que les Toronto perdirent la tête. Dans une mêlée générale ils se firent presque tous punir. Bailey et Cox restèrent seuls avec Chabot. Finnegan en profita pour compter un but.

Peu après Grosvenor en ajouta un quatrième.

Les Ottawa remportèrent la victoire par un pointage de 4 à 2.

Ottawa		Toronto
Connell	buts	Chabot
Clancy	défense	Day
Alex Smith	défense	Art. Smith
Touhey	centre	Blair
Finnigan	ailes	Bailey
Kilren	ailes	Cox
Shields	subs.	Duncan
Grosvenor		Lowrey
Elliott		Pettinger
Godin		Horner

Arbitres: Billy Bell et George Mallinson.

Première période

1—Ottawa: Touhey 4.35

Punitions: Clancy 3, Bailey, Day, Blair, Godin, Cox, Alex Smith, Pettinger.

Deuxième période

Pas de point.

Punitions: Alex Smith, Chabot, Finnigan, Clancy 2, Horner.

Troisième période

2—Ottawa: Grosvenor 13.20

3—Toronto: Cox 3.40

4—Toronto: Bailey 1.25

Punitions: Kilren, Cox, Bailey, Art Smith, Lowrey.

Période supplémentaire

5—Ottawa: Finnigan 7.40

6—Ottawa: Grosvenor 1.29

Punitions: Finnigan, Art Smith, Horner, Pettinger, Bailey, Shields.

Giroux est de retour

Le jeune boxeur Arthur Giroux, qui a récemment remporté de si belles victoires sur Frankie Genaro et Harry Goldstein, à Portland, Me., est de retour à Montréal. Giroux, tailleur de son métier, s'est remis à son ouvrage, toujours prêt à être agréable à ses nombreux amis.

EUGENE CLOUETTE INVINCIBLE REMPORTE LA NEUVIEME ETAPE

Le vétéran franchit les 24 milles, séparant Lancaster de Gorham, N. H., en un peu plus de 4 heures et demie. – Les sept concurrents espèrent se rendre à Lewiston.

GORHAM, N.-H., 29. (Spécial à "La Patrie"). — La neuvième étape du marathon international de raquettes de Montréal à Lewiston, organisé par le promoteur Armand Vincent, a été franchie, hier matin, à travers les Montagnes Blanches et par un froid glacial qu'accompagnait une forte tempête de neige. Les concurrents au nombre de sept ont toutefois bravé les intempéries de la saison et parcouru la distance de vingt-quatre milles sans accident. Cette étape a de nouveau été caractérisée par la présence du chien qui suivit hier le concurrent de Saint, Johnsbury à Lancaster. Hier soir, personne ne revit le chien mais ce matin, dès le départ en voyant Gagné il s'élança sur lui et l'accompagna encore cette fois jusqu'à Gorham. Les concurrents ont alors adopté le chien comme mascotte.

Il portera dorénavant le numéro 19, celui sous lequel est inscrit George. M. Armand lui a immédiatement fait fabriquer une tunique qu'il endossera la balance du marathon. Ce chien semble porter la veine à Gagné, car aujourd'hui il a livré une lutte contestée à Eugène Clouette qui s'est encore classé premier en franchissant les vingt-quatre milles en quatre heures trente-et-une minutes et dix secondes. A seize milles de Lancaster, Gagné n'était qu'à cinq minutes de distance de Clouette et ce n'est qu'à deux milles que Gagné perdit son avantage pour se classer deuxième avec une différence de quatorze minutes. Dupré est arrivé de nouveau en troisième position mais avec un retard assez considérable sur les deux premiers concurrents. Le marathon marche à merveille et les sept concurrents se rendront assurément à Lewiston. Demain, ils franchiront la distance entre Gorham et Bethel, Maine, soigt vingt-deux milles. Ce sera la dixième étape. Les concurrents sont en bonne condition, sauf Beaulac qui souffre d'une forte enflure à la cheville du pied droit.

Temps d'hier: Eugène Clouette, Montréal, 4.31.10; Joseph Gagné, Valleyfield, 4.45; Wilfrid Dupré, Montréal, 5.35; Chs Beaulac, Manchester, N.-H., 6.03.4; Letourneau, Montréal, 7.07; Chs Lefebvre, Montréal, 7.21.44; R. Boulay, 8.51.

Classement des étapes, soit 230 milles: Eugène Clouette, 41.00.14. Joseph Gagné: 44.52.21, Wilfrid Dupré, 48.29.25, Valère Letourneau, 46.20, Chs Lefebvre: 56,25.44, Roland Boulay: 73.58.

RANGERS CONTRE AMERICAIN DEMAIN

New-York, 29.—Le club Américain et les Rangers se rencontreront demain soir dans la dernière partie décidant de la suprématie du hockey professionnel dans New-York, mais les Rangers seront handicapés par l'absence de Bill Cook sur leur alignement. Cook a été automatiquement suspendu pour une partie pour sa troisième offense majeure de la saison, quand il frappa Hainsworth, gardien de buts du Canadien, lundi dernier, mais Tommy Gorman, gérant de l'Américain, est prêt à laisser jouer contre son club, demain, si le président Calder veut bien lever l'interdiction afin d'offrir aux amateurs locaux la satisfaction de voir les deux clubs au grand complet. Mais on doute que le président Calder souscrive à cette idée originale.

Excuses du Canadien Delorimier au club Sorel

Dimanche dernier le Canadien Delorimier devait se rendre à Sorel et y jouer une partie contre le club de Vendroit. Malheureusement, deux joueurs du Canadien Delorimier revenant trop tard de la campagne dimanche matin et les porte-couleurs du Canadien Delorimier entreprirent de faire le voyage à Sorel en machine. Partis de Montréal en machine à 9.30, ils durent rebrousser chemin entre Charlemagne et Saint-Paul d'Ermite. Ils traversèrent Alors à Varennes, où on leur assura qu'il était inutile d'essayer de faire le voyage en machine. Il fut question de s'y rendre en voiture mais il était alors trop tard pour arriver à temps pour la partie. Le Canadien Delorimier regrette infiniment d'avoir désappointé le club Sorel ainsi que la population, mais c'est bien malgré lui. C'est le première fois depuis au-delà de 12 ans que le Canadien Delorimier a trompé un club adversaire. Si les directeurs du club Sorel veulent prendre des arrangements avec le Canadien Delorimier, pour un autre dimanche, celui-ci en sera des plus heureux. Il serait même prêt à fournir des garanties de sa présence cette fois.

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR, A 8.00
Ligue Chemin de fer—Téléphone
Prix: 75c et 50c. Taxe comprise
Le Jeudi, 31 Janvier, à 8.30 p.m.
CHICAGO
vs
MONTRÉAL
Prix, $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, 50c
Taxe comprise. Sièges maintenant en vente.

Les Boston et Ottawa victorieux—Clouette encore en tête

LE C.P.R. EST PRIVE D'UN DE SES PLUS BRILLANTS JOUEURS, CONTRE LE BELL

Pour aucune raison du tout la malchance semble poursuivre le C. P. R. La semaine dernière, quand il fit face à son adversaire, il eût son plein alignement de joueurs pour la première fois depuis le commencement de la saison. Et voilà maintenant qu'un autre malheur arrive. Antoine Gauthier, le brillante aile, souffre d'une hernie.

C'est une dure épreuve pour le C. P. R. qui vient de se remettre. Cela veut dire un changement sur la ligne d'avant. En plus, le C. P. R. fera face à l'équipe la plus difficile à battre dans toute la ligue, le Bell Téléphone, le champion et le club de la tête de la ligue, dans la partie d'ouverture ce soir, au Forum. La ligne d'avant a été réorganisée comme suit: Dupuis, au centre, avec McLeod et Nicholson, sur les ailes. Arthur Gauthier sera le substitut au centre tandis que les ailes réservistes seront Munro et Smith.

Depuis a bien joué jusqu'ici pour le Pacifique. McLeod a aussi démontré sa valeur tandis que Nicholson paraît être l'homme le plus rapide de l'équipe et il est très effectif aussi. Le Bell placera sur la glace la même équipe qui fit face au C.N.R. la semaine dernière.

Les parties de détail commencent à paraître à l'horizon et la seconde partie du programme, de ce soir, aura plus d'intérêt que d'ordinaire car elle sera jouée par deux équipes qui sont égales pour la seconde position. Cette place est la seule qui reste pour arriver dans le détail, comme le Bell s'est assuré de la première place. Le Canadien National et le Northern Electric devraient se faire une belle lutte. Une victoire pour un club ou l'autre ce soir, serait un progrès marqué. Dans leurs deux rencontres cette année, le C. N. R. a gagné la première par 1 à 0 tandis que la seconde fut nulle, 4 à 4.

FAIR GROUNDS

PREMIERE COURSE — 1 mille. Jockey Butler 1 Toast 110 Coleman, 14.17 5.04, 2.34. 2e Black Dancer, 110, T. Dixon, 35.14, 2.35. 3e Walter Gay, 110, S. Hornfeth, 2.34. Temps 1.47 2-5. Also George Terry, Promiscuous, Sacred Louisville, Hope Hampton ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE, 1 1-8 mille. 1er Letter Six 107 L. Jones, 15.62, 6.48, 4.20. 2e Kenlight 109 C. Phillips, 4.62, 3.62. 3e Rock Candy 110, L. McDermott, 4.56. Temps 1.58 1-5. Pretwell, Pretty Run, Five Chief, Otto Berg, Jake, Grad, Gad Stiff, ont aussi couru. Grad a été stiff, tombé.

TROISIEME COURSE, 1 1-16 mille. 1er Copperhair 110 C. Shoemaker, 8.22, 3.32, 2.70. 2e Madame Ouelle 107 J. Collins, 12.36, 5.20. 3e Moon Dine 110 L. McDermott, 2.96. Temps 1.57 2-5. Rain, Whiskey Run, Partner, Stone Age, Gunny Sack, Betty Elvira, Bearing ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE, 1 1-16 mille. 1er Grand Dad 110 L. Jones, 3.-, 2.46, 2.36. 2e Gold Handle 111 L. McDermott, 8.18, 3.82. 3e George Demar, 106 L. McDaniels, 2.41. Temps 1.50. Marlboro, Hercendeen et Dr. Bunsen aussi couru.

CINQUIEME COURSE, 1 mille. 1er Genial Host 106 A. Pascuma, 5.22, 3.22, 2.88. 2e Marshal Ney 109 S. Forath, 2.70, 2.48. 3e Helena Babe 110 R. Finnerty, 3.36. Temps 1.42 4-5. Wrecker, Drive, Shasta John, et Old Sis ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1 mille. 1er Quelle Fyen, E. Sarsfield, 24.20, 8.44, 4.68. 2e Malsito, 110 P. Little, 8.14, 4.30. 3e Blind Hills, 107 K. Watson, 3.00. Temps 1.44 1-5. Rufe McClain, Wassawa, Beechwood et Patricia Clare ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE, 1 1-8 mille. 1er Kapsis 115 Latham, 15.44, 6.62, 4.62. 2e Try Again 112 Smith, 8.98, 4.-. Goulash 112, Thomas, 3.10. Temps 1.57 1-5. Ocala Jim Bonora, Queen Royal, Lyon Major, et Jane Brooker ont aussi couru.

Sport à Côteau Landing

COTEAU LANDING, 29. — Le club de Coteau Landing a inauguré la saison de hockey mardi le 22 janvier sous d'assez bons auspices. Le club de hockey de Coteau Station, la partie a été jouée toute beauté, avec un score de 2 à 0 pour Coteau Landing. P. Legros a scoré les 2 points sur une passe de B. Gareau.

Notre maire A. Rouleau a mis la rondelle au jeu.

Notre équipe se compose comme suit: P. Villatrais, buts; S. Méthot, A. Fournier, défenses; H. Gareau, Capt. H. Sauvé aussi; P. Legros, centre; J. Gareau, N. Legros, ailes; D. Quillan, Arbitre s'est acquitté de sa tâche avec compétence.

East End Garage 3, Saint-Hyacinthe 3

Le club de hockey East End Garage partira mercredi soir à 5.00 p.m. gare Bonaventure pour aller jouer avec Drummondville. Encore une équipe amateur très forte. Smith, Richard, Palin, Gorman, Booth, Charron, Haynes feront ce voyage.

Inf. J. Richard, Bélair 6913W.

Première période

1—St-Hyacinthe 2.00
2—East End Garage 7.00

Deuxième période

3—St-Hyacinthe 9.00
4—East End Garage 4.00

Troisième période

5—St-Hyacinthe 14.00
6—East End Garage 4.00

Notes du club de ski Mont-Royal d'Amérique

Le président Champoux Provencher du club de ski Mt-Royal d'Amérique, annonce que l'assemblée mensuelle du bureau de direction aura lieu lundi prochain à la demeure de Lester Sawyer à Outremont. Les Arrangements en rapport avec les activités de la saison, seront réglés et cette assemblée et la présentation du championnat du club sera présidée à Lester Sawyer, champion actuel du club. Le Memento qui est donné annuellement par les officiers du club Alpin Français, organisation à laquelle le club de ski Mt-Royal d'Amérique est affilié, sera aussi présenté à Lester Sawyer pour les succès remportés en 1928.

Le Saint-Antoine veut un adversaire

Dimanche dernier le Saint-Georges devait rencontrer le Saint-Antoine, mais cinq joueurs seulement se sont rendus.

Le Saint-Antoine a dû rester inactif.

Dimanche prochain, le Saint-Antoine aimerait recevoir un bon adversaire. Information, 461 Demontigny est, Tél. Harbour 7795.

Bud Taylor sort de sa tente

INDIANAPOLIS, Ind., 30. — Bud Taylor est sorti de sa tente, après une inactivité de six mois, en battant Billy Shaw, de Détroit, dans un assaut de dix rondes. Dans la deuxième ronde, il envoya son adversaire au parquet et Shaw réclama un "foul". Les médecins, après examen, ne purent se prononcer et Shaw se reposa quelques secondes, puis le combat reprit. Il dura les dix rondes et Taylor reçut la décision.

DANS LA LIGUE COMMERCIALE

C'est ce soir qu'aura lieu le programme final de la saison régulière de la ligue Commerciale de hockey, de Montréal.

La première partie, qui aura lieu entre Autobus A.A.A. et la maison Dupuis Frères Limitée commencera à huit heures précises et sera des plus intéressantes. Afin d'effacer sa défaite de la semaine dernière, l'Autobus A.A.A. voudra battre son adversaire, cependant que la maison Dupuis Frères Ltée voudra gagner à tout prix afin de rester dans la course au championnat.

A neuf heures aura lieu la partie principale de la soirée. A cette partie on verra la maison Racine Limitée s'attaquer aux porte-couleurs de la maison S. Rohrlick and Son. Le Racine et le Rohrlick ont fait partie nulle lors de leur première rencontre, et chacun des deux clubs voudra prendre un avantage sur son adversaire. Comme ce sera la fête de la maison Rohrlick and Son et que tous les employés de cette manufacture seront là en bloc pour encourager leurs porte-couleurs, nul doute que ceux-ci feront tout ce qu'il sera humainement possible de faire pour remporter les honneurs de la soirée.

Dans la troisième partie, on verra les Mag Indépendants Victoria aux prises avec le Belding-Corticelli. Il existe une certaine animosité entre ces deux clubs et on nous assure que cette partie sera vivement contestée.

Advenant le cas d'une victoire pour Dupuis Frères Limitée et S. Rohrlick and Son, la troisième partie au programme sera raccourcie, et les clubs Rohrlick and Son et Dupuis Frères Ltée devront jouer une partie de trente minutes, le gagnant de laquelle restera dans la course au championnat, et jouera la première partie de détail avec Racine la semaine prochaine.

L'alignement probable sera le suivant:

Dupuis F. Ltée.	Autobus A.A.A.
Lafranchise....buts	Lebrun
C.Auclair.....défenses	Larivière
Maloney.....défenses	Murray
Thomas.....avants	Reilly
Charest.....avants	Paquette
Champagne.....avants	Magnan
Gingras.....subs	Brasseur
Lalonde.....subs	Charron
Alph. Racine Ltée	**S. Rohrlick & S.**
Trépanier.....buts	Sidn. Peat
Morin.....défenses	Lefebvre
Reid.....défenses	H. Lacompte
Geyer.....avants	Champagne
Chartier.....avants	Lecompte
Côté.....avants	Nichol
Bruneau.....subs	Tobin
M. I. Victoria	**Belding Cort. A.A.A.**
Deniger.....buts	Guimond
Lavigne.....défenses	Charlebois
Viau.....défenses	H. Whitty
Lavery.....avants	Reynold
Brault.....avants	B. Armand
Larivée.....avants	Laplante
Carbonneau.....subs	Muslins
Alain.....subs	Vaillières
Séguin.....subs	Daoust
Durand.....subs	Green

Arbitre: Léo Heffernan.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	Pc	Ctre	Pts
M. I. Victoria	8	6	1	29	10	12
Racine Ltée	5	4	1	17	8	12
Rohrlick & Son	5	4	2	19	17	8
Dupuis F. Ltée	5	4	2	18	18	8
Belding Cort.	5	2	0	19	27	6
Autobus, A.A.A.	5	1	1	8	28	2

Un accident interrompt une partie de hockey au Collège de Saint-Césaire

S.-CESAIRE 29.—Dimanche dernier le 27, le club du village de Saint-Césaire venait rencontrer le C. S. C. club du collège.

La partie débuta avec entrain. Les joueurs semblaient disposés à offrir au beau jeu aux spectateurs qui se pressaient sur les bords de la patinoire.

Le S.-Césaire attaqua avec fougue mais le C. S. C. fut opposé une résistance opiniâtre. Cantin et Forget du club du collège bombardèrent à maintes reprises les buts de Arès, mais inutilement car ceux-ci étaient bien défendus.

Après 2 minutes d'un jeu rapide et serré, la première période se termina par le score de 0 à 0.

Comme la première période, la deuxième débuta à une allure vertigineuse. Chaque joueur des camps auxverseires voulait compter afin de donner l'avantage à son club. Les rapides montées et les passes scientifiques se multipliaient. Chacun dépensait toute son énergie pour assurer la victoire à son équipe. Enfin après une minute de jeu, l'étoile de la partie, Forget, avec l'aile de ses hommes, parvint à compter le premier point suivi de quatre autres dans l'espace de moins de cinq minutes. Gingras du S.-Césaire compta à son tour.

Alors qu'il ne restait plus que deux minutes de jeu, il se produisit une mêlée au milieu de la patinoire et le Dr. Beauchamp centre du S.-Césaire, reçut accidentellement par un de ses co-équipiers, une grave blessure à la figure.

Par sympathie pour le Docteur qui est un citoyen estimé de Saint-Césaire, on suspendit la partie qui se termina par le score de 5 à 1 en faveur des collégiens.

ALIGNEMENT

S.-Césaire	C.S.C.
Arès.....buts	D. Leblanc
Gingras.....défenses	Bombardier
Roberge.....défenses	Huot
Dr. Beauchamp.centres	Brillon
Meunier.....Avants	Forget (capt.)
L. Alix.....Avants	Cantin
Brodeur.....subs	Lepaux
Monty.....subs	Grenier
Allard.....subs	Laprade
Murray.....subs	

P. E. Godin, gérant; A. Auclair, chronométreur. Arbitres: R. Giroux et C. H. Nadeau.

SOMMAIRE

1ère période

Pas de point.
Pas de punition.

2ème Période

C.S.C.—Forget	1.00
C.S.C.—Forget (Cantin)	2.00
C.S.C.—Forget (Cantin)	3.00
C.S.C.—Forget	3.30
C.S.C.—Forget (Cantin)	4.30
S.-Césaire—Gingras	11.15

Punitions: Roberge, Gingras, Huot.

A propos de la partie Mercier et Oka

Devant une assistance de 500 personnes, le Mercier a fait partie nulle avec Oka. Scores 0 à 0. Seulement à Oka surtout, pour battre le club, il faut battre les joueurs, l'arbitre et le public, ce qui est beaucoup. Si le club Oka est prêt à parier $100.00 dollars sur ses chances qu'il les dépose dans les mains d'un rédacteur sportif d'un journal du soir (n'importe lequel), et nous serons prêts à les couvrir.

Information: s'adresser à Rome Blain, 9285 Notre-Dame Est, ou LA. Clairval 0250.

Le club Mercier va rencontrer les clubs amateurs les plus forts de la Province, le dimanche 3 février prochain. Il rencontrera le Ste-Elisabeth, à St-Henri.

ENCORE TROIS JOURS POUR PRENDRE PART A NOTRE CONCOURS DE HOCKEY

Les amateurs de hockey, voulant participer au dernier concours de "La Patrie" sur les parties de la National Hockey League, ont jusqu'à samedi midi, le 2 février, pour s'acquitter de cette agréable obligation. Il leur reste donc trois jours et, comme on le sait, il s'agit en l'occurrence de deviner quel sera le classement des clubs professionnels à la fin de la présente saison, c'est-à-dire avec les parties finales, jouées le 16 mars prochain. On devra indiquer la position de chaque club par un chiffre, de un à cinq inclusivement pour chaque section et, comme il n'y a pas de clause défendant d'envoyer plusieurs solutions sous le même nom, on pourra essayer sa chance avec plusieurs réponses, pourvu que chacune soit rédigée sur un des coupons officiels parus dans "La Patrie" hier et samedi dernier.

Les primes à gagner sont alléchantes, car "La Patrie" affecte une somme de cinquante dollars aux meilleures réponses, $25.00 à la première, $15.00 à la deuxième et $10.00 à la troisième. Il vaut donc la peine de faire un petit effort mental pour essayer de décrocher ces primes. A l'oeuvre donc et immédiatement!

JOUTES SERREES DANS LA LIGUE DE L'EST

Lundi dernier la Ligue Amateur de Hockey de l'Est a fourni l'un de ses plus beaux programmes de la saison. Les amateurs qui avaient bravé la froide température ont été à même d'apprécier la grande surprise qui les attendaient quand le son de la cloche mit fin aux hostilités entre le St-Denis et le Beaurivage. En effet le Beaurivage ont eu l'honneur de vaincre le St-Denis, leader de la Ligue par 1 à 0. Il faut féliciter les gars de M. Pichette de leur victoire, plus légère que leurs adversaires ne le prouvent pas moins leur habileté et leur méritante jusqu'au bout, ils batailleront sans relâche jusqu'au milieu de la dernière période. La Lavigne fit une de ses charges traditionnelles et passa à R. Gingras qui ne manqua pas son coup dans la cage de Lalonde qui fut impuissant à bloquer. Les deux gardiens de buts se sont encore signalés par leurs arrêts magnifiques et ont grandement mérité la vive appréciation de l'assistance. Dans la seconde joute, le Montréal-Est a enfin secoué sa guigne et il est sorti victorieux du Cercle Mercier par le score de 4 à 2. Le Mercier prit par deux fois l'avantage et paraissait sortir du rond avec les honneurs de la soirée quand Smith fut le héros de son club en ramenant deux fois en quelques minutes, ce qui gela la victoire dans la paume pour le Montréal-Est. Par cette victoire, ce dernier club devient ex-aequo avec le St-Denis pour la première position de la Ligue.

Sommaire

Beaurivage (1)	St-Denis (0)
Lévesque.....buts	Lalonde
Lavigne.....défenses	Maloney
Bénard.....défenses	Parthenais
Martin.....centres	Charlier
Champagne.....ailes	Corneflier
Bouiet.....ailes	Paquette
R. Gingras.....subs	Lorrain
Faulkner.....subs	Thomas
Lacoste.....subs	Papineau

Première période

Pas de point.

Deuxième période

Pas de point.

Troisième période

Beaurivage—Gingras (Lavigne) 2.00
Punitions: Papineau, Chartier, Papineau, Faulkner.

Deuxième partie

Montréal-Est 4	Cercle Mercier 2
Trudeau.....buts	Legrand
Rivest.....défenses	Tétreault
Smith.....défenses	Beaudry
R. Dumais.....centres	Galipeau
L. Dumais.....ailes	Paquin
A. Dumais.....ailes	Chartrand
V. Archambault.subs	Corbeau
M. Archambault.subs	Pépin
Fornes.....subs	Lepetit
McDuff.....subs	Waru

Première période

Montréal-Est—Smith 2.00

Deuxième période

Cercle Mercier—Tétreault ... 4.00
Cercle Mercier—Tétreault ... 9.00

Troisième période

Montréal-Est—Forbes 10.00
Cercle Mercier—Corbeau 4.00
Montréal-Est—Smith 4.00
Montréal-Est—Smith 4.00

Punitions: Paquin, Rivest, Paquin, Chartrand, Smith, Chartrand, Pépin, Dumais, Pépin.

Arbitre: Jean Sauvé.
Chronométreur: R. Charlebois.

Etudiants d'Oka vs Como

Samedi, le 26, les porte-couleurs de l'Institut Agricole d'Oka recevaient la visite du club de Como. Le lendemain la visite leur était rendue et le résultat des deux parties fut un blanchissage réciproque et cela par le même score de 2 à 0; c'est ce qu'on appelle rendre dent pour dent et oeil pour oeil.

Ces deux parties furent des plus intéressantes, tant au point de vue de la rapidité des joueurs qu'au point de vue de leur habilité. Mentionner ceux qui se distinguèrent serait un peu long, étant donné qu'il faudra t'écrire la liste entière des joueurs des deux clubs, puisque tous firent grandement leur devoir. Et comme l'on peut avouer en toute sincérité que l'un et l'autre club se sont montrés grands dans la défaite comme dans la victoire, mais il faut avouer aussi qu'en fait de politesse, il est difficile de lutter sur ce terrain avec Como. Une preuve évidente, c'est le blanchissage remis par le même score, et il est d'autres preuves encore plus grandes qu'il faut passer sous silence pour ne pas blesser leur humilité. On peut tout de même ajouter que la bonne hospitalité ne disparaît pas si elle n'est qu'on se plaît à le dire et qu'elle s'étonnait en toute liberté au pays de Como.

Palpitation du Coeur Ses Nerfs l'Ennuyaient Manque de Sommeil

Mme Fred A. Pugsley, East Southampton, N.B., écrit: "Mes nerfs m'ennuyaient beaucoup. J'avais des palpitations du coeur, et ne pouvais dormir la nuit. Je décidai d'essayer

MILBURN'S HEART NERVE PILLS

et après en avoir pris six boîtes, elle n'avaient fait tant de bien, que je les recommanderai à tous ceux qui souffrent du manque de sommeil, occasionné par leur coeur et leur nerfs."

Prix 50c la boîte, chez tous pharmaciens ou fournisseurs, ou par poste, directe sur réception du prix par The T. Milburn, Co., Ltd., Toronto, Ont.

Pionniers Canadiens

C'est jeudi soir le 31 janvier, au rond Black Cat, coin Jarry et Boul. Saint-Laurent, que deux grands clubs vaux seront aux prises. Le "Pionniers Canadiens" et le "St-Vincent Ferrier". La direction des deux clubs en profite pour demander l'encouragement de tous les amis et fervents du hockey de la partie Nord, pour aller applaudir leurs futurs grands joueurs.

La partie commencera à 8 1-2 hrs.

Pour informations appeler Freddy Viau, Cal. 8203W ou le propriétaire, écrire à Emilien Preasseau, 6794 rue Boyer, Montréal.

PARTIE MOUVEMENTEE A TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 30. — En triomphant du Trois-Rivières dans une partie très contestée et marquée d'un incident regrettable, par le score de 2 à 1, le Grand'Mère s'est assuré la seconde position dans la ligue provinciale amateur indépendante. Ce fut juste avant la fin de la partie qu'une bagarre faillit tout gâcher. Lortombant, Barclay du Grand'Mère empoigna Toupin par la jambe. Un spectateur d'une loge lança une chaise qui atteignit Barclay à la tête. Tommy Richardson, du Grand'Mère, bondit dans la loge en brandissant son bâton. Il fut rejeté sur la glace où ce fut une mêlée générale entre spectateurs et joueurs. La prompte intervention de la police eut rapidement raison des belligérants.

Grand'Mère et Trois-Rivières comptèrent chacun dans la première période, le club local par Hébert, à 4.40 minutes, et Grand'Mère par Blinco, en 9 minutes. Grand'Mère assura la victoire dans la seconde période par Blinco qui scora en sept minutes.

SOMMAIRE

Première période

1—Trois-Rivières: Hébert, 4.40.
2—Grand'Mère: Blinco, 9.00.

Punition: Barclay.

Deuxième période

2—Grand'Mère: Blinco, 7.00.

Penitions: Barclay et Blinco.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Neville, Berthiaume, Duval, Hébert, Lottinville, Berthiaume.

Alignement: Trois-Rivières: Hamel, Grenier, Duval, Lanouette, Pelletier, Toupin, Hébert, Brouillette, Villemure, Dubé, Lottinville, Beaumont.

Grand'Mère: Friel, Richardson, Barclay, Hayes, Chevalier, Ruard, Maloney, L. Blinco, Neville, Berthiaume, Goodacre.

Maison Lacroix : 0, Charlemagne : 0

Dimanche dernier, le 27 janvier, La Maison Lacroix rendait visite au club de Charlemagne. Comme le score l'indique, la partie a été contestée. La Maison Lacroix tient à remercier le Charlemagne pour sa courtoisie, tout en passant par-dessus le petit incident qui se produisit à la fin de la partie. Nous avons aussi une bonne note du gérant M. Duff.

Dimanche prochain, le 3 février, La Maison Lacroix rencontrera le Terrenay St-Francois-Xavier. La Maison Lacroix aimerait aussi à rencontrer de bons clubs amateurs tel que Valleyfield, Dorval, Beauharnois, Drummondville et spécialement le club de l'Annonciation.

Pour toute information, appeler Harbour 4322, M. P. E. Chamberland, le jour, et M. Ant. Fleurent, Har. 9707, le soir.

AVIS DE LA LIGUE COMMERCIALE

Mercredi le 6 février, trois clubs de la ligue seulement joueront, deux prendront part au détail, et le Leader, la Mag. Indépendante Victoria, jouera une partie d'exhibition. Afin de remplir le programme, la Ligue Commerciale aura donc besoin de trois bons clubs amateurs de la ville ou de la Province, et à cet effet, la ligue défie ce mercredi en cinq heures d'avis avec tous ceux que cela peut intéresser. Inf. Gaston Lemaire, 4296 Cartier, Tél. Amherst 2650.

Maison Lacroix : 0, Charlemagne : 0

Dimanche dernier, le 27 janvier, La Maison Lacroix rendait visite au club de Charlemagne. Comme le score l'indique, la partie a été contestée. La Maison Lacroix tient à remercier le Charlemagne pour sa courtoisie, tout en passant par-dessus le petit incident qui se produisit à la fin de la partie. Nous avons aussi une bonne note du gérant M. Duff.

Dimanche prochain, le 3 février, La Maison Lacroix rencontrera le Terrenay St-Francois-Xavier. La Maison Lacroix aimerait aussi à rencontrer de bons clubs amateurs tel que Valleyfield, Dorval, Beauharnois, Drummondville et spécialement le club de l'Annonciation.

Pour toute information, appeler Harbour 4322, M. P. E. Chamberland, le jour, et M. Ant. Fleurent, Har. 9707, le soir.

Ste-Brigide 7, Berthier 2

Dimanche dernier le Ste-Brigide visitait le club de Berthier. C'était fête chez tous les sportsmen de l'endroit vu que M. J.-A. Prud'homme, gérant du club Berthier était l'ancien gérant du club Berthier de l'an dernier. Aussi ce fut-il en pays de connaissance que ce dimanche mémorable se passa. L'accord le plus intime et l'amitié franche courtoisie se firent partout. C'est la manière que l'on reçoit les gens à Berthier. Une hospitalité tout à fait canadienne-française caractérise l'esprit sportif des Messieurs de Berthier.

Après la mise de la rondelle par M. le Maire de Berthier les clubs rivaux en vinrent aux prises. Malgré quelques oublis de certains joueurs, la partie fut dénouée de toute rudesse et l'on s'en tint strictement au jeu de hockey.

Malgré une assez vive opposition, les Ste-Brigide montrèrent plus d'ensemble et remportèrent haut la main la victoire. Du commencement à la fin 2es joueurs du capitaine Laverdure ne se sont les moins agoissantes et la combinaison était à l'ordre du jour. Tous se sont distingués, spécialement Smith et Holly qui ont chacun scoré deux points et Desbiens un point et deux assistes. Le Joannette dans les buts s'est montré digne de la confiance de ses patrons.

Nous remercions le club Berthier de leur bienveillante hospitalité et MM. les propriétaires de l'Hôtel Canada de leur chaleureux empressement.

Pour inf.: Robert Charlebois 1225 rue Cartier, CHerrier 5213 ou BEl. 2565, le soir.

ARMAND SAINT-JEAN CREERA-T-IL CE SOIR UNE TRIPLE EGALITE EN TRIOMPHANT DE PAYETTE

Armand Saint-Jean a défait Defayette hier soir à la salle Dave Major par 150 à 72 points et cette victoire de Saint-Jean créé une égalité entre Defayette et Courteau, et peut résulter en une autre égalité si St-Jean triomphe de Payette dans la reprise de leur partie contestée au commencement du tournoi pour le championnat de pool du Canada. Par suite d'une erreur au tableau, à l'avantage de Payette, Saint-Jean protesta la partie et gagna son protêt. Or, cette partie est reprise ce soir, vu qu'elle affecte la position de St-Jean dans le tournoi, et si Saint-Jean la gagne, il sera sur un pied d'égalité avec Courteau et Defayette.

Devant une triple égalité, le défait se fera à la salle Major, coin Dolluth et Saint-Denis, vendredi soir, samedi soir et dimanche après-midi.

LE SOCCER PERD UN DE SES BONS AMIS

Nous avons appris avec un profond regret la mort de H. C. Campbell survenue hier, après une maladie de quelques jours seulement. M. Campbell était fort populaire dans les cercles sportifs, surtout au football et au soccer.

M. Campbell était à l'emploi du "Star" depuis plusieurs années. Il était âgé de 59 ans. Il était né en Angleterre mais était établi au Canada depuis plusieurs années. Il fut l'un des fondateurs de l'Association de Football de la Province de Québec et président pendant cinq ans.

Il a aussi dirigé l'Association de Football du Dominion pendant de nombreuses années. M. Campbell était aussi fort bien documenté en fait le curling.

Mascarade du Black Cat

Le 11 février prochain se déroulera au Parc Jarry, un événement qui fera mention dans les milieux sportifs du nord de la ville. En effet, grâce à la coopération de tous les membres du B.C. de tous les amis du club, et au dévouement du Dr J.-P. Gadbois, sous le patronage duquel le B.C. fut fondé, cette mascarade se présente sous un jour tout à fait favorable et le succès que le B. C. remportera sûrement ce soir la surpassera toute prévision.

De nombreux prix de valeur sont déjà parvenus à M. L. Bélanger, prés. et tout fait prévoir que le nombre et la qualité de ces prix sera une joyeuse surprise pour tous. Le programme est des mieux rempli, et le club espère que tous les spectateurs de cette fête en garderont un profond souvenir. La fête est sous la présidence de M. Séchevin R. Jarry.

Pour inf. s'adresser à M. L. Bélanger, 7736 Casgrain.

Les combats d'hier

Voici les résultats des principaux combats d'hier soir:

PARIS, 30. — Al Brown, U.S. terrasse Tiger Humedy, France, (1).

INDIANAPOLIS, 30. — Bud Taylor, Terre Haute, défait Billy Shaw, Détroit (10); Harry Fierro, Chicago, bat Kid Woods Indianapolis, (8); Danny Budd Terre-Haute, bat Howard Jo. nes, Louisville, (6).

LOS ANGELES, 30. — Earl Mastero, Chicago, bat Kid Francis, Europe (10).

JACKSONVILLE, 30. — Herbert "Baby" Stribling, Macon, Ga., bat K. O. Billy Edwards, Savannah, Ga. (10); Dick Gore, Jacksonville, bat. Eddie Cohen, Newark, N.J. (10).

HOT SPRINGS, 30. — Kid Lencio, San Antonio, annulé avec Milton Mangano, Nouvelle-Orléans, (10).

Notes des ligues de Basketball Spalding

Dans la rencontre d'ouverture de la ligue de Basketball Spalding entre le club Ace of Clubs et le St. Anns Y.M.S., le premier a remporté la victoire par le résultat de 10 à 7. L'alignement des équipes était le suivant: Ace of Clubs: E. Bell, S. Abramovitch, F. Siroll, H. Schwartz. Subs: S. Cohen, H. Langster, J. Wax, L. Olmstedt, J.-H. Perrot, t. Ann's Y.M.S.: J. Gorves, D. Groves, J. Forestre, S. Cartwright, P. Nonnen. Subs: G. Cronin, J. Cronin, N. Raspe, T. Brennan. Arbitre: J. Singer. Timekeeper: Sam Rosenly.

L'Ordonnance prototype éprouvée par les ans contre toutes formes d'hémorroïdes. Garantie de remboursement dans chaque paquet. Tube avec canule d'application, 75c. Boîte métallique, 60c.

Si vous souffrez du CATARRHE de la VESSIE ou D'URINATION DOULOUREUSE essayez le SANTAL MIDY CAPSULES. Soulage vite les douleurs. Dans toutes pharmacies

SANTAL MIDY

SIMON-ETTES

Grandeur véritable

10 petits cigares de choix

25c

Les "Simon-ettes" se fument comme un charme.
Ils possèdent la saveur la plus riche, la plus exquise que vous ayez jamais obtenue du cigare même le plus dispendieux—*et s'offrent dans un format apprécié des jeunes gens.*

Fabriqués par les manufacturiers de
CIGARES SIMON

"BLACK & WHITE"
TOUJOURS A POINT

DISTILLE ET EMBOUTEILLE EN ECOSSE

"BLACK & WHITE"
SCOTCH WHISKY
JAMES BUCHANAN & CO., LTD., GLASGOW & LONDON

PROTÉGEZ VOTRE ENFANT CONTRE LES INTEMPÉRIES

Une Coiffure Idéale pour garçonnets et fillettes

Un Casque d'Aviateur

Protection sûre contre la mauvaise température.

Imperméable et doublé en flanelle.

Choix de couleurs: bleu, rouge, brun et noir.

Grandeurs assorties pour tous les âges.

Lindberg porte un modèle semblable.

Tous les enfants voudront en posséder un.

POUR FILLETTES

"Vous n'avez qu'à découper deux coupons, celui qui apparait plus bas et un autre coupon demain. Ces deux coupons et la somme de 50 centins vous le procure.

Ce casque est très pratique, et peut se plier et se mettre dans une poche de paletot.

COUPON

donnant droit avec la somme de cinquante centins au casque aviateur de — Pointure: 6½ ou 6⅞. La Patrie

Nom .....

Adresse .....

Nos abonnés de campagne sont priés d'ajouter 10 centins pour frais de poste.

N.-Y. IRREGULIER. — ARGENT A 7 p.c. — C. SMELTING FAIT UN GAIN DE 30 POINTS — HAM. BRIDGE A 69

POTINS DE LA RUE

La mise au point très nette du président Robert C. Stanley, en réponse à un message de M. J.-W. McConnell, un des directeurs canadiens de Nickel of Canada, n'a pas tardé à avoir son effet, ce matin.

Nickel se rétabli vivement et toucha 69. Il y eut, cependant, de nombreuses prises de profits qui ramenèrent le titre à 66 et une fraction. Vers midi, il se raffermissait de nouveau autour de 67 1-2.

Nickel sera, évidemment, sujet à des réactions de ce genre. Mais il apparait que ceux qui décident de conserver leurs titres s'en trouveront bien, à la fin de l'année. D'autre part, ceux qui veulent profiter des moindres reculs, et revendre à la hausse, auront de la peine à suivre les mouvements brusques de ce titre unique. Ils risquent de se faire prendre au jeu.

Pour l'instant, ceux qui ont gardé leur confiance en Nickel sont amplement justifiés. Et l'on peut dire que c'est la nation canadienne tout entière. C'est la grande force derrière Nickel of Canada.

Smelters fait un autre bond sensationnel de 30 points, ce matin. C'est impressionnant. Mais peu de gens ont les moyens d'acheter des titres de Smelters. Ceux qui le peuvent réaliseront d'immenses profits.

On parle d'une émission prochaine de nouvelles actions de Shawinigan à $50, et dans la proportion de une pour dix.

Le mouvement soudain de Hamilton Bridge, ce matin, donne quelque semblant de vérité à la rumeur qui persiste d'une fusion de cette compagnie avec Sarnia Bridge. On parle aussi d'une coopération de Vickers.

Autre nouvelle qui peut expliquer la hausse de Hamilton Bridge qui s'élance de 61 pour aller jusqu'à 69, puis se fixe à 64. C'est l'achat d'une compagnie qui opère à Vancouver. Cela permettrait à Hamilton Bridge d'étendre ses opérations dans l'ouest.

Canada Car s'affaisse à 165, ce matin, une chute de 6 points. Contraste curieux, National Steel Car esquisse un mouvement en sens contraire et réalise un gain de 3 points à 137.

Noranda se raffermit, ce matin, et touche même 64, après avoir débuté à 62. Il se fixe, cependant à 63 autour de midi. Nombre de valeurs suivent la même courbe, et aussi, un élan revienant à leur point de départ. C'est le signe, à tout événement, que le marché ne manque pas de ressort.

L'argent est à 7 p.c. à New-York, et ne parait pas trop difficile à obtenir.

Il serait difficile de ne pas faire mention, ici, du budget présenté hier au parlement par le Trésorier de la province. C'est le huitième de l'honorable M. Nicol, et c'est un record.

La dette augmente, en dépit du rachat d'obligations au montant d'un million, durant le cours de l'année. Mais le trésorier peut, quand même, afficher un surplus de près de deux millions de dollars.

Il s'agit, évidemment, d'une maison bien organisée et d'une entreprise bien conduite. Le budget provincial, au fond, ne fait que refléter la prospérité générale. La population peut y prendre une raison de légitime satisfaction.

On pense, à ce propos, au geste de Mussolini qui vient de faire arrêter quatre courtiers qui tentaient de déprécier, dans un but de lucre, les valeurs essentielles du pays. Et l'on se dit qu'en dehors de toute partisannerie, il ne devrait pas être permis, ici non plus, de ne pas reconnaitre effectivement ce qui est le premier élément de notre vie économique, à savoir une administration saine et prospère. Pour le reste, il restera aux politiciens assez de sujets de discussion. Et les uns peuvent toujours prétendre qu'ils feraient mieux encore que les autres, s'ils étaient à leur place. C'est de bonne guerre. Mais pas n'est besoin, pour cela, d'ignorer ce qui est bien et qui augmente notre crédit à l'extérieur.

Monsieur Montagu Norman, gouverneur de la Banque d'Angleterre, vient de débarquer à New-York. Il voyage avec un passeport diplomatique, et l'on suppose bien que sa visite a un but précis. Il n'est pas difficile d'imaginer qu'il vient discuter, avec les officiers de la Federal Reserve Bank, le mouvement de l'or. Mais aux journalistes qui l'interrogeaient, M. Montagu Norman s'est contenté de dire qu'il faisait une visite de courtoisie au nouveau président de la Federal Reserve Bank.

Ceci cadre avec les habitudes du gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui est l'homme mystérieux par excellence. Au point que ce personnage, qui a joué un rôle considérable dans tous les grands événements d'après-guerre, dans le domaine économique, est à peine connu de la foule. Il prit part à la discussion des réparations. Il agença d grands emprunts, notamment l'emprunt autrichien. Il fut de dix grandes conférences internationales, et, cependant, jamais on ne voit son portrait.

Autre particularité: M. Montagu Norman est un célibataire. C'est peut-être ce qui lui permet de garder une telle discrétion. Ses secrets ne sont pas dévoilés, et pour cause.

On dit aussi que c'est un bibliophile passionné. Il s'aventure, souvent, sur les quais, à Paris. Et il prend plus de joie à découvrir une occasion ou à faire un bon marché, en bouquinant, qu'à conclure une transaction d'importance mondiale.

Tel est l'homme, qui n'est pas populaire. On voulut, récemment, le remplacer à la tête de la grande institution anglaise. On lui attribue, en certains quartiers, la dépression de la livre. Il y a un préjugé, en effet. Et c'est l'étalon-or qui est pour lui une doctrine inéluctable.

D'aucuns prétendent que les conditions modernes permettent de s'en libérer, jusqu'à un certain point. Mais M. Montagu Norman y tient mordicus. Et c'est lui qui parait avoir raison, en définitive. Il garde en tout cas, le droit de décider et de conduire les affaires financières de son pays.

Les dépots dans les banques de New-York ont diminué de 85 millions, depuis un an. Ils accusaient une augmentation de plus d'un milliard, l'année précédente, et régulièrement de plusieurs millions auparavant.

Ce détail éclaire une situation qui n'a rien de rassurant. Il est évident que les grandes corporations, au lieu de confier leurs fonds aux banques, les utilisent maintenant sur le marché. Et cela porte à se demander comment les banques feront face à la situation, si cette diminution dans les dépots devait s'accentuer.

Le rapport de United States Steel n'a déçu personne. Les profits représentent plus de onze dollars par action. La situation excellente de Bethleem Steel, et d'autres corporations identiques, le faisait prévoir.

Mais il y a quelque déception, à la suite de la décision des directeurs de s'en tenir au dividende ordinaire. Et cela parut, ce matin, dans la côte qui fléchit.

Le mouvement de l'or s'accentue. Cinq millions sont en route, actuellement. Et cela porte à 47 millions le total des envois depuis quelques mois. Le Canada a contribué à cette somme dans une bonne proportion.

L'or reçu dernièrement à New-York ne compense pas encore pour les sommes qui en sont sorties. Mais il est notable, cependant, que l'addition substantielle à la réserve d'or de la Federal Reserve Bank a pour effet d'améliorer la situation du crédit. On calcule que l'encaisse métallique permet d'étendre les crédits dans la proportion de dix pour un. A condition, bien entendu, que les banques consentent à favoriser les opérations de Bourse. Et c'est le point qu'on discute actuellement.

Pour l'instant, le taux de l'argent se maintient entre 6 et 7 pour cent. On ne prévoit qu'il aille beaucoup plus haut, en dépit des exigences et des échéances de la fin du mois. On parlait, en certains milieux, d'un taux de 10, et meme de 12 pour cent. On ne prévoit pas, maintenant, qu'il dépasse 8 pour cent. Et ce sera pour se rétablir aussitôt à 6 pour cent.

LES MINES A MONTREAL

Cours fournis par Mount Company, Ltd., membres de la Bourse des Mines de Montréal

Ventes du matin, mercredi 30 janvier 1929.

Abana—100 à 2.76, 15 à 2.85, 200 à 2.79, 200 à 2.80, 100 à 2.80, 100 à 2.80, 100 à 2.80, 100 à 2.80, 100 à 2.80.

Arno—500 à 56, 50 à 55, 200 à 55, à 59, 400 à 60, 500 à 60, 200 à 58, 500 à 60, 1000 à 59, 100 à 60, 200 à 58, 500 à 59, 100 à 60, 1000 à 60, 1000 à 57 1-2, 500 à 57 1-2.

Big Missouri—100 à 1.58, 200 à 1.60, 100 à 1.59, 50 à 1.60, 300 à 1.59, 600 à 1.58, 100 à 1.58, 500 à 1.54.

Buckingham—1000 à 9 1-2, 500 à 9 1-2, 1000 à 9 1-2.

1000 à 56, 400 à 56, 500 à 58, 500 à 58, 500 à 58, 250 à 58, 50 à 58, 200 à 58, 200 à 59, 1000 à 57, 500 à 57, 2000 à 57, 1500 à 57, 1000 à 58 1-2, 1000 à 57, 2000 à 59, 1500 à 59, 400 à 57, 1000 à 58 1-2, 1000 à 57, 100 à 60, 1000

Central Manitoba—500 à 65, 200 à 69.

Don Rouyn—500 à 10.

Falconbridge—25 à 7.65, 25 à 7.65, 100 à 7.70.

Graham Bousquet—2000 à 24.

Int. Nickel—25 à 69.00, 25 à 69.00, 100 à 68.50, 250 à 68.25, 10 à 68.50, 50 à 68.50, 50 à 68.50, 20 à 68.25, 10 à 68.00, 100 à 68.50, 100 à 66.50, 100 à 66.75, 5 à 68.25.

Kirkland Lake—500 à 1.70.

Mandy Mines—500 à 1.25.

Malartic—1000 à 93, 2000 à 93 1-4, 5000 à 93 1-2, 200 à 92.

Newbec—200 à 31.

Noranda—100 à 63.75, 100 à 63.75, 25 à 64.00, 25 à 64.00, 50 à 63.75, 100 à 63.00, 100 à 62.00, 50 à 62.85, 100 à 63.00, 10 à 63.75, 25 à 63.00, 5 à 63.00.

Pendoreille—50 à 11.00, 25 à 11.00, 100 à 10.50, 200 à 11.25.

Siscoe—100 à 1.25, 200 à 1.24, 500 à 1.32, 400 à 1.35, 100 à 1.37, 1000 à 1.37, 200 à 1.38, 100 à 1.39, 200 à 1.39, 300 à 1.39, 900 à 1.40, 500 à 1.39, 200 à 1.38, 500 à 1.38, 1000 à 1.38, 1000 à 1.37, 1000 à 1.37, 100 à 1.38.

St Anthony—100 à 66.

Sherritt Gordon—10 à 7.20, 10 à 7.20, 20 à 7.15, 20 à 7.15, 200 à 7.25, 50 à 7.05.

Teck-Hughes—100 à 9.00.

Wright Hargreaves—800 à 2.15.

BOURSE DES MINES

Compilation de Mount Company.

Abana	280	285
Aconda	14 1-2	14 1-2
Amulet	284	288
Area	15	16
Barry Holl	29	30
Bidgood	34	35
Big Missouri	158	159
Castle	38 1-2	40
Central Manitoba	65 1-2	66
Crown Res.	10	10 1-2
Dome Mines		1000
Don Rouyn	9 1-2	10
Falcon Bridge	765	770
Gold Hill	3 1-2	4
Grover Daley		2
Granada	21	24
Goodfish	19	20
Graham Bous.		23 1-2
Hollinger	900	925
Howey Gold	108	109
Hudson Bay	2050	2100
Int. Nickel New	6850	6875
Jackson Manion	13	14
Keeley	55	57
Kirkland Lake		175
Lake Shore	2800	
Laval Quebec	8	
Malartic	92	93
Mandy	120	125
McDougall	52	56
McIntyre	2125	2200
Mining Corp.	505	510
Mond Nickel	6500	
Newbec	32	34
Noranda	6375	6400
Notre-Dame		60
Nipissing		240
Premier Gold	215	220
Pendoreille	1050	1100
Pioneer	34	35
Siscoe Gold	131	132
Stadacona	9	10
Sherritt Gord.	715	720
Sudbury Basin	895	900
Teck Hughes	895	900
Tough Oakes	6	
Towagmac	285	300
Vipond	110	112
Windfall Rouyn	6	6 1-2
Wright Harg.	205	210

VANCOUVER, 30. — Une tempête de neige soufflant de l'est a couvert Vancouver, hier soir et aujourd'hui, de huit pouces de neige, ce qui porte à quinze pouces l'épaisseur de la neige tombée depuis une semaine.

BOURSE DE MONTREAL

C. Smelting et Hamilton Bridge sont les 2 principales vedettes du jour sur notre marché.

Les prix continuèrent à être variés dès l'ouverture du marché aujourd'hui et sur l'heure du midi le marché était encore irrégulier. Quelques titres se signalèrent par de fortes avances et se hissèrent même à de nouveaux sommets.

Le groupe des pâtes et papiers était irrégulier et Abitibi gagnait 5-8 de point dès l'ouverture à 50 5-8 et ce midi était encore à ce point. Fraser débutait à 82 1-2 et deux heures après il baissait à 81 3-4. Wayagamack à 73 demeurait stationnaire. Brompton gagnait 1 point à 39.

Les utilités publiques étaient fermes et Brazilian marquait 77 1-4 au milieu du jour après avoir débuté à 77 1-2. Power Corp. débuta à 102 1-2 et montait à 105. Montreal Power reculait de 1-4 de point dès l'ouverture à 110 3-4, puis il se rallia à 111. Quebec Power faisait un gain de 2 points dès la première vente à 95, puis recula à 93. Shawinigan s'élevait de 1-2 pt à 90 1-2 et B. C. Electric A à 57 perdait 1-2 point.

Les industries se montraient pleins de vigueur et Nickel débutait à 69 1-2, soit un beau contraste avec l'ouverture de la veille à 67 1-2, ce midi ce titre cotait 67 3-8. C. Smelting atteignait un nouveau haut à 480, soit un gain de 30 pts sur la fermeture de la veille et ce midi il descendait à 475; ce titre fut la principale vedette du jour. Dom. Glass à 190 et Dom. Textile à 105 n'accusaient pas de changement de même que Canada Cement à 31. M.-Harris perdait 1-2 pt à 94 1-2.

Les titres de l'acier étaient à l'honneur avec Ham. Bridge qui touche 69, soit un nouveau haut et un gain de 9 pts, au milieu du jour il descendit à 65. Dom. Bridge s'élevait de 1-2 pt à 101 1-2 et Gen. Steel Wares perdait 1-2 pt à 37 et Steel of Canada s'élevait de 1 1-8.

Les titres d'équipement étaient plutôt à la baisse et Can. Car baissait de 4 points à 153 et Nat.-Steel Car de 1 point à 137.

Sur le Curb les pétroles étaient plutôt faibles et les titres miniers enregistraient de légères avances. Noranda touchait ce midi 63.00 et Siscoe 1.40, ce dernier débutait ce matin à 1.35. Alana à 2.85 n'accusait pas de changement.

Ventes de 10 h. à 11 h.

Cours fournis par L.-G. Beaubien et Cie 50 Notre-Dame Ouest, membres Bourse Montréal.

Abitibi—25 à 50¾, 70 à 50½, 75 à 50¾, 50 à 50½.

Alcohol A—25 à 40¼, 25 à 40¾, 50 à 40¾.

Alcohol B—233 à 36, 25 à 35½.

Brazilian—50 à 77½, 35 à 77¾, 30 à 77½, 50 à 77½, 50 à 77½, 31 à 77½, 110 à 77½, 25 à 77½, 25 à 77½, 50 à 77½, 60 à 77½.

Nat. Breweries—25 à 132, 100 à 132, 45 à 132.

Bridge—95 à 101, 25 à 101½, 50 à 101½, 25 à 101½, 45 à 101½, 30 à 101½, 25 à 101½, 25 à 102, 25 à 102, 50 à 101½.

Cockshutt Plow—25 à 48½, 25 à 48½, 50 à 48½, 25 à 48½.

Gen. Steel Wares—35 à 37½, 45 à 37½.

Massey-Harris—100 à 95, 25 à 95, 100 à 95, 50 à 95, 50 à 95, 25 à 95, 50 à 95, 25 à 95, 100 à 95, 50 à 95.

Mont. Power—25 à 110¾, 80 à 110¾.

Nickel—290 à 69½, 100 à 69½, 310 à 69¼, 325 à 69, 225 à 69, 200 à 69, 135 à 69½, 400 à 69, 390 à 69, 500 à 69, 195 à 69, 150 à 69, 666 à 69½, 335 à 69½, 1000 à 69½, 500 à 69, 80 à 69, 400 à 69, 310 à 69, 200 à 69, 325 à 69, 375 à 69, 175 à 69, 250 à 69¼, 885 à 69, 425 à 69, 30 à 69, 235 à 69, 350 à 69, 180 à 69, 80 à 69, 375 à 69, 50 à 69¼, 175 à 69, 100 à 68¾, 50 à 69, 95 à 69, 25 à 68¾, 50 à 69, 225 à 68¾, 25 à 69, 650 à 68¾, 35 à 68¾, 125 à 69, 65 à 69, 50 à 68½, 25 à 68½, 150 à 68½, 25 à 68¾, 500 à 68¾, 25 à 68¾, 395 à 68¾, 375 à 68¾, 100 à 68¾, 190 à 68¾, 135 à 68¾, 125 à 68¾, 25 à 68, 90 à 68, 50 à 68, 90 à 68, 315 à 68, 100 à 67¾, 275 à 68¾, 225 à 68, 100 à 68, 175 à 68, 190 à 68, 330 à 68, 575 à 68¼, 340 à 68¼, 50 à 68¾, 215 à 68, 550 à 68¼, 950 à 68, 75 à 67¾, 190 à 68, 150 à 68, 25 à 68¼, 35 à 68¾, 125 à 68¼, 175 à 68¼, 25 à 68¼, 400 à 68¼, 35 à 67¾.

Hamilton Bridge—85 à 61, 50 à 61, 25 à 60½, 135 à 61, 25 à 61, 100 à 60¾, 125 à 61, 100 à 62, 25 à 68, 25 à 64, 25 à 67, 25 à 68, 50 à 68, 125 à 69, 75 à 68, 75 à 65, 50 à 65, 375 à 68½, 25 à 67½, 25 à 66, 50 à 66, 275 à 66, 200 à 66, 75 à 65, 25 à 65½, 100 à 65½, 100 à 65, 25 à 66.

Power Corporation—25 à 102½, 105 à 102½, 90 à 102½, 25 à 102½, 425 à 103, 50 à 103½, 25 à 102¾, 270 à 103½.

Quebec Power—25 à 93½, 40 à 93½, 50 à 93½, 35 à 93½, 25 à 93½.

Smelting—220 à 449, 10 à 449, 100 à 450, 50 à 450, 45 à 450.

Shawinigan—100 à 90, 245 à 89½, 105 à 89½, 30 à 90½, 80 à 90.

Steel New—35 à 61½, 170 à 62.

Steel Car—25 à 138.

Wayagamack—55 à 73.

Winnipeg—25 à 103, 50 à 104, 35 à 104, 25 à 104, 25 à 104, 50 à 104.

B. C. Packers—25 à 27½.

Canada Car—25 à 157, 25 à 157, 25 à 156, 25 à 156, 25 à 156, 25 à 156.

Canada Car priv—75 à 168, 25 à 168.

Canada Cement—50 à 31.

Fraser—25 à 82½, 95 à 82½, 25 à 82, 100 à 82, 25 à 82, 100 à 82, 50 à 82.

Alberta Grain—75 à 64½.

B. C. Electric—40 à 57½, 50 à 57½, 50 à 57½, 60 à 57½, 200 à 57¾, 25 à 57¼, 25 à 57½, 100 à 57½.

B. C. Electric B—50 à 39.

Canadian Brewing—25 à 26½.

Famous Players—75 à 43.

Ventes de 11 h 12 h. 30

Abitibi—100 à 50 1-2, 40 à 50 1-2.

Brazilian—50 à 77 1-2, 90 à 77 1-2, 25 à 77 1-2, 50 à 77 1-2, 25 à 77 1-2.

Nat. Breweries—35 à 132.

Dom. Bridge—25 à 101 1-2, 50 à 101 1-2; 25 à 101 1-2.

Bronze—46 à 85 3-4.

General Steel Wares—65 à 37, 50 à 37, 70 à 37, 100 à 37.

Massey Harris—50 à 95, 75 à 94 3-4; 75 à 94 3-4; 50 à 94 3-4; 50 à 94 3-4.

Met. Power—25 à 110; 100 à 110, 30 à 110; 65 à 110.

Ntl. Power—25 à 111.

Nickel—25 à 66 1-2; 100 à 66 1-4; 25 à 66 1-4; 25 à 66 1-4; 100 à 66 3-4; 100 à 66 3-4; 50 à 66 3-4; 75 à 66 1-2; 75 à 66 1-2; 50 à 66 1-2; 200 à 66 3-4; 50 à 66 1-2; 60 à 66 1-4; 50 à 66 1-4; 100 à 66 1-4; 40 à 66 1-4; 50 à 66 1-4; 225 à 66 1-4; 25 à 66 1-4; 50 à 66 1-4; 50 à 66 1-4; 50 à 66 3-4.

Asbestos—25 à 21.

B. C. Packers—100 à 27 1-2; 50 à 27 1-2.

Canada Car—25 à 150.

Canada Car Pfd.—25 à 161; 50 à 162; 75 à 162.

Canada Cement—75 à 31; 25 à 31.

Fraser—100 à 81 1-2, 25 à 81 1-2, 50 à 81, 25 à 81, 25 à 80 1-2, 15 à 80-1-2.

Canada Steamship—50 à 38 1-2.

Canada Steamship Pfd—25 à 94.

Alberta Grain—25 à 64 1-2.

Hamilton Bridge—40 à 64 1-2, 50 à 64 1-2, 90 à 64 1-2, 50 à 64, 25 à 64, 25 à 64, 45 à 64.

Port Alfred—100 à 66.

Power Corporation—100 à 102 1-2, 25 à 102 1-2, 25 à 102 1-2, 100 à 102-1-2, 30 à 102 1-2, 25 à 104, 100 à 103-7-8, 100 à 104, 110 à 104, 50 à 104.

Quebec Power—25 à 93, 20 à 94.

Smelting—25 à 460, 50 à 470, 25 à 460, 25 à 475, 25 à 477, 80 à 480, 25 à 480, 25 à 480.

Shawinigan—45 à 90, 90 à 89 3-4, 25 à 89, 100 à 89.

Steel new—40 à 62 1-2, 20 à 62 1-2, 25 à 62 1-2, 25 à 62 1-2, 25 à 62 5-8, 110 à 62 5-8.

Steel Car—70 à 137.

Wayagamack—50 à 73.

Winnipeg—25 à 104, 50 à 104.

Nouvelle compagnie

Les actionnaires de la Buffalo, Niagara and Eastern Power Corporation ont approuvé la consolidation de la compagnie et de ses subsidiaires pour former une nouvelle compagnie sous le nom de Niagara Power Corporation.

Les subsidiaires comprennent Niagara Falls Power Company, Niagara, Lockport & Ontario Company; Tonawanda Power Company et Buffalo General Electric Company et Lockport and Newfane Power & Water Supply Company.

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la matinée d'aujourd'hui, Mercredi 30 Janvier 1929

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie. 84 Notre-Dame Ouest

Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	12 h. 30
Abitibi	50⅝	50⅝	50¼	50½
Alberta Grain	64½			64½
Asbestos Corporation	20½	21	20½	21
Atlantic Sugar	15			15
Bell Telephone	171			171
Brazilian	77½	78	77¼	77½
B. C. Electric A	57½	57¾	57	57
do B	39			39
B. E. Steel 2e priv	11¼	12	11¼	11¾
Brompton	38	39	38	39
Building Products	41			41
Can. Brewing	26	26½	26	26½
Can. Bronze	85½	85¾	85½	85¾
Canada Car	157	157	152	152
do priv	168	168	163	163
Canada Cement	31			31
Cockshutt Plow	48½	48½	47	47
Can. Ind. Alcohol	40¼	[illegible]	40¼	40¼
do B	36	35	35½	35½
Canada Steamship	38½			38½
do priv	94			94
Cons. Smelting	449	480	449	475
Dominion Bridge	101	102	101	101
Dominion Glass	190			190
Dominion Textile	105			105
Fraser	82½	82½	81	81
Hamilton Bridge	61	64½		64
Inter. Nickel	69½	69½	66¾	67½
Lake of the Woods	55½			55½
Massey-Harris	95	95	94½	94½
Montreal Power	110¼	110¾	110	110
Nat. Breweries	132	132½	132	132½
Ogilvie Flour	500			500
Port Alfred	66			66
Power Corporation	102½	104	100½	101
Quebec Power	93½	93½	93	94
Shawinigan	90	90½	89	89
Simon & Sons	17			17
Sou. Can Power New	55½			55½
Steel of Canada	61½	62½	61½	62¼
do priv	57½	58	57½	58
Wayagamack	73			73
Winnipeg Electric	103	104	103	104

SUR LE CURB

Cours fournis par Paul E. Ostiguy & Cie, agents de change, membres du Curb de Montréal.

Ventes de 10 à 11 hrs.

Attendu—15 à 2¼, 25 à 2⅝, 30 à 2⅝, 75 à 2⅝, 15 à 2½, 10 à 2⅜, 10 à 2⅜, 25 à 2⅜, 15 à 2¼.

Associated Breweries—10 à 29½.

Asch—10 à 46, 25 à 46, 50 à 46, 25 à 45.

B. A. Oil—10 à 56¾, 75 à 56¾, 5 à 57, 5 à 56½, 50 à 56¾, 50 à 56¾.

Carling—10 à 28.

Can. Celanese—20 à 20, 20 à 20.

Can. Dredge—75 à 93½, 10 à 94.

Can. Malting—15 à 30, 10 à 30, 75 à 30, 25 à 30, 25 à 30.

Can. Vickers—50 à 40.

Dom. Engineering—40 à 105, 25 à 105, 5 à 105, 50 à 106, 10 à 106, 10 à 106.

Dist.-Seagram—100 à 21, 5 à 21, 50 à 21, 50 à 20⅞.

Eastern Dairies—5 à 54½.

Inter. Utilities B—5 à 19, 30 à 19½, 5 à 19½, 40 à 19½, 15 à 17¾.

Imperial Oil—235 à 97½, 25 à 97¼, 75 à 97¼, 25 à 97, 30 à 98.

Inter. Petroleum—45 à 59, 55 à 58¾, 5 à 59, 100 à 58¾, 5 à 59, 25 à 59, 25 à 59, 115 à 59, 150 à 59, 115 à 59, 10 à 59, 50 à 58¾, 50 à 59, 100 à 58¾, 25 à 58, 175 à 59, 25 à 59, 275 à 58¾, 5 à 59, 190 à 58¾, 130 à 58½, 50 à 59, 10 à 59, 350 à 58¾, 160 à 58½, 225 à 58¾, 25 à 58, 25 à 58¾, 225 à 58¾, 365 à 58½, 35 à 58¾, 300 à 58¾.

Imperial Tobacco—20 à 11½, 40 à 11½, 600 à 11½.

Lake Superior—50 à 34¼, 35 à 34½, 50 à 34¾, 125 à 34½, 5 à 35, 70 à 34¾, 35 à 35, 10 à 35½, 50 à 35, 40 à 35, 175 à 36.

McColl-Frontenac—10 à 35½, 5 à 35½, 50 à 35½, 20 à 35¾, 25 à 35½, 50 à 35½, 60 à 35½, 125 à 35½, 45 à 35½, 10 à 35½, 50 à 35¼, 5 à 35¾, 225 à 35½, 75 à 35, 200 à 34¾, 50 à 34½, 85 à 34½, 10 à 34¾.

Perfection Glss—50 à 3½, 5 à 3½, 145 à 3½.

Reliance Grain—45 à 43, 5 à 43, 25 à 43, 25 à 43.

Abana—50 à 2.85, 100 à 2.85, 100 à 2.85, 100 à 2.80.

Noranda—50 à 63½, 30 à 54½, 10 à 64, 100 à 64½, 25 à 64½, 100 à 64, 100 à 63¾, 280 à 64, 60 à 63¾, 250 à 63¾, 45 à 63¼.

Siscoe—500 à 1.25, 100 à 1.28, 500 à 1.30, 400 à 1.33, 100 à 1.35, 50 à 1.40.

Ventes de 11 à 12 h. 30

Attendu—20 à 2 3-4, 50 à 2 3-4, 15 à 2; 105 à 2 3-4, 5 à 2 1-2, 10 à 2 1-2; 25 à 2.

Assoc. Brew.—35 à 28; 5 à 28; 25 à 28; 25 à 28, 5 à 28, 20 à 28.

British Am. Oil—45 à 57, 50 à 57, 56 3-4; 20 à 57, 50 à 57; 50 à 57, 25 à 57; 15 à 57.

Can. Celanese—5 à 20.

Can. Light—10 à 61, 65 à 61.

Can. Vickers—25 à 40.

Dom. Engineering—25 à 107, 25 à 107, 100 à 107, 5 à 108.

Distillers Seagram—25 à 21 1-4, 25 à 21 1-4, 25 à 21 1-4, 25 à 21 1-4.

Eastern Dairies—15 à 52 1-8, 20 à 52 1-8.

Hiram Walker—50 à 85.

Howard Smith—3 à 28 1-8, 25 à 28 1-2, 275 à 28 1-8, 5 à 29, 30 à 29, 5 à 28 3-4.

Int. Ut. "A"—50 à 44, 15 à 44, 10 à 41, 25 à 44.

Int. Utilities B—100 à 17 1-2, 50 à 17 5-8, 100 à 17 5-8, 240 à 17 5-8, 200 à 17 5-8, 10 à 17 3-4, 15 à 17 1-2, 25 à 17 5-8, 25 à 17 1-2, 15 à 17 1-2, 10 à 17 1-2, 5 à 17, 85 à 17 1-2.

Imperial Oil—10 à 99, 10 à 97, 5 à 97, 5 à 97, 10 à 97.

Int. Petroleum—25 à 58 1-2, 100 à 58 1-2, 75 à 58 1-2, 5 à 58 1-2, 20 à 58 1-2, 50 à 58 1-2, 25 à 58 3-8, 25 à 58 3-8, 50 à 58 1-2, 50 à 58 1-2, 25 à 58 1-2, 25 à 58 3-8, 75 à 58 3-8, 25 à 58 3-8, 50 à 58 3-8, 25 à 58 3-8, 25 à 58 1-2, 15 à 58 1-2, 10 à 58 3-4, 25 à 58 1-4, 25 à 58 1-2, 10 à 58 3-4, 20 à 58 1-4, 25 à 58 1-2, 5 à 58 1-2, 20 à 58 3-4, 45 à 58 3-4, 25 à 58 3-4, 25 à 58 3-4, 25 à 58 3-4, 25 à 58 3-4, 5 à 58 3-4, 10 à 58 3-4, 10 à 58 3-4, 25 à 58 3-4, 25 à 58 1-2, 5 à 58 3-4, 25 à 58 1-2, 25 à 58 1-2, 10 à 58 1-2, 60 à 58 1-2, 10 à 58 1-2, 25 à 58 1-4.

Lake Superior: 25 à 35, 20 à 35, 50 à 35, 10 à 35, 20 à 35, 50 à 35, 50 à 35, 25 à 35.

McColl Frontenac—25 à 34 3-4, 10 à 35, 10 à 34 7-8, 10 à 35, 5 à 34 3-4, 5 à 34 3-4, 15 à 34 1-2, 20 à 34 5-8, 25 à 34 1-2.

Mun. Service: 10 à 6 1-2.

Page Hersey—10 à 130, 50 à 130.

Robert Mitchell—5 à 58.

Noranda—25 à 62 1-2, 20 à 63, 50 à 63, 50 à 63, 100 à 63, 5 à 63.75, 25 à 63, 5 à 62, 5 à 62.50, 25 à 63.

Siscoe—100 à 140, 200 à 140.

Marché des Changes

Côte des devises étrangères, L. G. Beaubien & Cie, banquiers et agents de change, 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Cours moyens, le 30 janvier 1929.
Angleterre, Livre S. 14.85 1-4.
France, Franc, .0393 1-2.
Belgique, Belgas, .1396.
Italie, Lire, .0527 3-4.
Suisse, Franc, .1924.
Hollande, Florin, .4005.
Espagne, Peseta, .1633.
Suède, Couronne, .2665.
Norvège, Couronne, .2666.
Danemark, Couronne, .2674.
Brésil, Mureis, .1195.
Etats-Unis, Dollar, 5-32 p.c., pr.
Allemagne, R. Marks, 23.75.

Nouvelle Bourse

MINNEAPOLIS, 30. — Une nouvelle Bourse vient d'être organisée ici afin que les valeurs du nord-ouest de ce pays ne soient pas inscrites en dehors de ce territoire. Lors de l'ouverture hier l'on comptait 28 valeurs inscrites sur la liste et 16 non inscrites. Cette bourse sera ouverte une heure par jour pour commencer.

MARCHE DU FOIN

Le marché du foin pressé a été ferme hier et le marché tranquille. On a enregistré quelque demande de foin de la meilleure qualité. Le commerce d'exportation a été presque nul. Les prix sont restés sans changement à $17 la tonne pour le foin de mil No 2 extra, à $16 la tonne pour le foin de mil No 2, et à $11 la tonne pour le foin de mil No 3, f.a.b. wagons ici.

UNE GRANDE ACTIVITE DURANT JANVIER DANS LA CONSTRUCTION ICI

Le total des contrats entrepris durant ce mois double celui de 1928.

Le mois de janvier, qui est ordinairement un mois tranquille pour la construction, indique un total de $41,962,900 de nouveaux contrats dans tout le Canada. C'est la première fois qu'une telle quantité de travail est commandée dans le premier mois de l'année. Le total double celui de janvier 1928 et dépasse le mois de décembre dernier de 122 pour cent. Un tel total indique tout simplement que la construction ne ralentit pas durant l'hiver et les conditions atmosphériques favorables dans plusieurs parties du Dominion sont sans aucun doute, un excellent facteur.

D'après les statistiques compilées par McLean Building Reports, Limited, 40.8 pour cent des nouveaux contrats de janvier ont été enregistrés dans les provinces des Prairies, le total étant de $17,107,400. Ce qui a valu cela aux provinces des Prairies, est le contrat pour la construction de pouvoirs d'eau dans le Manitoba. 29.7 pour cent des nouveaux contrats ont été accordés dans la province d'Ontario, soit un total de $12,473,000. La province de la Colombie Anglaise a pris $7,710,100 ou 18.4 pour cent, ce total comprenant $5,000,000 pour un nouvel hôtel. $4,578,900 ont été pris dans Québec, soit 10.9 pour cent alors que les provinces maritimes en ont pris 2 pour cent, ou $93,500. C'est la construction en génie civil qui a été la plus considérable durant janvier. Les permis de construction ont été pris dans soixante-trois villes du Canada pour un montant de $221,258,721 pour toute l'année 1928.

UNE INDEMNITE POUR CES PROPRIETAIRES?

L'expropriation du boulevard Décarie. — La question de la ligne homologuée.

Un individu a-t-il droit seulement à une compensation pour la partie du lot exproprié ou bien si une indemnité doit lui être versée pour dommages au résidu dudit lot quand la propriété a été achetée après l'homologation de la ligne, ce qui impliquerait que l'acquéreur devait s'attendre à une expropriation tôt ou tard. C'est cette question que le commissaire Adrien Beaudry, de la Commission des services publics, aura à résoudre au sujet de l'expropriation du boulevard Décarie, entre les rues Sherbrooke et Brillon.

Me Honoré Parent, représentant la cité de Montréal, a allégué l'article 418 de la charte municipale qui dit que la cité n'est pas obligée de verser aucune indemnité ou dommages réclamés pour aucune bâtisse construite ou améliorations, baux ou contrats faits par toute personne, quelle qu'elle soit, sur tout terrain ou propriété après confirmation de tout plan ou toute modification ou changement opéré dans la suite.

Les propriétaires, de leur côté, opposent l'article 421 au sujet des dommages et des indemnités qui doivent être payés par la cité.

On a longuement insisté sur une cause en expropriation jugée par la Cour suprême en 1928.

M. Beaudry a pris la cause en délibéré.

Personnages éminents sur l'"Ile de France"

L'Ile de France, de la compagnie Générale Transatlantique, est arrivé du Hâvre et de Plymouth, hier, avec un très grand nombre de personnages de marque à bord. Entr'autres, l'on remarqua le colonel Robert Rutherford McCormick, éditeur du Chicago Tribune, Henri de Noailles, le duc de Mouchy, membre de la Chambre française des Députés, Henri Royer, peintre français universellement connu; Mischa Levinsky, planiste russe de grande réputation et plusieurs autres.

BOURSE DE NEW YORK

La baisse de U. S. Steel contribua à rendre le marché de N.-Y. irrégulier après un début à la hausse.

NEW-YORK, 30. — Ouverture de Wall Street. — Le marché de New-York débuta à la hausse ce matin et les utilités publiques étaient de nouveau en vedette.

Un bloc de 15,000 actions de Utilities Power and Light fut vendu à 46 7-8, faisant un gain de 2 pts tout en se hissant à un nouveau haut. Amn. & Foreign Power et Am. Power and Light s'avancèrent chacun de 1 point.

Brooklyn Manhattan Transit se hissa de 2 pts. United Fruit gagnait 2 3-8 pts. Commercial Investment Trust et Rio Grande Oil faisaient des gains de 1 pt et plus. U. S. Steel était plutôt lourd et il débuta un point plus bas.

Le marché devint irrégulier avec la baisse de U. S. Steel qui perdit 2 pts. L'on craint aussi une rareté de l'argent malgré l'arrivée de $7,500,000 d'or d'Angleterre hier. Les banques sont à faire certains préparatifs pour le premier de février.

Le renouvellement des prêts à vue se fit à 7 pour cent, soit au même taux que lors de la fermeture de la veille; cette hausse du taux de l'argent hier fut causée par le retrait de $20,000,000.

International Telephone perdit 2 pts. Amn. Telephone, Electric Power and Light, Mexican Seabord, National Cash Register, Underwood Elliott Fisher, Greene Cananea et Atlas Power reculèrent de 1-2 et de 1 pt.

La majorité des services publics se maintinrent pleins de vigueur et Columbia Gas et Consolidated firent des gains de 1 pt et plus. New-Haven atteignit 89 7-8, faisant un gain de 1 1-2 pt tout en touchant le plus haut point depuis 16 ans. Bloomingdale Bros. Paper Company, et By-Products s'avancèrent de 1 pt et plus.

La livre sterling était coté à 4.84 29-32 et le pesetas espagnol baissa de 1-8 de centin à 15 centins à cause des rumeurs de révolte en ce pays.

Le président de l'Int. Nickel parle des mines Frood

M. J.-W. McConnell, directeur de l'International Nickel Company of Canada et qui demeure dans notre ville vient de recevoir un télégramme hier soir de New-York au sujet de la mine Frood.

M. Robert-C. Stanley président de Int. Nickel en réponse à M. McConnell disait donc: Depuis mon rapport du 18 janvier, les développements à la mine Frood ont confirmé pleinement nos attentes. Nous avons maintenant exploré 142 pieds de mineral à un niveau de 2,800 pieds. Aucun représentant de Mutch Company n'a été autorisé à visiter nos propriétés, et aucune information n'a été donnée à cette compagnie.

Les controverses des journaux relativement à la valeur des propriétés Frood et International et de Mond n'aident pas d'autres buts actuellement que d'influencer la situation spéculative. Des ressources suffisantes de première qualité du mineral extrait ont prouvé la valeur de ce mineral et encourage la compagnie à continuer le développement de ces propriétés et la direction s'attend à pousser la production le plus activement possible.

COMMANDE DE 7,500 NOUVEAUX WAGONS DU PACIFIQUE CANADIEN

Ces wagons de fret sont en acier et révolutionneront, dit-on, le transport.

Les quelques milliers de wagons, que le Pacifique Canadien a récemment commandés aux diverses compagnies manufacturières d'équipement ferroviaire, sont appelés à révolutionner tout ce qui s'est vu jusqu'ici en fait de matériel roulant pour le transport du grain et du fret en général. L'acier remplacera pour une majeure partie de leur construction le bois autrefois grandement employé. Tout danger d'écoulement du grain sera éliminé, grâce au rivetage des joints et raccordements, ce qui aura en même temps pour résultat d'accroitre la rigidité du wagon. La toiture sera en acier et les wagons lambrissés en bois à l'intérieur.

De plus, un nouveau modèle de roues et essieux avec bati en fonte assurera une plus grande mesure de sécurité.

Ces wagons auront une longueur de 40 pieds et 6 pouces, par 8 pieds 7 pouces de hauteur et 8 pieds 7 1-2 pouces de largeur, des portes latérales de 8 pieds en hauteur serviront à l'entrée des marchandises jusqu'à concurrence de 120,000 livres.

Pour les Bermudes

Le "Fort Victoria" de la ligne Furness-Bermuda, est parti de New-York, cet avant-midi, avec plusieurs passagers à bord. Il y avait plusieurs passagers venant de Montréal à bord, dont M. H.-B. Holmes, contrôleur de la Furness, Withy et Compagnie et M. et Mme George A. Campbell.

Transactions à la Bourse de New-York

Cours de la matinée d'aujourd'hui, Mercredi 30 Janvier 1929

Cour fournis par la maison Geoffrion & Cie., 101, N.-D. ouest.

Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	12 h. 30
Allied Chemical	272	273	272	273
Am. Bosch Magneto	42⅞			
Am. Can	111⅞		111	
Am. Locomotive	111			
Am. Smelting	116⅜		115⅞	
Am. Tel. & Tel	216	220¾	216	220¾
Am. Woollen	23⅞			
Anaconda	122⅞			
Atchison	199¾	200½	199¾	200½
Baltimore & Ohio	122	122½	122	122½
Bethlehem Steel	82½	83⅛	82¼	83
Canadian Pacific	249¼	249¼	248	248
Commercial Solvents	246½			
Chicago Rock Island	133¼			
Chrysler Motors	117½			[illegible]
Cons. Gas of New York	116½		115½	
Famous Players	63¾	63⅛	63⅛	63½
General Motors	205	205½	205	205½
General Electric	246½		246	
General Railway Signal	99¾	99¾	99¾	
Erie Railroad	69⅛			
Hudson Motors	87	87⅛	86⅝	86⅝
Inter. Nickel	68⅛	68⅛	66⅜	
Inter. Paper	67			
Mack Trucks	109¾		109½	
New York Central	194⅝	195	194½	194⅞
Northern Pacific	100			
New Haven	88½	90	88½	90⅛
Packard Motors	141¾		140¼	140½
Pan American B	43	43⅛	43	43⅛
Pennsylvania Railroad	78½	78¾	78⅜	78¾
Pierce Arrow	34			
Sinclair Oil Consolidated	37⅛			
Southern Pacific	132½			
Southern Railway	154		153½	
Standard Oil of New Jersey	50½		49⅝	
Studebaker	94½		92⅝	
U. S. Industrial Alcohol	149	149¾	149	149¾
U. S. Rubber	48⅜		48⅛	
U. S. Steel	183⅝		182½	
Westinghouse	156⅝	157¼	154½	155½
White Motors	45⅜	46⅛	45½	45⅞
Willys Overland	31¼	31⅜	31¼	
Woolworth	206½	206½	206½	206½

BABE RUTH NE RECOIT QU'UN LEGS DE $5. DE SON ANCIENNE EPOUSE

Un mystère dans la vie du roi du "home run". — La petite Dorothy.

NEW-YORK, 30. (Presse associée). — Le testament de Mme Babe Ruth, morte dans l'incendie de la maison d'un dentiste de Boston, lègue la majeure partie de sa succession évaluée à $50,000 à "Marie Harrington", l'enfant mystérieuse que Babe Ruth présenta aux Polo Grounds, il y a quelques années, comme étant sa fille "Dorothy". Babe Ruth ne reçoit que $5. On ignore quels sont les véritables parents de Dorothy. Le document contient un autre élément de mystère. Il contient une cause d'action pour $31,000 contre un New-Yorkais comme principal actif de la succession.

Hommages à la mémoire du juge Davidson

A l'ouverture de la Cour de Pratique, ce matin, le juge Coderre a rendu hommage à la mémoire de sir Charles Pierce Davidson, décédé, qui a occupé pendant une vingtaine d'années le poste de juge-en-chef suppléant de la Cour Supérieure à Montréal. Les avocats Gérin-Lajoie et H.-R. Mulvena ont ajouté quelques mots au nom du barreau, le premier mentionnant sa distinction de manières et l'autre sa stricte observance de l'étiquette de la cour.

Assemblée de la Société d'Histoire Naturelle

La prochaine assemblée de la Société d'Histoire Naturelle aura lieu samedi, le 2 février, à l'Université de Montréal, chambre 112.

Le conférencier au programme est M. Louis Bérubé, de Mont-Louis (Gaspésie), vice-président et gérant de la Compagnie "Le Poisson de Gaspé, Limitée".

M. Bérubé, qui est gradué de l'Université de Washington (Seattle, Washington), et du Massachusetts Institute of Technology, a choisi pour titre de sa conférence: "Races et Peuple de Gaspésie". La séance commencera à 2 heures 30 précises. Entrée libre.

Nous indiquerons sur demande

une action privilégiée d'une grande entreprise américaine et canadienne de services publics, rapportant au cours actuel

7%

et dont le dividende, payable par chèque trimestriel, est gagné plus de quatre fois.

Le bénéfice net de cette entreprise est en augmentation de 20% sur l'année dernière. L'action est rachetable à 115 au gré de la société et il y a des chances qu'elle le soit avant longtemps.

L. G. BEAUBIEN & CIE
Limitée
Banquiers en Valeurs Mobilières
84 ouest, rue Notre-Dame, MONTRÉAL
Téléphone LAncaster 1136

RENE-T. LECLERC MAURICE FORGET GILLES FORGET

LECLERC, FORGET & CIE

Membres de la Bourse de Montréal
Membres du Montreal Curb Market

reliés par fil direct à la maison Livingston & Co., New-York

240, ouest, rue Saint-Jacques - Edifice Guardian
MONTREAL

McDougall & Cowans

Membres de la Bourse de Montréal.
Membres du Montreal Curb Market.

200, rue St-Jacques, - Montréal

Succursales:
Halifax, St-Jean, N.B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg.
Raccordées par fils privés.

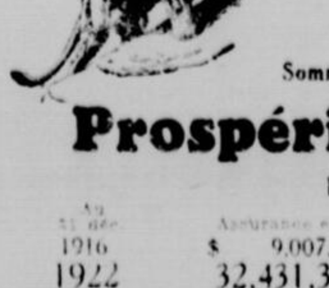

The MONARCH LIFE ASSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL — WINNIPEG

Sommaire du Vingt-Troisième Rapport Annuel

Prospérité Ininterrompue

Histoire comparative du progrès

Au 31 déc.	Assurance en Force	Actif	Revenu des Primes et de l'Intérêt
1916	$ 9,007,464.00	$ 816,576.01	$ 248,747.78
1922	32,431,349.00	3,000,373.85	1,011,357.04
1928	57,542,267.00	8,045,266.96	2,088,559.27

Rendement de l'intérêt pour 1928, 7.64%. Assurance nouvelle et remise en force en 1928, $12,170,145.00. Immeubles réduits à $49,944.48. Placements de tout repos pour tous les fonds.

J. L. ROUTLY
Surintendant Provincial
204-5, Immeuble Confederation, 1253, Ave Collège McGill.
MONTREAL, QUE.

Excellente ouverture pour vendeurs progressifs.

TRANSACTIONS SUR LE CURB DE MONTREAL

Cours du Mardi 29 Janvier

Compilation préparée par la maison Paul E. Ostiguy, 84, rue Notre-Dame Ouest

(De notre extra d'hier)

Ventes	STOCKS	Haut	Bas	Clôt.	Chang.
1115	Attendu	2¾	2	2¾	+¾
971	B. A. Oil	57	55½	56½	—½
25	Com. Alco.	25			
89	Cosgrave	4½	4	4	
419	Dist.-Seag.	21			
300	Dom. Eng.	104	103	104	+1
695	Dryden	31	30	30	—2
650	E. Dairies	56	54½	54¾	—½
639	Fed. Dist.	1½			+¼
65	For. P. Sec.	36			—¾
50	H. Walker	82½	82	82	
546	Hydro-Elec.	39	38	38	—1
680	Imp. Oil	98	97	97	—1
142	Imp. Tob.	11½	11	11½	+⅛
105	Int. Util. A.	43½	42	42	—2
822	Int. Util. B.	17	16	17	+½
15191	Int. Pet.	60	57¾	58½	—1½
25	Man. Pow.	99			
2510	McColl-Front	35¾	35	35½	+¼
153	Mont. Ex.	17½	17	17½	
50	Mun. Serv.	6½			
28	Nat. Dist.	16	15½	15½	
940	Page-Her.	129½	126	129¾	—¾
50	Regent	23¼	22	23¼	—½
117	Rel. Grain	43	42	43	+2
129	R. Mitchell	60	58	60	+2½
35	U. Sec. pfd.	105			
	Mines:—				
1100	Don Rouyn	11			
7435	Noranda	63	59¾	62½	+1
	Hors Liste:—				
193	Can. Malt.	30	29¾	29¾	
90	C. Celanese	20	19	20	—1
75	Carling	28½	28	28½	+½
645	Perf. Glass	3¾	3½	3½	—¼

STOCKS DIVERS	Offre	Dem.
Attendu Engines	2⅝	3
Belding Corticelli	139	
British-American Oil	56½	57
Canadian Wineries	10½	11
Commercial Alcohols		25
Cosgrave Brewery	4	4¼
Distiller-Seagrams	20	20¾
Eastern Dairies	54	55
Federal Distillery	1¼	1½
Imperial Oil	97	
Imperial Tobacco	11	11½
Inter. Petroleum	58¼	58½
McColl-Frontenac	35¼	35½
Mitchell, Robert	56	59½
Montreal Exhibition		19
National Distilleries		15½
Page-Hersey	129	
Regent Knitting	22	23¼
Reliance Grain	42½	43
Walker, Hiram	82	83
Utilités Publiques:—		
Foreign Power Securities	25½	26
Hydro-Electric Securities		29
Inter. Utilities A.	43	44
Inter. Utilities B.	16½	17
Municipal Service	6¼	7
Manitoba Power		99
United Securities pfd.	104½	105
Mines:—		
Coast Copper	10	11
Don Rouyn	10	11
Noranda	62¾	63
Sunloch	4	4½

Transactions à la Bourse de Montréal

Cours de la journée d'hier, Mardi 29 Janvier 1929

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie., 84 Notre-Dame Ouest

Ventes	Valeurs	Ouverture	Haut	Bas	Dernière vente	Changement	Clôture Offre	Clôture Demande
655	Abitibi	49½	50	49½	50	inch	50	50½
195	do priv	85	85	85	85	inch	85	85½
240	Alberta Grain	64	65½	64	65	—¼		65
7	do priv	100	100	100	100	inch	99	100
425	Asbestos Corp	21½	21¼	21	21	inch	20	21
36	do priv	67	67	67	67	+2	65	66¼
66	Atlantic Sugar	15	15	15	15	—1	15	15½
61	Belgo priv	103	103	103	103	inch	103	
14a	Bell Telephone	172	172	170	170	—2	170	171
11,382	Brazilian	77¼	77¼	77	77½	inch	77¼	77½
7,540	do Rights	4.85	4.85	4.75	4.80	—.05	4.75	4.80
1,215	B C Packers	27½	27½	27	27½	—¼	27	27¼
1,211	B C Power	56	58	55¾	57¾	+1¾		57½
61	do B	38	38	38	38	—1	38¼	
575	B E Steel	5	5½	5	5½	inch	5	5½
160	do 1er priv	40	40	40	40	inch	40	42
2,289	do 2e priv	12	12½	11	11¾	—¾	11¾	12
179	Brompton	36½	39	36½	39	+1	36¾	38½
681	Bruck Silk	36¾	36¾	35	35		35	35½
186	Bldg. Products	40	41	40	41	+1	40½	41
110	Can. Brewing	27	27	27	27	+¾	26½	26¾
650	Can Bronze	85	86	84	86	+1	85	86
1,260	Can. Car	164	164	152	156	—6	156	157
1,785	do priv	178	178	169	172	—6	172	172½
315	Can. Cement	30	31	30	31	+⅛	30½	31
176	do priv	99	99	99	99	+1	98½	99
15	Can. Converters	105						
255	Can. Forgings	25	25	25	25	inch	25	25½
10	Can. G. Elec pr.	60						61
1,200	Can. Ind. Alcohol	41	41	40	40	—1	40	40¼
51	do B	37	37	37	37	—1		38
1,024	Can P & Paper	32	32	30¾	31¾	—¼	31¼	31¾
265	Can. Steamship	39	39	38	38	—½	38	38½
58	do priv	92¾	93	92½	93	+½	93	94
2,200	*Cockshutt	47½	49	47	48½	+1	47	48½
700	Cons. Smelting	437	†450	437	450	+11	449	450
25	Cuban C. Sugar	1¼	1¼	1¼	1¼	—¼	1¼	1½
2,161	Dominion Bridge	99	101½	99	101¼	+2¼	100¾	101⅝
2,319	do Rights	4.50	4.90	4.50	4.90	+.05	4.85	4.90
265	Dominion Glass	190	190½	188	188	+2	188	190
70	Dom. Iron priv	11					11	
15	Dom. Steel priv	42					43	
482	Dominion Textile	105	105	103	104	—1	104	105
5	do priv	124					123	
4,259	do Rights	5.25	5.50	5.05	5.50	+.25	5.30	5.50
15	Donnacona	23					22	23
75	*Enamel & Heat	33	33	33	33	+½	33	34
30	Famous Players	43	43	43	43	inch	42½	43
419	Fraser	82½	82½	81½	82½	—½	82	82½
2,114	do Rights	2.00	2.00	2.00	2.00	—.15	2.00	2.10
1,082	Gen Steel Wares	37	38	37	37	—½	37	37¼
80	Gurd	40	40	40	40	inch	39¾	40
2,200	Hamilton Bridge	58	60	58	60	+2	59¾	60
55	* do priv	92	92	92	92	—1	91	92
25	Hillcrest priv	90	90	90	90	+1¼	88½	90
24,051	Inter Nickel	63	68½	62¼	68	+4	67¾	68
150	Inter Power	29	29½	29	29½	+½	29	29½
760	Lake of Woods	56	56	56	56	inch	55	56
1	do priv	118						120
115	Lindsay	33¼	34	33¾	34	+¾	33⅞	34
57	Lyall	56	56	56	56	inch	55	55½
2,955	Massey-Harris	94¼	95	94¼	94½	—½	94½	94⅝
15	Mexican Power	85					83	
1,397	*Mont Power	111	111	110¾	111	inch	110	111
60	Mont Telegraph	52	52	52	52	inch		53
155	Nat Breweries	132	132	131¼	131¼	—¾	131¼	132
60	Nat Brick priv	82½	82½	82½	82½	—1		82
960	Nat Steel Car	135	135	134	134	—2½	136	138
5	Ogilvie	550					520	
25	do priv	135					135	
86	Ottawa Power	118½	118½	118½	118½	inch	118½	120
23	Penmans	102	108½	102	108½			108
37	Port Alfred	66	66	66	66	inch	66	67
25	do priv	98					98	99
1,857	Power Corp	103	103	101¾	102	—1		102
5	Price Bros	76						80
643	Quebec Power	92¾	93½	92¾	93	+1	93	93½
1,916	Shawinigan	90	90¼	89	89	—1	89	89½
85	Sher.-Williams	235	†235	235	235	+4	235	
25	Simon & Sons	47	47	47	47	inch	46	47
370	Sou. Can. Power	56	56	55	55	inch	55½	56
1,030	*Steel of Canada	61	61½	61	61	—1	61	61½
310	* do priv	57	57¼	57	57¼	inch		
25	St. Law Flour	32	32	32	32	—1	32	32½
25	St. M. V. C. pr.	96	96	96	96	inch	96	97
105	Twin City	50	50	50	50	—3		49½
100	Wayagamack	69	72	69	72	inch	72	73
2	Windsor Hotel	31½					31½	
35	do priv	90	90	90	90	inch	90	91
319	*Winnipeg Electric	104	104	103	103	—1½	103	
10	do priv	105½					105½	109
2	do Rights	10						
	MINES							
315	*Hollinger	9.05	9.05	9.05	9.05	+.05	9.05	9.25
	BANQUES							
53	Commerce	340	†340	340	340	+2		339
50	Montréal	413	413	412½	412½	—½	412½	413
11	Nouvelle-Ecosse	400	400	400	400	inch		
75	Royale	384	384	382	383	+2	382½	383
	OBLIGATIONS							
$2,500	Can Locomotive	98½	98½	98½	98½	+¼	98½	98¾
100	Can P & P Deb	86½					86½	86½
2,000	Can Loan 1941	100.20	100.20	100.20	100.20	+.10	100.00	
4,200	Vict Loan 1933	102.00	102.00	102.00	102.00	.05	102.00	102.15
3,100	Vict Loan 1934	102.00	102.00	102.00	102.00	.00	102.00	102.15
1,000	Renewal 1932	101.00	101.00	101.00	101.00	.05		101.00
2,000	Refunding 1943	102.50	102.50	102.50	102.50	—.30	102.50	
500	Mont Tram A	97¼					98	

*Ex-dividende †Nouveau haut ‡Nouveau bas

VENTES TOTALES

	Hier	Lundi	Il y a un an
Actions	148,983	179,727	59,708
Mines	315	535	365
Obligations	$15,400	$44,450	$991,550
Rights	19,334	15,630	24,519

LE COTON

NEW-YORK 30.—Bien que le marché ait enregistré un léger gain au commencement des transactions, hier matin, il s'est produit un mouvement de liquidation venant de différentes directions et on a constaté une baisse de un dollar par balle. Deux fois au cours de la séance, un mouvement d'achat par certains intérêts de maisons à commission est venu raffermir les cotes, mais un bloc de 10,000 balles a été vendu, laissant une perte de 6 à 11 points en fermeture. Plusieurs courants contraires se sont développés pendant la journée, mais un ralliement vers la fin de la séance n'a pu être maintenu et la fermeture s'est faite tout près du bas de la séance.

Assemblées annuelles

Aujourd'hui à midi à Toronto, aura lieu l'assemblée annuelle de la Dominion Bank.

Le 22 février, à Montréal, à 2.30 p. m., aura lieu l'assemblée générale annuelle de la Canadian Bronze Co. Limited.

MONTREAL TRUST CO. ETABLIT UN RECORD

Les profits nets se chiffrent à $486,797.09 pour 1928 comparé à $382,034 pour 1927.

(De notre EXTRA d'hier)

Le rapport financier annuel de la Montreal Trust Company publié lors de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu hier après-midi dans notre ville, montre que les profits nets de l'année s'élèvent à $486,797.09, déduction faite des dépenses pour la direction et le paiement des intérêts. Ce sont les profits les plus élevés de l'histoire de cette compagnie.

Si on les ajoute à la balance de l'an dernier dans le compte de profits et pertes l'on a un total de $586,838.47 qui sera distribué. Le paiement des intérêts seuls requière une somme de $222,427.50.

Sir Herbert Holt, président adressa quelques mots aux actionnaires et montra que l'on enregistra des augmentations dans tous les départements de cette institution.

Le montant d'argent à administrer par cette compagnie forme le total de $1,648,000,000 soit approximativement une augmentation de $191,000,000 sur l'an dernier.

Le président dit aussi que vu l'augmentation satisfaisante des profits de la compagnie le bureau de direction a décidé de porter le taux du dividende pour l'année courante à 14 pour cent.

Voici maintenant un tableau du compte de profits et pertes avec comparaison.

	1928	1927	1926
	$	$	$
Prof. nets	486,797	382,034	326,343
Déduction			
Dividendes	223,427	170,000	160,000
Hosp. sub.	5,000	5,000	.....
Inc. tax	61,297	40,839	46,325
Fonds de pens.	10,000	5,000	5,000
Sur. de l'an.	182,072	161,195	128,618
Surp. ant.	100,041	88,846	210,828
Total surp.	288,114	250,041	338,846
Trans. à res.	100,000	150,000	250,000
Balance	188,114	100,041	88,846

Voici un tableau des actifs et des passifs de cette compagnie pour les années 1928-27.

ACTIFS

	1928	1927
Caisse	$163,276	$91,294
Prêts	1,479,537	1,263,911
Hypoth.	1,111,896	965,719
Prems.	360,758	370,758
Divers	433,410	268,771
Valeurs	3,303,667	3,153,566
Totaux	$6,852,547	$6,114,915

PASSIFS

	1928	1927
Capital	$2,000,000	$1,000,000
Réserve	2,000,000	1,900,000
Bal. P. & P.	188,113	100,041
Divs. p.	60,000	42,500
Guar. Ac., etc.	2,497,715	2,985,928
Divers	106,716	85,336
Totaux	$6,852,547	$6,114,915

MONTREAL EST DE NOUVEAU IRREGULIER

Nickel, Brazilian et Besco, sec. priv., sont à la tête des activités sur notre marché local.

Quoique le marché fut plutôt irrégulier durant la séance d'hier, un bon nombre de valeurs se montrèrent beaucoup plus fermes que durant les jours précédents. A la fermeture les gains et les pertes semblaient se balancer.

Sur les 97 stocks qui firent leur apparition sur le marché, 27 enregistrèrent des gains, 29 subirent des reculs, 24 demeurèrent stationnaires e 17 ne furent vendus que par petits lots seulement.

Nickey fut à la tête des activités avec un échange de 24,051 actions et il clôtura à 68, faisant un gain net de 4 pts. Brazilian venait en deuxième lieu avec un traitement de 11,382 actions et il s'arrêtait à 77 1-2. British Empire Steel, Priv., second, vint en troisième lieu avec un virement de 3,389 actions et il se fixa à 11 3-4, soit une baisse nette de 3-4 de point.

C. Smelters enregistra le plus fort gain à 450, soit un nouveau haut et une avance de 11 pts. Canada Car, commun et privilégié, subirent les plus forts reculs en perdant chacun 6 points.

B. C. Power, C. Smelting, Dom. Bridge, Dom. Glass, Quebec Power et Sherwin-Williams, se montrèrent fermes et Can. Car, Massey-Harris, Nat.-Steel Car, Power Corp, Shawinigan, Winn. Electric, et Twin City étaient plutôt faibles.

Le total des ventes se chiffra à 113,983 actions comparé à 179,727, lundi et à 59,708 le même jour en 1927.

Le total des ventes d'obligations se chiffra à $15,400, comparé à $44,500 lundi et à $501,550 le jour correspondant l'an dernier.

Le ton du marché du Curb était le même que celui de la Bourse, c'est-à-dire irrégulier. Dans son ensemble le marché était meilleur que durant les jours précédents. A la fermeture, l'on comptait 17 pertes contre 12 gains.

Noranda clôtura à $1.00, soit une hausse de 1 point et Siscoe perdit 7 cts à 1.21.

Sur le Curb de New-York

Cours fournis par Jenks, Gwynne & Co.

Alum. of America	178	180
Am. & For. P. O. W.	64	64 1-2
Am Light & Trac	238 1-2	241
Am Super. A	118	119
Am. Super. B	118	120 1-2
Ang. American Oil	15 1-2	15 3-4
Ang. Chilean Nit.	40	41
B. A. Oil	53	58
B. A. Tobacco	31	32
Buff. & Nia. P. co.	75	76
Can. Marconi	7 5-8	7 3-4
Celanese 1st pfd.	114 1-2	119
Celanese Corp.	43	45 1-2
Centrifugal Pipe	10 5-8	11
Cons Gas & El. Ba.	109	111
Cons. Copper	11 3-8	11 1-2
Contl. Oil	17 1-4	17 1-2
Durant	17 1-8	19
El. Bond & Share	248	250
El. Investors	115 1-2	119
Fajardo Sugar	121	124
Fairchild Aviation	25 1-2	26
Fan. Far. Can. Sh.	34	36
Ford Motor of Can.	645	653
Gen. Banking com.	9 1-2	9 3-4
Gulf Oil	148	149 1-2
Humble Bay Mining	21 3-8	21 3-4
Humble Oil	93	94
Imperial Oil	96	97
Int. Petroleum	57 5-8	58
Int. Util. "A"	44	45
Int. Util. "B"	17 1-8	17 1-2
Lake Sup. Corp.	33	37
Middle W. Util. c.	172	182
Midle W. Util. $6 pr.	121	Bid
Mountain Producers	19 1-4	19 3-8
Mohawk Hud. Pw.	67	69
Nipissing	2 1-4	3 3-8
Noranda Mines	63	64
North. Power	54	55
Penn. Water & Pw.	96 1-2	97
Salt Creek	22	22 1-4
Sierra Pac. Electric	51 1-8	53
S. O. Indiana	85 1-2	86 1-2
S. O. Kentucky	40	41
South. Powwer	83	84
South. Pw. Vot. Tr	76	80
South. Pw. Op. Wqs	57	58
St. Regis Pap. c	136 3-4	138
Utd Biscuit "B"	29 1-2	30 7-8
Utd Gas & Imp.	191 1-2	193
Utd Lt & Pw A	33 5-8	33 7-8
Utd Verde Ext.	21 3-8	21 1-2
Vacuum Oil	117	118
Hiram Walker	82 3-4	83

Dividende déclaré

National Brick, privilégié, 1 1-2 pour cent, payable le 15 de février aux actionnaires inscrits le 31 de janvier.

Transactions à la Bourse de New-York

Cote de la journée de Mardi 29 Janvier 1929

Cours fournis par la Maison Leclerc et Forget, membres de la Bourse de Montréal.

FERMETURE D'HIER

Valeurs	Ouv	Haut	Bas	Clôture
Abitibi Paper	51	51	48¾	48¾
Adams Expr	407	407	403	407
Ajax Rubber	10⅜	10⅜	10¼	10⅜
Allis Chalm	179	190	179	189½
Allied Chem	276	277	269	272
Am. Ag. Chem	21¼	21¼	21½	21⅛
Am. B. Mag	43½	43½	42¾	43¼
Am. Can	112	112⅜	111⅝	111¾
Am. Car & F	99	99	98⅛	98½
Amerada	32¾	34	32½	32½
Am. & F. P.	85¾	89½	85¾	89½
Am. H. & L.	9	9	9	9
do priv	33	33	33	33
Am. In. Corp	141¾	143	141	143
Am. Loco	110	111⅝	110	111½
Am. P. & Lt.	108	115½	104¼	114
Am. Radiator	206	211	199½	200
Am. Smelting	115½	116½	113	115
Am. St. Fdrs	73	73¼	70½	72½
Am. Sugar	92¾	94	92½	92½
Am. S. Tob	57	57	56½	56¾
Am. Teleph	216¾	217	212¾	217
Am. Tobacco	186½	186½	185	185½
do B	186½	186½	183	185
Am. Waterw	85	91½	84¾	91½
Am. Woollens	23⅜	23½	23⅜	23⅜
Anaconda	123⅜	123⅜	121⅛	122½
Atchison	199	199¼	198⅜	199
At. C. Line	176	176	175½	175½
At. Gulf	37⅝	37⅝	37⅝	37⅝
At. Refining	55½	55½	53½	54¾
Balt. & Ohio	121⅜	121⅜	121	121⅜
Barnsdall	40⅝	40⅝	40	40⅝
Beth. Steel	83⅜	84⅜	82⅝	82⅜
Bordens	194¼	195	193	193½
Br. Man. Tr.	78	78¼	77	78
Bucyrus priv	46⅛	46⅛	46	46⅛
Cal. Packers	75½	75½	75½	75⅛
Canada Dry	79½	79½	78½	78⅜
Can. Pacific	248½	249½	246	249⅝
C. de Pasco	104⅝	104¾	103	103
Chandler	22⅛	22⅛	22⅛	22⅛
Ches. & Ohio	216	216¼	212½	213
Ch. St-Paul	36¼	36½	36⅛	36½
do priv	58⅜	58⅜	58	58
Ch. R. Island	135¾	135⅜	133⅞	134
Chile Copper	89	90	88⅛	89⅝
Chrysler	120¼	120⅜	117½	117½
Coca Cola	171	171	171	171
Colorado Fuel	75	77½	74¾	77
Columbia Gas	148⅜	148⅝	147¼	149¾
Col. Gas	74	77¼	73½	77
Com. Power	127½	132½	127	131½
Congoleum	33	33¼	32	33¾
Con. Gas	115	116⅝	114¼	116⅝
Con. Can	64	64	63¼	63⅝
Con. Motors	25¼	25¼	24⅜	24½
Corn Products	87⅝	88½	87½	88⅛
Crucible Steel	88¼	88½	88	88
Cuba Co	22	22½	21½	21½
C. A. Sugar	16	16¼	16	16
C. C. Sugar	5⅛	5⅛	5	5⅛
do priv	17¼	17¼	17	17
Davison Chem	64½	67½	64	67¼
D. & Hudson	196⅜	206½	196¾	206½
Dt. Edison	240	242	240	240
Dupont New	170¼	172	169½	171½
El. P. & Lt.	62¼	64⅞	59½	61⅛
Erie RR	70	70	68⅝	69¾
do 1er priv	62	62	61⅛	62
Fam. Players	64½	64¾	63	63½
Fleischmann	77⅜	78½	77½	78
Fox Film	94¾	95	94⅛	94¾
Fr. Texas	52¾	53	52	52⅜
Gen. Asphalt	73¼	73¼	72½	72¾
Gen. Cigars	70	70⅜	69	69½
Gen. Electric	249	249⅜	246½	247½
Gen. Motors	83¾	84	82⅛	82⅛
Gen. Ry. Sig	99⅛	101	97¼	98½
Gillette S. R.	122½	123¼	122½	123
Goodrich	97	97½	95½	96⅛
Gr. Mining	88	88	86⅛	87⅜
Gt. Nor. priv	109½	109⅜	109	109
Gt. Nor. Ore	35½	35½	33⅝	34⅜
Greene Copp	173⅜	174¼	170½	171½
Gulf Steel	72	72	72	72
Houston Oil	87¼	88	87⅛	87⅜
Hupp Motors	80⅜	80⅞	79½	79⅝
Hudson Mot	86¼	87⅜	85⅜	86
Ind. Oil	31	31½	30½	30⅜
Inland Steel	88	88	87½	88
Insp. Copper	47¼	47¼	46½	46⅜
Int. C. Eng	80⅜	82	79½	81
Inter. Nickel	63¾	69	62½	68
In. M. Marine	6	6	6	6
do priv	37½	37½	37½	37½
Inter. Paper	66	66	65	65
do A	32½	33¾	32½	33⅛
do B	19⅜	22⅛	19	21⅛
do C	12½	14¾	12⅛	14⅛
Inter. Teleph	225⅜	226	221½	222
J. Manville	225	229½	222	228⅛
Julius Kayser	83	83	81½	82⅜
K. C. South	92⅞	93	92	93
S. Hayes W	55½	55½	54⅛	54⅞
Kenn Copper	154⅜	154⅜	151⅜	152⅛
Kraft Cheese	36½	36⅛	36⅛	36⅛
Kelly S. Tire	21½	21½	20⅛	20⅛
Lago Pete	27½	27½	27½	27½
Lehigh Valley	96	97½	96	97½
L. Myers B	102	103½	101¾	102½
Loews	75⅜	78⅜	75½	78⅜
Mack Trucks	110¾	111	108½	108¾
Mackay Com	124½	124½	124½	124⅜
Marland Oil	39¼	39¼	38	38⅛
Miami Copp	33⅜	33⅜	33⅛	33½
Mid. C. Pete	33	33	32½	32½
M. K. & T.	50¼	50⅜	49⅜	49⅜
M. Pacific	65½	65⅛	64⅜	65
do priv	129⅛	130⅜	129¼	130⅛
Mont. Ward	136	137⅛	134½	137½
Mullins Body	75¼	75½	73	74⅜
Nat. C. Reg	132	133	130	131⅛
Nat. P. & Lt.	53½	57½	52½	56⅜
New Haven	87⅛	88⅜	86⅜	88
N. Y. Air Br.	46⅛	46⅛	45⅜	45⅜
N. Y. Central	197⅛	197⅛	194½	195
Nor. & West	196⅜	196⅜	196⅜	196⅜
Nor. Am. Co.	97⅝	98⅜	97⅛	97⅝
Nor. Pacific	109	109	108⅛	108¼
Owens Bottle	90⅛	91	90	90⅛
P. A. Petrol	43⅛	43⅛	43	43
Pan Pete B	44⅛	44⅛	43	43
Pen & Ford	40⅛	40¼	40	40
Penn RR	79⅛	79⅛	78⅛	78⅛
P. Marquette	167	167	167	167
Phillips Pete	38	38⅛	37⅛	37⅜
Pierce Arrow	34½	34⅜	34	34⅛
Pierce Pete	5	5⅛	5	5
Postum	75½	75½	74¾	74⅞
Pr. St. Car	21½	21½	21½	21½
P. S. Corp	90⅛	92½	88⅛	92½
Pullman	85¼	85½	84⅛	85⅛
Punta Sugar	18⅛	18½	18⅛	18⅛
Pure Oil	24¼	24¼	23¾	23¾
Radio Corp	372⅜	373	369½	370
Reading	106⅜	108	106⅜	108
R'ton Rand	30⅜	31⅛	30⅛	31⅛
Rep. I. & St.	83	83⅜	81⅜	82½
Reynolds B	158½	159⅜	158½	159⅜
Schultze	35½	35⅛	35	35
Shell Un. Oil	27½	27½	26⅛	27
Sears Roebuck	163¼	164½	161½	162
Simmons Bed	109	110⅜	107	110¼
St-L. & S. Fe	116¼	116⅜	116	116⅜
St-L. S. W.	104	104⅛	102	104⅛
Sinclair Con	37⅜	38	37	37⅜
Skelly Oil	36	36	35	35½
S. C. Edison	59⅜	61⅛	59⅛	61
South Paci. c	133	133	131⅜	132½
South Ry	154⅜	154½	154	154
do priv	98⅜	98⅜	98½	98½
St. Gas & El.	90	91½	89⅜	91½
St. Milling	135	140	135	139
St. Oil N.J.	51	51½	50	50¼
do N.Y.	41	41⅛	40	41
do Califor.	66⅛	66⅜	65¼	66
St.-Warner	140⅜	140⅜	137	139½
Stromberg	66	68	64⅛	67⅛
Studebaker	95⅜	96¼	93⅜	94
Tenn Copper	19½	19½	19	19½
Texas Gulf	77	77½	76½	76⅛
Texas Oil	60½	60½	59⅜	60
Texas Pacific	169	174	169	173¾
Tob. Products	97¼	98½	97¼	98
Tr. Con. Oil	10	10⅛	9¾	9⅞
Twin City	47½	47½	44	44
Union Bag	36½	36⅛	36½	36½
Un. C. & Car	217¾	217¾	212	215¾
Union Pacific	221	221	219	219
United Fruit	142	148½	142	145
U. S. Pipe	44	44	43½	44
U. S. Alcohol	148½	149¾	148½	149¼
U. S. Leather	31½	31½	31½	31½
U. S. Realty	86	87½	86	87½
U. S. Rubber	50¼	50½	47⅛	49⅛
U. S. Steel	185⅞	187	182	184⅛
Vanadium	107	108½	106⅛	107
Victor	149⅜	150⅜	148½	149⅛
Wabash	70	70	70	70
Westinghouse	151½	157⅜	151½	157½
do Air Br	46⅛	46⅛	45½	45⅛
White Motor	46½	46½	45⅛	45⅛
Willys Over	31½	31⅜	31¼	31½
Woolworth	209½	209⅛	206⅜	207½
Wright Aero	257½	262	260	267
Yale & Towne	62	62	62	62
Yellow Cab	39½	40	39	39⅛
Y. S. & T.	112½	112½	112½	112½
Obligations				
Argentine	100¼	100¼	100	100
Australie	96	96	95⅛	96
Belgique 8	110	110	109⅜	109⅜
do 6½	106⅜			
do 6	100½	100⅛	100⅜	100⅛
Bordeaux	99⅛	100½	99½	100
Brésil	96	96	95½	95½
Buenos Aires	93	93⅛	93	93⅛
Chili	94	94	93½	93½
Colombie	89⅛			
Canada 1929	100			
do 1952	104⅜	105⅛	104⅜	105⅛
R. Fr. 7½	113⅜	114	113⅜	114
do 7	108⅜	108⅜	108	108
Italie	97⅛	97⅛	97	97⅛
Lyon	99½	99⅜	99½	99⅜
Marseille	100	100	100	100
Milan	90	90	89⅛	90
P. L. M. 7	102½	103⅛	101½	103⅛
do 6	100	100½	99⅛	100½
Pologne	82			
Rome	91½	91½	91⅛	91½
Seine	106½	107	106½	107
Soissons	98¾	99	98¾	99
Gr. Br. 1929	118⅝	118⅝	118⅝	118⅝
do 1937	103⅜	103⅛	103⅜	103⅜

POMMES DE TERRE

Les pommes de terre du district de Montréal se vendent 75 sous aux détaillants.

HAUSSE DES RECETTES DE U. S. STEEL CORP.

Les recettes nettes se chiffrent à $125,888,122 en 1928 comparé à $105,366,988 en 1927.

NEW-YORK, 30. — Les directeurs de la U. S. Steel Corporation réunis en assemblée hier après-midi ont déclaré le dividende régulier trimestriel de $1.75 sur le stock commun et privilégié.

La compagnie accuse une augmentation dans les profits pour le dernier trimestre de 1928 à cause de l'augmentation des prix de l'acier et du plus haut taux des opérations.

Les recettes nettes, pour ces trois mois se sont élevées à $53,186,679, comparé à $52,118,476 pour le trimestre précédent et à $31,247,529 pour le dernier trimestre en 1927.

Les profits nets disponibles pour le stock commun pour le dernier trimestre se chiffrent à $3.43 par action, comparé à $3.31 pour le trimestre précédent, et à $1.05 pour le trimestre correspondant en 1927.

Les recettes de l'année atteignirent $193,202,173 soit l'équivalent de $11.61 par action du stock commun, comparées à $164,246,545 soit $8.81 par action commune en 1927.

Les profits nets de l'année se chiffrèrent à $125,888,122 comparés à $105,368,988 en 1927.

Le revenu net du quatrième trimestre de 1928 se totalise à $35,778,621 après déduction faite pour la dépréciation, les réserves etc. comparé à $34,373,458 pour le trimestre précédent et à $17,683,702 pour le dernier trimestre de l'année précédente.

Les ordres non remplis au 31 décembre 1928 se chiffraient à 3,976,712 tonnes comparés à 3,698,368 au 30 septembre et à 3,972,874 le 31 décembre 1927.

MINES — TORONTO

Cours fournis par Solloway Mills & Company, Membres de la Bourse des Mines de Toronto et de Montréal.

(De notre extra d'hier)

	Haut	Bas	Ferm.
Aconda	15	14 1-2	14 1-2
Ajax	35		35
Amity C.	29	28	28
Amulet	300	287	289
Area	16	14	16
Barry H.	30 1-2	30	30
Bidgood	39	35	37
Clericy	18		18
Castle Tre	39	38	39
Chaput H	9	8	9
Crown R.	11	10	10
Dome M.	1000		1000
Duprat	3	2 1-2	2 1-2
Gold Hill	5 1-2	5	5
Granada R.	22	20 1-2	21
Hill Top	6	5 1-2	5 1-2
Holl. C.	910	900	910
Hudson B.	2120	2000	2120
Keeley	54		54
Kirk L.	177	165	171
Lake S.	2010	1975	2000
Laval Que.	8	7 1-2	8
Malartic	93	90	90
McIntyre	21	20 1-2	21
Min. Cop.	525	459	515
Nipissing	335	325	325
Newbec	35	33	33
Noranda	6300	5955	5250
Pioneer	34		34
Potter D.	2 1-2		2 1-2
Premier	217	210	215
Ribago	3 1-2		3 1-2
Stadacona	9		9
S. Anthony	67	66	67
Sherritt G.	725	705	720
Siscoe	135	118	128
Teck. H.	905	875	900
Tough O.	6		6
Towagmac	290	270	270
Vipond	115	110	112
West D.	8 1-2		8 1-2
Windfall	6		6
Wright H.	205	195	202
Hors liste—			
Abana	290	270	270
B. Missouri	160	153	158
Cap. R.	7 3-4	6 1-2	7 3-4
Cen. Man	65 1-2	65	65
Howey G.	110	105	110
Int. Nickel	68 1-2	65	68 1-2
Jackson	15	12	15
McDougall	67	51	56
Osisko	50		50
Sylvanite	210		210
Argent 56 7-8			
Total des ventes			1,239,190

MARCHE AUX BESTIAUX

MARCHES DES BETES A CORNES

TORONTO offrait 7,100 bêtes à cornes, 1,100 de plus que la semaine dernière. Il est évident que la demande n'est pas assez grande pour acheter tous les arrivages actuels, sans que les prix baissent quelque peu. La situation du marché par tout le Canada et les Etats-Unis, manque de stabilité et, dans de telles circonstances, on conseille aux expéditeurs de se servir de beaucoup de discrétion lorsqu'il s'agit de placer des quantités considérables en vente. A la fermeture du marché local, les bovins se vendaient $1. de moins les cents livres et il restait 200 animaux. Une liquidation raisonnable ne fut effectuée qu'à cause des arrivages peu nombreux du milieu de la semaine. Les bouvillons pesants se vendaient difficilement et les ventes rapportaient de $9. à $10.25 les cents livres. Les bons bouvillons de bon poids et les génisses donnaient, à la fermeture, $9. à $9.75 et les communs aussi bas que $7.50. Les bonnes vaches rapportaient, à la fermeture, $7. jusqu'à $7.75 et celles pour la mise en conserves se vendaient très bien de $4. à $5. Les taureaux pour la saucisse de Boulogne se vendaient bien jusqu'à $6.75, mais les taureaux de boucherie perdaient $1. les cents livres, donnaient à la fermeture $7. à $7.75. Les jeunes boeufs se vendirent jusqu'à $14. et à la fermeture, la plupart rapportaient $12. Les bovins d'engrais étaient peu nombreux et les ventes se firent de $7.50 à $9.50 pour les bouvillons de bonne et assez bonne qualité. Les vaches laitières et les vaches pleines se vendaient plus cher, $115. à $125. pour les meilleures et les acheteurs de Québec étaient actifs. Une des raisons, pour lesquelles on croit que la demande pour des bovins est moins active est la réduction dans les valeurs des sous-produits. Le marché des Etats-Unis est moins actif et les prix plus bas.

MONTREAL vendait 1,505 bêtes à cornes, c'est-à-dire une diminution de 40% sur le total de la semaine dernière. Il n'y avait aucun bovin de qualité supérieure en vente. Les prix étaient moins élevés et irréguliers. Les bons bouvillons étaient de qualité moins bonne que ceux de la semaine dernière et de $9.25 à $10. les cents livres - 25c de moins. Les bouvillons moyens donnaient, à la fermeture, $9. et les bouvillons légers de qualité moyenne aussi bas que $7. Les génisses étaient de qualité différentes et, par conséquent, les prix étaient irréguliers - $5. pour les plus communes jusqu'à $8.75 pour les meilleures. Les vaches de boucherie se vendaient $5. jusqu'à $8. et celles pour la mise en conserves et la coupe, $3.75 à $4.50. Quelques bons taureaux de boucherie obtenaient $7.50 à $8.50 et un taureau de 2000 obtenait $9. et les communs $5.50 à $7. Quelques antenais légers rapportaient $5.

MARCHES DES VEAUX

TORONTO vendait 1,200 veaux. Le commerce était actif et les prix un peu plus élevés. Les veaux de boucherie de choix se vendaient $16. jusqu'à $17.50. Quelques groupes de veaux légers obtenaient $10. à $13.50 et plusieurs veaux pesants se vendirent aussi bas que $6.50. On expédiait environ 700 veaux.

MONTREAL vendait 900 veaux. Les prix étaient moins élevés. Lundi, les bons veaux de boucherie et les moyens rapportaient $12. à $14. et les meilleurs $15. Vers la fermeture, les bons et les moyens rapportaient $13.-75. Les veaux de boucherie communs se vendaient $11. à $13. et les veaux d'herbe restaient aux mêmes prix, de $6.75 à $7.

MARCHES DES PORCS

TORONTO vendait 5,600 porcs. Le commerce était irrégulier jusqu'à mercredi alors que les saleurs offraient $9.25 à $9.75 f.a.b. pour les porcs de choix. Mercredi, la plupart des animaux étaient marqués conformément à une base de $10. f.a.b. ou $11. pesanteur sur wagon; une augmentation de 25c. Les acheteurs étrangers payaient jusqu'à $11.10 pour quelques charges au sortir du wagon. On dit que les achats faits dans les campagnes sur une base uniforme affectent d'une manière adverse, les prix du marché local.

MONTREAL vendait 4,342 porcs. Le marché était un peu plus fort sous l'influence d'arrivages modérés. Les porcs légers donnaient $10.50 et ceux de bon poids jusqu'à $11., nourris et abreuvés, non classés. La majorité des ventes furent de $10.75 à $10.85. Les truies donnaient de $8.50 à $9. les cents livres.

MARCHES DES MOUTONS ET DES AGNEAUX

TORONTO vendait 2,900 moutons et agneaux. Le marché restait à peu près le même et, en l'absence d'agneaux de bonne qualité, une bonne quantité d'agneaux de qualité inférieure rapportaient de bons prix. Les meilleurs agnelets et agneaux se vendaient $13.50 jusqu'à $14.25 les cents livres. Les communs aussi bas que $8. Les moutons se vendaient bien de $3. à $8. les cents livres. Une bonne quantité de bons agneaux obtiendront probablement une prime.

MONTREAL vendait 615 moutons et Quelques bons agneaux furent offerts et rapportèrent $11.50 à $12, tandis que les agneaux communs, la plupart des mâles, donnèrent $10.25 à $11.25, non classés. Les moutons se vendaient très bien de $5. à $7. les cents livres.

D-18 (76)—NOMBRE DES NOUVELLES COMPAGNIES A CHARTE FEDERALE ORGANISEES AU CANADA, DE 1923 A 1928

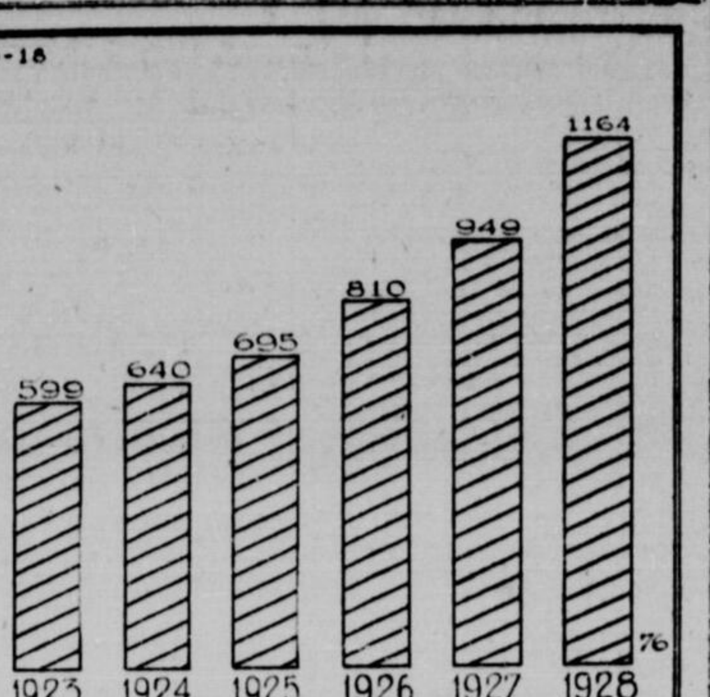

L'expansion des affaires a déterminé de nouveaux développements dans toutes les sphères de l'activité économique. On peut suivre la courbe de cet essor dans le nombre des corporations nouvelles formées au Canada au cours des six dernières années. Le nombre de ces entreprises autorisées par charte fédérale a passé de 599 en 1923 à 1164 en 1928.

Jeudi le 31 janvier: Graphique D-19 (77) CAPITAL AUTORISE DES NOUVELLES COMPAGNIES A CHARTE FEDERALE AU CANADA, 1923 à 1928.

COPYRIGHT

RAPPORT ANNUEL DE LA DOMINION BANK

Le président A. W. Austin passe en revue les diverses activités, qui eurent lieu dans notre pays en 1928.

Aujourd'hui a lieu à Toronto, la 58ème assemblée annuelle de la Dominion Bank of Canada, sous la présidence de M. W. A. Austin.

Après la présentation des trois nouveaux directeurs, MM. C. Stillman, C. H Carlisle et J. M. Mackie, le président fit lecture du rapport aux actionnaires présents; il parla de certaines particularités relatives à une émission additionnelle de $1,000,000 ce qui portera le capital-payé de la Banque à $7,000,000 et le fonds de réserve à $9,000,000.

Pour la quatrième année consécutive, dit-il, les récoltes de notre pays ont été excellentes et la situation générale des affaires de notre pays est on ne peut plus excellente.

Sur 29,000 banques à charte réparties dans les pays de langue anglaise, 104 seulement accusent des dépôts plus élevés que ceux de la Dominion Bank.

M. Austin fit aussi quelques commentaires sur les conditions dans l'ouest canadien tant dans les villes que dans les campagnes, il discuta plusieurs points regardant certaines industries et traita longuement des Ressources Naturelles du Canada.

Il dit que la situation des manufacturiers de papier à journal est loin d'être satisfaisante et que la crise actuelle est due à la construction d'un trop grand nombre de moulins et aussi à la surproduction.

En parlant des mines il dit qu'elles sont à la tête des progrès réalisés dans notre pays, le rendement des mines étant de 10 pour cent plus élevé cette année que durant l'année précédente, et cette augmentation est due en majeure partie aux mines de cuivre et de nickel.

M. C. A. Bogert, vice-président et gérant-général de cette institution, prit la parole après M. Austin et dit que le total des dividendes et des boni payés par la compagnie depuis son incorporation en 1872 s'élèvent à plus de 20,000,000.

Hausses quasi-générales parmi les titres miniers

Le chiffre-indice de 17 titres miniers compilé par le bureau canadien des Statistiques sur une base de 1926-100 était de 126,6 pour la semaine se terminant le 24 janvier comparé à 124,0, pour la semaine se terminant le 17 janvier.

Les titres des mines de cuivres dorés représentées par Noranda et Amulet s'élevèrent de 331,2 à 337,4; 11 titres des mines d'or s'élevèrent de 83,9 à 85,8. Quatre titres de mines d'argent et autres s'avancèrent de 79,5 à 81,4.

Parmi les titres des compagnies de mines d'or, la moyenne des prix pour la semaine était comme suit: Dome s'éleva de 9,94 à 10,06; Hollinger de 8,91 à 9,21; Vipond Consolidated de 1,06 à 1,18; Kirkland Lake de 1,66 à 1,80; Lake Shore de 19,20 à 19,75; Wright-Hargreaves de 1,75 à 2,11; Premier tomba de 2,21 à 2,18 et McIntyre de 22,86 à 21,77.

La moyenne des prix était plus élevée pour un des deux titres de cuivre doré et plus faible pour l'autre. Noranda s'éleva de 63,17 à 64,60 et Amulet baissa de 3,32 à 3,21.

Dans le groupe des mines d'argent et autres, Mining Corporation s'éleva de 4,63 à 4,84.

Sur la liste vendredi

Les valeurs suivantes seront inscrites sur la liste des titres de la Bourse de Montréal, vendredi prochain.

Canada Dry Ginger Ale Inc., 508,775 actions sans valeur au pair et avec autorité d'y ajouter 855 actions additionnelles sur avis d'émission et de paiement au complet.

Montreal Tramways Co., $150,000 d'obligations additionnelles Série R. à 5 pour cent, dues le premier octobre 1955.

MONARCH LIFE FAIT DE BELLES AFFAIRES

Les activités de la compagnie pour cette année se chiffrent à $12,170,145.00.

Le rapport annuel des directeurs, présenté à l'assemblée annuelle générale de la Monarch Life Assurance Company, qui eût lieu au bureau chef de la compagnie à Winnipeg, indique que le taux de la mortalité a été favorable, et qu'il y eût des augmentations dans presque toutes les différentes branches de la compagnie.

Les assurances en forces se sont élevées à $57,542,267, et les nouvelles émissions de police cette année se chiffrèrent à $12,170,145. Les actifs accusent une augmentation de $5,015,266.96.

La compagnie a placé ses fonds dans des valeurs de tout premier ordre et elle a obtenu un taux des plus favorables. La moyenne de l'intérêt a été de 7.74 pour cent pour l'année.

La compagnie a payé depuis son organisation $2,713,438.35 en dividendes, en paiement l'assurance expirées ou éteintes par la mort de l'assuré, etc.

Les actionnaires suivants furent élus directeurs de cette compagnie: MM. W. A. Matheson, J. W. W. Stewart, F. W. Adams, W. L. Parrish, Edgar J. Tarr, K. C. George, H. Stewart. Les détenteurs de polices suivants furent aussi élus directeurs, MM. Robert J. Gourley, H. W. Echlin et A. O. Marin.

A une assemblée subséquente du bureau de direction, on procéda à l'élection des officiers de la compagnie et M. W. A. Matheson fut choisi comme président et M. Stewart comme vice-président.

Inscription de Seven Troughs

D'après un télégramme de M. Jay-P. Graves, président de Seven Throughs Gold Mines Company, il aurait été décidé lors d'une assemblée tenue récemment à Pasadena, par les directeurs de cette compagnie de demander l'inscription des actions de cette compagnie sur la liste des valeurs du Standard Stock & Mining Exchange et du Curb de Montréal.

Une nouvelle usine sera construite à l'entrée du tunnel actuellement en érection et qui est presque rendu aux mines Coalition.

Les directeurs sont actuellement à préparer les derniers papiers relatifs à cette inscription.

AVIS SOUS LA LOI DE FAILLITE

No. 50.

Dans l'affaire de l'actif de:— JOHN, CARL & MAX FEHR,

tous marchands de Valois, district de Montréal, faisant affaires sous le nom de FEHR BROTHERS et STORAGE BATTERY SERVICE CO., No. 1099, rue Bleury, Montréal.

Cédant autorisé.

AVIS est par les présentes donné que JOHN, CARL & MAX FEHR de la cité de Montréal a, le 29ème jour de janvier, 1929 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que l'Honorable Jules Allard, séquestre officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

AVIS est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Montréal, le 8ème jour de Février, 1929 à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

PAUL L. TURGEON,
Gardien.
445 rue St-François Xavier
Montréal.

Montréal ce 29 janvier 1929.

286-1

A LOUER

Poste idéal pour bureau d'Agent de Change, Courtier en Débentures, etc.

Au rez-de-chaussée de l'édifice de "LA PATRIE"

S'adresser au Gérant "La Patrie"

AVIS

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

La compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien demandera au parlement du Canada, à sa prochaine session, une loi

1. l'autorisant à construire les lignes suivantes de chemins de fer, à savoir:

(a) D'un point sur l'embranchement du lac du Bonnet, du chemin de fer Pacifique Canadien dans le canton numéro quinze, rang numéro onze, à l'est du méridien principal, de là dans une direction généralement nord et est à un point sur ou près de la frontière est de la province du Manitoba, dans ou près du canton numéro seize, dix-sept, ou dix-huit, rang numéro dix-sept, à l'est du méridien principal, dans ladite province;

(b) D'un point à ou près de Bredenbury, sur la ligne principale du Manitoba and North Western Railway, dans le canton vingt-deux ou vingt-trois, rang numéro un, à l'ouest du second méridien, de là dans une direction généralement sud jusqu'à un point à ou près de Esterhazy, sur l'embranchement de Pheasant Hills du chemin de fer Pacifique Canadien dans le canton numéro dix-neuf, rang numéro un, à l'ouest du second méridien, le tout dans la province de la Saskatchewan;

(c) D'un point à ou près de Nipawin, sur l'embranchement Tuffnell-Prince-Albert du Manitoba and North Western Railway dans le canton numéro cinquante ou cinquante et un, rang numéro quatorze ou quinze, à l'ouest du second méridien, de là dans une direction généralement nord-est jusqu'à un point à ou près de Island Falls, sur la rivière Churchill, le tout dans la province de la Saskatchewan;

(d) D'un point à ou près de Gronlid, sur l'embranchement nord-est de Lanigan, du chemin de fer Pacifique Canadien, dans le canton numéro quarante-sept, rang numéro dix-sept, à l'ouest du second méridien, de là dans une direction généralement nord-est jusqu'à un point dans le voisinage de Pontrilas, sur l'embranchement Tuffnell-Prince-Albert du Manitoba and North Western Railway, dans le canton numéro quarante-neuf, rang numéro quatorze, à l'ouest du second méridien, le tout dans la province de la Saskatchewan;

(e) D'un point à ou près de Sutherland, sur l'embranchement Pheasant Hills du chemin de fer Pacifique Canadien, dans le canton trente-cinq ou trente-six, rang trois, quatre ou cinq, à l'ouest du troisième méridien; de là dans une direction généralement nord et nord-est à un point dans ou près de Melfort, sur l'embranchement nord-est Lanigan du Pacifique Canadien, dans le canton quarante-quatre ou quarante-cinq, rang dix-huit ou dix-neuf, à l'ouest du second méridien; le tout situé dans la province de la Saskatchewan;

(f) D'un certain point sur l'embranchement Tuffnell-Prince-Albert du chemin de fer Manitoba and North Western Railway dans ou près de la ville de Prince Albert, à ou près de la jonction du dit embranchement avec l'embranchement Paddockwood du Chemin de Fer Canadien National, de là dans une direction nord à un point aux alentours des lacs Foster, tout dans la Province de la Saskatchewan;

(g) D'un point sur l'embranchement Tuffnell-Prince-Albert, du chemin de fer Manitoba & Nord-Ouest, en ou près de la ville de Prince-Albert, à ou près de la jonction du dit embranchement avec l'embranchement de Paddockwood du chemin de fer Canadien National; de là dans une direction généralement ouest, nord et nord-ouest à un point situé sur le chemin de fer Alberta & Great Waterways, dans ou près du canton soixante-six ou soixante-sept, rang douze ou treize à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta;

(h) D'un certain point sur l'embranchement Asquith-Cloan, du Chemin de fer Pacifique Canadien, dans ou près du canton trente-neuf, quarante ou quarante et un, rang douze, treize, quatorze ou quinze, à l'ouest du troisième méridien, de là dans une direction généralement nord-ouest, vers North Battleford, de là dans une direction généralement nord à un certain point près du Lac Meadow, dans le canton cinquante-huit ou cinquante-neuf, rang seize ou dix-sept, à l'ouest du troisième méridien, tout dans la province de la Saskatchewan;

(i) D'un point à ou près de Hazeldine sur la section de Cutknife-Whitford Lake ou chemin de fer du Pacifique Canadien, dans le canton cinquante-trois, rangs trois ou quatre, à l'ouest du quatrième méridien, puis dans une direction généralement nord à un point à ou près de Cold Lake dans ou près du canton soixante-trois, rangs un ou deux, à l'ouest du quatrième méridien, tous dans la province d'Alberta;

(j) D'un point à ou près de Crossfield sur la ligne principale du chemin de fer Calgary et Edmonton, dans le canton vingt-huit, ou vingt-neuf, rang un, à l'ouest du cinquième méridien, puis dans une direction généralement ouest à un point dans le canton vingt-huit ou vingt-neuf, rang trois ou quatre, à l'ouest du cinquième méridien, puis dans une direction généralement nord à un point dans le canton trente-cinq, rangs trois, quatre ou cinq, à l'ouest du cinquième méridien, tous dans la province d'Alberta.

(k) D'un point sur le chemin de fer Columbia & Western, à ou près de Trail; de là dans une direction généralement est, sud et est, à un point sur la frontière internationale, à ou près du point où la rivière Pend d'Oreille traverse ladite frontière;

(l) D'un point sur sa division de Stobie dans le canton de McKim ou dans le canton de Blezzard, de là dans une direction générale nord-est vers un point dans le canton de Falconbridge, tous dans le district de Sudbury, province d'Ontario.

2) Prolongeant le temps pendant lequel on peut commencer et compléter la construction de la ligne de chemin de fer qu'on est autorisé à construire par le paragraphe (d), Section 1, Chapitre 80, Statuts du Canada, 1927, à savoir:—

D'un point sur l'embranchement Fife Lake, dans ou près du canton trois, rang trente, à l'ouest du second méridien; de là dans une direction généralement ouest à un point dans ou près du canton trois, rang cinq, à l'ouest du troisième méridien; le tout situé dans la province de la Saskatchewan.

3—Prolongeant le délai durant lequel il puisse compléter la construction des voies de chemin de fer, qu'il fut autorisé à construire en vertu des paragraphes (b) et (c), Section 2, Chap. 79, Statuts du Canada, 1919, et par le paragraphe (d), section 1, chapitre 75, Statuts du Canada, 1920, à savoir:—

(a) D'un point à ou près d'Archive, sur son embranchement Sud-ouest de Moose Jaw, dans le Canton 15, rang vingt-sept, à l'ouest du second méridien, dans la province de Saskatchewan, puis vers le sud-ouest et l'ouest à un point à ou près de Wymark, sur son embranchement Sud-est de Swift Current, dans le canton treize, rang treize, à l'ouest du troisième méridien, dans la dite province;

(b) D'un point sur son embranchement nord-ouest de Moose-Jaw, à Rosetown, dans le canton trente, rang quinze, à l'ouest du troisième méridien dans la province de Saskatchewan, puis de là dans une direction généralement sud, une distance d'à peu près cinquante milles, puis de là dans une direction générale est, une distance d'à peu près trente milles, à un point dans ou près du Canton vingt, vingt-et-un ou vingt-deux, rang dix, à l'ouest du troisième méridien, dans la dite province;

(c) D'un point sur son embranchement Weyburn-Stirling, à ou près d'Amulet, dans le Canton huit, rangs vingt ou vingt-et-un, à l'ouest du deuxième méridien, puis de là dans une direction nord et nord-ouest, à un point sur l'embranchement Sud-ouest de Moose Jaw, à ou près de Dunkirk, dans le Canton douze, rang vingt-huit, à l'ouest du second méridien, tous dans la province de Saskatchewan;

4—L'autorisant à louer l'entreprise de la "Midland-Simcoe Railway Company".

5—L'autorisant d'émettre des débentures en rapport avec les lignes de chemin de fer décrites à la Section 1 ci-dessus, d'un montant n'excédant pas ($50,000) dollars par mille.

Daté à Montréal, ce cinquième jour de janvier, 1929.

E. ALEXANDER,
Secrétaire

271-Jan-16-23-30-Fév-6-13

La Patrie
MONTREAL
Montréal, Qué.
ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de "La Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours	12c	10c
Un jour	15c	13c

Naissances: 50c par insertion.
Décès: 50c par insertion.
Service anniversaire: 75c par insertion.
Remerciements: $1.00 par insertion.
Fiançailles: $1.00 par insertion.
Prochain mariage: $1.00 par insertion.
Mariage: $1.00 par insertion.

ANIMAUX

SERINS A VENDRE

SERIN chanteur à vendre. Institut St-Antoine, 161 Dementigny Est. 286-1

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A VENDRE

ESSEX Coupé avec siège arrière, 2 modèles seulement, très peu de milage, comme neuf, pneus et Duco en parfaite condition. Comptant ou termes. Outremont Garage, Coin Laurier et Durocher. Crescent 5730. 284-3

BUICK MASTER Six Coach. Très peu de milage, moteur et peinture en parfait ordre. Comptant ou à termes $500. R. Demers. Amherst 4919. 284-4

CHRYSLER "72" Sedan, un automobile de première classe à un prix très raisonnable. Appelez R. Dansereau, Atlantique 1176. 284-4

ESSEX Coach en très bonne condition, comme un neuf. $100 comptant, balance termes. G. E. Parisseault. Calumet 6804M. 284-4

CHEVROLET Sedan, modèle 1926, en parfait ordre $290 comptant. Balance termes. P. Pelletier. Belair 5758F. 284-4

NASH ADVANCED Six, 5 pass. Sedan, 6 pneus neufs, moteur parfait, Duco comme neuf $250 comptant, balance termes faciles. E. Quenneville. Calumet 5026J. 284-4

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES SANS PENSION

CHAMBRES à louer à $1.50, $4.00, $2, ou haut de maison à louer meublé et chauffé, 35c par mois. S'adresser 1025 S.-Hubert. 275-26

Chambres et Pensions d'Enfants

PENSION bourgeoise privée pour enfants de tout âge, soins garantis. Frontenac 1915. 285-2

DIVERS

ROAST LABORATORIES (REG'D)

Chimistes et Métallurgistes conseils. Harold J. Roast, F.C.S., F.C.I.C. Austin H. Bourne, B.Sc., A.C.I.C. Bureau et laboratoires 422 rue Lagauchetière ouest, Montréal. Téléphone: LAncaster 8400. 264-26

FAITES éclaircir votre avenir à 3971 Laval, 12 ans d'étude, tous les jours, excepté mardi et jeudi. 286-26

PERDU

BOURSE POUR DAME, contenant somme d'argent et importants documents, au restaurant Bowen rue Peel, ou dans les environs, dimanche matin. Celui qui l'a trouvée est prié de la retourner à 641, avenue Querbes, Outremont, ou de téléphoner à Atlantic 2381. Récompense. 285-2

EMPLOIS

Positions demandées, Femmes

ON demande des lavages à domicile, à prix modérés. 2241 Visitation. Tél. Amherst 8421. 272-1.n.o.

Positions Demandées, Hommes

BON chauffeur demande position, bonnes références, salaire modéré. S'ad. 3250 Foucher. Cal. 3741w. 287-2

SERVICE DOMESTIQUE

BONNE d'enfants demandée pour aider au ménage. 950 Blvd. Décarie, apt. 12. 285-2

BONNE d'enfants, références nécessaires, bon salaire pour personne d'expérience. 451 Strathcona, Westmount 2925. 285-2

CUISINIERE de bonne humeur pour famille, références exigées. Tél. Wil. 1241, 1561 rue Classe. 285-2

DANS une maison privée, avec références, salaire $25.00. Cal. 6191. 285-2

FEMME pour travail général, une parlant l'anglais, couchant chez elle. Uptown 1094. 285-2

FILLE demandée, âge moyen, pas lavages, ni cuisine, ni enfants, avec références, téléphone Cherrier 1378, 5507 6ème avenue, Rosemont. 285-2

FILLE demandée pour ouvrage général dans maison privée. 656 Atwater. 285-2

FILLETTE 14 à 15 ans demandée, pour petite famille, couchera à domicile, 6732 St-Vallier. 285-2

EMPLOIS

SERVICE DOMESTIQUE

JEUNE fille demandée pour ouvrage léger de maison. 740 Bloomfield, Apt. 7. 285-2

JEUNE FILLE pour aider au ménage, bon chez-soi. 7132 Chateaubriand. Cal. 8222. 285-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FINISSEUSES demandées, emploi continu, bon salaire. S'adresser immédiatement à 601, immeuble Wilder. 285-2

FINISSEUSES de manteaux de dames. Expérience requise. S'ad. immédiatement 3704, St-Laurent, 1er étage. 285-2

FINISSEUSES et brodeuses de robes d'enfants expérimentées demandées à 3660 St-Laurent, 1er étage. 285-2

JEUNES FILLES expérimentées ou non pour faire chez elles ou atelier broderie filet. 4576 St-Denis. 285-2

JEUNE fille demandée pour aider à la cuisine dans un restaurant, bon salaire, nourrie, couchée. 192 Church. York 2667. 285-2

NOUS payons dix à quinze dollars chaque semaine pour vos loisirs chez vous. Ecrivez pour détails à The Auto Knitter Hosiery Company, Toronto, Department 20. 278-11

OPERATRICE dans la fourrure demandée. Chambre 1006, édifice Wilder 1435 Bleury. 285-2

COUTURIERES expérimentées seulement sur machine, robes et lingeries. 329 N.-Dame Est. 285-2

OPERATRICES dans les gilets (vestes) pour hommes. 3651 St-Laurent, dernier étage. 285-2

OPERATRICES pour bretelles et jarretières d'hommes, ouvrage permanent, bon salaire. S'ad. 328 Villeray. 285-2

OPERATRICES EXPERIMENTEES.

Dans robes de jersey, coton et soie, pour dames et enfants. Emploi continu et bon salaire. S'ad. M. Barry, The Hamelton Mfg. Co. Limited, rues Coloniale et Elmire. 285-6

THE T. EATON CO. LIMITED—

On demande des opératrices et faufilleuses d'expérience pour vestes. S'adresser à 2050 rue Bleury, 6e étage. 286-1

HOMMES, GARCONS DEMANDES

CHEF ainsi qu'un cuisinier pour petites commandes demandé; doivent parler les deux langues et avoir références. 932 Bleury. 285-2

25 PLATRIERS demandés pour demain matin. S'ad. sur la rue Sherbrooke près Old Orchard. 285-2

GAGNEZ $75.00 ou plus par semaine. Une compagnie bien établie a besoin de bons vendeurs avec bonne référence. S'ad. 904 Edifice Confédération, après 9.30 hrs. Demandez le Gérant. 282-8

HOMME ambitieux d'une assez bonne éducation pourra se réaliser un salaire fabuleux. S'ad. immédiatement, 1353 Mt-Royal Est, chambre 1. 285-2

MENUISIER demandé de suite. S'ad. à 6391 Boul. St-Laurent. Crescent 4378. 285-2

ON DEMANDE des plâtriers au coin de Osborne et Verdun. Calumet 3829w. 285-2

ON DEMANDE un bon cordonnier sachant tout faire. S'ad. 1211 Gilford. 285-2

PLATRIERS demandés, capable partout, se présenter 8192 S.-Denis. Calumet 8437W. 285-2

PLATRIERS demandés immédiatement. S'adresser 7261 Berri. Calumet 8053J. 285-2

PRESSEURS DEMANDES—

Presseurs d'expérience pour pantalons d'hommes. S'adresser chez The T. Eaton Co., Limited, 2050, rue Bleury, 6e étage. 286-1

ENSEIGNEMENT

BARBIERS

APPRENEZ métier de barbier. Quelques semaines suffisent. Payé en apprenant. Succès assuré. Position garantie. Cour spécial, $25.00. Information Ecole de Barbier Vaugh. 930 St-Laurent. 282-26

ENSEIGNEMENT PRIVE

PROFESSEUR René Savoie, L.C., L.E., B.A., B.S.A., brevets cours classique et commercial. 1418 ouest, rue Sherbrooke. Uptown 4985. 252-26

MARCHANDISES

ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE—

Ameublement 4 appartements continuation du bail, cause départ. Visible le soir seulement. Vendra bon marché. 1455 Ville-Marie Vianville. 285-j.n.o.

PEINTURE A VENDRE—

Belle peinture à l'huile de lin pure différentes couleurs à $1.80 le gallon satisfaction garantie sur chaque chaudière. Rock Paint & Varnish, 737 St-Jacques. 281—26

BOIS, CHARBON

CHAUFFAGE IDEAL—

Bois franc sec tout scié, 20 cts. le sac livré. Peut mettre votre poêle rouge en trois minutes. Robin Frères, 715 rue Gilford. Bélair 1669. 279—26

MARCHANDISES

A VENDRE

10,000 RECORDS de gramophone remarquable assortiment musical des plus fameux musiciens du monde. Records s'adaptant sur toutes marques de machines. Peuvent être essayés avant d'acheter. Choix sur 10,000. Prix 6 pour $1.00, 40 pour $5.00. Canada Book Store, 1130 rue Windsor. Tél. UPtown 2172-8985. Ouvert tous les soirs. 286—3

BIJOUTERIES

RECONNU comme étant le meilleur depuis 20 ans. Argent à prêter sur diamants, montres, bijouteries, vêtements, fourrures, fusils et carabines, antiques argenterie, sacs de voyage, instruments de musique, longues-vues, cameras ou tout autre article de valeur. Billet donné, bon pour un an, références à aucune banque. Ross Vineberg, prêteur sur gages licencié, 51 Craig Ouest. 252-26

VETEMENTS

ROBES, manteaux à vendre, bon marché. Amherst 4682. 248-j.n.o.

Occasions Financières

OCCASIONS FINANCIERES

CREDIT FONCIER F. C.—

Prêts sur première hypothèque aux meilleurs taux sans commission à payer. Réalisation rapide. Choix du notaire et de l'agent d'assurance laissé à l'emprunteur. S'ad. 55 rue S-Jacques. Tél. Harbour 2226. 262-26

AGENCE FINANCIERE—

compromis avec créanciers extension de temps pour tout règlement à l'amiable entière discrétion. Mme Gingras, 4578 Parc Lafontaine. Bélair 1679. 267—26

Services Commerciaux

REPARATIONS

BOULEVARD. Réparations de meubles, pianos, rembourrage, ouvrage garanti. A. Brassard, 5954 S.-Hubert. Calumet 1588. 284-26

Réparations et polissages de meubles de tous genres, piano, gramophone. Lancaster 0803 et Lancaster 8574. 284—6

REMBOURRAGE

A BONNES conditions. Meubles réparés, divanettes, sets salon rembourrés. Hébert, 1259 Dorchester Est. Cherrier 8593. 270-26

Services Professionnels

HOPITAL, MATERNITE

HOPITAL BRUSSEAU. Maternité strictement privée, gardera l'enfant si désiré. Harbour 6517. 2457 St-Denis. 264—26

PROFESSIONS

DE LAPORTE, spécialiste, traite radicalement maladies peau, syphilis, blennorragie, chancre, rhumatisme, faiblesse, amaigrissement, dyspepsie, amygdales, hémorroïdes enlevées sans opération. 244 Ste-Catherine E. 260-26

HOMER MIGNERON, avocat, 437 St-Vincent. Lancaster 1044. Résidence, Harbour 7693. Est aussi avocat américain. 262-26

MALO, Dr ZENON.—Clinique privée, nouveau numéro 5126 St-Denis, près rue Laurier. Tél. Bélair 4933. Heures de 2 à 5, 7 à 9. 262-26

IMMEUBLES A LOUER

MAISONS A LOUER

4 logements neufs à sacrifice d'ici mai 4 appartements chacun des plus modernes. S'adresser 5771 21ème Ave Rosemont. 261—jno

ON DEMANDE A LOUER

4 PIECES meublées demandées, entre St-Denis et Amherst, Sherbrooke et Ste-Catherine, paierait $35.00 dollars, gaz et lumière compris. S'adresser Boîte 155, La "Patrie". 283-jno

MAGASINS A LOUER—

491 Sainte-Catherine E., coin St-Denis, également aussi 2 logements au-dessus, exactement occupé par Central Bowling Academy. Adressez-vous à D. H. Ogilvie Co., 122 S-Jacques. HArbour 9207. 286-4

IMMEUBLES A VENDRE

AMEUBLEMENTS

A VENDRE—Ameublement de ménage en bloc ou séparément, consistant en Chesterfield, gramophone, set de salle à manger, poêle, etc. S'adresser 4283 rue Garnier. 280-jno

A VENDRE—Ameublement de ménage sera vendu séparément, consistant en set de salle à dîner, chaises, gramophone, etc. S'adresser 4291, rue Garnier. 278-jno

A VENDRE OU ECHANGER—

5 logements neufs viennent d'être finis, échangerait pour plus petite propriété. Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire, 5771, 26me Ave Rosemont. 261—jno

MAISONS A VENDRE

MAISON à vendre, de deux étages, 7 logis, système à eau chaude, garage, plancher de bois franc, maison neuve, une cave de la grandeur de la maison 25x40 pieds, conditions faciles. Clairval 3944, 5981 26me Ave Rosemont. 252-6

IMMEUBLES A VENDRE

MAISONS A VENDRE

CHANCE EXCEPTIONNELLE—

Drolet entre Duluth et Rachel, 4 logements, 5 et 6 appartements, tous bien loués, et en parfait ordre. S'adresser au propriétaire 4107 rue Drolet ou Tél. Belair 2439M. 253-jno

CARNIER 4551, 5 logements, 7 - 1 appartements près Mt-Royal, 12,800. Bordeaux, Amherst 4496. 285-2

DUPLEX à vendre, Outremont, 8 Déom, près Chemin Ste-Catherine, 10 chambres, neuf, moderne, belle localité. Bon marché. Atlantic 2667J. 262-26

LAFONTAINE, 2 logements, 1 magasin, revenu $780, prix $6,000. Conditions faciles. Clairval 7641F. 286—6

MARQUETTE, maison 2 étages, 2 logements 5 et 6 pièces, conditions faciles. S'adresser 4633 Marquette. Pas d'agent. Tél. Amherst 7730. 286—3

MAISON A VENDRE, 3975 à 3985 St-Denis, près Duluth. Belle maison pierre solide, six logements modernes, revenu $3,425, à bonnes conditions et prix modéré. W. Clermont, 1604 St-Denis. Lancaster 2231. 280-6

MAISON neuve, bois et brique, 5 appartements, fini en pin de Colombie, toutes les améliorations modernes, avec hangar, terrain 25 x 90. Maison 25 x 35, vendra avec $300 comptant, balance facile. Voyez A. R. Beaugrand, au bureau de la "Patrie". Lanc. 3121. 272 j.n.o.

$8,500—OUTREMONT, 274 ave Querbes, cottage en brique solide contenant quatre chambres à coucher, armoire à lingerie, bain et chambre de toilette séparés, salon, boudoir, salle à manger, cuisine, cave profonde en béton, fournaise, eau chaude, cuves, entrée pour en bas, électroliers compris. Possession immédiate. Visible samedi et dimanche de 2.30 à 4.00 p.m. ou sur demande. Tél. Lancaster 1512. 284-3

TERRAINS A VENDRE

DEUX terrains, rue Berri, près Kelly, 1 rue S.-Hubert près église Villeray, vrai bargain, 7822 S.-Hubert. Calumet 2064. 267-26

TERRAINS—

Deux terrains clairs d'hypothèque, situés à Rosemont, près du boulevard, église et école. Canaux, égouts sont faits. Aucune offre raisonnable refusée. S'ad au propriétaire, 4107 Drolet ou Belair 2439M. 253-jno

Province de Québec
District de Montréal
No 116

En vertu de la loi des liquidations

COUR SUPERIEURE

ANACONDA INVESTMENT COMPANY LIMITED, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.

EN LIQUIDATION.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 11ème jour de février 1929 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.
Montréal, 28 janvier 1929.

R. AIME TISON
Député Protonotaire, C.S.
285—2

Avis est par les présentes donné que Charles Smolkin, présentement de la ville d'Almonte, dans le Comté de Lanark, en la province d'Ontario, ci-devant de la cité de Montréal, en le district de Montréal et la province de Québec, Marchand, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session pour l'obtention d'une loi de divorce d'avec son épouse, Clara Alberta, de la dite cité de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.
Daté à Montréal, en la province d'Ontario, ce 30me jour de janvier, A.D. 1929.

REDMOND CODE,
Immeuble Citizen
Rue Sparks, Ottawa, Ont.
Procureur du requérant.
280 Jan.-23-30. Fév. 6-13-20

PACKARD-PACKARD

nous vendons nos chars usagés à des réductions surprenantes.

PACKARD — CADILLAC — STUDEBAKER — BUICK — PEERLESS — PAIGE — NASH WILLYS-KNIGHT — HUDSON.

Tous ces chars sont de modèle récent. Tous garantis. Nous avons aussi en main

PACKARD TWIN — CADILLAC — WINTON LIMOUSINE

que nous vendrons à des prix très bas bien que ces chars soient en excellente condition.

OUVERT LE SOIR

PACKARD MONTREAL
WEstmount 9767
4030 Ste-Catherine Ouest

UNE SESSION
DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le

VENDREDI, 1er FEVRIER PROCHAIN A DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners, et agents de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif,
OMER LAPIERRE.

Bureau du shérif,
Montréal, 9 janvier 1929.
273-15

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Elias Abraham, généralement connu comme Elie Abraham Allen, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, propriétaire d'hôtel, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, pour l'adoption d'un bill de divorce d'avec son épouse, Alice (Galvin) Abraham, autrement Allen, pour cause d'adultère.
Daté à Ottawa, Ontario, 15 décembre, 1928. L. P. Sherwood, 63 rue Sparks, Ottawa, Procureur du Requérant. 268-9-16-23-30

Province de Québec
District de Montréal
No. 105

COUR SUPERIEURE
"En Liquidation"

IN RE:—
MOUNT ROYAL DEPARTMENT STORE.
En Liquidation
—et—
GORDON W. SCOTT,
Liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que Mr. Gordon W. Scott, comptable de Montréal, a été nommé liquidateur de la Cie en liquidation par jugement de cette Cour rendu le 24ème jour de janvier, 1929.

Les créanciers de la Cie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau à Edifice Banque Royale, rue St-Jacques, Montréal, le ou avant le 1er jour de mars, 1929.

Montréal ce 28ème jour de janvier, 1929.

R. AIME TISON,
285-2 Député Protonotaire, C.S.M.

Province de Québec
District de Montréal
No. 104

COUR SUPERIEURE
"En Liquidation"

IN RE:—
ARISTO CRAVAT LIMITED,
En Liquidation
—et—
GORDON W. SCOTT,
Liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. Gordon W. Scott, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la Cie en liquidation par jugement de cette Cour rendu le 25ème jour de janvier, 1929.

Les créanciers de la Cie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau à Edifice Banque Royale, Rue St-Jacques, Montréal le ou avant le 1er jour de Mars, 1929.

Montréal ce 28ème jour de janvier, 1929.

R. AIME TISON,
285-2 Député-Protonotaire, C.S.M.

Province de Québec
District de Montréal
No. 104

COUR SUPERIEURE
"En Liquidation"

IN RE:—
CAPITOL JEWELLERS LIMITED,
En Liquidation
—et—
M. S. TEMPLE HILL,
Liquidateur.

AVIS est par les présentes donné que M. S. Temple Hill, comptable de Montréal a été nommé liquidateur de la Cie en liquidation par jugement de cette Cour rendu le 25ème jour de janvier, 1929.

Les créanciers de la Cie en liquidation et toutes personnes ayant des réclamations contre elle devront produire leurs réclamations attestées sous serment entre les mains du liquidateur à son bureau à Montréal, au No. 24 St-Sacrement, le ou avant le 1ème jour du mois de Mars, 1929.

Montréal ce 28ème jour de janvier, 1929.

R. AIME TISON,
285-2 Député Protonotaire, C.S.M.

—Dis, tu me rendras les cent sous que je t'ai prêtés...
—Tu me réclames cette somme, c'n'est pas chic, ça ne se fait pas. Prêter de l'argent, ça va!
Mais le réclamer, c'est pas d'un copain!...
—Ben! alors, prête-moi cent sous!...

La Radiophonie

Programme d'aujourd'hui 30 Janvier

Postes de Montréal

CKAC—Montréal—411 m.
4 h. 15. Bourse.
7 h. Leçon de Bridge.

CFCF—Montréal—411 m.
11 h. a.m. Programme d'essais.
12 h. 15. Rapports des mines.
12 h. 35. Orchestre de l'hôtel Mt-Royal sous la direction de M. Rex Battle.
1 h. Bourse, mines, température, etc.
1 h. 25. Concert de l'orchestre Rex Battle à l'hôtel Mont-Royal.
3 h. Matinée musicale de Layton Bros.
4 h. 45. Concert de records Brunswick.
5 h. 30. Musique du Traymore Cafeteria.
7 h. Orchestre de concert de Rex Battle à l'hôtel Mont-Royal.
7 h. 30. Orchestre de danse de l'hôtel Mont-Royal sous la direction de Jack Denny.
8 h. Programme de l'Imperial Oil.
10 h. Musique des Venetian Gardens.

Postes Canadien.

CFCA—Toronto—357 m.
6 h. 30. Concert de Beaumert.
7 h. 30. p.m. Concert.
8 h. Concert Imperial Oil.
9 h. Programme de l'hippodrome.
10h. 30. Ensemble Savarin.

CNRA—Moncton, N.-B., 475.9 m.
(Chemin de fer National du Canada)
2 h. 30 à 4 h. p.m. Concert, les marchés, température, la bourse.

CNRO—Ottawa—434.5 m.
(Chemin de fer National du Canada)
2 h. à 4 h. 30 p.m. L'heure, concert, les marchés.

CKGW—Toronto—312.3 m.
6 h. 30. Concert.
7 h. 30. Diner-concert à l'hôtel King-Edward.
8 h. Symphonie Imperial Oil.

Postes Américains

WJZ—New-York—394.5 m.
6 h. Orchestre de l'hôtel du Parc-Central.
7 h. Jeddo Highlanders.
7 h. 35. Mme Lolita Cabrera Gainsborg, pianiste.
8 h. May Singhi Breen et Peter de Rose, saxophoniste.
8 h. 30. Sylvania Foresters.
9 h. p.m. Les frères Smith.
10 h. Les Continentals.
11 h. Slumber Music.

KYW—Chicago—293.9 m.
6 h. 30. Orchestre Hamp.
7 h. Diner-concert à l'hôtel Edgewater Beach.
8 h. Les frères Smith.
8 h. 30. Programme Maytag.
9 h. Chicago Civic Opera.
10 h. 20. Ensemble à cordes.
10 h. 30. Slumber Music.
11 h. Orchestre de l'hôtel Edgewater Beach.
Minuit. Insomnia Club.

KDKA—East Pittsburgh—305.9 m.
6 h. 30. Orchestre de l'hôtel William Penn.
8 h. May Singhi Breen et Peter de Rose, NBC.
8 h. 30. Sylvania Foresters.
9 h. Smith Brothers.
10 h. Heure Balkite.
11 h. Orchestre de l'hôtel William Penn.

WPG—Atlantic City—272.6 m.
6 h. p.m. Orchestre de l'hôtel Shelburne.
6 h. 30. Jane et Jimmie Cullen, harmonies.
8 h. 45—Carroll Tate.
9 h. Orchestre de l'hôtel Traymore.
10 h. 15. Lillian Boniface Westney, soprano.
10 h. 30. Les maîtres de la musique.
11 h. 10. Orchestre de danse.

WEAF—New-York—454.3 m.
6 h. p.m. Diner-concert au Waldorf-Astoria.
7 h. 30. Concert La Touraine.
8 h. 30. Concert.
9 h. Troubadours Ipana.
9 h. 30. Heure Palmolive.
10 h. 30. Concert Phil Spitalny.
11 h. Orchestre de l'hôtel Manger.

WBZ et WBZA—Nouvelle-Angleterre 302.8 m.
7 h. Jeddo Highlanders.
8 h. 30. Sylvania Foresters.
9 h. Les Frères Smith.
9 h. 30. Heure Balkite.
11 h. 10. Orchestre Newcomb.

Programme de Jeudi 31 Janvier

Postes de Montréal

CKAC—Montréal—411 m.
(Heure de l'Est)
10 h. 30 a.m. Concert Columbia.
10 h. 40 Leçon de cuisine (en français).
11 h. 20 La bourse.
Midi. Concert au poste CNRM.
4 h. 15 p.m. La bourse à la fermeture.
6 h. 30 p.m. Diner-concert au théâtre Queen's.
7 h. 30. Emissions des postes du National Canadien.

CFCF—Montréal—411 m.
(Heure de l'Est)
12 h. 35. Orchestre de l'hôtel Mt-Royal.
1 h. p.m. La bourse mines.
1 h. 25 p.m. Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.
3 h. p.m. Musique des Venetian Gardens.

CNRM Montréal (411) et CNRQ Québec 340.7) CNRO (Ottawa 434.5)
Programme spécial pour les auditeurs de langue française (de C.N.R.M.).

CNRT — Toronto (356.9)
7 h. 30 à 8.30 p.m. Programme musical de C.N.R.T.

CNRM — CNRQ — CNRO — CNRT
8 h. 30 à 8.45 p.m. Rapports du marché sur la vente des produits agricoles.

CNRM, CNRO, CNRT, CNRQ, CNRW
8 h. 45 à 9 h. p.m. Programme musical spécial de CNRM.
9 h. à 11 h. p.m. Récital d'orgue de l'église Saint-Patrice à Montréal.

CNRM — CNRQ — CNRT — CNRO
11 h. à 11 h. 45 p.m. Programme de danse de CNRT Toronto.

Postes Canadiens

CKGW—Toronto—312 m.
(Heure de l'Est)
6 h. Les Mines.
6 h. 15 p.m. Concert T. Eaton Co.

CFCA—Toronto—357 m.
(Heure de l'Est)
1 h. Orgue.

CNRA—Moncton, N.-B.—475.9 m.
(Heure de l'Atlantique)
(Chemin de fer National du Canada)
2 h. 30 à 4 h. p.m. Concert, les marchés, température, la bourse.

CNRO—Ottawa—434.5 m.
(Heure de l'Est)
2 h. à 4 h. 30. L'heure, concert, les marchés.

Postes Américains

WJZ—New-York—394.5 m.
(Heure de l'Est)
7 h. 15 p.m. Orchestre de l'hôtel St-Régis.
8 h. Sérénade Lehn et Fink.
8 h. 30 Champion Sparkers.
9 h. Milady's Musicians, oeuvres de vieux compositeurs italiens.
9 h. 30. Concert Maxwell, orchestre sous la direction de M. Rosario Bourdon.
10 h. p.m. Les Contraltones.
11 h. p.m. Slumber Music.

KDKA—East Pittsburg—305.9 m.
(Heure de l'Est)
6 h. 20. Orchestre de l'hôtel William Penn.
7 h. 30. Kemble et Mills.
8 h. Lehn et Fink.
8 h. 30. Concert Champion Sparkers.
9 h. Milady's Musicians.
9 h. 30. Heure Maxwell.
10 h. p.m. Orchestre de l'hôtel William Penn.
10 h. 30 p.m. Concert Maytag.

WBZ et WBZA—Nouvelle-Angleterre 302.8 m.
(Heure de l'Est)
7 h. 10. p.m. Orchestre de l'hôtel Statler.
7 h. 30 p.m. Accordéon.
8 h. Sérénade Lehn et Fink.
8 h. 30. Champion Sparkers.
9 h. 30. Heure Maxwell.
10 h. 1 p.m. Concert.
11 h. 15. Orchestre McEnelly.

WGY—Schenectady, N.-Y.—379.5
(Heure de l'Est)
7 h. p.m. Diner-concert à l'hôtel DeWitt Clinton (Albany).

De Disgracieux Boutons sur la Figure Durant Quatre Ans

Mme Mary Rail, Eganville, Ont., écrit: "J'écris, pour vous dire, que j'ai souffert terriblement, de disgracieux boutons, qui me couvraient toute la figure et le cou, pendant quatre ans. J'avais tout essayé, mais sans en retirer aucun soulagement, jusqu'à ce qu'un ami me parle de

BURDOCK BLOOD BITTERS

et me conseilla de l'essayer. J'en pris quatre bouteilles et ma figure est maintenant débarrassée de tout bouton.

Fabriqué seulement par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

CITE DE MONTREAL

Rôles pour Améliorations Locales

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, nommé suivant les dispositions de l'article 450 de la charte de la cité, que les rôles de cotisation pour expropriations, et la construction de pavages, égouts et trottoirs dans les rues, avenues, ruelles et places publiques suivantes ont été préparés et sont maintenant déposés en son bureau, département des estimateurs, Hôtel de Ville, où ils peuvent être vus et examinés par les parties intéressées jusqu'à vendredi, le 8 février 1929, à midi:—

EXPROPRIATIONS

DES PINS AVENUE — Expropriation des lots 2-6 à 2-1 Incl., p. 2-A; p. 2-A et p. 2-A, Cad. St-Laurent, angle nord-ouest avenues Des Pins et du Parc.

ST-DAVID RUELLE — Expropriation d'une partie du lot 954, Cad. Saint-Antoine, pour l'élargissement de la ruelle St-David.

PAVAGES

DES VOLTIGEURS RUE, de la rue Notre-Dame à la rue Lagauchetière.

GARNIER RUE, de la rue Marie-Anne à l'avenue Mont-Royal.

EGOUTS

DECARIE BOULEVARD, de la rue Brillon à la rue Terrebonne.

D'ARAGON RUE, de la rue Jacques Hertel à la rue Springland (autrefois Bromby).

DUMAS RUE, de la rue Springland vers le nord aux lots 5616-152 et 5617-361 Incl.

EARNSCLIFFE AVE. ET DUPUIS RUE, sur l'avenue Earnscliffe, du Chemin de la Reine Marie à la rue Dupuis, et sur la rue Dupuis, de l'avenue Earnscliffe à McLynn.

HINGSTON AVENUE, de l'avenue Western vers le nord aux parties des lots 168-649 et 165-72.

JACQUES HERTEL RUE, des parties de lots 4669-56 et 4669-51 situés à l'est de la rue Briand aux parties de lots 4669-75 et 4669-208 situés à l'ouest de la rue Rielle, moins la partie comprise entre la rue Eadie et la rue Hadley.

LOUISBOURG RUE, de la rue Valmont vers l'est aux parties des lots 510-7 et 510-5.

McLYNN AVENUE, de la rue Dupuis à la rue Plamondon.

PLAMONDON RUE, de l'avenue McLynn à l'avenue Clanranald.

SPRINGLAND RUE (autrefois Bromby), de la rue Briand (autrefois DeRazilly) aux parties de lots 5616-258 et 5616-269 situés à l'ouest de la rue Hurteau.

TROTTOIRS

DE GASPE RUE, de la rue De Castelnau vers le sud jusqu'à la partie du lot 9-186 Incl. côté ouest.

DESERY RUE, de la rue Notre-Dame vers le sud jusqu'au chemin de fer de la Commission du Hâvre, côté ouest.

Les contribuables ayant des plaintes à faire contre lesdits rôles devront produire leurs plaintes le ou avant la date ci-dessus mentionnée, et le vendredi, 8 février 1929, à midi, à son bureau à l'Hôtel de Ville, le soussigné entendra lesdites parties intéressées au sujet desdites plaintes.

J. HAMILTON FERNS,
Président, Bureau des Estimateurs.

Bureau des Estimateurs,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 30 janvier 1929.

Soulagez le MAL de DOS Avec

Pilules Dodd pour le Rein

CITÉ DE MONTRÉAL

Rue Jean-Talon

AVIS est par les présentes donné que le président de la Commission des Services Publics de la Province de Québec a, le 7 décembre, 1928, conformément à la loi, déposé son rapport au bureau du Greffier de la Cité concernant l'expropriation de la rue Jean-Talon, et que le dit rapport sera soumis pour confirmation et homologation à la Cour supérieure, division de pratique, chambre No. 31 du Palais de Justice, à Montréal, le 12 février, 1929, à dix heures et demie de l'avant-midi ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

ST-PIERRE, DAMPHOUSSE, BUTLER, PARENT & CHOQUETTE,
Avocats de la Cité.

Hôtel de Ville, Montréal,
29 Janvier, 1929.

Province de Québec
District de Montréal
No 115

En vertu de la loi des liquidations

COUR SUPERIEURE

MINPAR INVESTMENT COMPANY LIMITED, corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires en les cité et district de Montréal.

EN LIQUIDATION.

Un ordre de liquidation a été accordé en cette affaire et une assemblée des créanciers, actionnaires et contributaires de la dite Compagnie est par les présentes convoquée pour le 11ème jour de février, 1929 à dix heures du matin dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au palais de justice en la Cité de Montréal, pour nommer un liquidateur définitif de la dite Compagnie.
Montréal, 28 janvier 1929.

R. AIME TISON,
Député Protonotaire, C.S.
285—2

LE CHÂTEAU DE LA PEUR par EDMOND ROMAZIÈRES

23 (Suite)

qu'Yvonne, deux billets inopinément, une heure avant de me rendre à la représentation.

—Oui.

—Eh bien! Le lendemain, quand j'ai pu lui téléphoner — j'avais téléphoné six fois sans l'avoir au bout du fil — elle a paru étonnée de ce que je lui disais. Elle a plaisanté, a prétendu que je sais qu'elle sottise. Moi, j'ai pensé qu'elle voulait se moquer et échapper aux remerciements... A présent, ce que dit mademoiselle m'ouvre les yeux. Ce n'est pas Yvonne qui m'avait envoyé les deux fauteuils.

—Tout cela était donc machiné?

—Je le crains.

—Avez-vous des ennemis, mademoiselle? questionna Madame Mirepein.

—J'espère que non, madame... Et ceci, si l'on peut dire, proviendrait d'une trop grande bienveillance d'un directeur, qui ne reculait pas devant les moyens d'obtenir la signature qu'il désire.

Odette s'enthousiasmait.

—Mon frère est fiancé sans que je le sache. Et c'est moi qui sauve sa mise!

Et les yeux dans les yeux de sa nouvelle amie:

—Demain, sans lui avoir télégraphié, rendez-vous gare de l'Est, au Paris-Prague. C'est convenu?...

Sans un mot, Rosita, incapable de parler, la serra sur son coeur. En l'embrassant, n'était-ce pas à Gérard qu'elle donnait ce baiser?

VII

SYMPATHIE A LA CONCIERGE

Crapotte ressassait toujours les mêmes données absurdes qui n'avaient entre elles aucun lien, et auxquelles il n'espérait pas en trouver jamais.

Il n'était plus retourné à la Sûreté, où l'on souriait à ses questions saugrenues. Que venait-il raconter? Des romans d'aventures? Pourquoi vouloir ravoir la gaine du poignard que Richaud fils s'était enfoncé dans la poitrine? Quel intérêt cela avait-il? Puisque ce chenapan mondain s'était suicidé...

Les inspecteurs avouaient qu'il avait du talent, mais voyaient en lui un visionnaire. Cet homme vivait sur une piste. Il soupçonnait tout le monde, le garçon qui lui versait un café, la femme qui rapportait son linge.

Crapotte sentait cette moquerie sourde, qui faisait table rase de ses succès passés.

Et il se confinait dans son appartement, rageur, mécontent, sentant bien que le mystère passait à côté de lui, et qu'il ne parviendrait pas à en saisir un bout. Rochemire était à Paris, et continuait ses exploits; on trouvait sa façon de faire, mais sans que n'en pût indiquer le mobile des actes ni leur raison.

Enfin ce meurtre imbécile de Delobelle... Celui de Clemberg, où l'on avait pu espérer de l'argent... Mais machiné savamment, comme le crime de la Foire aux Timbres...

La présence de Lolek n'était pas faite pour le calmer. Celui-ci vivait dans une fièvre ardente. Il était ballotté entre ses deux passions, la boxe et la police. De l'atelier d'aviation, on ne parlait plus beaucoup, les dirigeants de la compagnie ayant été les premiers à lui accorder un congé sportif, pour qu'il achevât son entraînement. Ils considéraient avec raison, que son succès leur serait profitable.

Or Lolek réclamait sans relâche qu'on n'abandonnât pas l'affaire étonnante qu'il avait pour ses débuts.

Car lui il appelait ça une affaire. Encore que ce fût une réunion de trois ou quatre bulles de savon, auxquelles il convenait de ne pas toucher si l'on ne voulait pas les voir disparaître.

—Il y aura quelque chose, ces jours-ci, dans les journaux, patron, disait-il... J'en suis sûr. Ne relâchons pas notre surveillance. Voyez-vous ça? Championnat d'Europe poids welter. Et Rochemire au tableau de ma première chasse... Non! ce serait trop beau!

—Oui. Trop beau pour être possible.

Et malgré tout, la recherche continuait opiniâtre.

—Il n'est pas possible, disait Crapotte, que ce Rochemire ne commette pas un de ces jours, quelque imprudence infime, qu'il ne se découvre pas un instant. Alors ma lame trouverait vite son chemin. Je te jure qu'il n'arriverait pas à la parade.

—Et quelle revanche, patron!

—Oui, petit... Quelle revanche...

—Il faut l'avoir...

Crapotte fumait en silence. Il ressassait des souvenirs.

—Dans mes autres affaires, comprends-tu, j'avais un terrain. Ici, il me manque. Dans l'affaire de la comtesse Prévesk, je savais où j'allais. Qui on devait fatalement assassiner. Ici, rien. Nous sommes deux, enfermés chez moi. Nous travaillons en vase clos. Ce n'est pas comme ça que se fait la police. Elle veut de l'action, des extérieurs. On ne s'installe pas à son bureau toute la journée. Je me le dis bien; ce qu'il me faudrait, c'est parcourir Paris, être partout, aller, de Montmartre à Montparnasse. Le soir, en voyou, la nuit en gigolo... Se déguiser, changer de tête dix fois par jour. Et saisir le doute au vol, épier un regard, un tic de lèvres. Oui... Et je n'en ai pas le courage. Des indices vagues m'avaient mis sur la voie... Tu te rappelles comme je les épiais avenue Gabriel. J'avais deviné qu'un de ces marchands de timbres était faux. Puis, tout à claqué. Mes indices, envolés, évanouis. L'affaire manquée de la rue du Croissant m'a enlevé tous mes atouts. Pour une stupidité de fonctionnaires. De fonctionnaires! Arrivés ou trombe une heure plus tôt pour cerner le pâté de maisons, ils étaient cuits... Non... Quelques hommes, juste assez pour enfoncer la porte.

—N'en parlons plus, patron... c'est passé...

—Oui... je te vois venir, toi... Tu ne veux pas que je me décourage. Tu me relance sur le terrain. Cherche la piste, bon chien de chasse. Tayaut... Tayaut...

Il s'énervait, devenait furieux. Sans Lolek, il aurait déjà tout abandonné, aurait quitté Paris, aurait rejoint ses anciens amis de l'affaire Prévesk, le duc de Ribaussac et sa femme.

—Dans l'affaire de Cournont aussi... J'avais pressenti que ce serait une maison passionnante à étudier. Elle suintait le crime, cette boîte-là... Ici, rien. Un suicide, et un père tué par son fils. La monnaie courante de l'éducation actuelle, toute de plaisir... Où était la gaine du poignard? On ne se balade pas avec un poignard, qui n'est pas même un couteau à cran d'arrêt, dans la poche du veston... On ne sort pas de la maison, on ne camoufle pas son affaire en cambriolage, pour s'enfoncer une lame dans le coeur, sur le seuil. Nous ne sommes pas des surromantiques... Et puis, on ne s'enfonce pas une lame bien triangulaire, qui n'est pas dans le commerce. Une lame qui répond à celle qui a tué Delobelle... Mais tout ça, ce sont des fantasmagories. Nous sommes occupés à monter le scénario d'un roman policier, voilà tout.

Or, ce soir-là, éclata l'affaire du boulevard Pereire. Les journaux en furent remplis, en dernière édition.

Pâture choisie pour le public. Une manchette sensationnelle. "Un professeur de lycée assassiné boulevard Pereire. Le vol n'est pas le mobile. Ne se trouve-t-on pas devant le crime d'un adolescent, élève de la victime?"

Les articles étaient longs. On renvoyait en troisième page pour la suite.

Vraiment, en une heure, les reporters avaient fait merveille. Mais, comme toujours en cas, ils avaient remédié à l'insuffisance de renseignements par une prolixité étonnante. Ils parlaient de tout, de l'éducation, de la morale actuelle, et disaient peu de choses de l'assassinat, oubliaient d'abord le nom de la victime, pour appuyer sur le fait, plus intéressant qu'il s'agissait d'un professeur de lycée, qui vivait seul, qui donnait beaucoup de leçons, et qu'un lycéen avait tué.

De ceci, nul ne doutait. On n'avait rien volé. La concierge n'avait vu entrer ni sortir personne. Mais elle ne faisait jamais attention aux jeunes gens qui défilaient toute la journée dans l'escalier pour aller chercher le professeur recevoir la manne d'algèbre ou de géographie.

Crapotte avait jeté les yeux sur les titres, jugé d'un coup d'oeil le remplissage imposé à la foule.

—Nous aurons des nouvelles meilleures demain matin, se dit-il.

Et il se mit à lire un journal, se délectant dans la politique étrangère, source d'intrigues plus vaste, où l'on tue par milliers au lieu de supprimer médiocrement le genre humain par unités.

Pourtant, après Lolek, il reprit les journaux. Il commença à lire le détail du crime, ce qu'on en savait.

Et ce fut alors, au bout de la seconde colonne, qu'il lut le nom Missepigne.

Ce nom grandit tout à coup démesurément devant ses yeux.

Il semblait en majuscules énormes. Tout d'abord, Crapotte ne sut pas pourquoi. Ce nom lui disait bien quelque chose... Mais quoi?

Soudain, il sauta sur ses pieds.

—Le carnet de Clemberg! cria-t-il...

Il bondit à son classeur, en tira le dossier du notaire de Bruxelles, commença de relire les notes qu'il avait copiées pendant que les membres du Parquet, entendant sonner midi aux églises, s'impatientaient.

—Missepigne, cria-t-il, c'est ça!

Lolek était pâle. Le patron avait-il découvert quelque chose?

—Qu'est-ce?...

—Missepigne, mon vieux!

—Ce nom vous est connu?

—Je l'ai trouvé à Bruxelles, criait Crapotte. Dans le carnet de Clemberg. A côté de celui de Delobelle... Je ne me trompais pas...

—Alors?...

—Mais ça change tout petit!... Missepigne est assassiné. Décidément, tous ces gens, qui se connaissent peu ou prou, et je ne sais comment, meurent... Que nous trouvions chez un Missepigne un indice, que nous puissions découvrir une piste, et nous les tenons, je te dis, nous les tenons...

—Mais alors?...

—Oui... Exactement ce que tu pense. Commencer notre enquête. Mais nous-mêmes... Et sans que la police n'a rien dit là, dans le journal, la police n'a rien trouvé. L'assassin n'a laissé aucune trace. Ses mains n'ont touché que le cou de la victime, c'est peu. Mais espérons quand même.

Toute son ardeur le reprenait. Plus de découragement. L'affaire rebondissait. Lolek n'avait donc pas tort. Périodiquement, la bande se révélait à eux, et la police ne soupçonnait rien.

—De cette manière, la bande perd un peu de sa prudence. Rien n'est mauvais comme l'apparence de la sécurité. Ils se relâchent toujours. Pour échapper à la police, les criminels de ce genre ne devraient vivre que dans la peur.

—Il est vrai que ce ne serait pas une existence, patron.

—Ils l'abandonnent donc... Heureusement pour nous.

—Donc, nous nous mettons en campagne. Il n'y a qu'un centre d'opérations, le boulevard Pereire. Une seule fournisseuse de renseignements...

—La concierge.

—Tu l'as dit. Donc, allons chez la concierge.

—Vous lui parlerez s'il y a encore des flics?

—Certainement pas.

Il réfléchit.

—Aujourd'hui, il est trop tard. La porte de la maison doit être fermée. La bonne femme trouverait drôle que je me fasse ouvrir la porte pour la cuisiner.

—Et demain, il y aura le Parquet.

—Le matin... L'après-midi nous serons tranquilles.

En effet, vers trois heures, quand ils arrivèrent, l'enquête avait fait là tout ce qu'elle pouvait et n'avait pas avancé d'un pas. Tout demeurait incompréhensible. Les policiers et le juge ne pensaient qu'à obtenir le silence des journaux. Le crime était peut-être dû à un lycéen... Mais alors, le mobile?... Dans tous les cas, ils allaient pousser leurs recherches vers les élèves présents et passés du pauvre professeur.

Ce fut alors que Crapotte et Lolek entrèrent dans la loge, où la concierge donnait le biberon à son mioche.

—Madame, fit Crapotte, en enlevant son chapeau... Je serais heureux d'avoir une conversation avec vous... tout d'abord, je veux vous dire et vous montrer qui je suis.

—Un journaliste? Encore!

Il sourit.

—Non, madame... Pas un journaliste. Pire, sans doute, si je venais pour mon compte professionnel... Mais je viens en ancien ami de monsieur Missepigne.

—Ah! C'est différent. Le pauvre... Le pauvre...

—Oui... Le pauvre... Et si bon... Et si instruit...

A continuer demain.

LA TEMPÉRATURE

BEAU ET FRAIS

TORONTO, 30. (Presse canadienne) —La pression est élevée depuis les Etats du Centre jusqu'aux provinces de l'Ouest et à l'Arctique. Profonde dépression au sud de Terreneuve. Généralement beau et froid dans les provinces de l'Ouest et modérément froid en Ontario. Un peu de neige dans Québec et les Maritimes.

Pronostics:

Lacs inférieurs et baie Georgienne: Vents modérés nord-ouest à nord, généralement beau et froid aujourd'hui et jeudi, quelques poudreries locales.

Ontario septentrional: Beau et froid, ce soir et jeudi.

Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent: Généralement beau et froid, ce soir et jeudi.

Bas Saint-Laurent: Généralement beau et froid ce soir et jeudi, poudreries locales.

Golfe et rive nord: Vents nord-ouest, neiges ou poudreries locales, aujourd'hui et jeudi.

Lac Supérieur: Beau et froid, ce soir et jeudi.

Maritimes: Vents forts nord-est à nord, neiges locales. Jeudi, vents puissants nord et un peu plus froid, poudreries.

Une conférence sur le Congrès de Sydney

M. l'abbé Albert Lessard, curé de Saint-Lambert et aumônier général de la Fédération des Amicales des anciens élèves de l'école Saint-Laurent, a donné dans la salle des chantres de la paroisse Notre-Dame, une conférence sur le Congrès Eucharistique de Sydney. Il y a eu projection lumineuse des plus instructives non seulement sur le congrès lui-même, mais encore sur l'Australie que le conférencier a visitée en partie.

DECES

COYLE.—A Montréal, le 28 courant, à l'âge de 79 ans, est décédé James Coyle.
Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant, à l'hôpital du Sacré-Coeur à 8 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIPEAU.—A Montréal, le 28 courant, à l'âge de 44 ans, est décédé Louis Galipeau.
Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure No. 4379 rue De Bullion, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER—A Montréal, le 29 courant à l'âge de 44 ans, 6 mois, est décédée Blanche Madore, épouse de Jos Gauthier.
Les funérailles auront lieu vendredi le 1er février. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 7409 rue Henri-Julien, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture.
La défunte était Dame de Ste-Anne.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 286-2

GUERIN—A Montréal, le 28 janvier est décédée Mademoiselle Mary Ellen Guérin, fille de feu Monsieur Thomas Guérin, et soeur de M. le docteur J.-J. Guérin, M. le juge Guérin et M. J.-M. Guérin.
Les funérailles auront lieu le 31 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 4 Avenue Edgehill à 9 heures pour se rendre à l'église Saint-Patrice et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JEANNOTTE — A Montréal, le 30 courant à l'âge de 65 ans est décédé Alfred Jeannotte, 536 Lagauchetière.
Avis des funérailles plus tard.

LEFEBVRE — A Montréal, le 28 courant à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Pierre Lefebvre.
Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant à l'hospice Gamelin à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LETENDRE — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 29 courant à l'âge de 33 ans et 4 mois, est décédé Edouard Letendre.
Les funérailles auront lieu vendredi le 1er février, à Sorel. Le convoi partira de l'Hôtel-Dieu où le corps est exposé, jeudi le 31 à 3 h. 30 pour se rendre à la gare Bonaventure.

VILLECOURT.—A Montréal, le 30 courant, à l'âge de 29 ans et 23 jours est décédé Roger Villecourt, époux d'Antoinette Roy.
Les funérailles auront lieu vendredi le 1 février. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 8136 rue St-Denis à 7.45 heures pour se rendre à l'église St-Vincent Ferrier et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BEATTY.—John, 38 ans, électricien, fils de Andrew Beatty et d'Alice Reilly, décédé le 27 courant, 51 ave Troy.

BELLEMARE.—Joseph, fils de Joseph Bellemare et de Rosianna Rivard, décédé le 28 courant 359 Workman.

ROLLIN.—Jean Daniel, 1 an, fils de Léopold Rollin et de Louisiana Deslauriers, décédé le 29 courant, 1746 Poupart.

CARON.—Angélina Caron, 65 ans, épouse de Joseph Caron, décédée le 28 courant, 4039 Lafontaine.

CHARRON.—Lucile, 22 ans, fille de Joseph Charron et de Mathilde Gronlin, décédée le 29 courant, 1994 Gilford.

COYLE.—James, 79 ans, gardien, époux de Margaret Burns, décédé le 29 courant, 440 Dupré.

FECTEAU.—Pauline, 1 an, fille de Napoléon Fecteau et d'Orphilia Gosselin, décédée le 29 courant, 4720 Notre-Dame Ouest.

FORTE.—Jean Guy, 11 jours, fils de Joseph Forté et de Valentine Barbeau, décédé le 29 courant, 68 Daragon.

GOSSELIN.—Joseph, fils de Arthur Gosselin et de Mathilde Montembault, décédé le 29 courant, 4544 Fabre.

HEBERT.—Marie-Jeanne Sylvain, 82 ans, épouse de Joseph Hébert, décédée le 29 courant, 5972 Hadley.

VILLECOURT—Roger, 29 ans, publiciste, époux d'Antoinette Roy, décédé le 30 courant, 8136 St-Denis.

McKenna Limited
ST. CATHERINE AND GUY UP 7078
LAURIER AND PARK AT 3300

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAIRE
Entrepreneurs de pompes funèbres Est 1235. Assurances Funéraires
843 RUE STE-CATHERINE EST

Aux Syndicats Catholiques et Nationaux

CORDONNIERS-SYNDIQUES

Le Syndicat catholique national des cordonniers convoque ses membres en assemblée générale pour mercredi le 6 février prochain, à la salle principale des syndicats catholiques, 1231 Demontigny Est.

Ce soir, à la salle 5-6, Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est, assemblée des locaux 1, 2, 3 et 4 pour les monteurs, les machinistes, les treesers, les travailleurs du stock du Syndicat des cordonniers.

CERCLE LEON XIII

Le Cercle Léon XIII s'assemble demain soir, à la salle 5 Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. M. P. J. Laganière donnera la conférence. Il traitera du droit d'association.

M. A. Armand, président général des cordonniers syndiqués, donnera une causerie spéciale sur les qualifications officiers des syndicats.

ASSOCIATION DES PLATRIERS

L'Association des plâtriers du Canada se réunit ce soir, à la salle 1, Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est.

FETE DES SYNDICATS D'IMPRIMERIE

C'est ce soir qu'a lieu à la salle principale des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est, la grande fête annuelle des syndicats catholiques de l'imprimerie, sous les auspices du Conseil syndical catholique des métiers de l'imprimerie.

Le conseil d'imprimerie, par un comité spécial composé de MM. A. Saunier, A. Charpentier et W. Bélanger, a préparé un joli programme artistique qui saura égayer les assistants après la cérémonie d'installation.

LA COOPERATION POUR LE MARCHAND DE BOIS

Elle est nécessaire pour réussir, déclare le Dr W. Compton au banquet des Hoo-Hoo.

Le docteur Wilson Compton, directeur suprême de l'ordre des Hoo-Hoo et hôte d'honneur au banquet annuel du club des Hoo-Hoo, de Montréal, à l'hôtel Windsor, a parlé, hier soir, de la coopération qui doit exister entre les marchands de bois.

"La coopération, avant tout, entre les marchands de bois, qu'ils s'appellent manufacturiers, marchands de gros ou de détail, est nécessaire si l'on veut continuer avec succès la campagne entreprise contre les substituts.

"L'organisation des Hoo-Hoo, qui couvre une partie du Canada et des Etats-Unis est là pour aider les marchands de bois dans leur travail et il importe d'en faire partie.

"Nous voulons que l'industrie du bois reprenne la place qu'elle mérite et c'est en unissant nos efforts et nos activités que nous obtiendrons ce que nous demandons."

M. J.-L. BOURBONNIERE

M. J.-L. Bourbonnière, secrétaire de l'Association des marchands de bois de la province de Québec et vice-gérant de l'ordre local des Hoo-Hoo, présidait et il a souhaité la bienvenue aux invités. Il a également mentionné le fait que 85 pour cent des marchands de bois étaient des Hoo-Hoo.

M. Adélard Beaudette, directeur suprême de l'ordre des Hoo-Hoo, présenta le conférencier aux convives.

M. H.-H. Sheppard, ancien président du club des marchands de bois, remercia le conférencier et l'échevin Tancrède Fortin, représentant Son Honneur le maire Houde, souhaita la bienvenue à tous dans la métropole du Canada.

On remarquait à la table d'honneur, outre ceux déjà nommés, MM. O.-T. Blair, Albert-J. Smith, F.-H. Davenish, G.-B. Van Blaricon, de Toronto; L.-A. Buntie, L.-A. Daigle, H.-L. Halliday, l'échevin Tancrède Fortin, représentant le maire Montréal; J.-R. Bonhomme, Jas.-E. Green, Roland Borck, Louis Dupuis, Franck McColdrick et U. Germain.

M. U. Germain avait la responsabilité du programme d'amusement qui a été des plus réussis. Parmi les artistes il faut mentionner particulièrement Mlle Germaine Roy et Mlle Lilian Pagé.

TRAIN SPECIAL DES SKIEURS LE DIMANCHE POUR SHAWBRIDGE, ST-SAUVEUR, MORIN HEIGHTS, ETC

Le Chemin de fer National du Canada fait circuler un train spécial le dimanche, de Montréal (gare du Tunnel) à 9.00 a.m. pour Shawbridge, St-Sauveur, Morin Heights, etc. Au retour, ce train arrive à Montréal à 8.45 p.m. D'autres trains quittent Montréal à 2.00 p.m. le samedi seulement, et 3.45 p.m. tous les jours sauf le samedi et le dimanche.

Des préparatifs spéciaux ont été faits pour transporter les skis dans les wagons des trains du samedi après-midi et du dimanche sans charge supplémentaire.

Des billets de retour sont vendus à prix réduits les dimanches.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à tout agent du Canadien National ou au bureau des billets en ville, 384 rue Saint-Jacques, MArquette 4731.

Les funérailles de Mlle Bellelle Guerin

Les funérailles de Mlle Bellelle Guerin, fondatrice de la "Women's Catholic League" et première présidente de cette association, auront lieu jeudi matin, à neuf heures et demie, à l'église Saint-Patrice.

Congrès de constructeurs

La National Association of Building Owners and Managers tiendra cette année, son 22e congrès annuel du 10 au 14 juin, à l'hôtel Mont-Royal. L'organisation représente plus de sept billions de dollars en propriétés commerciales aux Etats-Unis et les délégués seront au nombre d'environ 800.

M. Paul Robertson, d'Indianapolis, président de l'Association, dans une lettre adressée à M. Henri-G. Birks, président de la section de Montréal, mentionne la raison du choix de Montréal, comme endroit du prochain congrès. C'est le désir des membres d'obtenir une plus grande coopération de la métropole du Canada.

UN AUTRE SURPLUS DANS LES REVENUS DE NOTRE PROVINCE

(Suite de la page 2)

de nos chemins, est telle que cela est devenue une nécessité. La dépense consacrée à la voirie a été considérable et est appelée à augmenter, avec les années.

LA CIRCULATION DES AUTOS

Québec est une province conservatrice, selon le vrai sens du mot. Notre population rurale a eu la prudence et la sagesse de s'engager lentement dans la voie de l'acquisition des automobiles, mais le nombre des nouvelles licences, émises à cette fin augmente d'année en année; le nombre des automobiles des nôtres et des touristes augmente aussi rapidement et ils nous faut prendre les mesures voulues pour avoir plus de chemins permanents. Il est aussi opportun de continuer la construction de nouveaux chemins, sur la base de 50 p. c. et cela nécessitera des dépenses considérables.

Je suis heureux de déclarer que les honoraires perçus pour l'émission des licences d'automobiles et le revenu provenant de la vente de la gazoline augmente rapidement et en proportion de l'augmentation de la circulation. Cependant, les revenus ne sont pas suffisants pour faire face aux dépenses de l'entretien et de la construction des chemins et il nous faut obtenir la balance à même d'autres sources de revenus.

...Il est évident que si nous voulons maintenir le développement général du Dominion, nous devrons, pendant quelques années encore, dépenser davantage pour les entreprises que poursuivent les départements de l'agriculture, la colonisation, les terres et forêts, l'instruction publique et les travaux publics. Notre population espère profiter de plus en plus de son gouvernement local. Elle désire des bons chemins, des écoles excellentes et hygiéniques, un meilleur état de choses, au point de vue sanitaire l'amélioration des hôpitaux et de leur logement, de meilleurs ponts et de meilleurs édifices publics. Nous procurons à notre population tous ces services améliorés, sans qu'il nous faille imposer de nouvelles taxes, et ce que nous espérons continuer de faire, grâce aux revenus dont la perception augmente toujours, par suite de la prospérité du pays et de l'augmentation générale des affaires.

J'ai déclaré que la dette consolidée s'est, cette année, accrue d'à peu près $14,000. Vous avez dû remarquer que nous avons remboursé quelques vieux emprunts et consacré un montant considérable aux dépenses qui sont au compte du Capital, telles que celles pour les bons chemins, le musée de la province, les nouveaux palais de justice, etc. Nous avons pu accomplir tout cela, sans augmenter la dette consolidée, grâce à nos surplus.

Nous avons contracté tous nos nouveaux emprunts sans pourvoir à des fonds d'amortissements. Comme résultat, nous avons ajouté au fonds d'amortissement, cette année, un million de dollars et nous avons, outre, cela, mis de côté un autre million provenant du revenu ordinaire, pour l'affecter au paiement de la dette publique.

Au cours des trois dernières années, nous avons effectué de semblables réserves et, si vous voulez bien me le permettre, monsieur l'Orateur, je vais vous dire ce que nous avons fait de ces trois millions:

Le 25 juin 1926, nous avons mis de côté un million pour le rachat de partie de l'emprunt contractée à 5 1-2 pour cent en vertu de la loi 11 George V. Chapitre 3, échéant le 1er mai 1936. Nous l'avons affecté aux fin suivantes: Nous avons racheté du public $747,000.00 d'obligations de 1936 et $253,000.00 de nos fonds d'amortissement.

Le 22 juin, 1927, nous avons mis de côté un autre million pour le rachat de partie de la dette consolidée de la province. Il a été affecté aux fins suivantes: Pour racheter les obligations non-sujettes aux droits sur les successions, savoir:

$292,000.00 de l'emprunt à 4 1-2 pour cent, 10 George V. Chapitre 6, devenant dû le 15 mars 1943;

$3,500.00 de l'emprunt à 5 pour cent George V. Chapitre 7, devenant dû le 15 mars 1943;

$214,308.53 de l'emprunt à 4 1-2 pour cent, 3 George V., chapitre 21 devenant dû le 1er janvier 1954;

$595,793.86 de l'emprunt 3 pour cent 54, 56 et 57 Victoria, chapitre 2, devenant dû le 20 janvier 1955.

Cela veut dire que nous avons pu nous procurer des obligations ayant une valeur au pair totale de $1,106,602.39 laissant une petite balance en caisse de $44.34 qui a été ajoutée au fonds d'amortissement en vertu de 3 George V., chapitre 21.

Le 19 juin 1928, nous avons mis de côté un autre million pour racheter les obligations à six pour cent de la province de Québec, dues le 1er juin 1930, émises en vertu de 10 George V., chapitre 3. Nous avons pu racheter, à date $25,500 de ces obligations, et la balance sera disponible pour racheter un plus grand nombre de ces obligations, lorsqu'elles pourront être retirées.

J'espère, M. l'orateur, qu'après cela nos honorables amis de la gauche ne douteront plus de l'existence de nos surplus.

Cette province a dépensé des millions pour construire des routes, édifices publics, ponts, barrages, digues, et autres travaux permanents, exigeant des dépenses au compte du capital, sans emprunter beaucoup, utilisant à cette fin ses surplus et, cependant, l'opposition refuserait de croire qu'ils existent.

Le rapoprt de la Commission des liqueurs sera bientôt déposé devant la Chambre. Il sera, j'en suis sûr, jugé satisfaisant.

Le principe de cette loi n'est plus discuté. La politique alors si hardie, inaugurée par notre province, a été justifiée. Presque toutes les provinces du Canada l'ont acceptée, elle est un sujet d'études dans le monde entier et plusieurs aux Etats-Unis, proclament qu'elle constitue une méthode sage et salutaire de solutionner le problème des liqueurs.

Tout le problème se résume maintenant à une question d'administration. A ce point de vue, on peut différer d'opinion. Nous croyons que la Commission des Liqueurs a appliqué la loi dans son ensemble d'une manière honnête et efficace. Cette loi confère aux commissaires des pouvoirs complets et une pleine autorité et je crois que le président et ses collègues méritent d'être félicités de la manière efficace et impartiale avec laquelle ils l'ont mise à exécution.

Les revenus provenant de la Commission ont un peu augmenté, mais la consommation des liqueurs per capita, en notre province, est bien inférieure à celle de quelques-unes des autres provinces où une loi semblable est en vigueur.

Vous avez dû remarquer, M. l'orateur qu'en vertu des mesures prises pour 1929-30 le gouvernement entend poursuivre son oeuvre d'amélioration dans tous les champs de son activité. Il consacrera des montants encore plus considérables à la voirie, l'instruction publique, l'agriculture, la colonisation et les travaux publics.

Notre province, sous la direction de son premier ministre (homme de progrès, toujours à l'attaque et clairvoyant) ne peut prendre des mesures regressives. Son gouvernement va poursuivre sa vigoureuse politique et procurer à notre province une administration honnête, économique et de progrès.

Je propose maintenant, que M. l'orateur quitte le fauteuil et que la Chambre siège en comité des subsides.

EN COMITE PLENIER

Le débat sur ce discours a été ensuite ajourné par le chef de l'opposition, M. Arthur Sauvé. La Chambre fera ses remarques sur le discours du budget jeudi prochain seulement. D'ici là, plusieurs bills seront étudiés, et le travail de la députation avancera d'autant plus rapidement.

Une fois le débat ajourné, la Chambre s'est formée en comité plénier pour étudier les questions figurant au feuilleton du jour.

Une petite discussion a été soulevée lorsque le bill concernant l'abrègement des peines pour les détenus a été présenté pour adoption finale. Il s'agit de diminuer la durée de la détention des prisonniers qui ont une conduite exemplaire. Ceci est laissé à la discrétion des géoliers. M. Maurice Duplessis s'opposa à cette mesure disant qu'il pourrait y avoir du "patronage" dans certains cas. et que les géoliers pourraient user de clémence pour certains individus. L'hon. M. Taschereau lui répondit que ce cas n'était pas prévu dans la loi, et qu'on ne pouvait trouver autre que le géolier pour décider de la libération des prisonniers dans les cas semblables.

M. Camillien Houde, député de Sainte-Marie intervint alors et fit remarquer: "Je pourrais nommer le nom du gouverneur Sgria qui a parcouru mon comté avec des gardes en uniformes pour faire de la cabale de "poll" en "poll". — Je demanderais à l'hon. Ministre des Terres et Forets s'il n'est jamais allé au numéro 3,860 rue Saint-Hubert pour rencontrer un homme et lui demander quel moyen prendre pour battre Houde."

"Mon honorable ami, reprit M. Mercier, a ce défaut d'avancer des choses fausses. Je n'ai jamais frappé à la porte d'aucune maison de la rue Saint-Hubert au cours de la campagne électorale de Sainte-Marie. "Ces petites inventions, que mon honorable ami les garde pour lui".

M. Houde... "C'est parce que le Premier Ministre m'a demandé de nommer des géoliers que j'ai parlé ainsi.

L'hon. M. Taschereau: "Je n'ai pas fait une demande en ce sens".

M. Duplessis reprit alors qu'il gardait l'attitude manifestée lorsque la question avait été présentée au comité, et qu'il s'opposait à ce que la question fût laissé à la discrétion des géoliers. "Si ce n'est pas le géolier qui décide des cas, réplique le premier ministre, qui sera-ce ?

Finalement ce bill fut adopté sur division, et celui ayant trait à l'enrégistrement des naissances fut référé au comité des Bills Publics.

LE CRUCIFIX AU TRIBUNAL

L'hon. M. Taschereau donna alors quelques explications relativement à la prestation du serment en levant la main devant un crucifix. Il expliqua que cette mesure était réclamée depuis longtemps pour la solennité du serment, mais que l'on pourrait encore prêter le serment sur l'Evangile comme la chose se fait actuellement. M. Aldéric Blain député de Montréal-Dorion suggéra alors d'ajouter une clause se rattachant à la formule du serment. Il expliqua que dans certains cas les témoins entendent la formule de plusieurs façons. "Ainsi, fit remarquer M. Blain, il s'est trouvé une circonstance où le greffier dit: "Vous jurez de dire la vérité, toute la vérité, et autre chose que la vérité..." Le député de Dorion réclama que la formule fut lue d'une façon précise dans nos cours.

Parlant ensuite sur une question de privilège, M. Blain protesta du fait que les journaux avaient été mis au courant du projet de Loi de Presse avant que les membres de la Chambre aient pu obtenir des copies du projet. Il me semble, dit-il, que les projets de loi doivent être soumis à la Chambre pour qu'elle puisse les considérer avant le public.

L'hon. M. Taschereau répondit : "Je ne connais aucune loi qui nous oblige à agir ainsi, et à donner des copies à la Chambre avant la présentation du projet. Il s'agit ici d'un projet important pour les journalistes, il était juste qu'ils en prissent connaissance avant les autres".

"Mais, répliqua M. Blain, n'est-ce pas l'habitude de la Chambre de discuter des projets de loi d'après les copies de ces projets qui lui sont soumises.

"Vous aurez en copie ce qui a été publié dans les journaux, répondit le premier ministre, et vous pourrez considérer le projet de cette nouvelle loi".

Cet incident clos, la Chambre ajourna à 3 heures cet après-midi. Il était 4.50 heures, et pour la première fois cette année, on en était quitte avec les affaires du jour à si bonne heure.

Et le malicieux Sacha traça au bas de chaque lettre une ligne de gros bâtons.

LES CONTES ILLUSTRES DE "LA PATRIE".

L'HÔTE DU PARNASSE

Ce Parnasse-ci n'est point, comme parla M. de La Fontaine, celui que l'on pense. Tout bonnement, il s'agit d'un estaminet modeste, formant hôtel aussi, qui tassait tout près le Palais de Justice, à Paris, sa boutique sombre et ses chambres étroites.

L'une de celles-ci était occupée, dans le temps que M. de Calonne tâchait à remettre sur un bon pied les finances royales, par un pèlerin singulier. C'était un garçon de vingt-huit ans, affligé d'une hure bien hideuse, avec son nez aplati, sa lèvre fendue et ses chairs crevassées par une petite vérole ancienne. Avec cela toujours débraillé, d'allure balourde et endenté comme un loup.

Sur le registre de police, le sire s'était marqué pour être clerc chez un procureur; mais, en vérité, ne sais ni quand ni comment il exerçait son office, vu que, bien plus que les sacs à procès, M. Georges — c'était son nom — chérissait les gazettes et la bouteille, sans quoi le voyait-on rarement.

Au juste, c'était un homme qui portait grand soin à ne rien faire; de plus, ami des franches lippées, tel que fut maître Villon, plutôt que de ces veillées laborieuses où s'usent d'égale sorte, bien fâcheusement, la cervelle du travailleur et la mèche de la chandelle. Il passait ses journées assis à une table du café du Parnasse, pérorant avec une intarissable faconde, pour la plus grande joie des buveurs amusés.

Jamais son moulin n'était en chômage; il tournait aussi bien sur les nouvelles du jour que sur les beautés de la Champagne, d'où notre compère tirait origine. Et il ne s'interrompait en ses bavardages que pour s'écrier, comme un personnage de François Rabelais, cet autre bon maître dont volontiers il se reconnaissait l'élève:

—A boire, à boire! ou je meurs! A boire, ma belle enfant!

Et la belle enfant d'accourir, bouteille en main. Cette échansonne empressée n'était autre que demoiselle Gabrielle, fille du sieur Charpentier, patron de céans. A elle devaient revenir, par droit naturel d'hoirie, le Parnasse et toutes ses appartenances telles qu'elles se comportaient, comme il est dit au jargon des hommes de loi. De plus, vous saurez que cette mie avait une peau éclatante et un regard velouté.

Ces avantages divers ne tardèrent point à attirer l'attention de M. Georges. Après l'attention vint tôt certaine envie, qui fut même de certain projet. Vivre avec la limonadière, en pleine [illegible], voilà qui serait un fromage à souhait, pour rat de cette sorte? Dès lors qu'il eut cette belle visée, notre clerc acheva de délaisser son procureur. Et, redoublant de verve, il s'ingénia fort à distraire la compagnie, afin de mieux capter les bonnes grâces de Gabrielle; comptez que ses fariboles s'accompagnaient d'oeillades assez meurtrières, qu'il décochait, par-dessus les têtes des clients attablés, tout droit à la demoiselle du comptoir.

Quand M. Georges estima que son esprit et sa gaieté avaient poussé leur pointe à fond en le coeur qu'il assiégeait, il se précipita, un beau soir, pour aider la belle à mettre les volets du café. Leurs mains se rencontrèrent, leurs têtes s'approchèrent... que sais-je encore? bref, tant y a que deux minutes plus tard, Gabrielle, s'échappant un peu ébouriffée, et bien rouge aussi, s'en vint tout de go déclarer à sa mère, laquelle plumait une poularde près de ses fourneaux:

—Maman, ma bonne maman, il me faut marier!

—Hé là! si vite? Cela presse-t-il si fort?

—Cela presse grandement au gré de mon coeur!

Elle était si mignonnette, ce disant, que maman Charpentier se connut pleine d'indulgence. D'un ton plus doux:

—Et qui veux-tu épouser, ma belle?

Gabrielle, croyez-le, ne tourna point entre ses doigts le coin de son tablier, comme font les jeunesses hésitantes. Tout à la chaude, elle lança:

—M. Georges, maman.

—Bon Dieu! cria la ménagère, un homme si laid!

Et la douce Gabrielle de répondre, avec l'obstination tranquille qui n'appartient qu'à l'amour:

—Qu'importe s'il est laid, puisque moi, je le trouve beau!

Elle s'en tint là, et sa mère, en vérité, émue dans ses petits esprits, ne fut pas loin de trouver que le dieu malin répond à tout, pourvu qu'il se mette de la partie.

Le sieur Charpentier pensa autrement.

Il s'en alla droit trouver M. Georges, qui fainéantait fort proprement dans le café, et l'aborda d'un mot:

—Ça, notre hôte, vous auriez fait partie avec ma fille de vous marier ensemble, à ce qu'on m'a dit?

—Il est vrai, monsieur; ce me serait une joie infinie, répondit tout guilleret l'autre, qui se croyait déjà chasse faite.

—Tout beau! tout beau! fit l'aubergiste. On vit de foin et non d'amour. Vous aurez Gabrielle quand vous serez pourvu de quelque charge bien payante.

—Hélas! riposta M. Georges, je n'ai pas écu blanc d'avance.

—Je le sais de reste, et ne vous vois point, tel que vous faites, en voie d'en amasser; mais travaillez dur. Quand vous aurez montré vos preuves, je compléterai le sac et vous donnerai ma fille. Car vous me paraissez honnête homme, foi de Charpentier! autant que vous êtes franc buveur.

—Monsieur, répondit l'autre, il suffit. Pour l'amour de Gabrielle, je me mets à la besogne et besognerai tant comme j'ai bu!

Le 10 de juin 1787, un avocat du roi s'installait avec sa jeune épouse rue des Cordeliers. C'était un grand bourreau de travail, nouant mille relations, connaissant toutes les affaires, haussant le nez pour chercher le vent de demain.

On l'appelait M. Georges Danton.

Jean MAUCLERE.

Leurs mains se rencontrèrent, leurs têtes s'approchèrent... que sais-je encore?

FUNERAILLES DE MME VVE J.-ERN. BROSSEAU

Samedi le 26 janvier 1929, ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Ernest Brosseau (née Marie Louise Charron) dans la paroisse de Notre-Dame de Grâce. La défunte était âgée de 59 ans et 6 mois.

La défunte laisse trois fils, Eugène, Willie et Antonio, deux filles Mme Jules Dugal (Corinne) et Mme Jos. Sainte-Marie (Louisa), son gendre, Dr Médéric Lefebvre, ses belles-filles Mme Eugène Brosseau et Antonio Brosseau. Huit petits-enfants, Suzanne et Léo Lefebvre, Marcelle, Pauline et André Brosseau, Gérard, Claire et Jacqueline Ste-Marie, Marcelle, Pauline et André Brosseau, Gérard, Claire et Jacqueline Ste-Marie, cinq soeurs, Mme Vve Noé Poupart, (Corinne), Mme Vve W. Dubé (Geneviève), Mme A. Michaud, (Marias), Mme D. McKercher (Pulchérie), Mme A. Marsan (Eliza), ses beaux-frères, Arthur et Hercule Brosseau, Amédé Marsan, Armand Michaud, ses belles-soeurs, Mme Vve M. DeRepentigny, Mme P. Bourdeau, Mme H. Brosseau, Mme R. Charron, Mme Vve Louis Charron, Mme Thérèse Charron, Mme Aimé Charron.

Conduisaient le deuil: Eugène, Willie et Antonio, ses fils, Raymond, Aimé et George Charron, ses frères, ses beaux-frères, Amédé Marsan et Armand Michaud; ses gendres, Dr. Médéric Lefebvre, Jules Dugal et Jos. Ste-Marie, ses neveux Eddy et Johnny Charron, Lionel Michaud, Henri Dubé, Marcel, Paul et Hercule Bourdeau.

La levée du corps fut faite par l'abbé J. E. M. Brosseau, le Rév. Père Casavant de la paroisse de Notre-Dame de Grâce, chanta le service, assisté des diacres Rév. Père Richer et Labonté.

Le Choeur de chant de Notre-Dame de Grâce sous la direction de M. Ed. Breton et composé de Messieurs Dr Paul Machildon, Charles Laparé, Gérald Desmarais, Gustave Longtin, Paul Trépanier, Aimé Dufresne, Ed. Gervais, Paul Levesque, Eug. Richer, et L. Doyon, ont rendu la Messe de "Perosi", M. Paul Doyon, organiste. Après le service, M. Gustave Longtin, ténor, a chanté les Adieux de Schubert suivi d'une marche funèbre, improvisation par Paul Doyon, organiste. La collecte fut faite par MM. Eddy et Benoit Charron.

Dans l'assistance, on remarquait: Les Rév. Soeurs St-Aimé du Sauveur, Ste-Joséphine, Soeurs St-André de Bethléem, Adèle du Sacré-Coeur, Marie Salvador, et Zénon d'Alexandrie; MM. H. A. Letourneau, Dr Ernest Lachapelle, Dr Gabriel Lord, J. A. Demers, Arthur Brown, L. H. Paradis, Fred Lanthier, Ed. Dufour, Jos. Robert, Geo. Chabot, Léo. Doyon, L. Galarneau, R. L'Espérance, H. Viger, F. Charbonneau, L. Benoit, A. Ménard, N. Brunelle, L. Racette, R. Bourgoin, Sylvio Dugas, Léo Dugal, Paul Lachance, E. Duffy, Albert Lalande, V. O. Reed de l'A. A. A. N. E. Métivier, C. Chamberland, C. Perrault, L. Normandin, W. A. Keyes, E. Abel, O. Bonhomme, W. Cunningham, J. A. Sim, A. Ménard, P. Desjardins, A. Michaud, R. Charret, MM. et Mmes J. S. Casavant, W. Dalseneault, A. Dumontet, Aimé Langelier, Lionel Caisse, N. Filteau, A. Tourville, H. A. Letourneau, H. Dubé, Mesdames Louise LeBlanc, A. Bureau, A. Charron, V. Brosseau, Mesdemoiselles R. Charron, L. Charron, L. Mills, T. Charron, C. Michaud, L. Michaud, M. Thompson, T. Viau, R. Colson, M. Colson, R. Michaud, R. Bourassa, L. Bourassa, J. Sauriol, Y. Yvon, M. Dussault.

Offrandes de fleurs: Geo. Cantin, J. E. Alain, Gustave David, H. A. Letourneau, Le Club de Hockey Canadien, Z. et L. P. Trudeau, Maison Perry, Mmes Caisse et Langelier, Jos Levin, Benoit Charron, Mlle T. Viau, A.A.A.N., M. et Mme Charles Keenleyside, Mlle J. Sauriol, Geo. Chabot, M. et Mme H. J. Legault, M. et Mme H. A. Letourneau, Mme G. David, famille Louis Charron, M. et Mme Geo. Charron, M. et Mme J. A. Sim, Louis Galarneau, Dr M. Lefebvre, Swift Canadienne, Dr G. Lord, R. L'Espérance, H. Viger, F. Charbonneau, Léo. Benoit, Pamphile Yvon, M. et Mme A. Ménard, M. et Mme J. Alex. Moore, Arthur Brown, L. H. Paradis, Fred Lanthier, Mme Louise Leblanc, Mme A. Bureau, Mlle M. Thompson, Dr E. Lachapelle, N. Brunet, J. A. Demers.

Offrandes de Messes: Mme Jules Lachance, famille J. E. Beaudoin, famille G. St-Pierre, Mme J. E. Tremblay, famille P. Levesque, Mme A. Charron, famille P. Bourdeau, les familles Eug. Brosseau, W. Dubé, A. Brosseau, A. Marsan, Mme N. Poupart, Mme Antoine Charron, famille Lucien Favreau, Mlle G. Cyr, famille Eug. Decelles, M. et Mme Gosselin, familles S. Dugal J. H. Champagne, M. Bissonnette, Mlle E. Bissonnette, Mme Noé Poupart, Mme D. McKercher, familles A. Michaud, A. Marcoux. Bouquets spirituels: A. Brosseau, E. Raymond, Mme A. E. Henrighon, famille Dd Yvon, Mme R. DeRepentigny, Soeur St-Aimé du Sauveur, Mlle A. Morin, Mlle C. Martin famille Colson, Mlle V. Lefebvre, famille P. Pedneault, famille C. Normandin, D. Langelier, G. Burke, J. H. Ducharme, J. E. Alain, P. P. Viau, E. Forest, P. Lefebvre, Capt. Joe Dugal, M. et Mme F. X. Barbeau, M. et Mme D. McLevish, Mme J. Poullot famille Gaumond, S. Bridge, Mass., M. et Mme A. Legris, M. et Mme J. Lavigueur, Mme G. Savard.

UN PRETRE DISTINGUE EN VISITE A MONTREAL

Le chapelain du 69e Régiment de New-York, hôte des Chevaliers de Colomb.

M. l'abbé Francis P. Duffy, chapelain du soixante-neuvième régiment de New-York, était l'invité des membres du Montreal Council des Chevaliers de Colomb, hier soir devant lesquels il a donné une intéressante causerie sur les "Good People and Good Fellows". Sa conférence fut nourrie de récits d'exemples qui illustraient bien les principes qu'il posait.

L'abbé Duffy est l'un des prêtres les plus en vue du diocèse de New-York et s'est acquis une certaine célébrité pendant la dernière guerre, alors qu'il décrocha la Légion d'honneur et la Croix de Guerre.

Avant la causerie de l'abbé Duffy, un joli programme musical fut rendu. M. James D. Cherry, le président de l'assemblée, présenta le conférencier et souhaita la bienvenue au prêtre, au soldat et au héros qu'était M. Duffy.

Employez Vicks Pour Arrêter La Grippe

Les Germes sont Respirés; les Voies Respiratoires sont Propices au Développement de ces Germes.

GARDEZ LIBRES LES VOIES RESPIRATOIRES

Pendant que la grippe sévit, il est bon d'avoir un pot de Vicks VapoRub chez soi et d'en mettre un peu dans les narines plusieurs fois par jour, surtout avant de se mêler aux foules. C'est aussi une bonne chose de faire fondre du Vicks dans un bol d'eau chaude la nuit et le matin et d'en inhaler les vapeurs.

Soignez les Rhumes Promptement

Au premier signe du rhume, frictionnez la gorge et la poitrine avec Vicks, employez-le libéralement et recouvrez avec une flanelle chaude. Ne serrez pas le linge autour du cou afin que les vapeurs, relâchées par la chaleur du corps, puissent être librement inhalées.

Agit de Deux Façons

Ces vapeurs, inhalées avec chaque respiration, portent directement la médication aux voies respiratoires durant la nuit. En même temps, Vicks agit comme un cataplasme, aidant ainsi les vapeurs inhalées à soulager la congestion.

Evitez de "Droguer" les Enfants

Vicks est surtout apprécié par les mères parce qu'il est employé extérieurement et par conséquent ne peut pas déranger la digestion délicate des enfants.

VICKS VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

Une des bonnes choses de la vie que chacun peut avoir
Un Bon Thé— SEAL BRAND
Orange Pekoe
Chase & Sanborn

SERVICE SPECIAL du DIMANCHE entre MONTREAL et RAWDON
En vigueur jusqu'au 31 mars.

Lire de haut en bas			Lire de bas en haut
9.30 a.m.	Dép MONTREAL rue Ste-Catherine Est.	Arr.	9.30 p.m.
10.21 a.m.	Arr. L'ASSOMPTION	Dép	8.33 p.m.
10.27 a.m.	" L'EPIPHANIE	"	8.25 p.m.
10.58 a.m.	" ST. GEORGES	"	7.48 p.m.
11.08 a.m.	" ST. JACQUES	"	7.40 p.m.
11.11 a.m.	" ST. ALEXIS	"	7.36 p.m.
11.35 a.m.	" RAWDON	"	7.15 p.m.

Pour plus amples renseignements, voyez n'importe quel agent du Canadien National ou adressez-vous au Bureau des billets, en ville, 384 rue St-Jacques, MArquette 4731.

CANADIEN NATIONAL
Le Plus Grand Chemin de Fer de l'Amérique

Insistez pour avoir
Le Service de l'Alco-Meter
Absolument la seule
Protection Scientifique du Radiateur
GRATIS
PARTOUT OU VOUS VOYEZ CETTE ANNONCE.
MAPLE LEAF ANTI-FREEZE ALCOHOL ALCO METER SERVICE

Assurez-vous MAINTENANT qu'elle est à votre garage ou station de service.

S'ils n'ont pas L'ANTI-CONGELANT MAPLE LEAF et le Service de L'ALCO-METER, vous trouverez tout près une station de confiance fournissant le Service de l'Alco-Meter.

Tous les instruments vérificateurs ne sont pas des Alco-Meters.

Seuls les détaillants de L'ANTI-CONGELANT MAPLE LEAF peuvent donner le Service de L'ALCO-METER.
Aucun ennui, aucune perte, aucune conjecture. Garanti.

MAPLE LEAF ANTI-FREEZE

CANADIAN INDUSTRIAL ALCOHOL COMPANY LIMITED
Montréal Toronto Corbyville Winnipeg Vancouver

1928 A ETE MARQUEE PAR UNE TRES GRANDE PROSPERITE AU PAYS

Déclare M. Henderson. — M. G.-C. McDonald président du Board of Trade.

L'assemblée annuelle des membres du Board of Trade a été tenue, hier après-midi, dans la grande salle du Board of Trade. Le résultat de cette assemblée est que l'année 1928 a été très prospère pour tout le Canada au point de vue affaires et commerce. M. George Henderson, le président sortant de charge a déclaré que les prophéties de prospérité qui ont salué le commencement de 1928 ont été réalisées et 1928 a été prospère pour tout le Canada.

Notre récolte de blé, dit M. Henderson dans ses remarques, a été énorme et sa valeur comme sa quantité ont dépassé tous les records. La construction et les travaux de génie civil ont atteint des totaux inconnus jusqu'ici. L'industrie manufacturière a été en général prospère bien que pour l'une d'elle on ait constaté des signes de surproduction.

Les produits du sol, de la forêt et des mines ont été considérables et les pêcheries, qui avaient un peu péricilité, ont retrouvé la prospérité. Les pouvoirs hydrauliques, source perpétuelle de force motrice naturelle, et l'un des meilleurs actifs du pays ont été développés et exploités davantage. C'est pourquoi nous arrivions au début de 1929 avec plus d'optimisme et de confiance, encouragés que nous sommes par les rapports favorables des banquiers et des hommes d'affaires. M. Henderson dit ensuite le besoin d'améliorer les conditions d'hygiène et les règlements sanitaires à Montréal et parle en faveur de l'immigration. M. Henderson touche aussi à la question du tourisme qui a été considérable; la canalisation du Saint-Laurent, et des provinces maritimes où il a constaté avec plaisir un regain d'activité. Puis il remercie le secrétaire, M. J. Stanley Cook, son assistant, M. Beatty, et les membres du conseil de l'aide qu'ils lui ont apporté durant son terme d'office. Il invite le nouveau président, M. George C. McDonald à dire quelques mots. M. McDonald dit que toujours ses efforts tendront à maintenir les belles traditions du Board of Trade et il invite le secrétaire à lire le rapport des scrutateurs, rapport qui donne les résultats suivants :

Bureau de direction: Président, Geo. C. McDonald; 1er vice-président, Walter Molson; 2ème vice-président, E.-A. MacNutt; trésorier, Norman J. Dawes.

Membres du Conseil: MM. Harper R. Gray, W. D'Oyley Hutchins, Homer M. Jaquays, R. P. Jellett, H. D. Kingstone, T. C. Lockwood, Henry W. Morgan, J. V. R. Porteous, Edgar-A. Robertson, Stewart F. Rutherford, Paul F. Sise et P.-C. Stevenson.

Membres du bureau d'arbitrage, MM. George F. Benson, W. M. Birks, W. A. Black, A. O. Dawson, Zéphirin Hébert, George Henderson, Giffard-L. Laffoley, H.-B. Mackenzie, Hector Racine, John-W. Ross, Robert Starke et Norman Wight.

Le trésorier lit ensuite le rapport financier qui est adopté puis M. G. Laffoley, président en 1927 appuyé par le colonel L.-H. Ewing propose un vote de remerciements au président sortant de charge pour ses six années de service au conseil.

Cette résolution est adoptée au milieu des applaudissements de tous les membres présents.

FRAPPE D'UN COUP DE COUTEAU DANS LE DOS

Un nommé James Haddon, 18 ans, demeurant au numéro 111a rue Knox, a été transporté à l'hôpital Royal Victoria peu après dix heures, hier soir, souffrant d'une forte blessure, dans le bas des côtes, près du dos, blessure infligée avec un couteau. La condition du blessé est critique, mais un effort sera fait aujourd'hui afin de fermer la blessure.

Haddon a déclaré que, peu après 7 heures et demi, hier soir, il rencontra trois hommes. Ils eurent une forte discussion et une bataille suivit. Haddon prétend avoir fait fuir deux de ses adversaires et vaincu le troisième.

Comme Hadden se rendait chez lui, plus tard dans la soirée, au coin des rues Centre et Jardin, il sentit soudainement une douleur aigue dans le côté gauche. Il se retourna et vit deux hommes fuyant. Il tomba immédiatement sur le trottoir, mais parvint à se rendre chez lui.

Avant d'atteindre Hadden, le couteau a traversé cinq vêtements. Les détectives ont passé la nuit à faire des recherches dans le district mais n'ont pu trouver personne qui ait eu connaissance d'une bataille.

Mme L. Shephard dit comment Cuticura soulagea son fils

"Mon garçon de cinq ans eut l'eczéma sur ses pouces. Il se déclara d'abord par une éruption rouge et s'étendit bientôt à ses mains et ses bras. Cela démangeait terriblement et il se grattait jusqu'à ce que ses mains saignent. Il ne pouvait endurer l'attouchement de ses habits sur ses bras, et certaines nuits il ne pouvait dormir à cause de l'irritation. L'affection dura huit semaines.

"Je commençai à employer le savon Cuticura et l'onguent Cuticura et ceux-ci soulagèrent l'irritation. Je continuai le traitement et après avoir utilisé un morceau de savon Cuticura et une boîte d'onguent Cuticura, son mal était disparu." — (Signé) Mme Lorne Shephard, Wilkesport, Ont., 7 oct., 1927.

Débarrassez les pores des saletés par l'emploi du Savon Cuticura, avec de légères application d'onguent Cuticura, au besoin, pour soulager et cicatriser. Le tale Cuticura est fragrant et rafraîchissant et constitue une idéale poudre de toilette.

Echantillon gratis de chacun par la poste. S'adresser au Dépôt Canadien: Lymanhouse, Ltd., Montréal.* Prix, Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Tale 25c.

Bâton à barbe Cuticura 25c.

L'APPEL DE ROSSI IN FORMA PAUPERIS

Dans la cause de Rossi et Polisano contre le magistrat Lacroix, le juge Coderre a accordé leur requête d'être dispensés de fournir cautionnement pour les frais encourus à date, en Cour supérieure, à raison de leur pauvreté et de leur droit d'appel.

Ils ont été autorisés à porter leur cause en appel "in forma pauperis."

LES REPONSES DU MINISTERE

Au sujet du rapatriement, des pêcheries, de l'immigration, etc.

QUEBEC, 30. (Du correspondant de "La Patrie"). — Pour la première fois le gouvernement a répondu à des interpellations au début de la séance d'hier après-midi. Ces interpellations venant de l'Opposition avaient trait à peu près tous les sujets.

L'hon. M. J.-L. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, a répondu à M. Tremblay de Maisonneuve qu'en 1924-25, quinze familles sont parties du Lac Saint-Jean dont sept pour les Etats-Unis; en 1926, sept familles dont quatre pour les Etats-Unis; en 1927, vingt-sept familles; en 1928, onze familles.

A M. Tremblay, l'hon. M. Mercier a apprix que la commission d'arbitrage nommée par le gouvernement pour déterminer les dommages causés aux terres de certains riverins du Lac Saint-Jean ne fonctionnait plus et que Mgr Allard, qui faisait partie de cette commission, avait démissionné le 20 juillet 1927.

L'hon. M. J.-E. Perrault a appris au chef de l'Opposition qu'en 1928, 115 familles de Canadiens-Français sont revenues s'établir dans la province de Québec, formant 628 personnes; que ces personnes ont été placées sur des terres par les soins du Département de la Colonisation; mais qu'on ne sait pas le nombre exact des personnes qui sont venues ici isolement.

L'hon. M. Perrault a répondu à M. Sauvé qu'en 1926, la valeur de la production des pêcheries de la province de Québec a été de $3,110,969 et $2,736,460, en 1927 mais que les compilations pour 1928 ne seront pas faites avant le mois de mars. Il a ajouté que notre province occupait la cinquième place dans la production de la pêche en Canada.

L'hon. M. Perrault a aussi appris à M. Sauvé que les statistiques minières de la province de Québec et celles des autres provinces pour 1928 ne sont pas encore prêtes et ne le seront pas probablement avant le mois de mars.

M. Sauvé a demandé quelle était la valeur totale des quarante principales industries de la province en 1927 et en 1928. A cela l'hon. M. Taschereau a répondu que le gouvernement tacherra de répondre à cette question quand on lui aura dit quelles sont les quarante principales industries de notre province.

L'hon. M. Taschereau a répondu à M. Sauvé que depuis 1927, 262 règlements autres que des règlements d'emprunt ont été soumis par des municipalités à la considération du lieutenant gouverneur en conseil, qu'aucun n'a été désavoué et que le gouvernement avait payé la somme totale de $2,620 pour ces règlements.

L'hon. M. Taschereau a également répondu au chef de l'opposition que la somme de la taxe ou droit que la municipalité de la ville de Saint-Hyacinthe avait payé au gouvernement pour les $250,000 qu'elle a empruntées pour divers travaux durant les années 1927 et 1928 est de $322.50. Cette somme est de $177.00 en ce qui regarde la municipalité de Shawinigan Falls qui avait emprunté la somme de $100,000.

L'hon. M. Taschereau a répondu à M. Sauvé que le gouvernement n'a jamais correspondu avec le gouvernement d'Ottawa au sujet de la Anti-Dumping Act concernant un tarif saisonnier protégeant nos produits maraîchers contre ceux de l'étranger.

A M. Sauvé l'hon. M. J.-E. Perrault a appris que la somme totale dépensée par le gouvernement depuis le 30 Juin 1928 pour l'immigration est de $5,999.20 et de $40,916.15 pour le rapatriement.

L'hon. M. David a répondu à M. Sauvé que le gouvernement n'a pas contribué à établir des coopérations pour la fabrication du cidre de pomme dans la province.

LE DECES DE SIR C.-P. DAVIDSON A NEW-YORK

Il avait été juge en chef de la Cour Supérieure de Québec de 1912 à 1915.

Sir Charles Peers Davidson, qui fut juge en chef de la Cour Supérieure de la province de Québec, de 1912 à 1915, est décédé, hier, à New-York, des suites d'une attaque de pneumonie. Figure bien connue de la magistrature de la province, Sir Charles était au moment de sa mort, en route pour le sud des Etats-Unis, où, chaque hiver, il passait quelques mois. Comme d'habitude, il avait passé les fêtes de Noël et du Nouvel An à New-York, chez sa fille, Mme L.-G. Coleman. Il prit du froid et décéda au University Club, où il avait pris ses appartements. Les restes mortels furent immédiatement transportés à Montréal et les funérailles auront lieu demain après-midi, à l'église Saint-George et l'inhumation au cimetière Mont-Royal.

La carrière de Sir Charles est fort brillante. Il est né en janvier 1841, à Huntingdon, P.Q., d'une famille qui joua un rôle prépondérant dans le développement des Cantons de l'Est et la défense de la frontière. Il étudia à l'académie de Huntingdon, au collège Victoria de Cobourg, et à l'université McGill où il obtint sa licence d'avocat et tous ses grades universitaires. En 1912, McGill lui conférait le titre de docteur en Loi. Il fit du journalisme pendant plusieurs années. Il a été nommé Conseil de la Reine en 1878. Il fut un grand sportif et tint une place marquée dans la milice canadienne et devint colonel honoraire. Il fut nommé juge de la Cour Supérieure en 1887, succédant à feu le juge Torrance. En 1912 il devenait juge en chef et démissionna en 1915. Après avoir occupé plusieurs postes dans diverses commissions, durant la guerre, il se retira ensuite totalement dans la vie privée.

Il laisse: une fille, Mme L.-G. Coleman, de New-York; trois fils, MM. C.-G. Davidson, de Sorrento, C.A., le docteur Campbell Davidson de Qualicum Beach, île Vancouver, C.A., et H.-G. Davidson, de Vancouver, C.A.

Feu M. Evariste Brassard

QUEBEC 30 (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Evariste Brassard, chef de la perception des droits sur les successions, est décédé ce matin, à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, à l'âge de 52 ans, après quelques jours de maladie.